

# Argumentation et Analyse du Discours

## 9 | 2012

# L'analyse du discours entre critique et argumentation

---

Sous la direction de **Dominique Maingueneau et Ruth Amossy**

**Dominique Maingueneau**

Introduction [Texte intégral]

**Isabela Fairclough et Norman Fairclough**

Analyse et évaluation de l'argumentation dans l'analyse critique du discours (CDA) : délibération et dialectique des Lumières [Texte intégral]

*Analysis and Evaluation of Argumentation in Critical Discourse Analysis: Deliberation and the Dialectic of Enlightenment*

**Emmanuelle Danblon**

Il y a critique et critique : épistémologie des modèles d'argumentation

[Texte intégral]

*There is Critique and there is Critique: Epistemology of Argumentation Models*

**Ruth Amossy**

Faut-il intégrer l'argumentation dans l'analyse du discours ?

Problématiques et enjeux [Texte intégral]

*Should Argumentation be Integrated into Discourse Analysis?*

**Raphaël Micheli**

Les visées de l'argumentation et leurs corrélats langagiers : une approche discursive [Texte intégral]

*The Aims of Argumentation and their Linguistic Correlates: A Discursive Approach*

**Christopher Eisenhart et Barbara Johnstone**

L'analyse du discours et les études rhétoriques [Texte intégral]

*Discourse Analysis and Rhetorical Studies*

**Dominique Maingueneau**

Que cherchent les analystes du discours ? [Texte intégral]

*What Do Discourse Analysts Look For?*

---

## **Varia**

### **Lotta Lehti**

Le blog de politicien : un espace de subjectivité affichée ? [Texte intégral]

*The Politician's Blog: A Space for Displaying Subjectivity?*

---

## **Comptes rendus**

### **Thierry Herman**

Fairclough, Isabela & Norman Fairclough. 2012. *Political Discourse Analysis. A Method for Advanced Students* (London : Routledge) [Texte

intégral]

### **Ruth Amossy**

Haddad, Galit. 2012. *1914-1919. Ceux qui protestaient* (Paris : Les Belles Lettres) [Texte intégral]

# Argumentation et Analyse du Discours

9 (2012)

L'analyse du discours entre critique et argumentation

---

Dominique Maingueneau

## Introduction

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Dominique Maingueneau, « Introduction », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2012, Consulté le 18 juin 2014. URL : <http://aad.revues.org/1345>

Éditeur : Université de Tel-Aviv

<http://aad.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://aad.revues.org/1345>

Document généré automatiquement le 18 juin 2014.

Tous droits réservés

**Dominique Maingueneau**

## Introduction

- 1 Comme l'indique clairement son titre, ce numéro spécial de la revue *Argumentation et Analyse du Discours* présente une réflexion non sur un thème bien circonscrit mais sur une double frontière : d'une part celle qui distingue analyse du discours et rhétorique (pour faire vite, j'utilise ce terme pour désigner l'ensemble des travaux sur l'argumentation), d'autre part celle qui distingue analyse critique et analyse non-critique (« critique » étant entendu ici dans le sens qu'il a communément dans les recherches qui se réclament de la « Critical Discourse Analysis »). De prime abord, ces deux frontières ne sont pas du même ordre. La seconde est en quelque sorte interne à l'analyse du discours, tandis que la première est externe, elle confronte l'analyse du discours à un autre champ de recherche. Si ces deux frontières sont ainsi au centre de ce numéro, ce n'est pas seulement parce qu'elles sont problématiques, que les divers courants de la rhétorique et de l'analyse du discours définissent des positions différentes sur la manière dont il convient de les penser, c'est aussi parce leur mise en relation n'a rien de contingent : la rhétorique ne peut ignorer qu'elle étudie du discours et l'analyse du discours ne peut ignorer que le discours a le pouvoir d'influencer autrui.
- 2 La visée de ce dossier est avant tout épistémologique : les quelques analyses de textes qui sont présentées – en particulier chez Isabela et Norman Fairclough et Ruth Amossy – servent avant tout à illustrer la position de leurs auteurs, elles ne constituent pas la finalité des articles. Pour que leur confrontation soit intéressante, il était nécessaire que les différents points de vue présentés ici ne soient pas trop éloignés. Ce numéro spécial ne présente donc pas de contribution de spécialiste de rhétorique qui ne réfléchirait pas en termes de discours : les contributeurs entretiennent tous une relation privilégiée avec l'analyse du discours, voire avec les sciences du langage. Le plus facile aurait été de s'en tenir à un noyau d'analystes du discours francophones, mais il nous a paru essentiel d'ouvrir la perspective vers le monde anglo-saxon en faisant appel à Isabela et Norman Fairclough, pour le monde britannique, et à Christopher Eisenhart et Barbara Johnstone pour le monde nord-américain. La lecture de l'ensemble des articles montre que sur les questions qu'aborde ce numéro les oppositions qui se dessinent sont loin d'être fondées sur les seules traditions culturelles : les prises de position ne correspondent pas nécessairement aux frontières nationales ou linguistiques. Ce qui au demeurant ne manque pas d'être rassurant.
- 3 On ne peut lire ces six contributions comme autant de réponses frontales aux problèmes que soulèvent la relation entre analyse du discours et rhétorique et celle entre approches critique et non-critique. Il s'agit plutôt d'élaborations distinctes, en fonction de ce qui préoccupe chacun. Certaines contributions traitent des deux questions (Norman et Isabela Fairclough, Ruth Amossy, Dominique Maingueneau dans une moindre mesure), les autres mettent l'accent sur l'une d'elles (le caractère « critique » pour Emmanuelle Danblon, la relation entre argumentation et analyse du discours pour Raphaël Micheli ou Christopher Eisenhart et Barbara Johnstone). En outre, chacune développe des perspectives qui lui sont propres : par exemple la correspondance entre visée argumentative et organisation textuelle pour Raphaël Micheli, les fondements épistémologiques de la rhétorique pour Emmanuelle Danblon, la topographie de l'analyse du discours pour Dominique Maingueneau... Les différents auteurs définissent leur position à partir d'axes différents : la réflexion d'Isabela et Norman Fairclough tourne autour de la visée critique de l'analyse du discours ; Ruth Amossy et Raphaël Micheli cherchent avant tout à définir un positionnement dans le champ des études rhétoriques ; Dominique Maingueneau s'interroge sur l'identité de l'analyse du discours ; Emmanuelle Danblon s'intéresse aux fondements épistémologiques et philosophiques de la rhétorique ; Christopher Eisenhart et Barbara Johnstone se demandent comment la linguistique peut enrichir l'étude des textes argumentatifs. Ils insistent sur trois points : l'approche doit être fondée sur l'observation des faits (« empirique »), prendre en compte le point de vue des usagers du discours (« ethnographique ») et effectuer un va-et-vient constant entre la modélisation et les données (« étayée »). On le voit, dans l'ensemble du numéro la réflexion sur

la rhétorique joue un rôle plus important que la réflexion sur la dimension critique de l'analyse du discours, thématique qui sera au centre d'un prochain numéro de la revue *Argumentation et Analyse du Discours*, complémentaire de celui-ci.

- 4 Le problème que pose la relation entre analyse du discours et rhétorique reçoit des solutions variées. Si l'on suit le point de vue de Christopher Eisenhart et Barbara Johnstone, l'analyse du discours semble fonctionner comme un auxiliaire précieux de la rhétorique, dès lors que cette dernière accepte de s'intéresser au « détail » des textes. De son côté Ruth Amossy plaide pour une étude de l'argumentation ancrée dans l'analyse du discours, et pour une pleine intégration de l'étude de l'argumentation dans l'analyse du discours. Dominique Maingueneau y voit deux disciplines distinctes à l'intérieur du champ très vaste des études de discours. Mais tous les auteurs n'abordent pas frontalement cette question. C'est ainsi que Raphaël Micheli ne prend en considération que les « approches discursives » de l'argumentation et mène sa réflexion à l'intérieur de cet espace relativement circonscrit. Quant à Emmanuelle Danblon et Isabela et Norman Fairclough, ils centrent leur propos sur d'autres points, mais pour des raisons très différentes. En ce qui concerne Isabela et Norman Fairclough, leur principal souci n'est pas de s'interroger sur la rhétorique comme discipline : ils se demandent surtout comment l'analyse de l'argumentation peut être intégrée à l'analyse critique du discours. De son côté, Emmanuelle Danblon situe sa réflexion au niveau des fondements épistémologiques, si bien que la question de la différence entre analyse du discours et rhétorique ne passe pas au premier plan. Ce sont là deux attitudes bien distinctes : celle de l'analyste du discours qui cherche à façonner les outils les plus appropriés à l'analyse de textes, et celle d'une chercheuse qui associe réflexion sur la rhétorique et philosophie politique.
- 5 Le second axe de réflexion de ce numéro spécial, la manière dont l'analyse du discours doit se situer par rapport à la visée critique, n'est pas non plus traité de la même manière dans toutes les contributions. Isabela et Norman Fairclough l'abordent frontalement en rappelant que leur démarche s'inscrit dans une perspective d'analyse critique, dont ils commencent par rappeler les présupposés essentiels ; pour eux « la science sociale critique a pour but non seulement de décrire des sociétés mais également de les évaluer par rapport à l'idéal de ce qu'elles devraient être si elles veulent cultiver le bien-être de leurs membres. » Ruth Amossy, tout en soulignant que ses perspectives de recherche permettent de mieux penser des problèmes de société, considère que l'argumentation dans le discours « n'a pas de vocation prescriptive ». Dominique Maingueneau souligne que l'analyse du discours est en un sens critique par nature, même quand elle ne traite pas de thèmes politiquement ou socialement sensibles. Emmanuelle Danblon est la seule qui centre sa contribution sur la signification du terme « critique », mais elle opère sur un plan plus philosophique. Elle revient sur la rhétorique d'Aristote pour renvoyer en quelque sorte dos à dos les conceptions normative et descriptive, qui « présupposent une conception rationaliste de la raison, laquelle est fondée surtout sur des critères théoriques – celui d'un jugement de l'esprit » ; pour elle, il faudrait passer à une conception qu'elle juge moins « réductrice », qui ne sépare pas sciences humaines et sciences de la nature.
- 6 Au-delà des prises de position sur tel ou tel sujet, l'une des caractéristiques essentielles de ce numéro de la revue *Argumentation et Analyse du Discours* est qu'il aborde sans détour des interrogations de fond. C'est là quelque chose de précieux : dans une conjoncture où les études de discours sont soumises à un processus de globalisation rapide, on publie un grand nombre de travaux éclectiques qui tendent à éluder ce type de questionnement. Il nous rappelle également que l'analyse du discours n'est pas un domaine compact et évident mais un espace interdisciplinaire à l'identité foncièrement problématique, où d'une certaine façon on est toujours « entre ».

---

### **Pour citer cet article**

#### Référence électronique

Dominique Maingueneau, « Introduction », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2012, Consulté le 18 juin 2014. URL : <http://aad.revues.org/1345>

---

*À propos de l'auteur*

**Dominique Maingueneau**  
Université Paris-Sorbonne

---

*Droits d'auteur*

Tous droits réservés

---

# Argumentation et Analyse du Discours

9 (2012)

L'analyse du discours entre critique et argumentation

---

Isabela Fairclough et Norman Fairclough

## Analyse et évaluation de l'argumentation dans l'analyse critique du discours (CDA) : délibération et dialectique des Lumières

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Isabela Fairclough et Norman Fairclough, « Analyse et évaluation de l'argumentation dans l'analyse critique du discours (CDA) : délibération et dialectique des Lumières », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2012, Consulté le 18 juin 2014. URL : <http://aad.revues.org/1369>

Éditeur : Université de Tel-Aviv

<http://aad.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://aad.revues.org/1369>

Document généré automatiquement le 18 juin 2014.

Tous droits réservés

**Isabela Fairclough et Norman Fairclough**

# **Analyse et évaluation de l'argumentation dans l'analyse critique du discours (CDA) : délibération et dialectique des Lumières**

Traduction par Sivan Cohen-Wiesenfeld

- 1 Cet article développe un travail récent sur le discours politique (Fairclough & Fairclough 2011, 2012), qui articule l'analyse critique du discours (CDA) à la théorie de l'argumentation. Il part d'une conception de la politique au sein de laquelle la délibération, la décision et l'action constituent des concepts cruciaux. La politique consiste à décider de ce qu'il faut faire, et des lignes d'action à adopter dans des contextes de désaccord, de conflit d'intérêts et de valeurs, d'inégalité de pouvoir, d'incertitude et de risques. Ce processus est de nature essentiellement argumentative. Il implique la production d'arguments pratiques, de même qu'une démarche qui permet d'évaluer le poids des arguments mis dans la balance, à savoir une délibération. Nous avons développé notre approche à travers une étude et une analyse des réactions politiques, en Grande-Bretagne, à l'actuelle crise financière et économique.
- 2 La CDA a pour but d'étendre au discours les formes de critique connues dans le domaine de la science sociale critique. Comme nous le montrons dans Fairclough & Fairclough (2012), nous considérons la théorie et l'analyse de l'argumentation comme potentiellement aptes à accroître la capacité de la CDA à atteindre ce but tant au niveau de la critique normative, que de la critique explicative. Notre approche de l'argumentation est en effet normative autant que descriptive, et nous considérons l'évaluation de l'argumentation pratique comme un pont jeté entre la théorie et l'analyse argumentatives et la CDA dans la mesure où elle s'intéresse aux diverses formes de critique du discours.
- 3 Par rapport à nos précédentes publications, cet article développe le raisonnement élaboré en faveur de l'incorporation, dans notre propre approche de la CDA, de la théorie et de l'analyse de l'argumentation et, plus spécifiquement de notre conception innovante de la délibération et de l'argumentation pratiques. Nous soutenons en particulier qu'une approche normative de l'argumentation est essentielle pour intégrer l'analyse du discours argumentatif à la critique, en présentant notre propre approche de la normativité. Nous avançons aussi que notre version de la CDA, enrichie par la théorie et l'analyse de l'argumentation, est en parfaite cohérence avec la théorie de l'agir communicationnel de Habermas et en particulier avec sa conception de la « constitution d'un horizon de sens », du potentiel d'« ouverture au monde » du langage et de sa « dialectique des Lumières ».

## **Analyse critique du discours et science sociale critique**

- 4 La science sociale critique a pour but non seulement de décrire des sociétés, mais également de les évaluer par rapport à l'idéal de ce qu'elles devraient être afin de cultiver le bien-être de leurs membres. Cette évaluation est liée au souci de comprendre quelles sont les possibilités d'effectuer des changements susceptibles d'améliorer les sociétés en la matière, et quels sont les obstacles qui s'y opposent.
- 5 La science sociale critique a depuis longtemps reconnu l'importance des idées et des concepts dans la vie sociale. La réalité sociale est « conceptuellement médiatisée » (Marsden 1999) : en plus des événements sociaux (comportement, pratiques), il existe toujours des idées de ces événements (concepts, représentations, théories) qui sont produites par la vie sociale et ses effets, et qui ont en retour des conséquences sur la vie sociale ; elles contribuent aussi bien à maintenir les formes existantes qu'à les modifier. Et puisque les idées (concepts, représentations, théories) se manifestent à travers des types et des formes de discours particuliers (et que différentes idées, par exemple, de la justice, se manifestent dans ces différents discours), cette assertion peut être étendue au discours : les types et formes de discours existant doivent être expliqués socialement, et la vie sociale doit de son côté être en

partie expliquée en termes d'effets de discours (Fairclough 1992, 2010, Fairclough & Graham 2002).

- 6 L'analyse sociale critique comprend une critique de certains aspects de la vie sociale. Nous distinguons entre deux formes de critique : normative et explicative. La critique normative évalue les réalités sociales en les mesurant aux valeurs nécessaires à l'existence d'une « bonne société », globalement centrée sur sa contribution au « bien-être » humain, considéré par exemple en termes de « respect du droit moral au développement des aptitudes humaines » (Nussbaum 2000 : 83). La critique explicative cherche à expliquer pourquoi les réalités sociales sont ce qu'elles sont, et comment elles se maintiennent ou se modifient. La critique normative traite de l'évaluation du comportement, des actions et des pratiques sociales comme, par exemple, de ce qui est juste ou injuste, de ce qui est équitable ou de ce qui est de l'ordre de l'exploitation, de ce qui est ou non raciste, et des croyances comme le vrai ou le faux. La critique explicative cherche à expliquer, par exemple, pourquoi et comment certaines réalités sociales perdurent malgré leurs effets dommageables. Elle tente de comprendre ce qui fait qu'un ordre social donné fonctionne, démarche évidemment nécessaire pour le changer dans le but d'améliorer le bien-être de l'homme (Sayer 2011). Ces deux formes de critique peuvent être étendues au discours, ce qui est l'objectif de la CDA. La critique normative inclut par exemple la critique du discours manipulateur lorsque celui-ci fait partie intégrante d'une forme de domination. La critique explicative comprend à la fois des explications des types et formes particuliers de discours en tant qu'effets de causes sociales, et celles de l'établissement, de la continuation ou du changement d'un ordre social considéré comme étant partiellement un effet du discours. Une partie des sujets traités concernent les idéologies, c'est-à-dire les idées, les croyances et les préoccupations manifestées dans les discours qui contribuent à l'établissement, au maintien et à la reproduction des ordres sociaux et des relations de pouvoir.
- 7 La CDA ne peut mettre en pratique par elle-même une critique normative ou explicative, mais elle peut contribuer à se focaliser sur le discours et sur les relations qu'il entretient, de même que d'autres éléments sociaux - avec une critique interdisciplinaire. La CDA est un ensemble d'approches qui travaillent à étendre l'analyse sociale critique au discours ; elles sont parfois très différentes et, à certains égards, incompatibles. Notre démarche dans ce domaine a été élaborée dans une série de publications qui incluent Fairclough 1989, 1992, 2000a, 2003, 2006, 2010.
- 8 Le discours est un élément social, une partie ou un aspect de la vie sociale dialectiquement relié aux autres (Fairclough 2001, Fairclough 2010) : même si les analystes sociaux considèrent qu'il est nécessaire d'établir une distinction entre certains d'entre eux, ils ne sont pas complètement séparés les uns des autres. Par exemple, les économies néo-libérales sont apparues tout d'abord comme un ensemble d'idées et de discours néo-libéraux, qui se sont transformés avec succès (dans des circonstances et des conditions favorables) en de nouvelles réalités économiques, les économies néo-libérales. Il serait tout à fait erroné de dire que les économies néo-libérales ne sont que des idées ou des discours dans la mesure où elles possèdent un caractère en partie matériel. Mais elles n'en sont pas moins en partie idées et discours : leurs caractéristiques matérielles sont un ensemble d'idées et de discours « rendus réels » et « opérationnels » (voir plus loin). La CDA ne se soucie pas uniquement de l'élément sémiotique, elle cherche également à travailler de manière interdisciplinaire (par exemple avec des spécialistes d'économie politique) afin d'identifier et de comprendre les relations entre éléments sémiotiques et matériels. La nature de telles relations varie selon les institutions et les organisations et suivant les différents lieux, et peut changer avec le temps ; elle doit être établie par l'analyse.
- 9 La vie sociale peut être conceptualisée et analysée comme une interaction entre trois niveaux de réalité sociale : les « structures », les « pratiques » et les « événements » sociaux (Chouliaraki & Fairclough 1999). La relation entre les structures et les événements sociaux n'est pas considérée ici comme directe, mais comme médiatisée par des pratiques sociales qui sont des manières d'agir, de représenter et d'être, relativement stables et durables (bien que modifiables) - telles les pratiques de discussion et de débat politiques publics dans lesquelles on débat des réponses possibles à la crise. Les pratiques façonnent les événements mais ne les

déterminent pas, et les transformations du caractère des événements peuvent, en s'accumulant, conduire à un changement des pratiques, susceptible à son tour d'amener des transformations structurelles.

- 10 Toutes les structures, pratiques et événements possèdent un caractère partiellement discursif ou sémiotique. Les événements, dans leur aspect sémiotique, sont des « textes » (parlés, écrits, électroniques). Dans le cas des pratiques, les manières d'agir incluent les « genres » ; les moyens de représentations comprennent les « discours », et les façons d'être incluent les « styles ». Genre, discours et style sont des catégories sémiotiques. Ils présentent une certaine dose de stabilité au fil du temps. Les genres sont des manières d'agir et d'interagir, comme les interviews d'actualités ou les entretiens d'embauche, les reportages journalistiques ou les publicités. Les discours sont des moyens de représenter des aspects du monde qui peuvent généralement être identifiés avec les positions ou les perspectives de divers groupes d'acteurs sociaux (les partis politiques, par exemple). Les styles sont des manières d'être, des identités sociales, dans leur aspect sémiotique ; par exemple, être un bon directeur signifie en partie savoir développer le bon style. Les champs sociaux, les institutions et les organisations sont constitués de pratiques sociales multiples reliées entre elles en forme de réseaux, dont la dimension sémiotique est un « ordre du discours », une configuration de genres, de discours et de styles différents (Fairclough 2000a). La politique, par exemple, est un champ social constitué par un réseau de pratiques sociales (associées avec des partis politiques, le fonctionnement du parlement, des élections, de la sphère publique etc.) incluant divers genres (le débat parlementaire, les interviews, les discours politiques, etc.), divers discours (politiques) et divers styles (de dirigeants, par exemple).
- 11 Les discours qui trouvent leur origine dans un champ social ou une institution particuliers (par exemple le discours économique néo-libéral, qui provient de la théorie économique universitaire) peuvent être « recontextualisés » dans d'autres (par exemple dans le domaine commercial, politique ou éducatif). Ils peuvent aussi naître dans un lieu ou un pays spécifiques, et être recontextualisés dans un autre. De plus, les discours peuvent, sous certaines conditions, être « rendus opérationnels » ou mis en opération, en pratique : ils peuvent être « représentés » comme de nouveaux moyens d'action et d'interaction, « inculqués » comme de nouvelles manières d'être (de nouvelles identités), et être matérialisés physiquement, par exemple comme de nouvelles façons d'organiser l'espace, notamment dans l'architecture. La représentation et l'inculcation peuvent eux-mêmes revêtir des formes sémiotiques : un nouveau discours sur la gestion (par exemple le discours de la « nouvelle gestion publique ») peut être représenté comme un ensemble de procédures de gestion incluant de nouveaux types d'interaction entre les dirigeants et les travailleurs, ou être inculqué comme un système d'identités qui incluent sémiotiquement les styles d'un nouveau type de dirigeants publics. Il faut souligner que ces procédures de mise en pratique ne sont pas inévitables : ce sont des possibilités contingentes, qui dépendent d'une combinaison de facteurs et de conditions à la fois matériels et sémiotiques (Fairclough, Jessop & Sayer 2004).
- 12 Notre version de la CDA a été utilisée dans le cadre d'une collaboration interdisciplinaire entre divers domaines et théories (voir la gamme de celles-ci dans Fairclough 2010) y compris, depuis peu, dans « l'économie politique culturelle » (CEP, Jessop 2004, 2008, Jessop & Sum 2001). Pour la CEP, les systèmes, institutions, relations et pratiques économiques et politiques sont des constructions sociales dont le discours constitue la dimension culturelle. Elle distingue entre les structures et les stratégies, celles-ci étant considérées comme passant au premier rang en temps de crise, lorsque les structures existantes ne fonctionnent plus de manière adéquate, et que prolifèrent les différentes stratégies des agents sociaux pour les transformer suivant des orientations particulières. Ces stratégies ont une dimension sémiotique : elles incluent des « imaginaires » de futurs états de choses que les agents sociaux cherchent à faire naître, par exemple des imaginaires économiques portant sur des manières d'opérer économiquement différentes de celles qui existent, et qui constituent des discours d'un type particulier. Certains de ces imaginaires seront, en termes de CDA, rendus opérationnels, matériels et réels, alors que la plupart ne le seront pas. L'une des principales orientations de recherche consiste à vérifier pourquoi et comment certains imaginaires et stratégies l'emportent sur d'autres, pour répondre,

par exemple à la crise actuelle. La CDA fournit au CPE les moyens de traiter des questions sémiotiques, tandis que le CPE offre à la CDA une manière de conceptualiser l'analyse du discours dans une version d'économie politique qui manipule des dimensions matérielles et institutionnelles en même temps que la dimension sémiotique. Nous pensons que l'analyse de l'argumentation peut apporter une contribution significative au CPE en lui fournissant une approche systématique et cohérente permettant de rendre les catégories de stratégie et d'imaginaire du CPE opérationnelles pour l'analyse des textes (voir Fairclough & Fairclough 2012, et plus loin dans le texte).

## La structure des arguments pratiques

- 13 Les arguments pratiques portent sur ce qui doit être fait, par opposition aux arguments sur la nature du cas (arguments « théoriques »). La conclusion d'un argument pratique est une assertion normative ou prescriptive, affirmant qu'un agent doit réaliser une action, ou que l'action en question est recommandée. La structure du raisonnement pratique que nous suggérons est la suivante (Figure 1). L'hypothèse selon laquelle une action A pourrait permettre à l'agent d'atteindre ses objectifs (O), à partir des circonstances (C) et en accord avec certaines valeurs (V), conduit à la présomption qu'il doit accomplir A. Souvent, le contexte de l'action est considéré comme un problème (évalué négativement au vu des valeurs ou des préoccupations existantes de l'agent) et l'action comme la solution à ce problème.

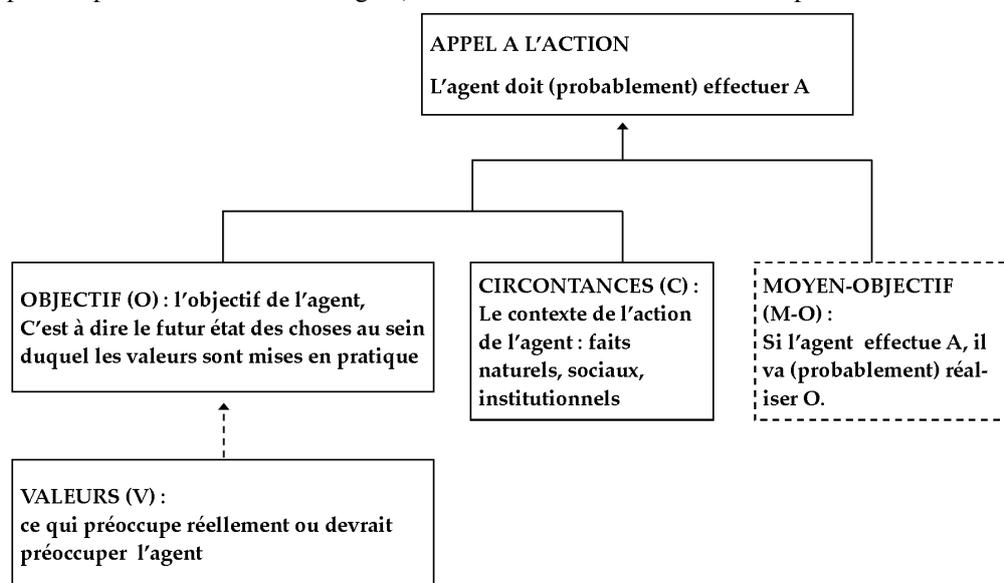


Figure 1 : La structure des arguments pratiques

- 14 Selon nous, les arguments pratiques ont pour prémisses des circonstances et des objectifs. Les agents combinent une connaissance des circonstances environnantes et de leurs objectifs avec une relation probable moyen-objectif susceptible de les conduire des circonstances dans lesquelles ils se trouvent, au futur état de choses qu'ils visent à atteindre. Les agents choisissent certaines actions plutôt que d'autres non seulement en fonction de leurs buts, mais également parce qu'ils se trouvent dans des circonstances particulières et non dans d'autres. Le contexte restreint l'éventail des actions envisageables et des choix possibles. L'action qui émerge comme étant (probablement) la bonne est supposée transformer l'actuel ensemble de circonstances de manière à l'adapter au but de l'agent, lui-même influencé par les valeurs qui sont les siennes (soit ses véritables valeurs, soit celles que lui-même - ou un autre argumentateur - pense qu'il devrait adopter). Ainsi, les circonstances vont être amenées à s'aligner, pour ainsi dire, sur la source de normativité sous-jacente à l'action.
- 15 Dans la perspective dialectique<sup>1</sup> que nous adoptons, l'argumentation est un échange dialogique de mouvements entre deux interlocuteurs ou plus. L'argumentation implique un dialogue parce qu'elle survient toujours en réponse à quelque différence d'opinion, à un doute ou à une critique exprimés ou anticipés. Pour la pragma-dialectique telle qu'elle a été développée par van Eemeren, l'objectif normatif du dialogue est la résolution d'une différence d'opinion

d'une manière rationnelle, ou selon ses mérites, et l'argumentation est comprise comme une procédure destinée à tester l'acceptabilité d'un point de vue à la lumière d'un questionnement critique (van Eemeren & Grootendorst 1992, 2004, van Eemeren 2010).

16 D'autres théories dialectiques sont également fondées sur l'idée que l'argumentation prend la forme d'un dialogue doté d'une fonction critique. Selon Walton, un dialogue est un type de conversation dirigée vers un objectif, à laquelle deux personnes (au moins) participent par des tours de parole ; un dialogue argumentatif est une « séquence de mouvements reliés » entre eux (d'actes de langage) dans lesquels les participants posent des questions critiques et y répondent, pour tester la pertinence (à valeur expérimentale, provisoire) d'un argument et résoudre ainsi une différence d'opinion (Walton 2006 : 2).

17 Walton relie à chaque schéma argumentatif un ensemble de questions critiques. Un schéma de raisonnement pratique peut être évalué en posant l'ensemble de questions critiques suivantes (2007 : 221-222) :

- Quels sont les autres objectifs de l'agent susceptibles d'entrer en conflit avec son objectif O ?
- Dans quelle mesure l'objectif s'appuie-t-il sur les valeurs de l'agent (ou du moins est compatible avec elles) ?
- Quelles sont les lignes d'action alternatives susceptibles de conduire au même objectif en-dehors de celle qui est préconisée, qu'il faut prendre en considération ?
- Parmi ces alternatives, quelle est la plus efficace pour atteindre l'objectif O ?
- Parmi ces alternatives, quelle est la meilleure compte tenu des valeurs de l'agent ?
- Quelles sont les raisons permettant d'affirmer qu'il est possible de réaliser l'action en question sur le plan pratique dans une situation donnée ?
- Quelles sont les conséquences de l'action susceptibles d'avoir une valeur négative plus importante encore que la valeur positive d'O qui doivent être prises en compte ?

18 D'après Walton, le raisonnement pratique est révisable par nature. Dans des conditions d'information incomplète, d'incertitude et de risque, les agents sont forcés d'adopter une ligne d'action révisable qu'ils sont généralement prêts à modifier en fonction des conséquences susceptibles d'émerger, ou des changements qui interviennent dans le contexte de l'action. La conclusion d'un argument pratique est par nature sujette à révision en fonction d'un apport d'information nouveau, c'est-à-dire si l'action échoue d'une manière quelconque, si l'agent prend conscience d'un conflit de valeurs, ou d'un conflit avec d'autres objectifs qu'il poursuit ou de ceux d'autres agents. Les questions critiques révèlent divers problèmes possibles que pose l'argument. Selon Walton, il existe au moins deux manières principales de mettre un argument en doute : l'une est de « poser des questions qui soulèvent des doutes sur l'argument », l'autre de « proposer une réfutation ou un contre-argument », ce qui est une forme d'attaque plus forte (2006 : 27). D'après nous, ce dernier type de mise en doute demande généralement d'évoquer les conséquences négatives de l'action proposée et de montrer qu'elles sapent ses objectifs et ses valeurs spécifiques, ou d'autres valeurs et objectifs qu'il importe de ne pas saper ; par conséquent, ne pas effectuer l'action, ou s'abstenir d'agir, est plus raisonnable que d'exécuter l'action (Fairclough & Fairclough 2012 : 62-68).

19 Si l'on admet que le raisonnement pratique peut par nature être mis en échec et qu'il est de l'ordre de la présomption, il en résulte que la revendication pratique en faveur d'une action ne peut être avancée que provisoirement. Le caractère raisonnable d'une proposition d'action peut toujours être mis en doute sur la base d'une information nouvelle : les circonstances changent, les agents réalisent qu'ils doivent prendre en compte d'autres objectifs et valeurs, ou bien l'action est susceptible d'avoir des conséquences imprévisibles et indésirables. Sans doute, les arguments pratiques sont souvent mis en avant avec un fort degré de certitude, mais ils peuvent conduire à une conclusion qui n'est certaine que dans la mesure où nous possédons toutes les données pertinentes, et seulement s'il n'existe pas de conflit d'objectifs ou de valeurs possible et que nous pouvons être sûrs que toutes les considérations possibles pointent vers une seule et même direction. De tels scénarios ne sont guère courants dans les circonstances quotidiennes. Cependant, dire que les arguments pratiques peuvent en principe être mis en échec ne signifie pas qu'ils sont par nature ou toujours faibles. Un argument pratique peut

être rationnel et fort, et l'acceptation de ses prémisses peut constituer une bonne raison d'en adopter la conclusion, s'il est le fruit d'un processus de questionnement critique. A l'inverse, la raison pratique qui plaide en faveur de l'action proposée peut être affaiblie par l'incapacité de l'argumentateur à répondre d'une manière satisfaisante aux questions critiques, c'est-à-dire par l'échec de l'argumentation à tenir tête à la critique systématique des prémisses et de la thèse.

- 20 Le raisonnement pratique implique en général de « peser » les raisons pour et contre l'action proposée, et tout débat pratique qui suppose une telle évaluation des motifs est un exemple de « délibération ». Celle-ci peut être menée par une personne seule ou par un groupe ; elle peut s'effectuer dans un débat unique portant sur les raisons qui jouent pour ou contre une action spécifique, mais elle consiste souvent en un questionnement critique et une évaluation des arguments et des motifs pour et contre des lignes d'action alternatives. Une délibération peut être pratique ou non : on peut délibérer des moyens d'atteindre un but pris en lui-même comme une donnée, mais on peut également discuter des objectifs et même des valeurs en poursuivant un questionnement critique sur l'objectif et les valeurs-prémisses d'arguments particuliers, et en sopesant les objectifs et les valeurs alternatifs possibles. Le questionnement critique peut tester les prémisses d'un argument, ou l'induction des prémisses vers la conclusion, ou il peut remettre directement en question l'action proposée sur la base des conséquences susceptibles de saper l'objectif, ou d'autres objectifs vis-à-vis desquels l'agent s'est engagé.

### **Un exemple : la délibération sur le discours budgétaire de Georges Osborne et la stratégie d'austérité du gouvernement de coalition**

- 21 L'actuel gouvernement de coalition britannique entre Libéraux-Démocrates et Conservateurs a, depuis mai 2010, entrepris de réduire le déficit budgétaire et la dette publique de manière draconienne. La nouvelle stratégie d'austérité fut d'abord annoncée dans le discours budgétaire du Chancelier Osborne en juin 2010 (HM Treasury<sup>2</sup> 2010), dans lequel la nécessité de coupes budgétaires massives était justifiée par les effets catastrophiques que déclencherait tout échec à faire face à la dette, mais aussi par un souci d'équité et de prospérité future pour tous.
- 22 Reconstruisons les lignes principales de l'argumentaire d'Osborne dans ce discours<sup>3</sup>. L'affirmation principale est que le gouvernement doit immédiatement entreprendre de réduire rapidement le déficit budgétaire et la dette publique, principalement par une réduction des dépenses plutôt que par une augmentation des impôts. Dans les prémisses circonstancielles, on nous dit que nous sommes confrontés à une « situation d'urgence » que le gouvernement a « hérité de son prédécesseur », aux « ruines d'une économie construite sur la dette publique », et aux craintes suscitées par la persistance de la dette nationale (qui pourrait conduire à des taux d'intérêt paralysants). Dans les prémisses concernant les objectifs, le but à long terme est de « se relever des ruines d'une économie construite sur la dette publique et de construire une nouvelle économie équilibrée » qui ne dépende pas de façon excessive des services de la finance, au sein duquel « toutes les industries se développeront » et « la prospérité sera partagée par toutes les sections de la population et toutes les parties du pays », d'amener « un redressement durable du secteur privé ». A court terme, l'objectif est de « faire chuter la dette publique et arriver à une enveloppe qui équilibre le budget actuel d'ici la fin de la période parlementaire ». Osborne met en œuvre une stratégie : il ne s'agit pas d'une simple visée, mais d'un objectif à long terme et de divers sous-objectifs plus immédiats et à plus court terme, dont dépend la réalisation des objectifs à long terme. Dans les prémisses moyens-objectif, le procédé préconisé pour obtenir une réduction rapide de la dette publique et du déficit budgétaire est présenté comme nécessaire et suffisant à la fois pour atteindre l'objectif à long terme d'une économie durable et équilibrée. Dans les prémisses de valeurs, la « prudence financière » et la « responsabilité » sont évoqués en même temps que « l'équité », combinaison de valeurs évidente dans l'affirmation d'Osborne selon laquelle le budget « est dur, mais il est aussi équitable ». Il est « inévitable » qu'il soit « dur pour le peuple », mais la « priorité » d'Osborne a été de « faire en sorte que les mesures soient équitables ».

- 23 Son argumentation présente un caractère délibératif. D'un côté, il rejette le contre-argument selon lequel le gouvernement doit, non pas commencer par s'occuper d'abord de la dette et du déficit, mais « miser sur la croissance », en présentant les conséquences négatives qu'aurait le fait de ne pas réduire rapidement la dette et le déficit. Le gouvernement perdrait la « crédibilité » qu'il a commencé à gagner, avec comme résultat « une hausse des taux d'intérêt, une augmentation des faillites d'entreprises, un accroissement important du chômage, et même le risque potentiel d'une perte de confiance catastrophique et la fin de la relance ». Il donne également plusieurs arguments d'autorité : « l'opinion de la communauté internationale [...] exprimée lors de la dernière réunion du G20 [est que] les pays ayant de gros déficits fiscaux ont besoin d'accélérer le rythme de leur consolidation fiscale » ; des preuves « rassemblées par l'Organisation pour la Coopération et de Développement Economique, le Fonds Monétaire International entre autres [...] ont montré que les consolidations obtenues par une baisse des dépenses sont plus efficaces pour corriger les déficits et relancer la croissance que celles obtenues par une augmentation des impôts » ; « les prévisions [de l'Office pour la Responsabilité budgétaire] prouvent [qu'il est possible d'atteindre nos objectifs] ». Par ailleurs, il laisse entendre que les propositions et les arguments présentés par le gouvernement ont déjà fait l'objet de délibérations internes au sein de celui-ci. Par exemple, Osborne reconnaît que les coûts de la stratégie gouvernementale sont « lourds pour le peuple », mais il soutient que ceci est « inévitable » étant donné les circonstances, qu'une « catastrophe [...] s'ensuivrait » si on ne se préoccupait pas des dettes, et que sa priorité a été de « s'assurer que les mesures soient équitables », que les plus riches paient plus que les plus pauvres.
- 24 Voici quelques fragments illustratifs tirés de la dernière partie de ce discours. Un extrait plus important et une analyse plus en profondeur se trouvent au chapitre 4 de Fairclough & Fairclough (2012).

Monsieur le Président, je ne cache pas à cette Chambre que l'impact combiné des changements concernant les impôts et les avantages sociaux que nous introduisons aujourd'hui sont lourds pour le peuple. Cela est inévitable étant donné l'ampleur des dettes auxquelles notre économie est confrontée, et la catastrophe qui s'ensuivrait si nous échouions à y faire face. Ma priorité en élaborant ce budget a été d'assurer que les mesures soient équitables. Que toutes les parties de la population soient mises à contribution, mais que les plus riches paient plus que les plus pauvres. Pas seulement en valeur absolue, mais aussi en proportion du revenu. [...]

Au total, chacun paiera quelque chose, mais ceux qui sont situés au bas de l'échelle des revenus paieront proportionnellement moins que ceux qui se trouvent au sommet. Il s'agit d'un budget progressif.

M. le Président [...], aujourd'hui, nous entreprenons une action décisive pour gérer les dettes dont nous avons héritées et pour faire face au risque économique extrême auquel notre pays est exposé. Nous avons été durs, mais nous avons aussi été équitables. Nous avons posé les jalons d'un budget équilibré et d'une baisse de la dette nationale à la fin de la période parlementaire. Nous avons insisté pour que les quatre cinquièmes des montants nécessaires à la réduction de notre déficit soient pris sur les dépenses du gouvernement. Nous avons protégé l'investissement du capital de coupes supplémentaires et nous nous sommes attaqués à l'augmentation en flèche des coûts du système social. Nous avons posé les bases de la relance économique dans tous les secteurs de notre pays et l'avons doté d'impôts commerciaux qui comptent parmi les plus compétitifs au monde [...].

Malheureusement, en même temps que l'adoption inévitable de ce budget, nous avons dû augmenter les impôts. Nous avons dû payer la note de l'irresponsabilité du passé. Nous avons dû réapprendre la vertu de la prudence financière. Mais ce faisant, nous avons veillé à répartir équitablement la charge. Nous avons payé aujourd'hui les dettes des échecs passés et posé les fondements d'un avenir plus prospère - les plus riches payant le plus, et les plus vulnérables étant protégés. Voilà notre approche. La prospérité pour tous. Voilà notre objectif [...]

- 25 La plupart des questions critiques portant sur l'argumentation pratique suggérées par Walton (voir plus haut), de même que d'autres suggérées par nous (Fairclough & Fairclough 2012 : 67), ont été posées dans le cadre du débat public sur la stratégie d'austérité gouvernementale et les arguments en sa faveur, reconstitués ci-dessus. Ainsi un questionnement critique en profondeur de la relation entre l'action proposée et les objectifs a été mené. Jean-Claude Trichet, président de la Banque Centrale Européenne, a affirmé que « le réajustement des dépenses publiques » (les mesures d'austérité) devait être « accompagné de réformes

structurelles afin de promouvoir une croissance à long terme », suggérant que les propositions du gouvernement étaient peut-être nécessaires, mais pas suffisantes (Trichet 2010). Le rédacteur économique du *Financial Times*, Martin Wolf, a par ailleurs soutenu que l'action proposée n'était pas (comme l'affirmait Osborne) nécessaire pour atteindre les objectifs à long terme, en partie parce que son affirmation selon laquelle la Grande-Bretagne devrait, sans cette action, faire face à un destin similaire à celui de la Grèce ou de l'Irlande, n'était pas fondée (Wolf 2010). La proposition a également fait l'objet d'un questionnement très critique quant aux conséquences : elles seraient susceptibles de saper les objectifs visés plutôt que de contribuer à les atteindre. Ainsi Martin Wolf a affirmé qu'« un rapide retrait du soutien fiscal réduirait non seulement l'actuel PIB, mais aussi la croissance éventuelle, par son impact négatif sur les investissements », et pourrait donc nuire aux objectifs du gouvernement (Wolf 2010).

26 Le questionnement critique n'a pas été uniquement instrumental, considérant les objectifs comme des données pour n'examiner que les moyens de les atteindre ; les objectifs eux-mêmes ont été remis en question. Une des orientations de ce questionnement a été de se demander si les objectifs déclarés étaient bien les véritables buts du gouvernement, ou la façade en trompe-l'œil d'un ordre du jour idéologique utilisant le déficit comme prétexte pour ramener le pays en arrière. Le rédacteur économique du *Guardian*, Larry Elliott, a affirmé que le budget d'Osborne montrait que son « programme véritable est d'achever le travail de démolition de l'Etat-Providence commencé dans les années 1980 » (Elliott 2010). Ceci équivaut à la thèse selon laquelle l'argumentation du gouvernement est une rationalisation : la raison qu'il donne en faveur de la politique qu'il préconise n'est pas la véritable raison pour laquelle il préconise cette politique même (Fairclough & Fairclough 2012 : 95-99, Audi 2006).

27 Un autre axe de ce questionnement était centré sur l'idée que derrière les objectifs déclarés se cache un désir de « retour à la normale » (*business as usual*) plutôt que de se lancer dans la restructuration de l'économie nécessaire à une relance durable. Caroline Lucas, la députée du parti des Verts, a déclaré qu'au lieu « de tailler dans les dépenses publiques dans l'espoir du retour à la normale », le gouvernement « doit saisir cette occasion pour reconfigurer le système économique totalement insoutenable qui a contribué à nous pousser vers l'effondrement financier, la crise de l'environnement et une insécurité croissante en matière d'énergie » (Elliott & al. 2011). Les partisans de la restructuration radicale de l'économie préconisent dans de nombreux cas l'(objectif) imaginaire d'un « nouveau pacte vert ». Les définitions du contexte de l'action dans le cadre des prémisses circonstancielles font également l'objet d'un questionnement critique, y compris sur les explications avancées par le gouvernement des causes de la crise, et sur le fait de tenir pour responsable de la dette et du déficit le gouvernement travailliste précédent plutôt que les banquiers et l'effondrement du système financier.

28 Les valeurs qui servent de prémisses font l'objet d'une analyse critique à la fois quant à la plausibilité, en termes de raison, des valeurs sur lesquelles le gouvernement affirme s'engager, et la question de savoir si les buts et l'action proposée servent véritablement les valeurs déclarées. Sur ce point, le journaliste du *Guardian* Seumas Milne a avancé que les revendications d'équité d'Osborne dans le cadre du budget de juin sont frauduleuses ; il cite des statistiques de l'Institut des Etudes Fiscales montrant qu'en 2015, l'impact du budget sur le dixième le plus défavorisé de la population sera cinq fois plus important que son impact sur les plus riches. Loin d'être progressif, comme le gouvernement le prétend, le budget est régressif, affirme-t-il, et il va frapper durement les plus pauvres ; ce sont eux et les handicapés qui vont « payer le prix de la récession des banquiers ». En augmentant la TVA et en réduisant une grande partie des avantages sociaux, tout en diminuant les impôts sur les entreprises et en ne pénalisant que légèrement les banques par une « taxation que minimisent des bonus excessifs », Osborne a tourné la « prétention à l'unité sociale » du gouvernement « en une amère plaisanterie » (Milne 2010). Les arguments selon lesquels la politique du gouvernement n'est pas équitable sont parfois associés avec ceux qui prétendent que les politiques alternatives (par exemple, un programme de création d'emplois ou une taxe sur les transactions financières commerciales) seraient plus justes. L'analyse critique s'est également concentrée sur les divers

sens du mot « équité », comprenant l'équité selon le juste mérite, comme la protection des plus défavorisés, et comme le souci de justice intergénérationnel. Osborne fait appel à « l'équité selon le juste mérite » lorsqu'il affirme qu'il ne devrait plus être possible pour ceux qui choisissent de ne pas travailler de s'en tirer mieux que ceux qui travaillent, comme c'est souvent encore le cas, prétend-il. Mais quand on en vient à la question de savoir qui doit souffrir des coupures budgétaires, il soutient qu'il est juste que la charge en soit partagée par la population. La question critique qui se pose alors est : est-il compatible avec le principe d'équité (selon le juste mérite) de forcer la population à payer pour une crise qu'elle n'a pas déclenchée, tout en demandant si peu aux banques et aux banquiers qui en sont l'origine et devraient, par conséquent, selon la même logique, payer pour les dommages ?

29 L'équité est présentée dans le discours sur le budget et partout ailleurs comme à la fois une préoccupation active du gouvernement (qui souhaite être équitable) et un fait institutionnel (les gouvernements ont la tâche de l'être). Le gouvernement a clairement intérêt à montrer qu'il reconnaît son devoir d'équité, et à affirmer qu'il veut le remplir. En effet celle-ci, en tant que valeur publiquement partagée, bénéficie d'une légitimité indiscutable, et les appels à l'équité sont susceptibles d'augmenter l'acceptabilité rhétorique et dialectique de l'argument. Les gouvernements doivent essayer de convaincre les gens qu'ils reconnaissent et adoptent le principe d'équité, car une perception du contraire assez répandue parmi la population risquerait de porter préjudice à leur légitimité. Ceci explique pourquoi la remise en cause critique des prétentions d'équité du gouvernement joue un rôle primordial dans le débat public.

30 L'équité peut difficilement être contestée en tant que valeur rationnellement acceptable, mais la remise en question de son acceptabilité rationnelle peut être dirigée, comme nous l'avons indiqué, vers l'incohérence ou l'illogisme des divers sens dans lesquels la notion est employée, ainsi que la relation entre l'équité et d'autres valeurs. Meacher (2010b) observe que les Conservateurs comme les Nouveaux Travailleurs ont, avec un relatif succès, mis en avant la valeur d'équité dans leur ordre du jour. Pourtant, il est difficile de voir comment celle-ci peut être compatible avec les énormes inégalités de richesse et de revenu qui ont inéluctablement augmenté sur une période de trente ans et continuent à croître pendant la crise. L'acceptabilité rationnelle des prémisses de valeur dépend de la manière dont les différentes valeurs sont évaluées et reliées entre elles, et les relations entre ces valeurs constituent un sujet clé tout à fait pertinent du questionnement critique.

31 Comme nous l'avons brièvement indiqué (voir chapitre 4 de Fairclough & Fairclough 2012 pour un compte rendu détaillé), le débat public sur la stratégie d'austérité du gouvernement en réponse au budget d'Osborne présente un caractère non instrumental. Il n'examine pas seulement les moyens proposés pour atteindre les buts visés, mais également ces objectifs eux-mêmes, les valeurs qui les sous-tendent, et la définition du contexte de l'action et ses explications. Par ailleurs, il ne se contente pas de remettre en question l'acceptabilité rationnelle des prémisses et les liens inférentiels entre celles-ci et la proposition, ni de produire des contre-arguments qui récusent la proposition elle-même : il forge également des prémisses alternatives, des liens inférentiels et des propositions. On pourrait dire que le questionnement est critique dans un sens négatif et positif à la fois. Le débat peut être positif et créatif en particulier par l'apport, sur la scène publique et dans le champ du questionnement et de l'évaluation critique, de nouveaux objectifs, de nouveaux imaginaires, de nouvelles conceptions des valeurs et de leur interrelation, de nouvelles analyses et explications du contexte de l'action. Nous voudrions arguer que la force de notre conception particulière de l'argumentation et de la délibération pratiques est qu'elle peut s'adapter à cet aspect positif et créatif du débat. Dans une dernière partie, nous suggérerons que cette caractéristique contribue à sa capacité à concourir à la promotion des objectifs de la science sociale critique et de la CDA.

## **Les théories de l'argumentation et les objectifs de la CDA et de la science sociale critique**

32 Dans cette section finale, nous développerons l'argument présenté dans Fairclough & Fairclough (2012), qui vise à intégrer dans la CDA la théorie et l'analyse de l'argumentation,

et plus spécifiquement l'approche innovante de l'analyse et de l'évaluation de l'argumentation et de la délibération pratiques que nous proposons.

33 Notre premier argument en faveur de cette intégration provient de considérations sur la nature du politique et du discours politique. Faire de la politique, nous l'avons dit, consiste essentiellement à opérer des choix sur la manière d'agir en réponse à des circonstances et des événements, à la lumière de certains objectifs et valeurs ; choix fondés, ainsi que les actions qui en découlent, sur un raisonnement pratique portant sur ce qui doit être fait. C'est de cette manière qu'Aristote caractérise la politique dans son *Ethique à Nicomaque* : comme une action, fondée sur des décisions qui résultent d'une délibération. Nous considérons donc le discours politique essentiellement, quoique que bien évidemment pas exclusivement, comme de l'argumentation, et plus spécifiquement comme de l'argumentation et de la délibération pratiques. Par conséquent, l'analyse du discours politique requiert des modèles d'analyse (critique) du discours qui inclue des méthodes claires d'analyse du discours argumentatif.

34 Néanmoins, nous développons également un autre argument, à partir de ce que nous considérons comme une faiblesse de la CDA dans son ensemble, y compris la version avec laquelle nous travaillons, et qui porte sur le discours politique aussi bien que sur d'autres types de discours. Il remet en cause la tendance de la CDA à se concentrer essentiellement sur des représentations, et sur les discours comme des manières de représenter le monde. Nous considérons que l'analyse de l'action et des genres l'emporte sur l'analyse de la représentation et des discours, parce que les représentations reçoivent une signification critique en tant qu'éléments d'un type particulier d'action, qu'il s'agisse d'une narration, d'une explication, d'une argumentation théorique ou pratique. Or, les représentations ont souvent été isolées de l'action dans les analyses de la CDA. Dans le cas de l'argumentation pratique, nous considérons les représentations comme éléments constitutifs des arguments, comme prémisses des arguments qu'avancent les agents sur ce qu'il convient de faire.

35 L'une des plus importantes conclusions de notre travail sur le discours politique est que les discours (comme moyens de représentation) fournissent aux agents des mobiles d'action. En raisonnant pratiquement, les agents font appel à des discours qui sont associés à certains ordres structurels, institutionnels et moraux, qui leurs fournissent ainsi des raisons d'agir. Celles-ci sont des mobiles extérieurs, qui contraignent l'action indépendamment du désir des agents, bien qu'ils puissent être, et c'est souvent le cas, intériorisés par eux sous forme de désirs et de préoccupations. Les agents peuvent être conscients de la nature externe de ces motifs d'action, ils peuvent les accepter sans les adopter, ou encore ne pas en tenir compte ou leur résister. Ils peuvent au contraire ne pas être conscients de la nature externe de ces mobiles, les interpréter ou les présenter faussement comme des raisons purement internes, émanant de leurs propres préoccupations et désirs - un scénario typique de l'idéologie. Notre proposition de traiter les représentations et les discours auxquels ils sont associés comme des éléments constitutifs (prémisses) des arguments est par conséquent, à nos yeux, cruciale pour arriver à un traitement satisfaisant de la dialectique structure-agent : le raisonnement pratique est une interface entre les structures et l'agentivité, qui rassemble les contraintes des unes avec les motivations de l'autre.

36 Un autre trait important de notre approche est qu'elle fournit une explication cohérente de l'opérationnalisation (représentation, inculcation, matérialisation) du discours, et plus spécifiquement de la manière dont des représentations particulières du monde peuvent, dans certaines conditions, avoir des effets constructifs sur le monde, et contribuer à sa transformation selon des orientations particulières. Si de telles représentations sont associées, comme nous l'avons suggéré, avec des discours qui fournissent aux agents des mobiles externes d'action, on comprend alors comment elles peuvent modeler les conclusions (propositions) de l'argumentation pratique et de la délibération, susceptibles à leur tour d'influencer les décisions et l'action. Les représentations du monde peuvent avoir sur les agents des effets constructifs en réactualisant les actions qui le transforment. De telles représentations peuvent consister en des imaginaires qui servent de prémisses de but, qui portent en eux des états de choses futurs (possibles et souhaitables) comme autant d'alternatives aux situations existantes, et que l'action stratégique tend à réaliser.

- 37 Prenons un exemple dans le discours sur le budget d'Osborne. Nous avons noté que l'une des valeurs à laquelle font appel les prémisses de son argumentation est « l'équité », mais que la « prudence financière » et la « responsabilité » sont invoquées à ses côtés. Osborne prétend avoir préservé un équilibre entre ces valeurs potentiellement conflictuelles : le budget est « dur », mais il est aussi « équitable ». L'équité est interprétée comme le fait pour les personnes de recevoir des récompenses ou de supporter des coûts en fonction de leur « juste mérite », mais également comme le fait que les coûts (par exemple ceux de la crise) soient répartis parmi l'ensemble de la population, toutefois selon les capacités de chacun à y faire face. Cependant, « l'équité » n'est pas interprétée comme le fait d'atteindre ou d'augmenter l'égalité (de richesse, de revenu etc.) entre les gens, bien que pour certains participants du débat public, les inégalités énormes et croissantes existant en Grande-Bretagne, et qui ont continué de croître pendant la crise, soient incompatibles avec « l'équité ». On peut dire qu'Osborne présente « l'équité » d'une manière particulière, et que d'autres participants au débat la représentent différemment, qu'il existe différents discours sur « l'équité ». Celui d'Osborne fournit des raisons d'agir d'une certaine manière, d'autres donneraient des raisons d'agir différemment (par exemple pour réduire les inégalités de richesse et de fortune). Il s'agit de discours externes, bien qu'Osborne prétende implicitement avoir intériorisé le sien, c'est-à-dire qu'agir pour atteindre « l'équité » dans ce sens est à la fois ce qu'il désire, et ce qui est juste. « L'équité » comme valeur en faveur de laquelle les gouvernements doivent agir est ancrée dans les institutions politiques des sociétés démocratiques et est reconnue comme un test de légitimité. Le discours spécifique d'Osborne sur l'équité est externe d'une manière différente, il appartient à une tradition politique particulière. Dans la mesure où ces discours fournissent des raisons externes d'agir qui sont acceptées comme raisonnables, ils peuvent avoir des effets constructifs sur le monde en réactualisant les actions qui le transforment. L'équité en elle-même n'est pas controversée, mais le discours particulier d'Osborne sur l'équité l'est, et est susceptible d'être moins bien reçu, par exemple, dans la mesure où l'on remarque la contradiction que nous avons notée ci-dessus dans l'application de l'interprétation de « l'équité » comme obtention de récompense par certains ou prise en charge des coûts en fonction de leurs « justes mérites ».
- 38 Notre approche de l'argumentation, nous l'avons dit, est normative. Tant la pratique de l'argumentation que celle de la politique (nous soutenons, bien sur, que cette dernière est essentiellement argumentative) présentent un caractère normatif, dans le sens où l'évaluation par les participants des arguments et des actions politiques d'autrui font partie intégrante de ces pratiques. Dans le discours politique, les participants sont constamment en train d'évaluer et de remettre en question les arguments d'autrui, et nous avons en effet défini la délibération précisément en ces termes. Notre position devient plus controversée lorsque nous affirmons qu'il ne suffit pas pour les analystes de décrire comment les agents évaluent les arguments et d'identifier les normes qu'ils appliquent pour ce faire : ils doivent également se demander si leurs évaluations sont raisonnables, c'est-à-dire qu'ils doivent évaluer les évaluations des participants. Par conséquent, notre approche englobe deux sortes de normativité : la normativité « profane » des participants, et la normativité analytique des analystes. Si les analystes ne pratiquaient pas ce deuxième type d'évaluation, ils ne décriraient pas correctement les pratiques argumentatives, car c'est un fait que les agents évaluent les arguments de manière non justifiée, sans voir leurs insuffisances, ou en voyant des lacunes qui n'existent pas, et se laissent persuader par des arguments qui ne sont pas pertinents. Par exemple, dans nos commentaires sur le discours d'Osborne, nous avons effectivement évalué comme justifiées les critiques des commentateurs qui l'ont perçu comme incohérent lorsqu'il a interprété la norme « d'équité » comme « juste mérite ».
- 39 Nous avons distingué des motifs d'action internes et externes, mais les normes des modèles analytiques normatifs pour l'évaluation des arguments (et leur évaluation par les participants) ne sont pas « externes » dans le sens où elles seraient extérieures aux pratiques d'argumentation réelles. Au contraire, on peut toujours trouver des participants qui évaluent les arguments sur la base des mêmes normes que les analystes, et il n'y a pas de standard d'évaluation qui soit exclusif aux analystes. Les modèles normatifs sont dérivés des normes que les participants

appliquent en évaluant les arguments, mais ils généralisent à partir d'exemples et de contextes d'évaluation particuliers afin d'identifier des principes d'évaluation, et ils systématisent ces principes en les reliant avec une théorie de la rationalité. Les agents n'appliquent pas toujours ces principes d'évaluation de manière logique et complète, bien qu'il soit prouvé qu'ils les reconnaissent comme raisonnables (van Eemeren & *al.* 2009).

40 A nos yeux, le caractère normatif de l'approche est essentiel pour sa capacité à promouvoir les objectifs de l'analyse sociale critique et de la CDA. L'argument général est que, dans la mesure où la critique possède un caractère normatif inhérent, l'analyse de l'argumentation (et l'analyse du discours en général) qui aspire à faire avancer les objectifs de la critique, doit elle-même être normative. Mais il existe également un argument plus spécifique, lié aux processus d'apprentissage qui se présentent comme les conditions préliminaires à tout développement de la rationalité susceptible de rehausser sa capacité critique (nous reviendrons sur ce problème plus loin). Alors que les modèles normatifs puisent leurs standards dans la pratique argumentative réelle, la généralisation et la systématisation qu'ils effectuent peuvent elles-mêmes contribuer à l'apprentissage social et au développement de la pratique argumentative réelle. En rassemblant l'ensemble des possibilités de délibération de manière systématique (sous la forme d'une liste exhaustive de questions critiques possibles, par exemple), nous pouvons montrer plus clairement en quoi la pratique réelle ne réalise pas ce qu'elle pourrait et devrait être, et ce faisant, indiquer plus clairement des manières de l'améliorer, fournir des modèles pour le faire, et ainsi contribuer (dans des conditions favorables) au développement du potentiel critique de raisonnement. Concrètement, par exemple, nous suggérons que le fait de montrer de cette manière systématique comment la délibération et le débat publics sur les réponses politiques à la crise actuelle restent en-deçà de ce qui est possible et souhaitable (et parfois réalisé) pourrait, dans des circonstances favorables, aider à améliorer la pratique actuelle, à tirer des conclusions et à prendre des décisions plus raisonnables (et plus démocratiques) sur la stratégie et la politique à adopter.

41 On peut ainsi montrer qu'un ensemble systématique de questions critiques doit inclure la question de savoir dans quelle mesure les valeurs particulières inhérentes aux prémisses sont reliées à d'autres types de valeurs. Dans l'exemple tiré du discours d'Osborne discuté ci-dessus, la relation entre « équité » et « égalité » est ignorée ; ce que les débats sur la stratégie d'austérité tendent d'ailleurs généralement à faire. En éclairant la question cruciale mais souvent négligée de la manière dont les différentes valeurs s'équilibrent entre elles, il devient possible de contribuer à approfondir le débat public qui entend effectuer un examen critique des prémisses de valeurs fournissant des raisons d'agir, en dépassant les simples appels à « l'équité » qui peuvent mener à des concessions inconsidérées sur ce qui doit être considéré comme légitime.

42 Nous pensons également que la manière particulière dont nous proposons d'incorporer l'analyse et l'évaluation de l'argumentation dans la version de la CDA que nous utilisons met en valeur les caractéristiques dialectiques de celle-ci, qui contribuent de manière significative à sa capacité à promouvoir les objectifs de la théorie critique et de la science sociale critique<sup>4</sup>. Tout en arguant de façon polémique que la « philosophie de la praxis » (matérialisme historique) marxiste est réductrice lorsqu'elle établit une équation entre la praxis et le travail, et que la communication est également praxis, Habermas (1984, 1987) souhaite préserver le caractère dialectique de la philosophie de la praxis et du courant de la critique de la modernité qui relie Hegel, Marx et la théorie critique, qu'il oppose favorablement au caractère non dialectique du courant qui relie Nietzsche, Heidegger et le post-structuralisme (Derrida, Foucault). Dans une perspective dialectique, le potentiel communicatif et critique de la rationalité est donc considéré à la fois comme déformé (réduit à la raison instrumentalisée) et en même temps comme développé par la société moderne, alors que, dans la perspective non dialectique, la déformation de la raison est totale, et elle est donc soumise à une critique radicale, opposée à la critique dialectique. Dans la perspective dialectique, la critique de la raison (instrumentale) dans la société moderne vient de celle d'une rationalité plus large, qu'Habermas conçoit comme la rationalité de la communication qui se manifeste dans la recherche intersubjective de compréhension. La perspective non dialectique prend

en considération ce qui constitue, dans une perspective dialectique, de fausses alternatives, qui sont plutôt des moments d'un processus dialectique unique : l'utilisation du langage d'une manière conventionnelle et normée, et l'usage créatif du langage dans une optique d'« ouverture au monde » ; le monde vécu comme un arrière-plan opaque, et comme un subconscient dont nous pouvons prendre conscience ; la raison comme un pouvoir transcendant, et comme un masque du pouvoir. La perspective non dialectique refuse de reconnaître l'ambivalence de la vie moderne, et les possibilités de l'utilisation d'une dialectique éclairée et des développements de la philosophie des Lumières pour combattre ses distorsions, optant à la place pour une critique radicale dont les propres fondations normatives sont incertaines (Habermas 1987 : 294-326)<sup>5</sup>.

- 43 La théorie de l'agir communicationnel s'expose aux accusations d'idéalisme, mais Habermas (2011 : 348-386) indique comment celles-ci peuvent être contrées.

De fait, c'est à travers les résultats et les conséquences qu'engendrent les actions finalisées au moyen desquelles interviennent dans le monde ceux qui appartiennent au monde vécu que celui-ci se reproduit matériellement. Mais ces actions instrumentales, en tant qu'elles représentent l'exécution de projets qui se rattachent – à travers les définitions communes de situations et à travers les processus d'intercompréhension – à ceux d'autres participants à l'interaction, sont donc intriquées à des actions communicationnelles [...], la reproduction symbolique du monde vécu est rétroactivement couplée à sa reproduction matérielle<sup>6</sup>.

- 44 La version de la CDA avec laquelle nous travaillons diffère des autres par les liens étroits qu'elle noue à la fois avec la perspective dialectique prônée par Habermas, et avec sa conception de l'interdépendance de la reproduction symbolique et matérielle du monde vécu. Cette version de la CDA conçoit et analyse la reproduction de la vie sociale (y compris sa transformation) comme un mécanisme au sein duquel les moments matériels et sémiotiques sont liés par un processus dialectique (Fairclough 2001, Fairclough, Jessop & Sayer 2004). Elle considère en même temps le discours social comme ambivalent, c'est-à-dire caractérisé à la fois par une adhésion (souvent non réflexive) à des normes et des pratiques récusables, et aux moyens de les contester et de les transformer. Ce qu'elle peut apporter à la théorie critique, comme par exemple la théorie de l'agir communicationnel d'Habermas, ce sont des méthodes rigoureuses et systématiques d'analyse du discours social qui, en raison de leurs liens étroits avec les concepts et les préoccupations clés de la théorie critique, peuvent mener les perspectives critiques à avoir une portée sur les corpora discursifs réels, comme par exemple l'argumentation et le débat délibératif associés aux réponses à la crise actuelle. Elles peuvent contribuer ainsi à l'analyse critique de la dialectique du matériel et du symbolique (sémiotique) qui est appliquée à des cas particuliers de reproduction et de transformation sociale.

- 45 Mais nous arguons également que notre manière d'incorporer l'analyse de l'argumentation et son évaluation à la CDA augmente la capacité de celle-ci à le faire. Dans la perspective dialectique, la relation entre le langage comme « production constitutive d'horizon de sens » et comme pratique déterminée par des structures, est médiatisée par l'apprentissage. Habermas formule ceci de la manière suivante, au sujet de la philosophie de la praxis (matérialisme historique) :

C'est le monde des idées qui rend possible certaines interprétations d'une nature qui, sur cette base, devient l'objet de la coopération sociale ; or ce monde des idées est alors, à son tour, influencé par les processus déclenchés par le travail social. Au contraire de l'historicisme linguistique qui hypostasie la capacité du langage à ouvrir au monde, le matérialisme historique [...] table sur un rapport dialectique entre, d'un côté, les structures des conceptions du monde - qui autorisent la pratique intramondaine à travers une compréhension préalable du sens, et de l'autre, les processus d'apprentissage qui se traduisent dans le changement de structures des conceptions du monde (2011 : 378).

- 46 Le potentiel cognitif, et donc d'ouverture au monde, est néanmoins en développement : la rationalisation du monde vécu implique une actualisation du potentiel de raison propre à l'activité communicationnelle (2011 : 386). Habermas fait référence à la « découverte hégélienne » selon laquelle il serait impossible de connaître, sans les dépasser, les limites historiques de la raison centrée sur le sujet (instrumentale) (2011 : 360), ouverture au monde

- conditionnée par les processus d'apprentissage correspondant à une étape particulière de développement (ou « libération ») du potentiel de rationalisation de l'action communicative.
- 47 Nous suggérons que notre conception de la délibération est fortement compatible avec l'approche dialectique, en ce qu'elle fournit des moyens de montrer comment l'apprentissage peut permettre la réalisation du potentiel de « constitution d'un horizon de sens » ou d'« ouverture au monde » du langage, comme condition préalable à la transformation sociale, dans le discours réel. Nous faisons ici référence à un débat concret que nous avons présenté dans Fairclough & Fairclough (2012), en faveur d'une compréhension plus ample du processus de délibération qui permettrait de développer cette pratique dans le contexte de la crise actuelle : l'une des causes largement reconnue de la crise est la pauvreté des processus de délibération dans les sphères raréfiées de la haute finance et des autorités financières, au sein desquelles des décisions qui se sont avérées désastreuses ont été prises, en particulier, sans qu'aient été pesées de façon adéquate les conséquences négatives des actions fondées sur ces mêmes décisions. L'une des leçons claires de la crise est que les décisions ayant des conséquences importantes pour l'ensemble de la société exigent une profonde amélioration des processus de délibération : des processus au cours desquels le potentiel de questionnement critique rigoureux et créatif et de mise à l'épreuve des arguments, comme base de l'apprentissage et de la pensée créative ouvrant sur des horizons de sens et des imaginaires nouveaux, serait plus pleinement et plus largement développé.
- 48 Fairclough (2004/2011) tente de combler une lacune dans notre précédent travail sur notre version de la CDA, concernant l'analyse discursive des aspects sémiotiques du processus d'apprentissage comme un élément de transformation sociale. Alors que la CDA s'est focalisée sur l'interdiscursivité des textes et sur les changements sémiotiques comme transformations interdiscursives susceptibles d'être occasionnellement opérationnalisés dans le cadre de modifications sociales plus larges, elle n'a pas suffisamment tenu compte du fait que les possibilités de changements sémiotiques dépendent de l'ouverture au processus d'apprentissage, elle-même conditionnée par la dialogicité relative des textes et des interactions - la mesure dans laquelle ils sont ouverts à la différence et orientés vers elle (Fairclough 2000b). Notre explication fournit une base pour évaluer un débat comme rationnel ou non, en partie par rapport à son ouverture et son orientation vers la différence - son aptitude à sopeser les différents arguments dans leurs divers aspects et propriétés. La plus grande partie des débats concrets sont bien sûr plus ou moins irrationnels à cet égard. On peut considérer le débat selon notre approche comme un genre caractérisé par un potentiel cognitif pouvant être réalisé de manière plus ou moins satisfaisante. Un débat rationnel dans ce sens pourrait par exemple contribuer à faire connaître les conséquences négatives ou positives possibles des diverses lignes d'action alternatives préconisées par les arguments. Il ne s'agirait pas seulement de donner la préférence à l'un des arguments proposés par rapport aux autres, mais éventuellement de considérer qu'aucun des arguments offerts ne passent de manière satisfaisante l'examen critique de leurs conséquences, et de développer de nouveaux arguments plus acceptables. Le débat délibératif pourrait par conséquent, de par sa capacité à développer la connaissance, conduire vers une pensée créative et une ouverture vers de nouveaux horizons. L'examen critique des arguments et la connaissance qui peut en résulter est donc le moyen permettant la réalisation du potentiel du langage pour la constitution d'un horizon de sens et le processus d'ouverture au monde.
- 49 Mais le modèle particulier de délibération, et le modèle d'argumentation pratique qu'il fonde, est décisif pour tout ce qui concerne notre capacité à expliquer ce potentiel d'apprentissage et de constitution d'un horizon de sens. Par exemple, notre modèle de délibération diffère des autres en ce qu'il inclut une prémisse de circonstance. De même, notre modèle de délibération comprend un questionnement critique de la manière dont est représenté l'état des choses existant, le contexte de l'action. L'un des éléments de la représentation des circonstances est constitué par les explications, celles de la manière dont la crise est survenue dans le cas du matériau que nous avons analysé. Les arguments associés à la stratégie d'austérité du gouvernement de coalition tendent par exemple à décrire la crise comme une explosion de la dette publique, et à l'expliquer comme le résultat de l'irresponsabilité fiscale du gouvernement

travailliste précédent. D'autres arguments la présentent comme une crise bancaire causée par les spéculations erronées des banques. En délibérant sur un éventail d'arguments, on peut les passer au crible de la critique et les mettre en balance pour voir comment ils représentent et expliquent la crise. Au cours d'une telle délibération, les argumentateurs peuvent présenter une vision de ce qu'ils considèrent comme une explication rationnelle, qui fasse paraître comme irrationnelles celles proposées par ailleurs – si, par exemple, les explications doivent inclure à la fois des facteurs objectifs ou structurels et des facteurs subjectifs (comme l'irresponsabilité ou l'erreur), et établir des liens cohérents entre les divers aspects de la crise (l'échec des banques et la dette publique), plutôt que d'en souligner certains et d'en ignorer d'autres. L'examen critique des arguments, de la manière dont ils représentent et expliquent les circonstances, pourra donner naissance à un processus de connaissance, à un questionnement général de ce qui a été communément considéré comme « explication » dans le débat public : il pourra en offrir de nouvelles qui seront, telle est notre hypothèse, très proches d'explications susceptibles d'être acceptées par l'analyse sociale critique.

50 Nous insistons ici sur le potentiel infini du débat délibératif comme genre. Nous avons dit plus haut que la délibération pouvait être instrumentale, limitée au débat sur les moyens alternatifs de réaliser des objectifs donnés, ou bien non instrumentale, incluant la délibération sur les buts, les valeurs et les circonstances. Nous avons également remarqué précédemment que d'autres questions critiques pouvaient être ajoutées à la liste suggérée par Walton, mais nous supposons en fait qu'il n'existe pas de liste de questions définitive, et que de nouvelles interrogations peuvent en principe toujours être ajoutées. Alors que la délibération concrète présente des limites particulières, comme par exemple le fait de se limiter à la délibération instrumentale, l'un des aspects du potentiel cognitif de la délibération est autodirigé : on peut apprendre à transcender certaines limites de la délibération dans diverses directions. En termes concrets, c'est la libération du potentiel communicatif et critique de la rationalité discuté par Habermas. Ce que nous avons brièvement mentionné ici, c'est la manière dont notre compréhension de l'argumentation et du débat délibératif pratiques améliore la capacité de notre modèle de CDA à étendre au discours, d'une manière analytique concrète, la perspective de la « dialectique des Lumières » développée par Habermas.

51 Nous pensons que la version de la CDA que nous développons (dans Fairclough & Fairclough 2012), qui incorpore notre vue spécifique de l'argumentation et du débat délibératif pratiques, est particulièrement en mesure<sup>7</sup> de faire avancer les buts de la théorie et de la science sociale critiques, du moins telles qu'elles sont envisagées par Habermas<sup>8</sup>, et pour promouvoir les objectifs à long terme de notre modèle de CDA : étendre la critique au discours. Elle peut aider à résoudre la préoccupation de la critique explicative de montrer comment des stratégies particulières et les imaginaires qui y sont associés tendent à prévaloir sur les autres, ainsi dans le cas des réponses politiques à la crise actuelle, à travers une analyse du débat public qui examine comment les raisons particulières pour agir que fournissent les discours peuvent être acceptées comme support rationnel des actions, et en suggérant pourquoi elles peuvent résister à un questionnement critique justifié, en partie en raison des limites du potentiel critique de délibération. Ce faisant, elle peut fournir des modèles pour transcender ces limites qui, lorsque les conditions s'y prêtent, sont susceptibles de contribuer à rendre la délibération plus approfondie et plus efficace, à remettre en question des stratégies gagnantes mais viciées (et à révéler leurs aspects manipulateurs et idéologiques), à faciliter le processus de connaissance par un questionnement critique, et aider par là à la création d'un horizon de sens du débat délibératif qui permette de produire des imaginaires et des stratégies alternatifs, qui, sous certaines conditions, sont susceptibles de contribuer à produire des états sociaux plus justes, plus équitables, plus honnêtes et plus sûrs que ceux qui prévalent actuellement. Nous n'avons cependant pas l'illusion qu'un processus amélioré du débat délibératif soit une condition suffisante pour obtenir de tels résultats, qui dépendent de facteurs tant matériels que sémiotiques, et des relations dialectiques entre eux.

## **Bibliographie**

- Audi, Robert. 2006. *Practical Reasoning and Ethical Decision* (London : Routledge)
- Chouliaraki, Lilie & Norman Fairclough. 1999. *Discourse in Late Modernity* (Edinburgh : Edinburgh University Press)
- Eemeren, Franz van. 2010. *Strategic Manoeuvring in Argumentative Discourse* (Amsterdam : John Benjamin's)
- Eemeren, Franz von & Robert Grootendorst. 1992. *Argumentation, Communication and Fallacies* (Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbaum Associates)
- Eemeren, Franz von & Robert Grootendorst. 2004. *A Systematic Theory of Argumentation. The pragma-dialectical approach* (Cambridge : Cambridge University Press)
- Eemeren, Franz van, Bart Grassen & Bert Meuffels. 2009. *Fallacies and Judgements of Reasonableness. Empirical Research Concerning the Pragma-Dialectical Discussion Rules* (Dordrecht : Springer)
- Elliott, Larry. 2010. « Labour needs to admit what it got wrong », *The Guardian*, 3 May 2010
- Elliott, Larry & al. 2011. « Britain's shrinking economy: panel verdict », *The Guardian* 25 January, 2011
- Fairclough, Isabella & Norman Fairclough. 2011. « Practical reasoning in political discourse: the UK government's response to the economic crisis in the 2008 Pre-Budget Report », *Discourse & Society* 22(3), 243-268
- Fairclough, Isabella & Norman Fairclough. 2012. *Political Discourse Analysis. A Method for Advanced Students* (London : Routledge)
- Fairclough, Norman. 1989. *Language and Power* (London : Longman) (2<sup>e</sup> éd. 2001)
- Fairclough, Norman. 1992. *Discourse and Social Change* (Cambridge : Polity Press)
- Fairclough, Norman. 2001. « The dialectics of discourse », *Textus* 14, 231-242
- Fairclough, Norman. 2000a. *New Labour, New Language ?* (London : Routledge)
- Fairclough, Norman. 2000b. « Dialogue in the public sphere », Sarangi, Srikant & Malcolm Coulthard (éds.) *Discourse and Social Life* (London : Longman)
- Fairclough, Norman. 2003. *Analysing Discourse. Textual Analysis for Social Research* (London : Routledge)
- Fairclough, Norman. 2004/2011. « Semiotic aspects of social transformation and learning », Rogers, Rebecca (ed.). *Critical Discourse Analysis in Education* (New York and London: Routledge, 2<sup>e</sup> éd. 2011), 119-127
- Fairclough, Norman. 2006. *Language and Globalisation* (London : Routledge)
- Fairclough, Norman. 2010. *Critical Discourse Analysis. The Critical Study of Language*, 2<sup>e</sup> éd. (London : Longman)
- Fairclough, Norman & Phil Graham. 2002. « Marx as critical discourse analyst : the genesis of a critical method and its relevance to the critique of global capital », *Estudios de Sociolinguística* 3(1), 185-229, et Fairclough 2010, 301-346
- Fairclough, Norman, Bob Jessop & Andrew Sayer. 2004. « Critical realism and Semiosis », Joseph, John & John Roberts (eds.) *Realism, Discourse and Deconstruction* (London : Routledge), 23-42
- Forchtner, Bernhard. 2011. « Critique, the discourse-historical approach, and the Frankfurt School », *Critical Discourse Studies* 8(1), 1-14
- Habermas, Jürgen. 1984. *The Theory of Communicative Action. Volume One : Reason and the Rationalization of Society*, trans. T. McCarthy (London: Heinemann) [Trad. fr. : 1987. Théorie de l'agir communicationnel. Volume Un : Rationalité de l'agir et rationalisation de la société (Paris : Fayard)]
- Habermas, Jürgen. 1987. *The Philosophical Discourse of Modernity*, trans. Frederick Lawrence (Cambridge : Polity Press) [Trad. fr.: 2011 [1988]. Le discours philosophique de la modernité (Paris : Gallimard)]
- HM Treasury. 2010. « Budget statement by the Chancellor of the Exchequer, the Rt Hon George Osborne MP », 22 Juin 2010, en ligne : [http://www.hm-treasury.gov.uk/junebudget\\_speech.htm](http://www.hm-treasury.gov.uk/junebudget_speech.htm) (consulté le 25 Juin 2010)
- Ives, Peter. 2004. *Gramsci's Politics of Language. Engaging the Bakhtin Circle and the Frankfurt School* (Toronto, Buffalo & London : University of Toronto Press)

- Jessop, Bob. 2004. « Critical semiotic analysis and cultural political economy », *Critical Discourse Studies* 1(2), 159-174
- Jessop, Bob. 2008. *State Power* (Cambridge: Polity Press)
- Jessop, Bob & Ngai-Ling Sum. 2001. « Pre-disciplinary and post-disciplinary perspectives in political economy », *New Political Economy* 6, 89-101
- Kompridis, Nikolas. 2006. *Critique and Disclosure* (Cambridge, MA & London : MIT Press)
- Marsden, Richard. 1999. *The Nature of Capitalism : Marx after Foucault* (London : Routledge)
- Meacher, Michael. 2010. « The rich really are now filthy rich thanks to Mandelson », *Left Futures* (weblog), 27 janvier, en ligne : <http://www.michaelmeacher.info/weblog/2010/01/the-rich-really-are-now-filthy-rich-thanks-to-mandelson/> (consulté le 15 Août 2010).
- Milne, Seamus. 2010. « Budget 2010 : Osborne's claims of fairness are now exposed as a fraud », *The Guardian*, 23 juin 2010.
- Nussbaum, Martha. 2000. *Women and Human Development : The Capabilities Approach* (Cambridge : Cambridge University Press)
- Sayer, Andrew. 2011. *Why Things Matter to People : Social Science, Values and Ethical Life* (Cambridge : Cambridge University Press)
- Trichet, Jean-Claude. 2010. « Stimulate no more – it is now time for all to tighten », *Financial Times*, 22 juillet 2010.
- Walton, Douglas. 2006. *Fundamentals of Critical Argumentation* (New York : Cambridge University Press)
- Walton, Douglas. 2007. « Evaluating practical reasoning », *Syntheses* 157, 197-240
- Wolf, Martin. 2010. « Why the Balls critique is correct », *Financial Times*, 2 septembre 2010

---

## Notes

- 1 Notons que, dans cet article, nous utilisons le terme « dialectique » dans deux acceptions différentes. Nous avons discuté ci-dessus la nature dialectique des relations entre le discours et les autres éléments sociaux. Nous utilisons le terme ici en relation avec la « dialectique » comme un aspect ou une perspective sur l'argumentation, par opposition à la « logique » ou la « rhétorique ».
- 2 Trésor de Sa Majesté: département exécutif du gouvernement britannique chargé de l'élaboration et de la mise en place des finances publiques et des politiques économiques.
- 3 Pour une reconstruction plus détaillée, voir Fairclough & Fairclough (2012). Une reconstruction complète de l'argumentation du discours tout entier est parfaitement possible en principe, bien que celle-ci soit extrêmement complexe (elle comprend par exemple des arguments distincts pour les divers éléments de la stratégie, tels que la réforme du système d'assistance sociale, et ses applications dans les divers domaines d'assistance).
- 4 Nous faisons référence au premier des deux sens du terme « dialectique » que nous avons distingué dans la note 1.
- 5 D'après notre propre expérience, cette perspective non dialectique est répandue même parmi les spécialistes de l'analyse critique du discours. Par exemple, une des réponses que nous rencontrons souvent à notre proposition de donner la primauté à l'analyse de l'argumentation dans l'analyse du discours politique revient souvent à l'affirmation du courant non dialectique selon laquelle la raison n'est que le masque du pouvoir (Fairclough & Fairclough 2012 : 13-15).
- 6 Notons le lien étroit impliqué ici entre l'action communicative et le raisonnement pratique.
- 7 C'est peut-être en fait la seule qui le soit. Aucune autre version de la CDA ne possède le caractère dialectique auquel nous faisons appel, ni ne fournit de traitement satisfaisant de l'argumentation en général ou de l'argumentation pratique et du débat délibératif en particulier. Nous trouvons utile la description que donne Forchtner (2011) de l'Ecole de Francfort, mais ne comprenons pas pourquoi il considère « l'approche discursive-historique » comme particulièrement bien placée pour promouvoir les préoccupations et les objectifs d'Habermas dans le cadre de la CDA, car à notre avis, elle ne remplit pas certaines conditions préalables cruciales à cet égard.
- 8 Nous réservons pour une autre occasion la manière dont notre approche de la CDA et de l'argumentation (pratique) appréhende les débats au sein de la théorie critique et du marxisme sur la relation entre la critique et la raison. Ives (2004) par exemple se prononce en faveur d'une position gramscienne sur ce problème contre Habermas, et Kompridis (2006) préconise une alternative heideggerienne à Habermas. Notre intention n'est pas d'adopter une position habermassienne, mais

d'effectuer une première approche de ces débats en discutant les théories d'Habermas, dont l'approche des questions de la communication et du discours est d'une qualité, d'un niveau et d'une complexité telles qu'elles en font un point de départ évident.

---

### ***Pour citer cet article***

#### Référence électronique

Isabela Fairclough et Norman Fairclough, « Analyse et évaluation de l'argumentation dans l'analyse critique du discours (CDA) : délibération et dialectique des Lumières », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2012, Consulté le 18 juin 2014. URL : <http://aad.revues.org/1369>

---

### ***À propos des auteurs***

#### **Isabela Fairclough**

Université du Lancashire Central, GB

#### **Norman Fairclough**

Université de Lancaster, GB

---

### ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

---

### ***Résumés***

Cet article représente le développement de notre récent travail sur le discours politique, centré sur les réactions politiques à l'actuelle crise financière et économique en Grande-Bretagne. Considérant le discours politique comme doté d'un caractère essentiellement argumentatif, et plus spécifiquement comme une forme d'argumentation et de délibération pratiques, nous soutenons qu'une analyse critique de ce discours appelle à intégrer la théorie et l'analyse de l'argumentation à la version de l'analyse critique du discours (CDA) avec laquelle nous travaillons. La présentation de cette version de la CDA, et de notre approche de l'analyse et de l'évaluation de l'argumentation et de la délibération pratiques, est suivie d'une illustration de la démarche. Celle-ci se réfère à une partie du discours sur le Budget prononcé en juin 2010 par Georges Osborne, Chancelier de l'Echiquier du gouvernement britannique de coalition entre conservateurs et libéraux démocrates, et à la mise en cause critique de la stratégie d'austérité du gouvernement qui eu lieu dans le débat public, particulièrement dans les médias. Dans la dernière partie de cet article, nous avançons que notre approche innovatrice de l'analyse et de l'évaluation de l'argumentation et de la délibération pratiques contribue de manière particulièrement efficace à promouvoir l'objectif de la CDA : étendre au discours les formes de critique répandues dans le champ de la théorie sociale critique. Nous nous appuyons pour ce faire sur les débats qui traitent des rapports entre critique et rationalité. Nous posons que l'approche normative que nous adoptons est nécessaire pour intégrer l'analyse du discours argumentatif à la critique, et que notre démarche est en parfait accord avec les objectifs de la théorie critique, du moins tels que Habermas les conçoit.

## **Analysis and Evaluation of Argumentation in Critical Discourse Analysis: Deliberation and the Dialectic of Enlightenment**

This paper is a development of our recent work on political discourse, which has focused upon British political responses to the current financial and economic crisis. We take political discourse to be primarily argumentative in character, and more specifically to be primarily practical argumentation and deliberation, and we argue that critical analysis of political discourse requires us to incorporate argumentation theory and analysis into the version of

critical discourse analysis (CDA) which we work with. We present this version of CDA, and our approach to analysis and evaluation of practical argumentation and deliberation, and then illustrate our approach with reference to part of the Budget speech which George Osborne, Chancellor of the Exchequer in the British Conservative-Liberal Democratic Coalition government, gave in June 2010 and to the critical questioning of the government's austerity strategy in public deliberation especially in the media. In the final section of the paper, we argue that our innovative approach to analysing and evaluating practical argumentation and deliberation is particularly effective in pursuing CDA's objective to extend forms of critique familiar in critical social theory to discourse, drawing upon debates over the relationship of critique to rationality. We argue that the normative approach that we adopt is necessary for integrating analysis of argumentative discourse into critique, and that our approach is strongly consistent with the objectives of critical theory, at least as Habermas conceives them.

### *Entrées d'index*

**Mots-clés** : argumentation pratique, crise financière et économique, critique du discours, critique et rationalité, délibération, discours politique, Habermas (Jürgen)

**Keywords** : critique and rationality, critique of discourse, deliberation, financial and economical crisis, Habermas (Jürgen), political discourse, practical argumentation

Emmanuelle Danblon

## Il y a critique et critique : épistémologie des modèles d'argumentation

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Emmanuelle Danblon, « Il y a critique et critique : épistémologie des modèles d'argumentation », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2012, Consulté le 09 juin 2014. URL : <http://aad.revues.org/1395>

Éditeur : Université de Tel-Aviv  
<http://aad.revues.org>  
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :  
<http://aad.revues.org/1395>  
Document généré automatiquement le 09 juin 2014.  
Tous droits réservés

Emmanuelle Danblon

## Il y a critique et critique : épistémologie des modèles d'argumentation

*Je porte ainsi en moi, sculptée depuis l'enfance, une sorte de statue intérieure, qui donne une continuité à ma vie, qui est ma part la plus intime, le noyau le plus dur de mon caractère*

*François Jacob, La statue intérieure*

### Introduction

- 1 Les modèles actuels de rhétorique, d'argumentation ou d'analyse du discours entretiennent chacun un lien d'héritage avec une tradition plus ancienne. Ce lien, plus ou moins explicite en fonction des courants, va cependant toujours déterminer une certaine conception de la critique. À partir de cette conception de la critique, l'on pourra se prononcer sur la façon dont le chercheur envisagera son activité d'analyse du discours et des débats qui constituent son objet de recherche. C'est à une clarification de cette question que le présent article invite. Il plaide ensuite en faveur du modèle rhétorique antique, tout en cherchant à renforcer encore la dimension technique et pratique de la discipline, (encore) présente chez Aristote.

### Critique et raison

- 2 Posons que tout modèle qui vise à l'analyse du discours à caractère argumentatif et/ou rhétorique, décrit un usage de la parole liée à l'action. De même, toute théorie de la rhétorique réfléchit sur les liens entre la validité au sens large (« la valeur ») et l'efficacité persuasive (« l'influence »). Or, au centre des tensions toujours d'actualité entre validité et persuasion, la notion de critique intervient tôt ou tard. Mais celle-ci appartient-elle au locuteur engagé dans le débat ou au théoricien qui analyse le débat ? Et en quoi cette activité de critique consiste-t-elle au juste ? Est-elle nécessairement liée à la démarche des analyses du discours ?
- 3 Je voudrais montrer que cette question ne saurait se résoudre sans un examen préalable de l'épistémologie et, même, de la culture des divers modèles argumentatifs et/ou rhétoriques des analyses du discours. Je défendrai pour ma part le modèle rhétorique tel qu'il fut pensé à ses débuts, dans toute sa dimension de pratique (*technè*), d'obédience interdisciplinaire.
- 4 Commençons, pour éclairer la notion de critique, par un commentaire lexicologique.
- 5 Le *Trésor de la Langue Française* la définit comme une « Capacité de l'esprit à juger un être, une chose à sa juste valeur, après avoir discerné ses mérites et ses défauts, ses qualités et imperfections<sup>1</sup> ».
- 6 Comme dans toute définition, on peut chercher à expliciter la vision des choses, la topique, « l'idéologie », comme l'appellent les modèles critiques, bref, les idées préconçues qui sont à l'œuvre. Or cette définition recèle un vocabulaire éclairant pour une certaine conception de la raison. En particulier, doivent attirer notre attention les termes « capacité », « esprit », et « juger ». Tout d'abord, une « capacité » touche à la nature de l'homme, et à des aptitudes qui seraient au moins en partie spontanées. Ensuite, cette capacité relève du domaine intellectuel ou spirituel : c'est, précise la définition, l'« esprit » qui est concerné par cette aptitude. Enfin, le jugement que produit cette capacité semble relever de critères théoriques ou tout au moins, théorisables.
- 7 Il me semble que cette définition de la critique est directement inspirée d'une conception moderne voire moderniste de la raison, laquelle est profondément anti-rhétorique. À cette conception, on gagne à opposer une vision plus « grecque » de la raison. En effet, dans le modèle hérité de la rhétorique grecque, le jugement que constitue la critique doit être replacé dans le cadre d'une action, laquelle est le produit d'une délibération, dont l'élaboration pratique est le résultat de l'apprentissage d'une technique. En outre, cette action de critique n'est pas réalisée par un « pur » esprit, mais par un individu socialement déterminé qui fait entrer en dialogue un ensemble de considérations parmi lesquelles sensations et émotions

occupent une place de choix. C'est du moins la conception de la rhétorique que je souhaiterais défendre, laquelle me paraît la plus fidèle au modèle décrit par Aristote.

## Rhétorique et raison

8 Dans la rhétorique d'Aristote, d'une façon remarquable, la discipline est définie à la fois (ou plutôt tour à tour) comme une technique et comme une faculté. Lisons tout d'abord cette première mise au point sur la visée de la rhétorique : « Il est donc manifeste que la rhétorique n'appartient pas à un genre défini mais, tout comme la dialectique..., et qu'elle est utile, et aussi que sa fonction propre n'est pas de persuader, mais de voir les moyens de persuader que comporte chaque sujet [...] » (*Rhétorique*, I, 1, 1355b). Voyons à présent une définition plus complète : « Admettons donc que la rhétorique est la faculté de découvrir spéculativement ce qui, dans chaque cas, peut être propre à persuader. Aucun autre art n'a cette fonction » (I, 2, 1355b). On remarquera que, dans les deux cas, le verbe qui dénote l'action produite par la rhétorique est « découvrir spéculativement » ce qui est propre à persuader. Cette expression est choisie par Médéric Dufour pour traduire le terme grec *théôrètai*, dont l'acception est à la fois plus large et plus variée, pouvant aller de voir, à considérer, en passant par contempler ou découvrir. Nous y reviendrons dans un moment.

9 Grâce à cette digression philologique qui me paraît essentielle à la compréhension de la culture rhétorique pensée par Aristote, je proposerai de rapprocher cette définition de la rhétorique d'une certaine conception de la critique que je défendrai. Dans cette conception, la critique doit être vue comme une activité à la fois plus pratique et plus intuitive que celle dont nous avons hérité de la tradition d'abord platonicienne, ensuite cartésienne. Il s'agit en somme de prendre au sérieux l'intelligence intuitive et son exercice, afin d'explicitier un impensé de la raison moderne. Or c'est sans doute en partie ce tabou qui me paraît fonder aujourd'hui les grandes divergences de conceptions dans nos modèles rhétoriques et argumentatifs des analyses du discours.

## La raison intuitive

10 Je propose ainsi, pour retourner à une conception plus pratique et plus « intuitionniste » de la critique, d'aborder cette notion depuis la définition de la rhétorique qui met l'accent sur l'activité de l'orateur dont la technique consiste à « découvrir spéculativement » (*théôrètai*), ce qui est propre à persuader. Ce qui peut relever de la connaissance intuitive dans le vocabulaire aristotélicien, trouve un lien avec le verbe grec qui a donné le Français « critique » : *crinein* qui signifie avant tout « choisir » entre plusieurs options. C'est ce que fait apparaître l'article de Sophie Klimis, qui analyse de près la portée de la racine *théôrein*. Pour elle, il y a dans l'acception du verbe une notion d'observation dans laquelle se niche une forme de reconnaissance pré-discursive et pré-inférentielle (Klimis2003). Alors même que son analyse ne regarde pas la *Rhétorique*, elle montre que le champ dans lequel intervient ce vocabulaire aristotélicien part des sensations individuelles pour atteindre à la délibération politique, en passant par la sensation commune d'une idée d'humanité. Il y a donc un lien intime, on est tenté de dire « génétique », entre sensation, action, éthique et délibération. À travers ce lien naturellement présent dans la culture grecque mais distendu pour nous, on perçoit le projet aristotélicien d'articuler les différents aspects d'une raison humaine qui, toujours, perçoit l'individu ancré dans une collectivité et dans l'action citoyenne. Ce qui m'intéresse ici est bien sûr d'attirer l'attention sur cette conception des choses pour envisager une conception de la critique à partir de cet héritage. Notons en outre que l'exercice de l'intelligence intuitive, chez Aristote, permet à l'individu, citoyen, intégré dans une collectivité, de pratiquer l'action délibérée, celle qui lui permettra d'agir avec discernement, et de prendre des décisions « éclairées », si l'on veut bien pardonner l'anachronisme de l'expression. Dans cette vision des choses, la critique est l'action du citoyen qui s'exerce sur la place publique, au cœur de la délibération.

## Il y a critique et critique

11 Ainsi, l'on voit clairement apparaître deux conceptions de la critique. L'une, héritée des Grecs et qui met l'accent sur l'action délibérée. L'autre, héritée de la Modernité et qui insiste sur

le jugement intellectuel. C'est à partir de ces deux conceptions différentes de la critique que je propose à présent de considérer les modèles contemporains pour les analyses du discours. Chacun semble en effet avoir gardé des traits de ces deux visions de la critique qui héritent de deux conceptions parfois incompatibles entre elles de la raison humaine.

- 12 Pour les uns, la critique est donc un jugement qui doit s'opérer à la suite d'une analyse menée par des experts, mais elle doit avoir une utilité directe dans la vie sociale. On reconnaît là un courant de tradition platonicienne, que l'on retrouve dans les modèles actuels qualifiés de « normatifs ». Pour les autres, la critique est l'action des citoyens dans la vie civile. Elle n'est donc pas nécessairement opérée par des experts. L'analyse théorique s'y trouve séparée du champ de l'action citoyenne et se donne généralement pour visée une « description » théorique des échanges argumentés. On retrouve l'héritage des modèles linguistiques d'analyse des arguments, dont la vocation n'est pas prescriptive et entend s'abstenir de tout jugement sur les échanges, pour ce qui est de leur dimension politique. Mais on sait que la frontière entre ces deux écoles est parfois poreuse, comme nous allons à présent le découvrir.

### **La Critical Discourse Analysis**

- 13 Pour aborder à présent la conception défendue par les modèles anglo-saxons de *Critical Discourse Analysis* (CDA), je proposerai en guise d'*incipit* une mise en discussion du point de vue de Ruth Wodak (2009) lorsqu'elle expose l'épistémologie et l'héritage intellectuels de ces modèles. Le courant, rappelons-le, a été initié par Norman Fairclough en Angleterre, dans les années 80<sup>2</sup>. Les mises au point de Wodak me permettront en même temps de décrire la culture dont se réclame ce courant des analyse du discours, et de me donner une série de critères par rapport auxquels je pourrai situer la position descriptive. Il me restera enfin à tenter de résoudre le problème de la frontière entre l'analyse théorique et l'action citoyenne dans le jeu de la critique.
- 14 En première remarque, il faut signaler que Wodak insiste sur l'importance de la dimension interdisciplinaire pour l'analyse du discours. Elle cite : l'histoire, la sociologie, les sciences politique, une théorie des genres, la communication et enfin la linguistique (101-102). Je reviendrai, lors de l'exposé du modèle rhétorique, à la liste des disciplines qui devraient entrer dans le partenariat pour un projet des analyses du discours. L'auteur en vient ensuite à problématiser la notion de « critique » de la façon suivante :

La notion de « critique » porte des significations très différentes pour chacun : certains chercheurs adhèrent aux idées de l'École de Frankfort, d'autres à un courant de la critique littéraire, d'autres encore à la pensée de Marx [...]. Fondamentalement, l'adjectif « critique » peut être compris comme le fait de garder une distance par rapport aux données, de les contextualiser socialement, de rendre les positions politiques respectives explicites et d'être capable d'un retour sur soi en tant qu'universitaire qui entreprend une recherche. Pour tous ceux qui s'intéressent à la CDA, le caractère applicatif des résultats est important, que ce soit en direction des enseignants, des médecins ou des officiels dans l'organisation de séminaires pratiques, dans l'écriture d'opinions expertes ou encore dans l'élaboration de manuels scolaires<sup>3</sup>.

- 15 On retient de cette définition de la critique qu'elle constitue bien la cheville ouvrière de l'analyse, laquelle est opérée par un/e universitaire qui, de par son expertise, est capable de « garder » une distance vis-à-vis des données. En outre, cette analyse doit être mise au service de la société civile en ce qu'elle doit servir de guide pour aider les acteurs sociaux dans leur pratique de la délibération. C'est d'ailleurs dans des termes très clairs que cette visée de l'analyse est ensuite expliquée :

Les théories critiques, dont fait partie la CDA, se voient offrir un statut particulier, celui de guides pour l'action humaine. Elles ont pour but d'éclairer par la connaissance et d'apporter leur soutien à une démarche d'émancipation. Ces théories ne cherchent pas seulement à décrire et à expliquer, mais également à déraciner une certaine forme d'aveuglement.

- 16 On ne peut dire plus clairement que le but de l'analyse des experts, grâce à la démarche critique, consiste à éclairer le citoyen dans ses points de vue sur les débats.

## Les réticences adressées aux modèles normatifs

- 17 Dans un article de 2004, Marianne Doury (2004) a clairement énoncé les critiques que l'on peut adresser à tout modèle d'analyse qui prétend « éclairer » le débat public à partir d'une position d'expertise et des analyses que celle-ci autorise. De cette critique, il faut retenir à ce stade deux éléments essentiels. Le premier est celui de l'impossible neutralité du chercheur, surtout dans des matières à forte tonalité polémique. En outre, le choix - toujours tentant pour le chercheur - de ces débats à tonalité passionnée pose le problème des réactions émotionnelles que les données susciteront nécessairement chez le lecteur. Il en est d'ailleurs ainsi de Wodak qui choisit d'analyser un discours de Jörg Haider, chef de file du parti d'extrême droite autrichien, pour illustrer son modèle. On a peine à croire, comme le note Marianne Doury à propos de corpus similaires, que le lecteur ne se range pas spontanément à l'analyse d'un chercheur qui dénoncerait un discours anti-démocrate comme « infâmant ». L'on voit ainsi les limites d'une analyse qui prend le risque de distribuer d'emblée les bons points et les mauvais points, non pas à partir d'une critique basée sur une expertise scientifique mais sur une position politique difficilement discutable pour les démocrates que nous sommes tous supposés être.
- 18 Il reste qu'aux yeux des partisans d'une CDA, la question de la responsabilité du chercheur et de son engagement dans la vie civile reste entière. Enfin, comme je l'ai évoqué plus haut, la controverse entre partisans d'un modèle évaluatif et d'un modèle descriptif des analyses du discours est bien souvent plus fine et plus nuancée qu'on ne veut bien le reconnaître.

## Que faire de la critique ?

- 19 Je ne citerai que deux auteurs qui témoignent du caractère nuancé de ces positions, lequel nous oblige, je crois, à poursuivre le dialogue entre les différentes écoles d'analyse du discours quant à leur visée ultime, pour la recherche et pour l'action citoyenne. Le premier, Michael Leff<sup>4</sup>, dans le domaine américain, témoigne d'une importante recherche inspirée du modèle rhétorique classique, dans laquelle l'attention portée au détail du texte et à sa réalité historique est sans équivoque. Simultanément, Leff entendait mettre ses compétences rhétoriques au service de l'action et de la formation des citoyens, de façon à améliorer leur capacité à argumenter de façon « éclairée ». Dans cette tradition, l'utilité publique des compétences théoriques en matière de rhétorique et d'argumentation ne prête pas à discussion. Il y aurait même à ses yeux une certaine frilosité chez le chercheur qui refuserait cet ancrage citoyen<sup>5</sup>.
- 20 Un autre auteur, à présent, venu de France, qui pourrait présenter des traits oxymoriques avec ceux des modèles d'Outre-Atlantique. Il s'agit de la linguiste Marie-Anne Paveau dont les travaux consistent au départ à décrire et à analyser certains types d'usages linguistiques et discursifs. Comme tout linguiste qui se respecte, Paveau prend bien soin de ne pas confondre description et évaluation dans la démarche d'analyse des productions discursives dans lesquelles elle s'engage. Or, comme Michaël Leff, elle a comme une « double vie » d'intellectuelle et de citoyenne. Voici comment, et voici pourquoi, je propose de qualifier son exemple d'oxymorique par rapport à celui de Michael Leff. Contrairement à celui-ci, Marie-Anne Paveau n'entreprend pas de former la jeunesse française à un bon usage du débat public. En revanche, sur un blog<sup>6</sup> qu'elle anime depuis quelques années, la parole circule selon certains critères d'éthique de la discussion qui font eux-mêmes l'objet de sa recherche, par ailleurs<sup>7</sup>. Ici donc, le lien entre théorie et pratique existe bien dans le chef du chercheur mais selon une modalité plus inhabituelle, plus singulière, que celle que l'on trouve souvent Outre-Atlantique, où la responsabilité du chercheur est spontanément engagée sur la place publique.
- 21 Ces deux exemples n'ont d'autre objectif que d'illustrer la grande variété et l'éventail des possibilités qui s'offrent au chercheur qui entreprend de mettre sa réflexion au service des discours en lien avec l'action publique. Ainsi, des positions les plus spontanément normatives à celles qui se concentrent en principe sur les usages réels, rares sont les chercheurs dans nos disciplines qui ne se sentent pas aussi concernés par la question des prises de position politique, sa légitimité du point de vue de l'analyste, mais aussi son opportunité du point de vue du citoyen.
- 22 Cette problématisation de la question me conduit, à présent, à tenter de clarifier ma position sur la question des analyses du discours.

## Qu'entendons-nous par « analyser » ?

- 23 Voyons tout d'abord, de ce point de vue, comment l'on peut comprendre l'activité d'analyse selon un modèle comme celui de la CDA. Dans une telle perspective, on dira que l'analyse consiste précisément dans cette démarche critique formée par un jugement théorique. Plus précisément, au vu de ce qu'explique Ruth Wodak, la critique doit permettre de passer d'une vision des choses idéologique et stéréotypée à une autre, « objective » et comme « épurée » de ces « fausses croyances ». La critique consiste donc en un travail de mise à distance des préjugés, facilitée par l'expertise du chercheur qui a appris à opérer cette « distinction » (*crinein*). Rappelons, une fois encore, que le résultat de cette purification linguistique et cognitive doit être directement utile aux citoyens et utilisable comme tel dans la vie sociale.
- 24 Dans un modèle qui respecterait un descriptivisme strict, la critique devrait être entièrement absente de l'analyse, laquelle devrait utiliser tous les outils théoriques qui appartiennent au champ dans lequel le chercheur travaille (linguistique, sociologie, psychologie, etc.). L'idéal de cette analyse doit en principe respecter les canons de la science moderne où, en tout cas, la dimension quantitative et reproductible est pertinente. Dans cette conception de la science qui, pour évoquer l'adage bien connu, sait « séparer l'oratoire du laboratoire », le chercheur laisse ses opinions, y compris celles qu'il ne manque pas d'éprouver lorsqu'il analyse les débats, dans la sphère privée (l'oratoire) pour enfiler une blouse blanche imaginaire (qui symbolise le laboratoire) supposée garantir un rituel d'objectivation des ses points de vues. On a vu que cette position est critiquée pour son caractère peu vraisemblable au plan psychologique.
- 25 Il faut en tout cas reconnaître que les deux options, normative comme descriptive, présupposent une conception rationaliste de la raison, laquelle est fondée surtout sur des critères théoriques - celui d'un jugement de l'esprit - et cela, que l'on associe la critique à l'analyse ou que l'on dissocie les deux activités.

## Critique et analyse dans un modèle rhétorique

- 26 Revenons finalement au modèle rhétorique et à la critique qu'il nous conduit nécessairement à adresser à une conception trop réductrice de la raison. Pour répondre finalement à la question de l'analyse, il convient de revenir à présent à ce champ lexical aristotélien qui mêle les jugements théoriques à la décision pratique, l'intelligence intuitive à l'exercice du raisonnement. L'ensemble de ces traits se trouve dans l'acception du terme *thêôrêsai* qui définit l'activité de celui qui pratique la rhétorique. Au fond, la définition d'Aristote montre d'emblée qu'il y a deux activités, l'une plus pratique, l'autre plus théorique. La première concerne surtout le citoyen qui doit persuader et être persuadé en retour. La seconde concerne davantage le spécialiste, orateur lui aussi mais souvent enseignant et expert en la matière. Sa spécialité, son expertise, est de savoir comment « découvrir spéculativement » (*thêôrêsai*) ce qui, dans chaque cas, sera propre à persuader. Ainsi, dans un tel modèle, les sphères publique et privée, scientifique et pratique, ne sont pas aussi cloisonnées qu'ailleurs. Certes, c'est surtout comme citoyen que l'orateur exercera la critique, qui, dans ce cas-là, ne sera pas une analyse théorique mais un savoir pratique formalisé dans une technique qui le guide dans sa recherche du bon choix (*crinein*). Ainsi, l'agilité de l'orateur sera d'autant plus développée qu'elle sera exercée au sein de la technique rhétorique elle-même. Mais l'on voit tout de suite que le modèle antique ne prévoit guère de place à une « analyse » purement spéculative dont les résultats seraient directement utiles à une théorie rhétorique. En somme, on doit admettre qu'Aristote se concentre davantage sur la production que sur l'analyse des échanges d'arguments. C'est donc aussi à cette lacune qu'un modèle contemporain de théorie rhétorique doit remédier.
- 27 Personnellement, pour réaliser une telle analyse, j'y mettrais les éléments suivants. Une phase de microlecture comme celle prônée par Michaël Leff. Une description patiente de la topique, par la recherche d'indices textuels tels que ceux de la polyphonie et de l'intertextualité. Une analyse pragmatique-rhétorique qui tienne compte surtout des genres, des preuves, des différents dispositifs fictionnels et des figures au sens très large. Voilà pour le fondamental.
- 28 Mais il convient ensuite d'engager cette analyse aussi serrée que rigoureuse dans une entreprise interdisciplinaire qui, en principe, ne sépare pas les sciences de l'homme des sciences de la

nature. Aujourd'hui, une partie importante des sciences cognitives étend sa recherche à une conception moins réductionniste de la raison que celle héritée d'un certain cartésianisme. Le moment est ainsi venu de considérer des activités évidentes pour les Grecs mais à peine pensables pour nous, comme celles de *théôrêsai*<sup>8</sup>. Elles nous permettront, je crois, de comprendre d'une façon plus réaliste mais aussi plus apaisée ce que fait l'homme lorsqu'il fait de la rhétorique. Elles nous permettront peut-être aussi de renouer avec une certaine tradition humaniste dans laquelle on ne rechignait pas à être tour à tour philosophe, biologiste, anthropologue et... orateur.

---

### **Bibliographie**

Amossy, Ruth. (éd.). 2011. *L'analyse rhétorique aux Etats Unis. Hommage à Michael Leff, Argumentation et Analyse du discours*6.

Amossy, Ruth & Roselyne Koren. (éds.). 2004. *Argumentation et prises de position : pratiques discursives, Semen* 17

Aristote. 1967. *Rhétorique*, Traduction et commentaire établis par Médéric Dufour, 3 vol. (Paris : Les Belles Lettres)

Doury, Marianne. 2004. « La position du chercheur en argumentation », Amossy, Ruth & Roselyne Koren (éds.), *Argumentation et prises de position : pratiques discursives, Semen* 17

Fairclough, Norman. 1989. *Language and Power* (Londres : Longman)

Klimis, Sophie. 2003. « Voir, regarder, contempler : le plaisir de s'apprendre son humanité », La poétique d'Aristote : les lectures morales et politiques de la tragédie, *Les Etudes Philosophiques*, 466-482

Paveau, Marie-Anne. 2011. « Les diseurs de vérité 6. Prendre/donner la parole. Dialogue avec Luc Boltanski », *La pensée du discours*, <http://penseedudiscours.hypotheses.org/1191>.

Petitmengin, Claire. 2001. *L'expérience intuitive*, préface de Francisco Varela. (Paris : L'Harmattan)

Wodak, Ruth. 2009. « Pragmatique et Critical Discourse Analysis : un exemple d'une analyse à la croisée des disciplines », *Semen*, 27, « Critical Discourse Analysis I. Les notions de contexte et d'acteurs sociaux », Schepens, Philippe & Adèle Petitclerc (éds), pp. 97-125

---

### **Notes**

1 On peut consulter le *Trésor de la Langue Française* en ligne à l'adresse : <http://atilf.atilf.fr>

2 Je ne cite ici que l'ouvrage fondateur de Norman Fairclough, 1989, *Language and Power* (Londres : Longman)

3 Wodak, *op. cit.*, p. 8. La citation suivante *ibid.*

4 On se reportera au volume édité par Ruth Amossy, 2011, « L'analyse rhétorique aux Etats Unis. Hommage à Michael Leff », *Argumentation et Analyse du discours* 6.

5 Je me souviens ainsi d'une conversation avec Michael Leff, lors d'une rencontre organisée par Ruth Amossy. Cet homme très ouvert écoutait attentivement mes arguments en défense d'un modèle descriptiviste. Il semblait être en partie convaincu au plan théorique. Mais il m'a exprimé ensuite combien il trouvait dommage, triste, pour tout dire, consternant, que nous décidions ainsi de ne pas assumer de responsabilité vis-à-vis de la société sur la question des débats. Il m'est impossible d'oublier cette conversation.

6 On peut découvrir la richesse et le dynamisme des interventions à l'adresse: <http://penseedudiscours>.

7 Pour aller jusqu'au bout de la coïncidence, on lira en particulier un échange entre Marie-Anne Paveau et le sociologue Francis Chateaufort à propos de l'ouvrage de Luc Boltanski : *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation* (Paris : Gallimard) 2009. À mes yeux, l'ironie est double. Tout d'abord, la controverse entre les deux chercheurs s'oriente assez rapidement sur des questions d'éthique de la discussion, l'ouvrage de Boltanski devenant finalement un prétexte à l'échange. Mais ensuite, cet ouvrage qui porte précisément sur la critique, ne permet pas, à mon sens, de nourrir notre propre débat sur la critique, trop préoccupé qu'il est à se situer par rapport à ses illustres prédécesseurs : Althusser, Foucault, Bourdieu.

8 Citons pour seul exemple l'excellent livre de Claire Petitmengin, *L'expérience intuitive* (2001). On y voit se développer une réflexion dont la profondeur et la sensibilité ne font en aucune façon obstacle à la scientificité.

---

### ***Pour citer cet article***

#### Référence électronique

Emmanuelle Danblon, « Il y a critique et critique : épistémologie des modèles d'argumentation », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2012, Consulté le 09 juin 2014. URL : <http://aad.revues.org/1395>

---

### ***À propos de l'auteur***

**Emmanuelle Danblon**

Université Libre de Bruxelles, GRAL

---

### ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

---

### ***Résumés***

Cet article part d'un constat. La conception de la critique est toujours liée à l'épistémologie (souvent implicite) des modèles d'analyse du discours. C'est à ce niveau que se situe le débat entre experts de ces disciplines. Je défends ensuite le modèle rhétorique en proposant d'insister sur sa dimension pratique laquelle est directement liée aux émotions et aux intuitions. Ainsi, la rhétorique est avant tout une technique est c'est dans cet aspect de la discipline qu'il faut chercher le cœur de sa rationalité. Je proposerai finalement d'ajouter ces nouveaux critères à une conception élargie de la raison humaine qui tienne compte également d'outils contemporains pour les analyses du discours.

### **There is Critique and there is Critique: Epistemology of Argumentation Models**

This paper claims that any conception of critique is necessarily linked with the (often implicit) epistemology of models for Discourse Analysis. This is what actually underlies the debates of the experts in the discipline. I present here a defense of the rhetorical model - but at the same time, I propose to highlight its practical dimension, which is closely connected to emotions and intuitions. Thus rhetoric is, primarily, a technique. This aspect of the discipline lies at the very heart of its rationality. Such criteria should be added to an expanded conception of human reason which would take into account contemporary tools for Discourse Analysis.

### ***Entrées d'index***

**Mots-clés** : critique, épistémologie, humanisme, intuition, persuasion, raison humaine, technique

**Keywords** : critique, epistemology, human reason, humanism, intuition, persuasion, technique

# Argumentation et Analyse du Discours

9 (2012)

L'analyse du discours entre critique et argumentation

---

Ruth Amossy

## Faut-il intégrer l'argumentation dans l'analyse du discours ? Problématiques et enjeux

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Ruth Amossy, « Faut-il intégrer l'argumentation dans l'analyse du discours ? Problématiques et enjeux », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2012, Consulté le 14 juin 2014. URL : <http://aad.revues.org/1346>

Éditeur : Université de Tel-Aviv  
<http://aad.revues.org>  
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :  
<http://aad.revues.org/1346>  
Document généré automatiquement le 14 juin 2014.  
Tous droits réservés

Ruth Amossy

# Faut-il intégrer l'argumentation dans l'analyse du discours ? Problématiques et enjeux

## Introduction

1 On sait que l'analyse du discours, d'une part, et les théories de l'argumentation ou la rhétorique, d'autre part, n'ont pas toujours fait bon ménage. L'art de persuader semblait trop entaché d'intentionnalité, trop peu sensible aux déterminations sociales et aux rapports de pouvoir, pour attirer l'attention des premiers analystes du discours<sup>1</sup>. En effet ceux-ci, dans le sillage de Pécheux (1969), cherchaient à déceler dans le texte l'idéologie qui le travaille et dénonçaient le mirage du sujet maître des significations. S'inspirant (entre autres) de Foucault et d'Althusser, ils ne pouvaient qu'ignorer la nouvelle rhétorique d'inspiration aristotélicienne de Perelman et Olbrechts-Tyteca, pourtant publiée dès 1958. Si cette première « école française » s'est peu à peu effacée au profit d'approches moins idéologiques, les tendances de l'analyse du discours qui se sont fait jour en France dans les années 1980 et surtout 1990 ont continué à manifester leur méfiance envers la tradition rhétorique, pourtant à l'origine des études sur le langage pris dans ses dimensions d'action, d'énonciation et de communication. Dominique Maingueneau exprime cette défiance lorsqu'il note dans son importante synthèse de 1991 :

Il demeure une coupure irréductible entre [la] rhétorique et ses prolongements modernes (les multiples techniques de la communication efficace, de la persuasion,...) et l'AD : alors que la première suppose un sujet souverain « utilisant » des « procédés » au service d'une finalité explicite, pour la seconde les formes de subjectivité sont impliquées dans les conditions mêmes de possibilité d'une formation discursive (1991 : 234).

2 On voit que la question de l'agentivité chère à la rhétorique est en grande partie à la source de cette coupure<sup>2</sup>. L'argumentation rhétorique<sup>3</sup> est de plus rejetée dans la mesure où, dans la grande tradition aristotélicienne, elle se fonde sur des universaux et se complaît dans des taxinomies par définition atemporelles.

3 De plus en plus, cependant, des tentatives de rapprochement entre les deux champs d'étude voient le jour. Précisons que la complémentarité (ou la fusion) de la rhétorique et de l'argumentation, d'une part, et de l'analyse du discours, d'autre part, s'insère dans un espace de réflexion plus vaste, qui établit un lien étroit entre linguistique et rhétorique. Les premiers travaux datent des articles pionniers de Jakobson (1963), puis du groupe  $\mu$  (1970), qui s'adonnent essentiellement à l'analyse linguistique des figures dans la perspective structuraliste alors dominante. Cependant, même si la nature argumentative des figures est éventuellement reconnue par les courants issus des sciences du langage, ceux-ci se penchent principalement sur l'*elocutio* sans se préoccuper de l'ensemble de l'entreprise de persuasion. La notion d'argumentation a par ailleurs été massivement introduite au sein des sciences du langage par le courant dit d'argumentation dans la langue initié par Anscombe et Ducrot (1988), dont on sait qu'elle est une théorie pragmatico-sémantique soucieuse de montrer comment leur orientation argumentative détermine le sens des énoncés. L'argumentation est dans ce sens un élément constitutif de la langue, et non pas du discours. De plus, Ducrot (2004) insiste sur le fait qu'il s'intéresse à l'argumentation linguistique comme enchaînement d'énoncés, et non comme *logos* à visée persuasive où la parole est aussi raison. Ces deux courants – l'étude linguistique des figures, et l'argumentation dans la langue - ouvrent des champs de recherche fertiles, qui ne relèvent cependant pas de l'entreprise dont il est question ici : articuler la linguistique du discours, et plus précisément le courant français d'analyse du discours, et l'argumentation rhétorique.

## Aperçus théoriques

### La place du discours dans les théories de l'argumentation : la nouvelle rhétorique et la pragma-dialectique

- 4 Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que ce sont les spécialistes de l'argumentation qui se sont en un premier temps intéressés à l'aspect linguistique de leur discipline. En effet, face aux études centrées sur l'argument et sa validité logique (comme la logique informelle), on trouve des courants qui mettent au centre de leurs préoccupations l'aspect communicationnel et langagier de l'argumentation rhétorique. L'exemple le plus notable en est la nouvelle rhétorique de Chaim Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca (1970 [1958]). Les auteurs partent en effet de la dynamique qui lie un orateur et un auditoire, et consacrent une part importante de leur réflexion à l'aspect verbal des techniques destinées à emporter l'adhésion. Cette étude des éléments de la langue relatifs au dispositif d'énonciation, à l'allocutaire, au lexique, aux modalisations, aux qualifications, etc. qui sont à la disposition du locuteur est très précieuse pour l'analyse du discours persuasif. Elle ne s'en effectue pas moins, comme je l'ai montré ailleurs (Amossy 2002), sur la base d'un appareil notionnel emprunté à une conception très traditionnelle de la linguistique et de la grammaire. Qui plus est, le chapitre intitulé « Présentation des données et formes du discours » ne s'articule pas sur la classification des arguments et des topiques, qui tient le haut du pavé ; les deux entreprises restent isolées et autonomes. Dès lors les réflexions sur le rôle de la langue n'éclairent que de biais le fonctionnement global du discours persuasif et ne débouchent pas sur une pratique d'analyse – entreprise qui, en tant que telle, n'intéressait d'ailleurs pas Chaim Perelman ; philosophe et philosophe du droit, il ne vouait qu'un intérêt épisodique à la langue.
- 5 Il n'en va pas de même pour la pragma-dialectique, qui se fonde sur les avancées de la philosophie du langage élaborée par Austin et Searle pour l'adapter à une vision normative de l'argumentation. Celle-ci est perçue comme un processus verbal visant à la résolution des différends par les voies de la discussion critique, elle-même fondée sur des normes de rationalité. L'approche analytique est dite « 'pragmatique' dans la mesure où elle considère essentiellement le discours comme un échange d'actes de langage ; elle est 'dialectique' dans la mesure où elle considère cet échange comme une tentative méthodique de résoudre une différence d'opinion » (van Eemeren 1996 : 291 ; je traduis). Plus précisément, dans la discussion critique, les deux parties examinent ensemble l'acceptabilité des points de vue antagonistes dans une confrontation en règle ; elles y vérifient la mesure dans laquelle les positions avancées paraissent plausibles aux interlocuteurs en présence à la lumière des contre-arguments fournis par chacun. L'échange se déroule en quatre stades, ou phases par lesquelles passe le processus argumentatif : la confrontation (l'émergence du désaccord), l'ouverture (l'engagement dans une procédure de résolution à partir d'un nombre minimal de prémisses partagées), l'argumentation (la défense et la réfutation des points de vue) et la conclusion (la détermination par les deux parties des résultats qui doivent aboutir à une résolution du différend). Cette discussion critique en quatre stades est soumise à un ensemble de dix règles qui assurent la bonne marche de l'échange rationnel, et où toute infraction est considérée comme un paralogisme (*fallacy*). Pour reconstruire l'argumentation à partir de données empiriques (donc du discours dans sa matérialité), il faut repérer les différents actes de langage qui interviennent à chacun des stades énumérés (van Eemeren et Grootendorst 1984). Ceux-ci sont de quatre sortes : les assertifs, les commissifs, les directifs et les déclaratifs, et chacun joue un rôle particulier, et plus ou moins décisif, dans chacune des phases de la discussion critique (un tableau synoptique en est offert à la page 289 de van Eemeren 1996) Le repérage de ces actes de langage et l'analyse de leur enchaînement et de leur structuration permet de faire face aux exigences de description de la pragma-dialectique. L'évaluation du respect des règles critiques et de leur violation permet d'assurer la dimension normative de la pragma-dialectique : elle permet d'évaluer l'échange argumentatif en examinant si les normes rationnelles et éthiques nécessaires à la résolution des conflits d'opinion ont été respectées. En bref, il s'agit là d'une approche qui considère que la théorie de l'argumentation doit avoir un solide ancrage dans la pragmatique des actes de langage. En même temps, elle se veut

expressément normative : il ne s'agit pas de simplement décrire la façon dont se déroule l'argumentation verbale sur le terrain, mais tout au contraire d'évaluer la bonne marche de la discussion critique et de fournir les critères qui peuvent en assurer le succès.

- 6 Ces deux grands modèles – la nouvelle rhétorique et la pragma-dialectique – ne sont certes pas exclusifs, mais ils sont prégnants tant en raison de leur vaste diffusion, que parce qu'ils présentent deux manières très différentes de s'approprier des approches linguistiques susceptibles de fournir à une théorie de l'argumentation rhétorique l'une de ses dimensions constitutives. Sans doute les deux approches présentent-elles des points communs. Toutes deux accordent la prééminence à un échange fondé sur la raison au gré duquel les interlocuteurs peuvent parvenir à trouver un point d'accord. L'argumentateur y apparaît comme un être doué de raison qui, consciemment et délibérément, poursuit des stratégies de persuasion ou se livre à un échange critique, dans le but de trouver un accord sur le raisonnable – ce qui peut paraître plausible et acceptable aux divers interlocuteurs. Cependant, la nouvelle rhétorique relève divers éléments énonciatifs, lexicaux, grammaticaux, etc. susceptibles d'alimenter une étude descriptive du fonctionnement de l'argumentation dans un cadre communicationnel. Elle éclaire les propriétés des divers éléments discursifs qui, joints à l'usage des arguments et des topiques, et utilisés à bon escient, peuvent s'avérer efficaces dans la tentative de provoquer l'adhésion des esprits à une thèse. La pragma-dialectique de l'école d'Amsterdam s'indexe, quant à elle, sur la théorie des actes de langage pour octroyer ses fondements discursifs à un modèle normatif de l'argumentation. C'est par rapport à ce double modèle qu'on tentera d'esquisser les modalités d'intégration de l'argumentation dans l'analyse du discours qui distingue la théorie dite de « l'argumentation dans le discours » (Amossy 2010 [2000]), en la confrontant à la nouvelle, et passionnante, entreprise de la Critical Discourse Analysis proposée par Fairclough et Fairclough (2012), théorisée et explicitée dans ce même numéro.

### La place de l'argumentation dans l'analyse du discours

- 7 Lorsqu'il est question d'argumentation et de langage, l'analyse du discours modifie les perspectives et inverse les hiérarchies – pour peu qu'elle veuille bien prendre en compte la composante argumentative. En effet, il ne s'agit pas pour elle d'explorer les dimensions langagières de l'argumentation pour en étoffer la théorie. Il s'agit bien plutôt de voir comment l'analyse peut intégrer la composante argumentative pour éclairer le fonctionnement du discours en situation de façon aussi exhaustive que possible. En effet, l'objet de l'investigation est désormais le langage en usage et en situation dans ses composantes socio-discursives, et dans les nombreuses fonctions qu'il peut remplir dans l'espace social.
- 8 C'est dans cette perspective que Dominique Maingueneau avait consacré une place à l'argumentation dans son ouvrage sur *L'analyse du discours* (1991, 228-250), définie comme investigation du « dispositif d'énonciation qui lie une organisation textuelle et un lieu social déterminé » (1991 : 13). Il l'intégrait dans un chapitre sur la cohérence discursive, dont l'argumentation constitue selon lui un facteur privilégié. C'est la première tentative dans le champ français, à ma connaissance, de penser l'argumentation dans un cadre d'analyse du discours<sup>4</sup> - tentative intéressante qui n'a cependant pas eu de suite dans les travaux ultérieurs de Maingueneau. Il y soulignait le problème soulevé par toute analyse des arguments pris en soi – à savoir, d'une analyse argumentative « atomiste » (Plantin 1995 : 258) :

il n'est pas difficile de mettre à jour une structure logique dans de tels énoncés [*i.e.* publicitaires], mais à s'en tenir là on reste bien en deçà de la complexité effective du discours. Il ne suffit pas en effet de dégager une armature logique, il faut étudier quelle est sa fonction dans le discours considéré, la plonger dans l'archive qui lui donne sens ; dans quel type et quel genre de discours intervient cette argumentation ? à quelle phase du développement textuel ? dans quelles structures linguistiques s'inscrit-elle ? quels en sont les effets pragmatiques ? quelles normes, quelles prémisses sont invoquées ? sont-elles explicites ? etc. (1991 : 230).

- 9 Les approches soucieuses de tenir compte de la matérialité langagière soulignent donc que les arguments se construisent dans l'épaisseur du discours et ne font sens qu'à l'intérieur du réseau interdiscursif et du cadre communicationnel dans lesquels ils s'inscrivent. Dès lors, il faut voir comment ils se tissent dans le texte, comment celui-ci les intègre dans une dynamique où les tentatives d'agir sur l'autre mobilisent les moyens verbaux les plus divers, selon quelles

modalités le discours se situe dans un échange global en prise sur des argumentaires préétablis, quelles fonctions sociales il remplit dans un espace socioculturel particulier.

- 10 Dans cette perspective, l'analyse des arguments ou de l'ordonnement verbal d'un raisonnement logique ne peut les dissocier de l'ensemble du discours dans lequel ils se construisent. Un premier temps consiste certes à les dégager de la matérialité de ce discours : un schème abstrait est décelé par le lecteur/analyste à partir de traces langagières et rapporté à un modèle connu. C'est ainsi qu'on peut reconstruire un schème qui renvoie à celui de l'argument par analogie, de l'enthymème, de l'argument par la conséquence, ou de la règle de justice. Une fois ce schème reconstruit, il importe néanmoins de voir comment il est pris en charge par un discours qui lui confère son sens et sa force. En bref, il ne s'agit pas de repérer et d'étiqueter des arguments à l'aide d'une taxinomie préalable, encore moins de les évaluer, mais de voir comment ils sont mis en discours. On notera que le *logos* comme raison et discours retrouve, dans cette procédure, son unité idéale. C'est en tenant compte, à la fois des schèmes abstraits de raisonnement (dont les analystes du discours ne se préoccupent guère) et des procédures matérielles de mise en discours (que les théoriciens de l'argumentation négligent) qu'il est possible d'éclairer les modalités d'utilisation du langage en situation en y intégrant ses visées d'influence.

### Une approche socio-discursive de l'argumentation

- 11 Dans la perspective socio-discursive unanimement adoptée par les analystes du discours de toutes obédiences, l'accent n'est pas seulement mis sur la mise en mots des arguments, mais aussi sur les contraintes institutionnelles, les pesanteurs doxiques et idéologiques, les jeux de pouvoir. L'analyse se doit ainsi de dégager les éléments constitutifs de l'argumentation discursive en les rapportant à une situation de discours, à des rapports de place, à un interdiscours saturé d'idées reçues et d'argumentaires préformés. C'est dire que l'argumentation apparaît comme modelée par des contraintes sociales, et modelant à son tour la société.
- 12 L'argumentateur ne peut dès lors exercer son vouloir que dans les cadres sociaux et institutionnels dans lesquels se déploie sa parole – et cela, alors même que ces contraintes lui sont souvent masquées par l'habitude (sinon l'*habitus*) et les évidences qui naturalisent et dissimulent les forces sociopolitiques sous-jacentes. Sans doute peut-on s'interroger sur le sort réservé dans cette perspective aux notions de visée, de projet, de choix, de stratégie, de libre adhésion de l'auditoire et donc d'agentivité, qui sont au fondement de l'argumentation rhétorique. La solution à ce problème me semble bien formulée par Charaudeau (2007 : 15) : si « la situation de communication surdétermine en partie les acteurs, leur donne des instructions de production et d'interprétation des actes langagiers » et est donc « constructrice de sens », néanmoins « tout acte de langage se trouve sous la responsabilité d'un *sujet* qui est à la fois *contraint* par la situation et libre de procéder à la mise en discours qu'il jugera adéquate à son projet de parole ». Marc Angenot (2012 : 67) propose une formulation plus vigoureuse et plus extrême de cette position. Selon lui, la reconnaissance des limites du pensable et du dicible dans une société donnée ne doit pas mener à voir « les humains comme mystifiés et conditionnés par le milieu et au bout du compte comme des sujets illusoires, comme des marionnettes ou des perroquets d'un social réduit à des besoins et des intérêts... ». En d'autres termes, la régulation et les déterminations sociales ne bloquent pas la possibilité d'un échange où des sujets s'engagent dans un projet d'influence mutuelle, et où le locuteur effectue des choix libres dont il est pleinement redevable. On retrouve dès lors l'agentivité de la rhétorique, qui suppose que les locuteurs sont capables d'initiative et d'action, à travers lesquelles ils se donnent un certain pouvoir d'influer sur le réel ; et que cette liberté implique une responsabilité.
- 13 Un triple déplacement s'effectue ainsi : celui qui replonge les raisonnements abstraits dans le fonctionnement global du discours sans les y dissoudre ; celui qui replonge l'argumentation dans un espace social comprenant des normes, des contraintes institutionnelles et des jeux de pouvoir qui la contraignent sans diluer l'entreprise de persuasion ; et celui qui prive l'argumentateur de sa maîtrise absolue en faisant ressortir les forces sociales qui le conditionnent, sans le priver de sa liberté et de sa responsabilité. C'est dans cette

perspective que l'analyse du discours peut reprendre à son compte l'argumentation rhétorique en gommant les incompatibilités qui semblaient à première vue séparer irrémédiablement les deux disciplines.

### L'argumentation dans le discours et la rhétorique

- 14 Parmi les analystes du discours, Patrick Charaudeau me semble au plus près de ce programme lorsqu'il qui parle d'une « problématique d'influence » (2008 : I), en décrétant : « l'argumentation s'inscrit dans une problématique générale d'influence : tout sujet parlant cherche à faire partager à l'autre son univers de discours » (2007 : 14). Il entreprend en effet d'étudier les processus langagiers « en prenant le point de vue du sujet du discours », c'est-à-dire en examinant les « problèmes qui se présentent à lui lorsqu'il cherche à persuader quelqu'un : Comment entrer en contact avec l'autre, quelle position d'autorité adopter vis-à-vis de l'autre, comment toucher l'autre, et, conséquemment, comment ordonnancer son dire ». L'analyste du discours insiste ainsi sur la nécessité d'examiner des tentatives verbales d'agir sur l'autre qui ne sont pas limitées à l'usage des arguments ou aux modèles d'enchaînements argumentatifs. Il voit dans cette approche une pleine intégration de l'argumentation dans l'analyse du discours, comme il le dit clairement en conclusion de son article de 2008.
- 15 Cependant, Charaudeau voit dans la rhétorique une discipline obsolète, et suggère de lui substituer les sciences humaines contemporaines. Qui plus est, ses analyses du discours politique soulignent principalement les modalités selon lesquelles l'individu est pris au piège d'un projet coercitif où l'argumentateur doit parvenir à imposer son influence. L'argumentation comme faire-croire apparaît dès lors vouée à maîtriser l'autre plutôt qu'à s'engager avec lui dans un dialogue en partie contraint, mais où le partenaire jouerait un rôle et pourrait manifester sa liberté. C'est dire que chez le maître de l'analyse du discours, la prise en compte de l'argumentation permet avant tout de dégager des jeux de force, et de mettre l'accent sur le rapport du discours au pouvoir.
- 16 Si elle croise ces travaux, la théorie de l'argumentation dans le discours que je tente de développer à partir de la première synthèse de 2000 revendique haut et fort l'héritage rhétorique (et en particulier celui de Chaim Perelman). Elle reprend en effet la vision de la rhétorique comme négociation de la différence (Meyer 2004 : 11) qui s'effectue par l'échange entre des individus socialement situés et responsables de leurs choix. Qui plus est, la théorie de l'argumentation dans le discours emprunte clairement à Aristote son cadre de réflexion. Il s'agit bien d'examiner la façon dont les humains interagissent et s'influencent mutuellement en mobilisant tous les moyens verbaux relatifs au *logos*, à l'*ethos* et au *pathos* ; il s'agit aussi de replacer ces échanges dans des cadres institutionnels et des genres de discours, même si la tripartition en juridique, délibératif et épideictique apparaît désormais comme trop sommaire par rapport à la très grande diversification des discours qui circulent dans l'espace contemporain. L'investigation est néanmoins menée, on l'a dit, à travers une démarche analytique qui explore *logos*, *ethos* et *pathos* grâce aux instruments élaborés par les sciences du langage contemporaines : la linguistique de l'énonciation, la pragmatique, l'argumentation dans la langue, l'étude des interactions verbales, etc.

### L'argumentation comme dimension constitutive du discours

- 17 En même temps, il faut souligner que les tentatives d'interagir et d'emporter l'adhésion n'interviennent pas nécessairement dans des discours à visée persuasive où se déploient des séquences argumentatives clairement repérables. La notion d'argumentation reçoit ici une extension maximale dans la mesure où elle recouvre aussi bien les genres de discours qui défendent ou réfutent explicitement une thèse, que ceux qui se contentent d'orienter des façons de voir et de penser. Toute parole tend à faire partager un point de vue, une manière de réagir à une situation ou de ressentir un état de fait. Les schèmes de raisonnement y sont plus ou moins élaborés et plus ou moins visibles. Souvent, l'orientation donnée au discours apparaît dans des traces langagières (modalités, axiologiques, connecteurs, etc.) sans que se dégage pour autant un argument formel. Parfois, cet argument ne s'énonce que sous une forme elliptique et qui nécessite le recours de l'interdiscours pour pouvoir être reconstruit. C'est pour distinguer les discours à visée persuasive de ceux qui entendent simplement orienter, problématiser,

faire partager que j'ai établi une différence entre la visée argumentative et la dimension argumentative du discours (Amossy 2005, 2010b). Il est intéressant de noter que cette distinction (souvent controversée – voir la critique de Raphaël Micheli dans ce même numéro) fait écho à une remarque peu exploitée de Dominique Maingueneau sur la délimitation des énoncés proprement argumentatifs : « est-ce que l'ensemble des énoncés ne possèdent pas, de près ou de loin, une dimension argumentative ? Pour résoudre cette difficulté on doit en général faire intervenir une distinction entre argumentation *directe* et *indirecte*, la première seule produisant des séquences qui se présentent comme argumentatives » (1991 :228)<sup>5</sup>.

18 Cette conception de l'argumentation reprend selon ses modalités propres celle de Grize (1990), qui y voit une façon d'agir sur les représentations de l'autre, et par là sur ses opinions et attitudes, à l'aide de schématisations ; ou encore de Vignaux, qui considère qu'« énoncer revient à argumenter, du simple fait qu'on choisit de dire ou d'avancer certains sens plutôt que d'autres » (1981 : 91). Elle est par contre rejetée par d'autres qui, à l'instar de Christian Plantin, y dénoncent une « dissolution de la notion d'argumentation dans le langage » (2005 : 34), dissolution que Plantin tente d'empêcher en proposant un modèle dialogal fondé sur la « confrontation de points de vue en contradiction en réponse à une même question » (2005 : 53). Ce modèle est certes conforme à la tradition issue d'Aristote qui ne conçoit d'argumentation qu'autour d'une question controversée. On peut, néanmoins, y voir un cas de figure parmi d'autres. En effet, dans une conception dialogique inspirée de Bakhtine (1977), les discours se répondent, s'opposent et se confortent ; ils forment des constellations mouvantes qui proposent des points de vue divergents, complémentaires ou similaires sur les questions dont débattent les membres d'une société donnée. L'opposition explicite et forte des discours n'est alors qu'un des pôles de la communication argumentative. On y trouve aussi d'autres modalités, comme le renforcement de l'adhésion dans l'épidictique (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1970 [1958]), ou la co-construction des réponses. On pourrait dire que la confrontation des points de vue, surtout lorsqu'elle est polémique, constitue l'un des pôles de l'argumentation, l'autre étant la dimension argumentative des discours qui infléchissent des façons de penser, de voir et de sentir sans se donner explicitement comme une entreprise de persuasion.

19 En l'occurrence, l'élargissement de la définition de l'argumentation mène à déceler en celle-ci une dimension constitutive du discours. On entend par là que si le discours comporte des éléments *sine qua non* qui le constituent comme tel, l'argumentation en fait partie au même titre que l'énonciation, ou utilisation de la langue par un sujet parlant, ou le dialogisme – qui postule que tout mot est toujours une réponse au mot de l'autre. Le courant initié par les travaux d'Emile Benveniste a bien mis en lumière les composantes et le fonctionnement de l'énonciation, à insérer dans le cadre d'un échange entre énonciateur(s) et énonciataire(s). Dans son sillage, la question de la subjectivité a été repensée en termes discursifs pour voir comment elle s'inscrivait dans la langue en termes évaluatifs ou axiologiques, et jusque dans les pratiques d'effacement énonciatif qui tentent de la gommer. Par ailleurs, la notion bakhtinienne de dialogisme, reprise et prolongée par celles d'intertexte et d'interdiscours, a permis de saisir le texte dans la circulation des discours dont il participe en montrant comment il se construit en fonction de la parole de l'autre et comment ils se tissent dans la trame du déjà-dit. La pragmatique a de son côté insisté sur le fait que le dire est aussi un faire : la parole est action. C'est à l'articulation de toutes ces composantes - l'usage de la langue en situation, le dialogisme, la parole comme action – que se situe l'argumentativité du discours, entendue comme une dimension constitutive non pas de la langue (Ducrot) mais du discours : l'échange verbal éclaire les choses d'une certaine façon, il en renforce ou modifie la vision de même qu'il renforce, infléchit ou modifie les valeurs communes qui le sous-tendent.

## Approches descriptives et normatives

20 En gros, on peut donc dire que la théorie de l'argumentation dans le discours propose une intégration de l'argumentation rhétorique dans l'analyse du discours qui se traduit dans une certaine pratique analytique. Celle-ci n'est ni normative, ni « critique » dans le sens où elle ne se propose pas d'évaluer ou de dénoncer les discours qu'elle scrute. Contrairement à la CDA, qui se donne comme partie intégrante d'un projet critique développé dans les sciences

sociales, l'analyse contemporaine du discours « à la française » (qui diffère en cela de la première école française d'analyse du discours) n'a pas de programme idéologique préétabli. C'est parce qu'elle se situe dans cette optique que la théorie de l'argumentation dans le discours s'articule aux théories de l'argumentation de façon tout à fait différente de celle qu'ont récemment proposée Fairclough et Fairclough (cf. leur article dans ce numéro, et Fairclough et Fairclough 2012). Les tenants de la CDA renouvellent en effet la discipline en s'indexant aux théories de l'argumentation, et en particulier à la pragma-dialectique, dans leur aspect normatif. La reconstruction de l'argumentation qui se met en place dans des discours politiques leur permet de mesurer la validité logique des raisonnements soumis à l'autre et de déceler tout ce qui déroge aux bonnes règles de la délibération. Celle-ci est entendue dans un sens à la fois aristotélicien, et habermassien : elle lie la rationalité à l'éthique de la discussion. L'argumentation mobilisée par des discours dont le but est d'autoriser la délibération comme échange raisonné sur les choix et les actions collectifs à entreprendre en vue du bien commun, permet dès lors aux tenants de la CDA de sonder de façon critique une dimension essentielle du discours politique. Elle leur permet aussi de juger les pratiques discursives à l'aune de normes argumentatives préétablies.

- 21 L'argumentation dans le discours, qui se greffe sur l'analyse du discours à la française, entend au contraire rendre compte de la façon dont le discours fonctionne et remplit certaines fonctions sur le terrain, sans émettre de jugement à son sujet. Si elle s'indexe sur une théorie de l'argumentation, ce n'est pas sur le point de vue normatif de la pragma-dialectique, mais sur l'argumentation rhétorique comme étude du dispositif communicationnel et des techniques discursives qui permettent de faire adhérer à une position. Contrairement aux travaux de Norman Fairclough qui participent d'une entreprise de critique sociale en mettant à nu dans les discours des pratiques manipulatives et des idéologies politiques nocives, elle ne se donne pas de mission et ne se veut pas, *a priori*, idéologiquement ou politiquement engagée.
- 22 On peut parler de démarche « descriptive » dans le sens où il s'agit de rendre compte d'une dynamique dans sa complexité propre, sans la confronter à une norme idéale : « descriptive » prend ici son sens dans son opposition à « normative ». Mais il s'agit avant tout d'une pratique analytique. En effet, elle déconstruit le discours pour en retrouver les composantes et reconstruire, derrière la concrétisation matérielle de surface, le modèle qui la sous-tend et la logique qui la met en mouvement dans une situation socio-institutionnelle donnée. Ce faisant, elle donne à voir un fonctionnement discursif dans sa régulation propre, et éclaire un système qui n'apparaît pas à l'œil nu. Elle se propose de dégager, sans la juger à l'aune de normes de validité universelles, la logique particulière qui préside à l'élaboration de discours concrets. Elle tient compte de leur variété et de leurs différences, des liens et des ruptures qui s'établissent entre eux. Si on considère en effet que l'argumentation est, « non un espace vide où se construirait une démonstration », mais une « intervention dans un discours social saturé et cacophonique » (Angenot 2012 : 67), la mise en mots et la gestion des raisonnements varient en fonction des milieux sociaux, des cultures et des époques où ils se déploient. Marc Angenot (2012 : 42) éclaire bien cet aspect en adoptant une perspective historique : il note à quel point les « raisonnements par lesquels un humain du passé invitait un auditoire déterminé à admettre pour crédible et à 'adopter' [une] thèse », peuvent sembler choquants aux contemporains. Perelman disait bien que la notion du raisonnable – ce qui paraît plausible et acceptable à un groupe donné – est relative et changeante. Il y aurait ainsi, non des critères de validité absolus permettant de taxer l'autre d'irrationalité et de condamner ses façons de raisonner, mais des rationalités alternatives qu'il faudrait évaluer à l'aune des systèmes de croyance et des modes de pensée en cours dans l'espace dont participe le discours examiné.
- 23 Ce sont ces principes que je voudrais à présent exemplifier par une analyse concrète fondée sur les acquis des sciences du langage et des théories de l'argumentation.

## Analyse argumentative et discursive : l'exemple d'un *post* sur la burka

### Une analyse argumentative et évaluative

- 24 Prenons un exemple concret pour mettre rapidement à l'épreuve cette pratique d'analyse, dans le cadre d'une micro-analyse qui permettra d'exemplifier les différents points évoqués plus haut. J'ai sélectionné un message posté dans un forum de discussion en ligne qui obéit à un modèle très éloigné des canons classiques de l'argumentation, mais n'en possède pas moins une visée de persuasion exercée dans le cadre d'un échange verbal à plusieurs participants. Il s'agit d'un *post* qui réagit à un article du magazine de gauche *Marianne* stigmatisant le port de la burqa en France et appelant à légiférer en la matière<sup>6</sup>. Une revendication adverse est exprimée avec force par un (une ?) internaute, qui exige de laisser aux musulmanes la liberté de porter le voile intégral : « Pour la liberté d'expression et le droit aux femme de se vêtir comme elles le désire. Les hommes en djelaba dans la rue ont leurs dit rien!!!! » [*sic*].
- 25 Que se passe-t-il si l'on tente de faire une analyse purement argumentative de ce texte, en ne s'attachant qu'à sa teneur argumentative ? Lorsqu'on se place sur le plan du raisonnement pur, on trouve dans ce *post* un double agencement. Le premier est enthymémique. La majeure en est implicite : La liberté d'expression est une valeur (démocratique) importante. La mineure pose que l'habillement (en l'occurrence la burqa ou la djellaba) constitue un mode d'expression individuel ou collectif ; la conclusion est que les femmes ont le droit de s'exprimer en portant la burqa. Le deuxième agencement comporte une argumentation par l'analogie : A - la burqa - est analogue à B - la djellaba - en ce qu'elles partagent une même propriété P : ce sont des (sur)vêtements portés par les Musulmans dans l'espace public. Ce qui est légitime pour B doit l'être aussi pour A, en d'autres termes : si la djellaba est autorisée dans la rue en France, la burqa doit l'être également en vertu de la similarité P entre elles.
- 26 Si l'on en reste sur le plan de la logique informelle, attentive aux raisonnements et soucieuse d'en évaluer la validité logique en dehors de leur mise en discours, on peut mener une analyse normative en termes de paralogismes (*fallacies*). Il est ainsi possible de dégager le caractère fallacieux de l'argument dans le mauvais usage de l'analogie. Il s'agit en effet de voir si la similarité entre A et B justifie de leur appliquer la même mesure, où si des différences se font jour qui exigent de ne pas leur appliquer un traitement similaire. Ainsi, par exemple, on peut arguer que la burqa, contrairement à la djellaba, n'est pas un simple vêtement, mais un signe religieux (elle prétend répondre à des préceptes divins). De plus, elle est réservée uniquement aux femmes pour les dérober aux regards masculins, alors que la djellaba est un long manteau avec manches et éventuellement capuche qui est une mode orientale (sans rapport avec les rites religieux), qui peut être portée indifféremment par les hommes et les femmes. Ces différences, qui concernent le rapport divergent de A et de B à la pratique religieuse et au sexe féminin, l'emporteraient sur la similitude à la base de l'analogie de départ. L'analyste dénonce alors un amalgame, à savoir, une fausse analogie qui justifie indûment le traitement inégal appliqué à la burqa et à la djellaba en France. On voit que, ce faisant, il s'engage dans le débat et se pique de réfuter l'argument proposé en évaluant de façon négative sa validité logique.
- 27 On voit ici le sens que revêt l'analyse. Elle consiste en une double démarche. D'une part, elle dégage de la matérialité des énoncés des schèmes abstraits pour reconstruire le raisonnement. Elle les retrouve en les extrayant en quelque sorte de la gangue des formulations verbales : elle transforme les énoncés en propositions logiques, les paraphrasant au prix d'une réduction du discours. On pourrait dire que les spécialistes de l'argumentation recherchent l'ossature plutôt que la texture, la chair du texte. Les tenants de la logique informelle ne le nient d'ailleurs pas. Mais le procédé leur semble non seulement acceptable, mais encore nécessaire dans la mesure où il apparaît comme le seul moyen de dégager la structure de l'argument pour le reconstruire et l'évaluer. En effet, la seconde démarche est ici d'ordre normatif et évaluatif. Il importe de mesurer la validité logique de l'argument en fonction de critères établis. Le théoricien de l'argumentation, qu'il se réclame de la logique informelle ou de la pragma-dialectique, se donne alors comme un censeur : il défend les droits de la raison en mesurant l'argumentation proposée aux normes du bon raisonnement, et tente de maintenir un idéal susceptible de diriger

les humains dans leurs tentatives de délibération et d'échanges rationnels. L'analyse se définit alors aussi bien comme reconstruction des arguments, que comme évaluation de leur validité à l'aune de critères établis.

## Une analyse argumentative et discursive de l'énoncé en situation

- 28 Qu'en est-il cependant quand on examine non pas les arguments en soi, mais les énoncés en situation ? Tout d'abord, il faut se référer au genre de discours pour saisir la parole en action, dans ses possibilités et ses contraintes. Il s'agit en l'occurrence d'un *post* – un message électronique posté dans un forum de discussion, en principe ouvert à tous, ce qui explique le style fautif du message qui n'en est pas *ipso facto* disqualifié. L'internaute désigné comme il se doit par un pseudonyme prend part à un débat en ligne sur une question controversée d'intérêt public : le forum est une *agora* virtuelle où se forme l'opinion par l'échange, voire par la confrontation, d'opinions divergentes ou adverses. L'objectif du locuteur est donc d'intervenir dans le débat sur l'autorisation ou la prohibition légale du voile intégral dans les lieux publics, qu'on propose de sanctionner par une loi. Or, ce *post* est ouvertement polémique dans la mesure où il se présente comme un contre-discours qui participe à la polarisation des positions antagonistes. Il ne constitue pas seulement un raisonnement plus ou moins valide, mais une prise de position forte dans un débat contradictoire, où l'internaute se range du côté de ceux qui récusent violemment la prise de position de la journaliste de *Marianne* contre le port de la *burqa* en France. Le texte relève dès lors d'une double régulation : celle du genre du forum électronique, lequel autorise une intervention brève et quasi elliptique ; elle y prend son sens sur le fond d'un l'argumentaire global qui circule sur la place publique ; et celle de la polémique, qui s'exprime souvent sous forme de « *flames* » ou attaques virulentes et débridées contre l'adversaire dans le cyberspace<sup>7</sup>. C'est dans cette situation particulière et ce cadre de communication (un discours polémique sur la toile, dans le genre du forum de discussion en ligne) que se construit le *logos* – le discours comme langage et raison.
- 29 Or, le *post* est ici composé de trois éléments juxtaposés : un appel à valeur de slogan, une justification, et un hyperlien. La réaction polémique de l'internaute à l'article de *Marianne* est virulente, et c'est d'abord le recours à la véhémence, voire à la violence verbale qui doit être souligné. Il est lié au caractère d'acte que prend l'énoncé à travers la forme syntaxique : « Pour X », formule qui indique une prise de position dans une situation où il faut faire un choix (pour/contre). La présupposition est donc que l'opposant (la journaliste de *Marianne* et tous ses adeptes, hostiles au port de la *burqa*), sont contre la liberté d'expression. Elle reprend une équivalence déjà en place dans l'argumentaire autour du voile en France : l'interdiction de la *burqa* = la transgression de la liberté d'expression qui fonde la démocratie.
- 30 La formule se donne aussi comme un appel à la mobilisation. Dans ce cadre, il ne s'agit pas de donner des raisons, mais de défendre une cause attaquée et de brandir une formule qui se décline comme un slogan. Cette formule – « pour X » – doit présenter une valeur largement partagée pour ne pas nécessiter de justification immédiate et se passer de démonstration. C'est cette assise que lui confère l'indexation à un argumentaire familial. Les lecteurs – et les autres internautes – sont interpellés : ils sont appelés, non à se laisser convaincre par des arguments, mais à se rallier autour d'un étendard, et à défendre une cause d'ores et déjà connue présentée comme la leur. En bref, l'énoncé est un acte assertif de revendication, et un acte implicite de protestation. La nature d'action de l'énoncé est fortement soulignée par le lien qui est donné en fin de *post* vers une pétition à signer contre une loi dite islamophobe. Il s'agit bien de faire de la parole une arme susceptible de regrouper tous les lecteurs dans une même action citoyenne.
- 31 Au niveau de la justification, on notera que c'est d'abord le grand principe bafoué qui est mis en avant : la liberté d'expression, ici élevé au rang de valeur suprême. Il est suivi de la concrétisation de ce principe dans le cas présent – la liberté consiste en l'occurrence à laisser l'individu s'habiller comme il veut, et à ne pas lui imposer des contraintes vestimentaires. Le choix des vêtements que chacun entend porter relève d'une décision individuelle qui ne peut être soumise à la contrainte : en liant par « et » « Pour la liberté d'expression » et « le droit aux femme de se vêtir comme elles le désire », le *post* présuppose que les deux éléments sont intimement liés – c'est un « et » qui pose une équivalence entre les deux segments. Bien

plus, le deuxième segment « s'habiller comme on le désire » apparaît comme la suite et la conséquence de « la liberté d'expression » (on déduit la seconde de la première - le droit de s'habiller comme on veut est une instance de la liberté individuelle d'expression). Dans cette perspective, le port de la *burqa* apparaît comme une façon de se vêtir comme une autre ; c'est un habillement anodin qui peut être adopté à l'issue d'un choix personnel. Si on se réfère, cependant, au fait que la *burqa* est interprétée comme une marque d'appartenance à l'Islam, le *post* défend en même temps - bien qu'implicitement - la liberté d'affirmer son identité religieuse ou communautaire dans l'espace public (« dans la rue »). Cet aspect est en partie recouvert par le principe de la liberté individuelle, si bien que la revendication communautaire (reprise dans le lien) n'apparaît que de biais.

32 Enfin, la liberté d'expression suppose la possibilité d'un choix selon son cœur, qui est renforcée par la sélection du terme « désire ». Il marque la volonté libre des femmes d'adopter la *burqa*, renvoyant aussi, dans ses connotations, au « désire » (d'ailleurs souligné par la faute d'orthographe) : « le droit aux femmes de se vêtir comme elles le désire ». L'inversion de la notion de « désire » est ici flagrante, le fait de dissimuler entièrement son corps et son visage devient synonyme du désire (amoureux), qui renvoie au plaisir. L'implicite est que les femmes assouissent leur désire dans le port de cette tenue qui les dérobe aux yeux du public – et des hommes. Proposition qui va à l'encontre de ce qui est dit ailleurs, à savoir que cet accoutrement est imposé aux femmes et les prive de leur liberté, de leur autonomie et du libre rapport à leur corps. La polémique bat ici son plein, sans que la confrontation entre deux conceptions de la liberté – celle de s'habiller comme on veut, et celle de se montrer librement aux yeux des autres – soit clairement exposée. Le contre-argument est passé sous silence, et ne subit donc pas de réfutation en règle. La parole prise au nom des grands principes et l'acte d'appel autorisent et couvrent l'absence d'une véritable contre-argumentation en jouant sur des effets d'évidence. En même temps, ils suggèrent que celles au secours desquelles volent les laïques français trouvent leur compte dans un autre mode de vie qu'il ne revient pas à ceux qui ne le comprennent pas de condamner en ignorant le libre arbitre et le vouloir des intéressées.

33 Le locuteur/la locutrice inscrit son affectivité dans le discours par la syntaxe elliptique en coup de poing, mais aussi dans la multiplication des points d'exclamation du deuxième énoncé. Ceux-ci manifestent sa révolte devant une injustice ; c'est une explosion d'indignation à laquelle il veut faire participer ses lecteurs. L'effet de *pathos* vient ici soutenir le raisonnement. Il s'allie à l'argument par analogie dont nous avons déjà parlé, et à celui que Perelman nomme la règle de justice : ce qui est valable pour X l'est aussi pour Y, lorsqu'il y a égalité des deux parties. Le style emporté indique qu'il ne s'agit pas d'une violation anodine de la règle de justice qui doit être la norme, mais d'une transgression honteuse et révoltante qu'il convient de dénoncer publiquement.

34 Le présupposé de l'appel numérique est que l'homme et la femme sont égaux, et que ce qui revient à l'un revient automatiquement à l'autre. Le refus opposé aux femmes de porter un vêtement (local) serait une infraction non seulement à la règle de justice, mais aussi au droit des femmes à la liberté et à l'égalité. L'internaute construit ainsi un *ethos* alternatif de défenseur des droits de la femme qui s'oppose à celui des défenseurs du droit de la femme à ne pas dérober son visage aux yeux des passants et à disposer de son corps. Il demande une identification à la fois rationnelle et passionnelle de la part de son auditoire, censé se révolter contre le fait que « les hommes en djellaba on leur dit rien », alors que les femmes en *burqa*, on veut les interdire. Il projette ce faisant l'image d'un auditoire qui serait un Même : imbu du principe d'égalité des sexes et du droit de la femme à disposer d'elle-même, principe féministes et républicains qui sont précisément défendus par l'hebdomadaire dans lequel se situe le forum, *Marianne*. Il tente ainsi de retourner ses propres armes contre son adversaire par un procédé de rétorsion.

35 L'appel se donne donc comme une défense des libertés individuelles des deux sexes, mais avant tout des femmes. Le genre des *post* et de la pseudonymie de règle joue ici un rôle important, car on ne sait pas si l'internaute est un homme ou une femme. « Alier », qui ne signifie rien en français, est unisexé. Le fait que le discours ne présente aucun élément qui appellerait une éventuelle trace de féminisation laisse planer le doute. Le *post* se donne comme un message à portée universelle qui ne fait pas de différence entre les deux sexes, voire qui

neutralise l'impact de l'appartenance au *gender* dans une querelle qui porte sur un vêtement et un comportement féminin. Il reste délibérément sur le plan des principes que tout un chacun doit accepter et reconnaître.

36 La neutralité d'un *ethos* de citoyen à principes qui refuse de se laisser catégoriser en termes de *genders* est cependant troublée par le niveau de langue particulièrement bas de l'internaute, qui le classe d'emblée dans la catégorie des personnes incultes. Les innombrables et grossières fautes de grammaire et d'orthographe désignent en effet un individu sans instruction, qui ne maîtrise pas le bon usage de la langue. Le message numérique fait entendre une voix populaire, qui ne s'embarrasse pas de raisonnements bien développés. Il est dès lors intéressant de voir que l'internaute exploite une caractéristique majeure du genre, la possibilité des liens et des hypertextes : il ajoute en fin de post un lien vers une pétition « contre une nouvelle loi islamophobe ». Sans doute, nous l'avons dit, l'insertion du lien vers la pétition renforce le caractère du discours comme acte – un appel et une revendication. D'un autre côté, le texte de la pétition contraste violemment avec le *post*, car il offre une argumentation élaborée qu'assument les signataires. De plus, il déplace l'argumentaire d'Aliér. En effet, la pétition présente la loi contre la *burqa* comme une attaque contre les musulmans et une marque d'islamophobie - ce que le *post* ne fait pas. L'internaute joue ainsi à faire passer le lecteur de la défense des libertés de la femme à la défense des Musulmans de France, du féminisme à l'antiracisme. Il adosse aussi son *post* bref et lapidaire à un raisonnement serré ancré dans des raisons clairement expliquées.

37 Mais il y a plus : la pétition, qui commence par « Nous, citoyens de la République française, enseignants, élus, intellectuels, chefs d'entreprise, membres de la société civile de toutes confessions », insiste non seulement sur le rassemblement des citoyens, mais aussi sur l'intervention de lettrés et d'individus dotés d'un bagage intellectuel et d'un prestige social. L'internaute, on l'a dit, utilise un langage très simple bourré de fautes. L'*ethos* involontairement mais sans doute consciemment projeté d'homme ou de femme fruste et sans éducation est ainsi compensé par la figure du signataire que construit la pétition donnée en hypertexte. Or, l'image d'Aliér peut produire un effet double. L'ignorance de celui ou celle qui défend les grands principes de liberté et d'égalité peut jouer contre lui/elle : en quoi serait-il/elle habilitéé/e à juger dans une controverse publique ? Mais cette image d'inculture peut aussi projeter l'*ethos* d'une personne simple qui fait entendre le cri du cœur, et qui parle aux autres le langage de tous les jours, de la rue – un langage presque enfantin : « les hommes en djellaba on leur dit rien » renvoie aux récriminations des enfants quand ils se sentent victimes d'une injustice : « Lui, on lui dit rien ! »

## En guise de conclusion : la position de l'analyste

38 La question ici posée n'est pas de savoir en quoi une analyse de ce bref fragment de forum en ligne permet d'en évaluer la validité logique, ou de juger de sa valeur délibérative dans la sphère démocratique. La micro-analyse argumentative et discursive consiste à éclairer le fonctionnement du *post* sélectionné pour mieux comprendre comment un *quidam*, de surcroît peu éduqué, participe à un échange public sur un problème de société, la façon dont se construisent dans une certaine culture des raisonnements populaires de type polémique dont il faut dégager la logique, et les modalités selon lesquelles un discours polémique peut remplir une fonction de protestation et de rassemblement dans l'internet. Elle permet aussi de reconstruire le système de raisons et de justifications qui soutiennent la position exprimée en replongeant l'énoncé elliptique dans son intertexte, et en l'indexant aux argumentaires dont il se nourrit. Montrer que le raisonnement, fortement imprégné d'affectivité, est de l'ordre du ressenti et pas seulement de la conviction rationnelle, ne vise pas à l'infirmier, mais à mettre en lumière la façon dont *pathos* et *logos* ont partie liée au sein de sentiments moraux comme l'indignation. Cette démarche souligne la nature passionnée de l'engagement qui mène à militer en faveur, non seulement de la liberté d'expression, mais aussi des Musulmans (et des Musulmanes) de France attaqués dans leurs modes de vie et leur pratique religieuse. De façon générale, il apparaît que la valeur argumentative du discours sélectionné ne peut se mesurer en soi, selon des critères abstraits de rationalité. Le *post* qui défend le port de la *burqa* est en

prise sur l'ensemble des opinions, des croyances, des conflits qui constituent le discours social du moment, et c'est dans cet espace socioculturel que s'élabore sa logique singulière.

39 Dans cette perspective, l'analyste ne dénonce pas la défense du voile intégral, ni n'accuse l'opposant d'irrationalité. Il retrouve, au niveau argumentatif (les schèmes) et discursif (la mise en mots) les éléments constitutifs du discours donné à lire dans l'espace public de l'internet ; il examine la façon dont ces éléments sont agencés pour produire leur sens et leurs effets ; il les met en relation avec l'interdiscours pour voir ce qui alimente le *post* et ce qu'il produit en retour. Ce faisant, il donne à voir les déterminations sociales qui pèsent sur le discours aussi bien que les possibilités de prise de position et d'action citoyenne qu'il offre au locuteur.

40 L'analyse qui décompose puis reconstruit un objet discursif pour en comprendre le fonctionnement, la logique interne et les enjeux constitue une entreprise en nette rupture avec les théories normatives de l'argumentation et les approches critiques de l'analyse du discours. D'un certain point de vue, cependant, ce « désengagement » ne manque pas de faire problème. En effet, les théories normatives de l'argumentation qui trient le bon grain de l'ivraie, et établissent la validité logique des arguments, se donnent une mission sociale. Elles enseignent aux citoyens à détecter les raisonnements fallacieux, à veiller à la bonne marche de la délibération et à défendre les valeurs démocratiques sur lesquelles se fondent leur régime. Leur démarche critique et prescriptive se donne une mission éducative. Qui plus est, elle entend jouer un rôle social en améliorant notre capacité à construire un espace public dans lequel les affaires de la cité peuvent être discutées de façon rationnelle afin de parvenir à un accord négocié. Dans ce sens, les théories de l'argumentation ne sont pas de pures entreprises scientifiques. Elles entendent contribuer à la résolution des conflits, à la bonne gestion des affaires humaines ou à la mise en place d'une gouvernance digne de ce nom. C'est pourquoi elles peuvent s'allier harmonieusement avec la Critical Discourse Analysis, qui annonce d'entrée de jeu ses objectifs sociaux et met son expertise au service d'un idéal préalable – par exemple, la critique du néo-libéralisme jugé destructeur pour nos sociétés démocratiques.

41 Or, la théorie de l'argumentation dans le discours ne se plie pas à ces objectifs normatifs et critiques ; elle n'a pas de vocation prescriptive. Elle tente de construire un objet (discursif) qu'elle éclaire de l'intérieur, afin de saisir des façons de dire, qui sont aussi des façons de faire. Elle admet la diversité, la pluralité, l'existence de rationalités alternatives. Elle a une vocation d'exposition et de compréhension, qui la mène à sonder des phénomènes discursifs divers. Ses corpus sont toujours situés et examinés dans le cadre social qui les engendre et où ils remplissent des fonctions qu'il importe de déterminer. Dans ce sens, elle adopte l'attitude détachée de l'ethnologue, qui explore des phénomènes culturels révélateurs du système de croyances et de pensée d'un groupe humain ; ou encore celle de l'historien qui tente de reconstituer des modes de vie et d'interactions, des « mentalités » et des pratiques culturelles, dans leurs conditions socio-historiques. La micro-analyse du *post* sur la *burqa* permet de voir comment les opposants à l'interdiction légale de porter le voile intégral dans la rue raisonnent et agissent verbalement au sein d'une polémique qui déchire la France. Elle révèle aussi les façons de penser et de communiquer de citoyens privés d'éducation formelle, et l'usage qu'ils peuvent faire d'Internet en l'utilisant comme plateforme d'expression, de protestation et d'appel au rassemblement sur une question controversée.

42 En même temps, l'analyste peut sélectionner des corpus – comme le *post* sur la *burqa* - en prise sur des problèmes de société qu'il éclaire, et pour lesquels il fournit des instruments de réflexion critique. S'il ne prend pas directement position dans la polémique en tant que chercheur, il n'en choisit pas moins d'intervenir à sa façon dans la société dont il participe : il découpe des problématiques, dévoile la nature des différends entre les groupes sociaux, expose des soubassements doxiques et des modes de raisonnement divergents et souvent incompatibles. Ce faisant, il fait plus qu'offrir un savoir – il tente de susciter la réflexion en l'élevant au-dessus du niveau des confrontations verbales dans lesquelles sont pris les acteurs engagés. L'« ethnologue » ou l'historien du contemporain qui décrit sa propre société n'entend pas pour autant s'en couper : en analysant les discours qui la construisent, il tente de fournir un regard distancié qui permet de mieux la penser. Libre à lui, en un second temps,

de se poser en citoyen qui prend parti pour ou contre ce qu'il a dévoilé, dès lors qu'il s'agit d'intervenir sur la place publique et de lutter pour une décision collective (combattre ou promouvoir le projet de loi contre le port de la *burqa* dans l'espace public, par exemple).

43 En effet, l'analyse du discours, et l'argumentation dans le discours qui en relève, fait l'objet de divers usages. Le premier est scientifique, dans le sens de l'intégration de nouvelles connaissances au savoir commun, et de l'apport d'un éclairage inédit sur des phénomènes de société pris dans leur aspect discursif - c'est, dans la définition de Nathalie Heinich (2002), le chercheur. Le second peut être pratique, dans le sens de l'utilisation que peuvent faire divers acteurs – des institutions, des entreprises, des professionnels du savoir que leur apporte l'analyste du discours – qui devient alors un « expert » auquel on fait appel (Heinich 2002). De plus en plus, des conseils municipaux, des organes de décision, des chefs d'entreprise, font appel aux compétences des analystes de discours dans des buts de réalisation concrète. Le troisième, enfin, est sociopolitique. C'est celui qu'on peut faire de l'analyse du discours pour dénoncer des idéologies considérées comme néfastes, et combattre des positions considérées comme contraires à l'éthique. Heinich parle à ce propos de « penseur », synonyme de la notion d'intellectuel, qui tente de critiquer ou justifier une situation comme n'importe quel citoyen mais à l'aide de sa compétence intellectuelle et de sa notoriété (2002 : 118). Je préférerais y voir un prolongement direct du travail du chercheur, autorisé par les résultats mêmes de sa recherche. Pour l'analyste comme chercheur, la connaissance aide à « comprendre le monde et à favoriser l'intercompréhension » ; pour l'analyste comme individu impliqué dans une société, cette même connaissance peut contribuer à « changer le monde », appelant de ce fait un engagement déclaré (Fleury-Vilatte et Walter 2003 : 101). Plus que d'une opposition, il s'agit d'une distinction qui vise à maintenir la possibilité pour l'analyste d'investiguer son objet sans parti pris, et d'en discerner toutes les facettes dans leur complexité, voire leurs tensions et leurs apories, sans programme déterminé *a priori*<sup>8</sup>.

---

### Bibliographie

- Amossy, Ruth. 2002. « Nouvelle rhétorique et linguistique du discours », Koren, Roselyne & Ruth Amossy (éds). *Après Perelman. Quelles politiques pour la rhétorique?*, (Paris : L'Harmattan), 153-171
- Amossy, Ruth. 2005. « The argumentative dimension of discourse », van Eemeren, Frans H. & Peter Houtlosser (éds). *Practices of Argumentation* (Amsterdam : John Benjamins Publishing Company), 87-98
- Amossy, Ruth. 2010 [2000]. *L'argumentation dans le discours* (Paris : Colin)
- Amossy, Ruth. 2010b. « La dimension argumentative du discours littéraire. L'exemple de *Les Bienveillantes* », Maingueneau, Dominique & Inger Östenstad (éds). *Concepts et démarches de l'analyse du discours littéraire* (Paris : L'Harmattan)
- Angenot, Marc. 2012. « La notion d'arsenal argumentatif : l'inventivité rhétorique dans l'histoire », Frydman, Benoît & Michel Meyer (éds). *Chaim Perelman (1912-2012). De la nouvelle rhétorique à la logique juridique* (Paris : PUF), 39-68
- Anscombe, Jean-Claude & Oswald Ducrot. 1988. *L'Argumentation dans la langue* (Liège : Mardaga)
- Aristote, 1991. *Rhétorique, trad. Ruelle*, introd. M. Meyer, commentaire de B. Tmmersmans (Paris : Le livre de poche)
- Bakhtine, Mikhaïl (Volochinov). 1977. *Le Marxisme et la philosophie du langage* (Paris : Minuit)
- Benveniste, Emile, 1966-1974. *Problèmes de linguistique générale*, 1-2 (Paris : Gallimard)
- Charaudeau, Patrick. 2005. *Le discours politique. Les masques du pouvoir* (Paris : Vuibert)
- Charaudeau, Patrick. 2008. « L'argumentation dans une problématique d'influence », *Argumentation et Analyse du Discours* 1
- Ducrot, Oswald. 2004. « Argumentation rhétorique et argumentation linguistique », Doury, Marianne & Sophie Moirand (éds). *L'argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation* (Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle)
- Fairclough, Isabela & Norman Fairclough. 2012. *Political Discourse Analysis. A Method for Advanced Students* (London & New York : Routledge)

- Fleury-Vilatte, Beatrice & Jacques Walter, 2003. « L'engagement des chercheurs (3) », *Questions de communication* 4, 231-249
- Geisler, Cheryl. 2004. « How ought we to understand the concept of Rhetorical Agency ? Report from the ARS », *Rhetorical Society Quarterly*, 34 : 3, 9-17
- Grize, Jean-Blaize. 1990. *Logique et langage* (Paris : Ophrys)
- Groupe  $\mu$ . 1970. *Rhétorique générale* (Paris : Larousse)
- Heinich, Nathalie. 2002. « Sur l'engagement des chercheurs », *Questions de communication* 2, 117-127
- Jakobson, Roman. 1963. *Essais de linguistique générale* (Paris : Minuit)
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1980. *L'Énonciation de la subjectivité dans le langage* (Paris : Colin)
- Koren, Roselyne. 2002. « La nouvelle rhétorique », « technique » ou « éthique » du discours ? Le cas de l'engagement du chercheur », Koren, Roselyne & Ruth Amossy (éds). *Après Perelman. Quelles politiques pour la rhétorique ?* (Paris : L'Harmattan), 197-228
- Koren, Roselyne, 2004. « Sur la critique du constructivisme en communication », *Questions de communication* 5, 203-211
- Maingueneau, Dominique. 1991. *L'Analyse du Discours* (Paris : Hachette)
- Meyer, Michel, 2004. *La rhétorique* (Paris : PUF, Que sais-je ?)
- Moeschler, Jacques. 1984. *Argumentation et conversation. Eléments pour une analyse pragmatique du discours* (Paris : Hatier- Crédif)
- Pêcheux, Michel. 1969. *Analyse automatique du discours* (Paris : Dunod)
- Perelman, Chaim & Olbrechts Tyteca, Lucie, 1970 [1958]. *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique* (Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles)
- Plantin, Christian. 1995. « L'argument du paralogisme », *Hermès, Argumentation et rhétorique* (I), 245-262
- Plantin, Christian. 2005. *L'argumentation* (Paris : PUF, Que sais-je ?)
- Van Eemeren, Frans H. and Grootendorst, Rob. 1984. *Speech Acts in Argumentative Discussions* (Doordrecht : Foris)
- Van Eemeren, Frans H., Rob Grootendorst, & Francesca Snoek Hoekemans, 1996. *Fundamentals of Argumentation Theory* (NJ & London : Erlbaum)
- Vignaux, Georges. 1981. « Énoncer, argumenter : opérations du discours, logiques du discours », *Langue française* 50, 91-116

---

## Notes

- 1 Pour plus de détails sur la première Ecole française d'Analyse du discours, on consultera l'article de Dominique Maingueneau dans ce numéro.
- 2 La question de l'agentivité a fait l'objet de nombreux débats dans la rhétorique américaine à la lumière des théories contemporaines de la subjectivité. On en trouvera des traces, entre autres, dans Geisler 2004.
- 3 Je traite ici de la rhétorique définie dans la tradition aristotélicienne comme art de persuader, c'est-à-dire comme argumentation. Les deux termes sont donc synonymes, comme dans l'ouvrage de Perelman et Olbrechts-Tyteca intitulé *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. La traduction anglaise a inversé l'ordre des titres, mettant en avant « La nouvelle rhétorique ». On peut donc parler indifféremment de rhétorique argumentative (par opposition à la rhétorique des figures, par exemple), ou d'argumentation rhétorique (par opposition à l'argumentation linguistique de Ducrot, par exemple) – selon le courant dont on désire se différencier. Pour une mise au point sur la question, on consultera *Argumentation et Analyse du Discours* 2, 2009, « Rhétorique et argumentation ».
- 4 Je ne prends pas ici en compte les premiers travaux de Moeschler (1985) qui étudient l'argumentation dans le cadre d'une analyse conversationnelle dont le cadre conceptuel et méthodologique diffère considérablement de celui de l'AD.
- 5 Maingueneau ajoute que « le partage des deux n'est guère aisé dans le détail » (*ibid.*), question qui mérite une investigation approfondie.
- 6 « Cinq ans après le voile, le débat monte d'un cran : c'est la burqa, aujourd'hui, qui pose problème. Tragique », par Bénédicte Charles, *Marianne*, Jeudi 18 Juin 2009, [http://www.marianne2.fr/La-loi-sur-la-burqa-ou-la-defaite-de-la-laicite\\_a180925.html](http://www.marianne2.fr/La-loi-sur-la-burqa-ou-la-defaite-de-la-laicite_a180925.html) (consulté le 1 septembre 2012).

7 Cette analyse se fonde sur une vaste littérature concernant la régulation des forums de discussion, le phénomène des « flames » et la question de la polémique, que je ne citerai pas ici pour des raisons d'économie.

8 La question de savoir si le rejet de la neutralité axiologique s'impose dans les cas d'atteinte flagrante à des valeurs ou à des droits fondamentaux (Koren 2003 : 276) reste néanmoins ouverte. On imagine mal, en effet, que l'analyse du discours ne permette pas de dénoncer les racismes ou les textes fascisants. Cette problématique sera traitée plus à fond dans le numéro *d'Argumentation et Analyse du Discours* que Roselyne Koren, auteure de divers travaux sur la question (cf. Koren 2002) y consacrerait prochainement.

---

### ***Pour citer cet article***

#### Référence électronique

Ruth Amossy, « Faut-il intégrer l'argumentation dans l'analyse du discours ? Problématiques et enjeux », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2012, Consulté le 14 juin 2014. URL : <http://aad.revues.org/1346>

---

### ***À propos de l'auteur***

**Ruth Amossy**

Université de Tel-Aviv, ADARR

---

### ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

---

### ***Résumés***

Cet article justifie la nécessité pour l'analyse du discours d'intégrer pleinement en son sein l'argumentation comme élément constitutif du discours. Une présentation synthétique de la théorie de l'argumentation dans le discours, à la croisée de la Nouvelle Rhétorique et de l'analyse du discours développée en France, montre cependant en quoi elle diffère de la nouvelle version de la Critical Discourse Analysis qui se nourrit de l'approche normative de la pragma-dialectique. En même temps, elle tente de résoudre les tensions théoriques entre les conceptions de l'argumentation inspirées d'Aristote et de Perelman, et les courants de l'analyse du discours qui reposent sur une vision contemporaine du sujet et des contraintes sociales et institutionnelles qui modèlent le discours. La synthèse théorique est suivie d'une exemplification concrète : une micro-analyse d'un *post* électronique sur le port de la *burqa* en France. L'article débouche sur une discussion concernant les modalités selon lesquelles l'analyse qui traite des discours sociaux et des problèmes de société autorise ou exclut l'engagement politique ou éthique des chercheurs.

### **Should Argumentation be Integrated into Discourse Analysis?**

This paper accounts for the necessity of integrating argumentation as a constitutive element of discourse into Discourse Analysis. A synthetic presentation of the theory of argumentation in discourse drawing on New Rhetoric and (French) Discourse Analysis shows how it differs from the new version of CDA that is derived from a normative approach to argumentation based on pragma-dialectics. It also endeavors to resolve the theoretical tensions between theories of argumentation borrowed from Aristotle, and trends of Discourse Analysis that rely on contemporary conceptions of the subject and on the social constraints imposed upon discourse. The theoretical synthesis is followed by a concrete exemplification – the micro-analysis of a polemical post on the *burqa* in France. The paper concludes with a discussion on the meaning of analysis in relation to political and ethical commitment.

### ***Entrées d'index***

**Mots-clés** : analyse descriptive vs normative, analyse du discours, argumentation, engagement, sujet

**Keywords** : argumentation, commitment, descriptive vs normative analysis, Discourse Analysis, subject

Raphaël Micheli

## Les visées de l'argumentation et leurs corrélats langagiers : une approche discursive

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Raphaël Micheli, « Les visées de l'argumentation et leurs corrélats langagiers : une approche discursive », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2012, Consulté le 25 juin 2014. URL : <http://aad.revues.org/1406>

Éditeur : Université de Tel-Aviv  
<http://aad.revues.org>  
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :  
<http://aad.revues.org/1406>  
Document généré automatiquement le 25 juin 2014.  
Tous droits réservés

Raphaël Micheli

# Les visées de l'argumentation et leurs corrélats langagiers : une approche discursive

## Introduction

- 1 L'objectif du présent article est de contribuer au débat portant sur la définition que l'on octroie à la notion d'« argumentation » et de s'interroger sur les conditions d'observabilité des processus argumentatifs dans la matérialité langagière. Ce questionnement théorique et méthodologique est abordé dans le cadre tracé par les approches discursives de l'argumentation qui se développent actuellement au sein de l'espace francophone des sciences du langage<sup>1</sup>. Le terme « discursif » est entendu dans un sens volontairement large : son usage vise ici uniquement à délimiter de façon schématique un vaste ensemble de travaux qui envisagent l'argumentation comme « un fait de discours, relevant de la pratique du langage en contexte » (Plantin 1996 : 18), et non comme une composante intrinsèque du sens des énoncés<sup>2</sup>. Malgré leur caractère à première vue hétérogène, ces travaux présentent indéniablement un « air de famille » : au-delà des traditions théoriques particulières qu'ils sont susceptibles de mobiliser et des types de données qu'ils prennent pour objet, ils se rejoignent sur deux orientations méthodologiques majeures (quand bien même celles-ci ne sont pas toujours formulées de manière explicite par les chercheurs). (1) Pour ce qui est de la sélection des données, ces travaux cherchent à saisir l'argumentation à partir de textes, réunis en des corpus dont la cohérence tient à différents critères qui peuvent être recoupés : critère générique (qui délimite un corpus en fonction du genre de discours particulier au sein duquel les locuteurs argumentent et contre-argumentent), critère thématique (qui délimite un corpus en fonction de la question à propos de laquelle les locuteurs s'affrontent), etc. Le maniement de tels corpus – rassemblant des textes dont on interroge, d'une façon ou d'une autre, l'inscription dans des pratiques sociales – constitue très certainement une spécificité des approches discursives de l'argumentation, par rapport à d'autres approches langagières abordant celle-ci à partir d'enchaînements d'énoncés (attestés ou construits) dont le co(n)texte n'est pas déterminant. (2) Pour ce qui est du « grain » de l'analyse, ces travaux se signalent par l'attention soutenue qu'ils accordent à la matérialité langagière. Il ne s'agit pas seulement, sur la base des textes soumis à l'analyse, d'abstraire des types d'arguments, que l'on représente sous la forme d'une suite de propositions : il convient aussi de décrire la façon dont une argumentation exploite les ressources de la langue (des choix lexicaux aux structures syntaxiques en passant par les modes d'inscription énonciative du locuteur et de l'allocutaire). Cet objectif, qui passe par la mobilisation explicite de catégories descriptives élaborées au sein même des sciences du langage, distingue les approches discursives d'autres approches qui – bien que considérant aussi l'argumentation comme un « fait de discours » – ne se donnent pas pour tâche de rendre compte de l'« épaisseur » de celle-ci en termes de matérialité langagière.
- 2 Si l'on considère ces approches discursives de l'argumentation, on note que plusieurs travaux récents se proposent d'apporter une contribution théorique et méthodologique générale. Ces travaux ont en effet pour caractéristique de ne pas en rester à l'analyse locale de tel processus argumentatif au sein d'un corpus donné. Ils entendent aussi s'attaquer de manière frontale à un questionnement de plus large portée qui, comme nous l'avons suggéré en ouverture, concerne
- la définition de la notion d'« argumentation » : quelle définition convient-il de se donner si, dans une optique discursive, on adhère au postulat de base selon lequel l'argumentation relève fondamentalement de la « pratique du langage en contexte » ?
  - la pertinence de la définition adoptée sur le plan empirique : en quoi celle-ci contribue-t-elle à rendre le phénomène de l'argumentation observable dans la matérialité langagière ?

- 3 De telles interrogations sont explicitement au cœur des importants travaux consacrés à l'élaboration d'une théorie de l'« argumentation dans le discours » (Amossy 2010 [2000]), d'un modèle « dialogal » de l'argumentation (Plantin 1996b, 2005, 2012 ; Doury 2003, 2004) ou encore d'une « rhétorique antilogique » (Angenot 2008).
- 4 Dans un tel contexte, nous nous proposons de poursuivre ici une réflexion en cours<sup>3</sup> consacrée aux enjeux théoriques et méthodologiques d'une approche discursive de l'argumentation. Notre intention est, plus précisément, de reprendre deux problèmes souvent débattus par les linguistes qui tentent de penser l'argumentation comme un « fait de discours ». (1) Peut-on, sur le plan pragmatique, identifier une (ou plusieurs) visée(s) permettant de saisir ce que l'argumentation, en tant que « fait de discours », a de spécifique par rapport à d'autres faits de discours ? (2) Peut-on corrélater les visées identifiées sur le plan pragmatique avec des formes relativement stables qui assurent le caractère « reconnaissable » de l'argumentation dans la matérialité langagière ? Sur la base de ce double questionnement, le propos s'articulera en deux temps majeurs. Dans un premier temps, on abordera la question pragmatique des visées de l'argumentation en faisant apparaître les difficultés auxquelles conduit l'idée – très largement répandue – selon laquelle on peut saisir ce que l'argumentation a de spécifique en la définissant comme un discours visant à produire chez l'allocutaire un changement d'attitude par rapport à un point de vue. Renonçant à cette idée, nous soutiendrons – notamment à la suite des travaux d'Angenot – que l'argumentation se laisse mieux circonscrire à l'aide d'une visée de justification et d'une visée de positionnement : ces deux visées permettent de subsumer sous la notion d'« argumentation » un très grand nombre d'usages argumentatifs empiriquement observables, et cela d'une manière à la fois économique et rigoureuse. Dans un deuxième temps, on s'interrogera sur les corrélats de ces deux visées dans la matérialité langagière. Pour ce qui est de la visée de justification, on partira de la relation d'étayage, souvent donnée comme définitoire de l'argumentation lorsque celle-ci est envisagée en tant que mode spécifique d'agencement des énoncés au sein du texte. On tentera d'identifier quelques-uns des problèmes que soulève la description de cette relation d'étayage, puis on évoquera les problèmes soulevés par l'applicabilité des catégories traditionnelles de l'analyse argumentative pour une approche discursive. Pour ce qui est de la visée de positionnement, on partira de l'idée selon laquelle la relation entre un discours et un contre-discours est constitutive de l'argumentation. On se demandera comment cette relation peut être concrètement observée par le linguiste, et en quoi l'importance accordée à la visée de positionnement influe sur la construction des corpus soumis à l'analyse argumentative.

## La question pragmatique des visées de l'argumentation

- 5 On s'accordera sans doute sur le fait qu'une approche discursive implique l'adoption d'une perspective pragmatique et envisage l'argumentation comme une activité verbale, orientée vers l'accomplissement d'une (ou de plusieurs) visée(s). Utilisé dans un sens volontairement peu spécifique, le terme « pragmatique » désigne ici non pas un sous-domaine particulier des sciences du langage, mais bien – à un niveau beaucoup plus général – un mode d'appréhension du langage. Ce mode implique minimalement de considérer, pour un fait de langage donné, « les diverses fins auxquelles les sujets parlants peuvent le faire servir » (Ducrot et Schaeffer 1995 : 776). Notre propos n'est pas d'entrer dans un débat sur les différences qui, au sein d'une théorie pragmatique du langage, peuvent exister entre les notions de « visée », de « but », d'« intention », etc. Nous partons simplement d'un constat, qui résulte d'une étude métathéorique de la construction de la notion d'« argumentation » au sein des études argumentatives actuelles : dans leur immense majorité, les théories ont recours à un critère pragmatique et font de l'octroi d'une visée une étape nécessaire à la définition de la notion. Il nous semble ainsi qu'au-delà des controverses définitionnelles parfois vives auxquelles on assiste dans le champ des études sur l'argumentation, il y a un très large consensus quant à la pertinence théorique de ce que nous appellerons désormais la question pragmatique des visées : « A pragmatic approach begins by asking: what *purpose(s)* does argument serve ? » résume Ralph Johnson (2000 : 148-149).

## Produire chez l'allocutaire un changement d'attitude par rapport à un point de vue : une visée définitoire ?

- 6 Notre hypothèse de départ est que la plupart des approches qui tentent de saisir l'argumentation comme une activité verbale orientée vers l'accomplissement d'une visée se rejoignent – fût-ce de manière implicite – sur l'idée suivante : la visée de l'argumentation consiste fondamentalement à produire un effet sur l'allocutaire, et cet effet peut être typiquement caractérisé comme un changement d'attitude de l'allocutaire par rapport à un point de vue. C'est là un postulat qui, lorsqu'on prend la peine de le formuler à ce niveau de généralité, constitue un point de consensus tacite entre des approches qui, sur des points plus spécifiques, semblent s'opposer les unes aux autres. On s'empressera d'ajouter qu'en pratique, le ralliement à ce postulat général se traduit de manière très diverse selon les approches. Comme nous allons tenter de le montrer ci-après, on peut préciser les choses en fonction des réponses que donne chaque paradigme théorique aux trois questions suivantes :
- 7 (a) Premièrement, si l'on considère que l'effet visé par l'argumentation est un « changement d'attitude » de l'allocutaire, quelle est au juste la nature de ce « changement » ? On observe qu'il peut être caractérisé diversement en fonction de son degré de radicalité. L'argumentation vise-t-elle nécessairement à ce que l'allocutaire adhère à une thèse à laquelle il n'adhérait pas auparavant, ou à l'égard de laquelle son jugement était suspendu ? Peut-elle simplement viser à augmenter l'intensité d'une adhésion déjà acquise ? Ou encore, peut-elle servir à modifier la représentation que se fait l'allocutaire d'un objet de discours donné, ce qui n'implique pas forcément l'adhésion à une thèse spécifique ?
- 8 (b) Deuxièmement, quelle est au juste la nature du « point de vue » à propos duquel l'argumentation vise à produire un changement d'attitude chez l'allocutaire ? Ce « point de vue » se matérialise-t-il forcément sous une forme propositionnelle (auquel cas on parle typiquement de « thèse » ou de « conclusion » et – dans la littérature anglophone – de *claim* ou de *standpoint*) ? Peut-il s'agir, plus largement, de la construction d'un objet de discours, présenté sous un certain éclairage par le locuteur, mais qui n'est pas formulé de manière propositionnelle et ne laisse guère reconstruire sous une telle forme ? Nous utilisons ici « point de vue » comme un terme générique, permettant de neutraliser provisoirement ces différences.
- 9 (c) Troisièmement, si l'on part de l'idée que l'argumentation vise fondamentalement à provoquer un changement d'attitude de l'allocutaire par rapport à un point de vue, avec quels type de moyens faut-il corréler l'accomplissement de cette visée ? Comme on pourra le constater, les approches normatives issues de la logique et de la dialectique tendent, sur ce point, à être plus restrictives que les approches descriptives issues de la rhétorique et des sciences du langage : les premières exigent, pour que l'on puisse parler d'« argumentation », que l'accomplissement de la visée passe par le recours à un mode d'agencement spécifique des propositions selon une relation d'étayage, octroyant à celles-ci les statuts interdépendants de « prémisses(s) » et de « conclusion ». Les secondes sont davantage promptes à considérer les ressources subjectives et émotionnelles du discours (*ethos* et *pathos*), ainsi que la capacité du discours à schématiser, à présenter le réel sous un certain éclairage, sans que cela implique forcément une relation d'étayage entre les propositions dans la mise en texte.
- 10 (a) Nature du changement d'attitude de l'allocutaire, (b) nature du point de vue à propos duquel il y a changement d'attitude, (c) corrélation de la visée avec des moyens permettant de l'accomplir : l'examen du type de réponse donné à chacune de ces trois questions permet, on le verra, de distinguer différentes manières de construire la notion d'« argumentation ». Cela n'empêche pas, répétons-le, de déceler une forme de convergence autour de l'idée selon laquelle l'un des critères définitoires de l'argumentation réside dans le fait que le locuteur vise à produire chez l'allocutaire un changement d'attitude par rapport à un point de vue. Or cette idée, aussi pertinente soit-elle pour décrire certains usages argumentatifs, doit être remise en question lorsqu'on en vient à une définition générale de l'argumentation. Le problème qu'elle pose peut être formulé ainsi : selon le sens précis qu'on lui donne, elle a pour conséquence soit une conception trop étroite de l'argumentation, soit une conception trop large. Examinons ces deux cas, en faisant référence à des positions théoriques soutenues dans le champ contemporain des études sur l'argumentation.

*Première critique : une définition trop étroite de l'argumentation*

- 11 Une première option théorique consiste (a) à qualifier le « changement d'attitude » de l'allocataire de façon relativement radicale, à (b) saisir le « point de vue » de façon ciblée, comme s'exprimant dans une proposition et, enfin, (c) à corrélater la visée de produire un changement de point de vue chez l'allocataire avec un ensemble limité de moyens verbaux. On prendra ici l'exemple de deux paradigmes influents se développant dans la recherche anglophone d'obédience normative : la logique informelle et la pragma-dialectique. On parle, pour saisir le « changement d'attitude », de « convaincre » - « The argumentation is aimed at convincing the listener or reader of the acceptability of [a] standpoint » (van Eemeren 2003 : 2) - ou, plus rarement, de « persuader » - « An argument is a type of discourse or text [...] in which the arguer seeks to persuade the Other(s) of the truth of a thesis » (Johnson 2000 : 168). Pour que l'on puisse parler d'argumentation, cet effet de conviction/persuasion doit, précisent les auteurs, être recherché à l'aide de moyens verbaux spécifiques, à savoir l'étayage d'une proposition par une (ou plusieurs) proposition(s) - van Eemeren et Grootendorst parlant de « putting forward a constellation of propositions justifying or refuting the proposition expressed in the standpoint » (2004 : 1), et Johnson de « producing reasons that support [the thesis] » (2000 : 168).
- 12 On a ici affaire à des conceptions de l'argumentation qui se basent sur la notion de « changement d'attitude » de l'allocataire, prise au sens fort : nous parlerons, par commodité, de théories associant une visée persuasive<sup>4</sup> à l'argumentation. Or, si l'on fait de la visée persuasive un critère définitoire de l'argumentation, on rencontre un problème : parmi les nombreux discours qui semblent relever de l'argumentation, beaucoup n'apparaissent pas être prioritairement orientés vers une telle visée. L'objection consiste à dire, sur la base d'une observation empirique, qu'il n'est pas certain que les locuteurs qui argumentent visent toujours un effet persuasif. Il est encore moins certain qu'ils parviennent effectivement à le produire. La persuasion (à la fois en tant qu'effet visé et en tant qu'effet produit) semble donc insuffisamment attestée pour qu'il soit légitime de l'ériger en critère définitoire. Marc Angenot est sans doute l'auteur qui soutient ce point de vue avec le plus de force. Il critique le fait d'appréhender l'argumentation « en partant d'une efficace idéale, la persuasion, qui ne se présente qu'exceptionnellement » (2008 : 7). Outre le problème de l'attestation empirique insuffisante, une définition de l'argumentation basée sur la visée persuasive soulève un second problème, corollaire du premier : celui de la rémanence. « Rémanence » désigne ici le fait qu'un phénomène peut persister en dépit de la disparition de sa cause supposée. En l'occurrence, les locuteurs peuvent persister à argumenter (au sens minimal de « avancer des raisons à l'appui d'un point de vue »), quand bien même il n'est pas plausible d'expliquer leur activité par une visée persuasive. En postulant toujours une telle visée, l'analyste se retrouve ainsi confronté à de multiples résidus : il s'agit des discours dont il est contre-intuitif de dire qu'ils ne relèvent pas de l'argumentation, et qui pourtant ne semblent absolument pas être orientés vers un objectif de persuasion. Ces résidus correspondent principalement à deux grands types de situations. (1) Il y a d'abord les situations de consensus<sup>5</sup>, dans lesquelles les participants à l'interaction manifestent de façon consistante leur accord sur un point de vue donné ; (2) Il y a, inversement, les situations de profond dissensus, dans lesquelles les participants manifestent de façon consistante leur désaccord total sur un point de vue donné, voire verbalisent leur « imperméabilité » persuasive. Dans les deux cas, on est susceptible d'observer une rémanence de l'argumentation : les participants persistent à argumenter alors que la persuasion ne semble pas (ou plus) constituer un enjeu (soit parce que les participants sont d'accord, dans le premier cas, soit parce qu'ils sont d'accord sur le fait qu'ils ne se mettront pas d'accord, dans le second cas).
- 13 En résumé, nous soutenons que les théories qui définissent l'argumentation par une visée persuasive (consistant à produire un « changement d'attitude », au sens fort) s'avèrent excessivement restrictives. La visée persuasive agit à la manière d'un filtre<sup>6</sup> trop étroit : dans le flux des discours dont on juge le caractère argumentatif, elle a le défaut de ne pas laisser passer des discours que tout incite pourtant à considérer comme relevant de l'argumentation.

### Seconde critique : une définition trop large de l'argumentation

- 14 Selon une deuxième option théorique, (a) le « changement d'attitude » de l'allocutaire que l'argumentation vise à produire n'est pas nécessairement radical, (b) le « point de vue » construit par l'argumentation ne se matérialise pas forcément sous la forme propositionnelle d'une thèse et (c) les moyens verbaux utilisés ne se limitent pas à des processus d'étayage de type *claim-reason(s)*. Dans le champ des études argumentatives francophones, cette deuxième option s'incarne de façon exemplaire dans la théorie de l'argumentation dans le discours défendue par Ruth Amossy depuis une dizaine d'années. L'argumentation, selon elle, concerne tout autant les discours visant à « faire adhérer [l'allocutaire] à une thèse » – c'est la « visée argumentative » – que ceux visant à « renforcer<sup>7</sup> les représentations et les opinions qu'elle [lui] prête, ou simplement [à] orienter [ses] façons de voir ou [à] susciter un questionnement sur un problème donné » (2010 : 36) – c'est la « dimension argumentative ». On voit ici un très net élargissement de la palette des visées que l'on peut associer à l'argumentation, à quoi s'ajoute une non-spécification des « moyens » utilisés (ils sont simplement qualifiés de « verbaux » dans la définition). L'argumentation, résume Amossy, « débordant de toutes parts la parole dont la vocation affirmée est de persuader, est inscrite à même le discours » (2010 : 36). On a ainsi une définition de l'argumentation qui tend à un argumentativisme généralisé : l'argumentation semble devenir – à divers degrés certes – consubstantielle au discours<sup>8</sup>. La critique que nous adresserons à une telle conception est son caractère trop accueillant. Si l'on pose que l'argumentation vise à produire un « changement d'attitude » chez l'allocutaire, que l'on prend cette notion aussi bien au sens fort (« faire adhérer à une thèse ») qu'au sens faible (« orienter [l]es façons de voir », « susciter un questionnement ») et, enfin, que l'on ne pose pas de contrainte sur les « moyens verbaux », alors il devient difficile d'isoler des phénomènes spécifiquement argumentatifs dans le flux des discours. Le fait de cumuler « visée » et « dimension argumentative » revient, au final, à faire de l'argumentation une composante intrinsèque de la discursivité. Nous soutenons pour notre part, à la suite notamment de travaux sur l'agencement textuel (Adam 2004) ou davantage interactionnel (Plantin 1996 et 2005 ; Doury 2003) de l'argumentation, qu'une approche discursive gagne à poser une contrainte séquentielle, selon laquelle l'argumentation implique un « mode d'organisation du discours » relativement spécifique et discriminant.
- 15 En synthèse, les théories qui définissent l'argumentation par la visée du locuteur de produire un « changement d'attitude » chez l'allocutaire et qui comprennent ce « changement d'attitude » *lato sensu* nous semblent excessivement accueillantes. Pour reprendre notre analogie, la notion de « changement d'attitude » agit cette fois à la manière d'un filtre trop large : dans le flux des discours dont on juge le caractère argumentatif, elle a le défaut de laisser passer des discours que tout incite pourtant à considérer comme ne relevant pas de l'argumentation.

### Les visées de justification et de positionnement

- 16 Comment, alors, décrire la dimension pragmatique de l'argumentation - car on ne veut pas se dérober à la question frontalement posée par Johnson : « What purpose(s) does argument serve ? » Notre propos ne consiste bien sûr pas – il faut le souligner clairement – à dire que les visées envisagées jusqu'ici (« convaincre », « persuader », « faire adhérer à une thèse », « modifier ou renforcer les représentations »,...) ne sont jamais associées à l'argumentation : elles semblent toutefois davantage liées aux caractéristiques de certains genres discursifs dans lesquels l'argumentation trouve à se développer, qu'à l'activité argumentative *per se*. C'est dire qu'aucune d'entre elles ne peut fonctionner comme le plus petit dénominateur commun des multiples usages de l'argumentation que l'on est susceptible d'observer dans la diversité des genres du discours. Aussi proposons-nous de ne retenir dans la définition de l'« argumentation » que les visées permettant de subsumer sous cette notion – d'une manière aussi économique et rigoureuse que possible – un nombre maximal d'usages du discours que l'on qualifie spontanément d'« argumentatifs ». Il s'agit en l'occurrence, comme le suggèrent les travaux d'Angenot, des visées de justification et de positionnement. On verra que ces deux visées peuvent être corrélées de façon précise à des observables dans la matérialité du langage.

- 17 L'argumentation constitue d'abord pour nous un mode spécifique d'organisation du discours visant à justifier un point de vue à propos duquel un désaccord est tangible ou plausible. On dira donc, avec Angenot, que les locuteurs « argumentent pour se *justifier*, pour se procurer face au monde une *justification* [...] inséparable d'un avoir-raison » (2008 : 441) et que la mise en doute de leur point de vue les force à « argumenter, c'est-à-dire à développer un discours de justification » (Plantin 2005 : 53). Il peut sembler à première vue tout à fait consensuel, voire trivial, d'associer à l'activité argumentative une visée justificatoire : c'est un point classiquement souligné depuis Toulmin - « to show that [a claim] is justifiable » (1958 : 97) -, que ce soit dans les travaux de pragma-dialectique - « [to] justif[y] the acceptability of a standpoint » (van Eemeren et Grootendorst 2004 : 1) - ou de logique informelle - « [to] produc[e] reasons that support [a thesis] » (Johnson 2000 : 169). Il nous semble néanmoins important de (re)mettre l'accent sur cette visée dans le contexte francophone des travaux inspirés de l'analyse du discours. En effet, les approches qui, à l'instar de la théorie de « l'argumentation dans le discours », promeuvent une vision généralisante de l'argumentation ont tendance à ne pas faire de la justification un critère définitoire. Selon nous, le point essentiel est que cette visée justificatoire est liée à la question fondamentale de la séquentialité : l'argumentation s'accompagne, au niveau textuel, d'une manière relativement spécifique d'agencer les énoncés – ce que nous saisissons plus loin à travers la notion d' « étayage » et qui permet de distinguer minimalement l'argumentation d'autres modes d'organisation du discours.
- 18 La seconde visée que nous aimerions mettre en évidence touche à la question fondamentale du rôle d'autrui dans la définition de l'activité argumentative (à la fois la question de l'allocutaire et, de manière moins personnalisée, celle du discours autre). Nous utiliserons, toujours à la suite d'Angenot, la notion de « positionnement » : les locuteurs « argumentent pour *se situer* par rapport aux raisons des autres en testant la cohérence et la force qu'ils imputent à leurs positions, pour se positionner [...] et se mettre en mesure de résister » (2008 : 441). Ainsi, la seule notion de justification ne suffit pas à saisir pleinement la notion d'argumentation : lorsqu'on argumente, on vise certes à justifier un point de vue, mais cette visée justificatoire s'accompagne d'une visée de positionnement du discours par rapport à un autre discours. Ce discours autre, que l'on désignera par l'étiquette de « contre-discours » pour bien marquer sa fonction structurante dans l'argumentation, peut (a) s'opposer au discours en défendant un point de vue différent sur la même question ou (b) défendre un même point de vue à l'aide de raisons différentes. L'une des questions majeures qui se posent aux approches discursives contemporaines est celle de l'observabilité de la relation discours/contre-discours dans la matérialité langagière : elle sera abordée plus loin.
- 19 Avec ces deux visées (justification et positionnement), nous tentons – pour faire écho à une formule de Marianne Doury – de saisir l'argumentation à un haut niveau de généralité comme un « mode de construction du discours visant à le rendre plus résistant à la contestation » (2003 : 13). Nous ne contestons pas, pour autant, le fait évident que dans certains genres discursifs, ce « mode de construction du discours » est instrumentalisé au service d'une visée persuasive, afin de produire chez l'allocutaire un changement d'attitude par rapport à un point de vue. L'intérêt d'une définition axée sur la justification et le positionnement est que l'on peut subsumer sous la notion d'« argumentation » aussi bien les genres qui comportent un clair enjeu de persuasion que ceux qui n'en comportent pas, ou alors seulement de façon secondaire. On pense ici particulièrement aux genres où l'argumentation remplit une fonction que Blair (2004), prenant l'exemple d'un jugement rendu par un tribunal, qualifie de *rationale-giving* : l'enjeu n'est alors pas tant de « persuader un auditoire » que de « montrer que le jugement rendu dans le cas présent peut bel et bien être justifié sur la base d'un ensemble de critères légalement exigés lorsque l'on rend un jugement » (2004 : 140-141, nous traduisons)<sup>9</sup>.
- 20 Il nous faut maintenant examiner de façon plus précise quels sont les corrélats langagiers que l'on peut associer aux deux visées considérées ici comme essentielles à la définition de la notion d'« argumentation ».

## Quels corrélats langagiers pour les visées octroyées à l'argumentation ?

### La visée de justification et ses corrélats langagiers

- 21 Sur le plan pragmatique, la justification d'un point de vue constitue l'une des deux visées définitoires de l'argumentation. Celle-ci s'observe, sur un plan davantage textuel, par un mode spécifique d'agencement des énoncés. Une approche discursive de l'argumentation se place alors dans une optique de linguistique textuelle, attentive aux unités intermédiaires de structuration entre l'énoncé et le texte. Elle tente de caractériser celle-ci comme un « regroupement typé » d'énoncés, selon l'expression d'Adam (2011 : 23). Bien sûr, l'approche discursive telle que nous l'entendons ne se résume pas à cette dimension textuelle - on verra plus loin l'importance accordée à la dimension davantage dialogique et interactionnelle relative à la visée de positionnement -, mais elle en (ré)affirme le caractère incontournable.
- 22 L'idée que l'argumentation se traduit, textuellement parlant, par une manière spécifique d'agencer les énoncés doit être quelque peu précisée. Pour que l'on puisse parler d'argumentation, il faut dans cette optique que l'on observe minimalement un certain type de relation entre les énoncés, qui assigne à ceux-ci des statuts distincts. Dans les travaux anglophones, la relation entre les énoncés est principalement saisie par les verbes « to support » et « to justify » ; dans la recherche francophone, on parle de « justifier » ou – ce sera le terme retenu ici – d'« étayer » un énoncé par un autre (ou par d'autres) énoncé(s). La désignation des statuts qui se voient assignés aux différents énoncés dans le cadre de cette relation ne fait pas l'objet d'un consensus terminologique. Pour l'énoncé étayé, on parle le plus souvent – en français – de la « conclusion » ou de la « thèse » et – en anglais – du « claim » ; pour les énoncés étayants, on parle des « arguments », des « prémisses » ou des « raisons ». A cela s'ajoute l'idée que la relation d'étayage est assurée par un énoncé souvent implicite qui garantit le lien entre les prémisses et la conclusion : c'est le « warrant » du schéma de Toulmin ou, dans la majorité des approches francophones inspirées de la rhétorique, le *topos*. Que l'argumentation implique minimalement un réseau d'énoncés dans lequel on peut observer une relation d'étayage assignant aux énoncés les statuts interdépendants de prémisses et de conclusion, est une idée très largement répandue, qu'il peut paraître oiseux de rappeler ici. En effet, dans les approches anglophones relevant de la logique informelle et de la pragma-dialectique, elle est constamment réaffirmée. « In the first instance, an argument appears as a premise-conclusion structure : Reasons are produced to justify a target proposition, which is the conclusion », affirme Johnson (2000 : 160), tandis que van Eemeren et Grootendorst évoquent une « constellation of propositions justifying [...] the proposition expressed in the standpoint » (2004 : 1). Il semble, en revanche, que les choses sont plus ambiguës dans la recherche francophone sur l'argumentation. Certes, les travaux de linguistique textuelle insistent sur la spécificité séquentielle de l'argumentation - par rapport aux autres types de séquence : narration, description, explication et dialogue (voir Adam 2011), et Plantin, commentant la reprise du schéma de Toulmin et la triade [Donnée/Loi de passage/Conclusion], parle dès 1990 d'une « cellule argumentative », articulée aux dimensions d'un texte » (1990 : 33). Toutefois, certaines approches généralisantes tendent à ne plus intégrer une quelconque contrainte séquentielle dans leur définition : l'argumentation ne s'accompagne plus forcément d'un travail textuel d'étayage, observable dans la matérialité langagière. C'est le cas notamment, nous l'avons dit, de la théorie de l'« argumentation dans le discours » et de la définition de l'argumentation comme schématisation dans les travaux de Grize : si la schématisation est « l'élaboration, par le moyen de la langue, d'un micro-univers que A présente à B dans l'intention d'obtenir un certain effet sur lui » (1982 : 188), elle n'implique pas forcément de relation d'étayage entre les énoncés.
- 23 Notre position est qu'une approche discursive de l'argumentation ne peut faire l'impasse sur ce travail textuel d'étayage des énoncés. Bien sûr, cette dimension ne suffit pas à elle seule à caractériser de façon adéquate le discours argumentatif, mais elle participe de façon tout à fait décisive à le rendre « reconnaissable », non seulement par le chercheur, mais aussi, et de manière cruciale, par les locuteurs ordinaires. Que l'on pense aux « représentations

ordinaires de l'argumentation » (Doury 2003) et aux commentaires méta-argumentatifs produits par les locuteurs : il paraît probable que la reconnaissance d'une relation d'étayage participe de façon significative à la catégorisation d'un segment textuel comme relevant de l'argumentation. Ce point apparaît d'autant plus clairement dans les commentaires méta-argumentatifs négatifs qui, sur la base d'une absence d'étayage, refusent d'octroyer à un discours le statut d'argumentation. On réaffirme donc ici la nécessité d'un composant textuel d'étayage dans la définition générale de l'argumentation.

24 Il n'en reste pas moins que la saisie concrète de ce composant dans la matérialité langagière reste extrêmement difficile lorsqu'on s'occupe de décrire des données langagières attestées. C'est là un problème méthodologique qu'il est impossible d'aborder ici dans toute sa complexité. On se contentera de soulever rapidement trois questions qui figurent à l'agenda d'une approche prenant au sérieux la question textuelle de l'étayage :

25 (a) Il y a d'abord la question de la correspondance entre les unités argumentatives, d'une part, et les unités linguistiques, d'autre part. L'une des difficultés d'une approche langagière de l'argumentation est qu'il n'est absolument pas évident de savoir à quel type exact d'unités linguistiques on a affaire lorsque l'on parle de « prémisses », de « conclusions », de « lois de passage »... Dans l'architecture des faits langagiers, on a tendance à y voir des unités de rang phrastique, mais ce n'est là qu'une des possibilités. Comme le suggère Atayan (2009), les unités argumentatives traditionnellement envisagées peuvent parfois correspondre, dans la matérialité langagière, à des unités infra-phrastiques (proposition subordonnée, apposition nominale, épithète détachée...). Le cas inverse doit aussi être envisagé : les unités fonctionnelles du schéma de l'argumentation peuvent correspondre à des unités supra-phrastiques (groupe de phrases, paragraphes...). Comme le présentait déjà Plantin dans ses *Essais sur l'argumentation* (1990: 33-34) en évoquant l'« applicabilité » du schéma de Toulmin pour l'analyse textuelle, la « cellule argumentative » ne « dépend pas d'une forme ou d'un élément textuel déterminé ; elle est aussi bien maquette que modèle réduit, elle correspond aussi bien à un énoncé qu'à un paragraphe ».

26 (b) La question de la linéarité est elle aussi complexe. Comme l'ont noté plusieurs auteurs (notamment Grize 1996 : 16-17 ; Adam 2004 : 93 et 2011 : 134), un schéma comme celui de Toulmin ne préjuge pas de l'ordre dans lequel les différents composants vont apparaître dans la matérialité textuelle. On observe, à ce titre, deux ordres séquentiels majeurs : un ordre progressif, selon lequel on passe des prémisses à la conclusion, et un ordre régressif, selon lequel on part de la thèse et l'on fournit ensuite les raisons censées la justifier. Dans tous les cas, une approche de l'argumentation attentive à la question textuelle de l'étayage doit selon nous affronter cette question de la linéarité. S'y ajoute la possible non-réalisation matérielle des composants du schéma de l'argumentation – c'est la question de l'implicite. Il est bien connu que la « loi de passage » (*topos*) est fréquemment non exprimée, mais la réflexion doit sans doute s'ouvrir tant aux « prémisses manquantes » qu'à la possibilité d'une « conclusion absente » (Dufour 2008 : 110-118).

27 (c) Enfin, une approche textuelle doit avancer dans la saisie de l'argumentation non seulement à l'échelle de la séquence (regroupement typé d'énoncés), mais aussi à l'échelle plus large du texte. Pour aller dans ce sens, il convient de se poser la question de la complexité. A partir du schéma de Toulmin et d'une modélisation de la séquence argumentative de base, quelles sont les structures plus complexes que l'on est amené à observer dans des réalisations textuelles effectives ? La recherche anglophone s'intéresse depuis plusieurs années aux *complex argumentation structures* et envisage notamment trois cas de figure (voir Snoeck Henkemans 2003) : l'argumentation multiple- dans laquelle plusieurs prémisses soutiennent une conclusion de façon indépendante -, coordonnée - dans laquelle plusieurs prémisses soutiennent la conclusion de façon interdépendante - et subordonnée - dans laquelle une prémisses soutient une conclusion qui, à son tour, devient une prémisses dans le cadre d'un nouveau mouvement argumentatif. La typologie de ces structures « complexes » est utile, mais on voit qu'elle ne saurait suffire à elle seule pour décrire l'argumentation à l'échelle d'un texte entier : c'est là un chantier encore vaste, auquel une approche comme la nôtre souhaite contribuer.

## La visée de positionnement et ses corrélats langagiers

28 En tant que mode spécifique d'organisation du discours, l'argumentation implique, outre une visée de justification, une visée de positionnement. Pour citer à nouveau Angenot, les locuteurs « argumentent pour *se situer* par rapport aux raisons des autres » (2008 : 441). Formulée de manière très générale, l'idée est que la relation entre un discours et un contre-discours est constitutive du registre argumentatif. Cette idée fait écho au virage dialectique qu'ont pris de nombreuses approches normatives de l'argumentation dans l'espace anglophone et prolonge, dans le champ des approches langagières de l'argumentation, l'élaboration d'un modèle « dialogal » (Plantin 1996b, 2005 ; Doury 2003, 2004). Au stade actuel de la réflexion, la question de l'observabilité de la relation discours/contre-discours dans la matérialité langagière nous semble devoir figurer à l'agenda d'une approche discursive. Compte tenu de la grande diversité des formats dans lesquels l'argumentation peut se développer - de l'écrit monogéré à l'oral polygéré en passant par des formats « mixtes » comme les forums de discussion en ligne -, sur quel(s) plan(s) cette relation peut-elle au juste être observée par l'analyste du discours ? Il ne s'agit bien sûr pas de prétendre ici traiter cette question dans toute son ampleur, mais d'apporter quelques éléments de clarification méthodologique concernant l'analyse du positionnement.

29 Selon nous, la relation discours/contre-discours peut fondamentalement être observée sur deux plans à la fois distincts et complémentaires<sup>10</sup>.

30 (a) Le discours et le contre-discours peuvent être saisis en tant qu'ils sont effectivement pris en charge par des locuteurs distincts. Dans cette optique, leur relation est appréhendée sur un plan que l'on peut qualifier d'« interactionnel ». Par ce terme, nous désignons d'abord les cas de « discours dialogué oral » (selon l'expression de Kerbrat-Orecchioni 1998 : 55), qui se caractérisent par une alternance de locuteurs et par le fait que ceux-ci partagent un même « fil temporel »<sup>11</sup> : un locuteur L2 est ainsi à même de répondre en temps réel au discours tenu par un locuteur L1 en lui opposant un contre-discours. Les données langagières relevant, à un titre ou à un autre, du « discours dialogué oral » - on pense notamment au genre du débat politique médiatisé - fournissent, selon Plantin, des « (sous-)corpus argumentatifs immédiats qui sont bien construits » (2012 : 92, nous traduisons) : l'avantage est que le discours et le contre-discours sont tenus par des locuteurs distincts en co-présence (la « recherche » du contre-discours n'a donc pas à outrepasser le cadre spatio-temporel délimité de l'interaction). Toutefois – et c'est un point essentiel – la saisie « interactionnelle » de la relation discours/contre-discours ne se limite pas à de tels contextes dialogaux, où l'interaction est polygérée de manière synchrone. Une étude interactionnelle du positionnement doit également s'intéresser aux nombreux cas où l'on peut déceler une relation de type discours/contre-discours entre deux discours tenus par des locuteurs distincts, mais ne partageant cette fois pas le même fil temporel. On pense par exemple ici à des fonctionnements bien attestés du discours politique contemporain dans les médias : un responsable politique L1 prend position sur une question (dans un genre quelconque : allocution, conférence de presse, entretien, blog...) et, dans les heures, les jours ou les semaines qui suivent, d'autres locuteurs (L2, L3...) réagissent, soit en s'affiliant à L1 pour former une coalition autour du discours proposé, soit en s'opposant à L1 pour élaborer un contre-discours. Plantin souligne régulièrement qu'un discours monologal isolé constitue, en regard de sa conception de l'argumentation, une « donnée incomplète » (2012 : 92, nous traduisons ; voir aussi 2005 : 73) et qu'il faut favoriser l'étude d'ensembles plus larges de textes construisant des positions différentes en réponse à une même « question argumentative ». Sur le principe, une telle recommandation méthodologique nous semble juste : l'argumentation à propos d'une question donnée se comprend d'autant mieux que l'on fait l'effort d'analyser conjointement au moins deux positions qui s'affrontent et se mesurent l'une à l'autre autour de cette question. Il reste toutefois à préciser comment cette recommandation peut se traduire dans la pratique de l'analyse. Quels sont les principes susceptibles de régir la construction de corpus argumentatifs réunissant des discours « à distance » les uns des autres, mais dont on fait l'hypothèse qu'ils sont lisibles en termes d'une relation discours/contre-discours ? La réponse à cette question reste, dans l'état actuel des recherches, largement ouverte. Elle implique de mieux expliciter

comment, sur le plan méthodologique, on délimite des corpus hétérogènes du point de vue générique et échelonnés sur une durée potentiellement longue, et comment l'on s'assure de leur cohérence interne.

- 31 (b) La relation entre le discours et le contre-discours peut être saisie sur un second plan, celui de la représentation du discours autre<sup>12</sup>. Dans une telle optique, le discours et le contre-discours ne sont cette fois pas envisagés en tant qu'ils sont effectivement pris en charge par des locuteurs distincts. On s'intéresse aux formes, nombreuses et hétérogènes, qui permettent à un locuteur L1 d'inscrire au sein même du discours qu'il énonce un autre discours, présenté comme non identique au sien relativement à une question argumentative. On voit ici que la notion de « contre-discours » n'a pas le même sens que précédemment : il faudrait, en toute logique, parler du contre-discours tel que représenté par un discours. On peut avoir tendance à réserver les outils d'analyse de la représentation du discours autre à l'étude de données relevant de contextes monologiques, caractérisés par une relation *in absentia* entre le discours et le contre-discours, dans la mesure où il n'y a pas de locuteur L2 tenant effectivement le contre-discours et partageant avec L1 un même « fil temporel ». En revanche, ces outils tendent parfois à être quelque peu délaissés lorsqu'on en vient à des données dialogales. L'idée sous-jacente est peut-être que, dans ce dernier cas, le contre-discours de L2 est effectivement tenu, co-présent au discours de L1, et qu'il est donc moins important de l'analyser au second degré, à travers la représentation qu'en donne le discours de L1. L'analyse de la représentation du discours autre nous paraît cependant essentielle dans les deux cas de figure : la présence effective et tangible d'un discours autre n'empêche bien sûr pas les locuteurs de le représenter au sein de leur propre discours lors de la construction de leur position.

## Conclusion

- 32 Le but de cet article était de participer au débat qui, au sein des approches discursives de l'argumentation, concerne la manière de définir celle-ci, ainsi que les conditions selon lesquelles elle est observable dans la matérialité du langage. L'enjeu était, d'une part, de reprendre la question pragmatique des visées qui sont susceptibles de caractériser l'argumentation en tant que « pratique du langage en contexte » et, d'autre part, de s'interroger sur les corrélats langagiers de ces visées. Notre position part, on l'a vu, d'une critique de l'idée très répandue selon laquelle la visée de l'argumentation consiste fondamentalement à produire chez l'allocutaire un changement d'attitude par rapport à un point de vue. Bien que très souvent pertinente pour décrire certains usages de l'argumentation dans le cadre de genres discursifs spécifiques, elle ne permet selon nous pas d'aboutir à une définition générale de l'argumentation (sauf à lui faire perdre de son tranchant). Ce qui nous paraît minimalement circonscrire le registre argumentatif, c'est une visée de justification d'un point de vue, et une visée de positionnement de ce dernier par rapport à un autre point de vue (ou par rapport à d'autres raisons justifiant le même point de vue). Avec ces deux visées, on tente d'élaborer une notion d'« argumentation » sous laquelle il soit possible de subsumer de façon simple, explicite et rigoureuse un grand nombre d'usages qui – dans le foisonnement empirique des discours – semblent, à divers titres, être argumentatifs.
- 33 Ce travail passe par une réflexion renouvelée sur les corrélats langagiers de ces visées identifiées sur le plan pragmatique : nous avons, à ce sujet, proposé quelques réflexions sur la description linguistique de l'étayage, d'une part, et sur celle de la relation entre le discours et son contre-discours, d'autre part. Tenant un tel propos, nous sommes conscient de nous exposer à la critique de favoriser une approche excessivement réductrice et de méconnaître l'immense variété de réalisations empiriques de l'argumentation en fonction des genres discursifs où elle trouve à se développer. Cependant, selon nous, prendre au sérieux la question de l'observabilité des phénomènes dans la matérialité langagière – point central de toute approche linguistique, fût-elle discursive – implique que l'on travaille sur une définition qui saisisse ce que l'argumentation a de minimalement spécifique en tant que mode d'organisation du discours. On espère par là pouvoir mieux « isoler » l'argumentation dans le continu de la discursivité et mieux en envisager les multiples actualisations selon les genres discursifs

concernés. Si le présent article a permis de contribuer, même modestement, à cette entreprise globale, ses objectifs auront été largement dépassés.

---

### **Bibliographie**

- Adam, Jean-Michel. 1996. « L'argumentation dans le dialogue », *Langue française* 112, 31-49
- Adam, Jean-Michel. 2004. « Une approche textuelle de l'argumentation », Doury, Marianne & Sophie Moirand (éds). *L'argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation*, (Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle), 77-102
- Adam, Jean-Michel. 2011. *Les textes : types et prototypes* (Paris : Colin)
- Amossy, Ruth. 2010. *L'argumentation dans le discours* (Paris : Colin)
- Amossy, Ruth. 2011. « Des sciences du langage aux sciences sociales : l'argumentation dans le discours », *A Contrario* 16, « L'argumentation au carrefour des disciplines : sciences du langage et sciences sociales » [en ligne], <http://www.cairn.info/revue-a-contrario-2011-2.htm#fiche>
- Angenot, Marc. 2008. *Dialogue de sourds. Traité de rhétorique antilogique* (Paris : Mille et Une Nuits)
- Atayan, Varham. 2009. « Fonctions argumentatives secondaires dans l'argumentation textuelle », Atayan, Varham & Daniela Pirazzini (éds). *Argumentation : théorie – langue – discours* (Frankfurt : Lang), 93-110
- Authier-Revuz, Jacqueline. 2004. « La représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène », Lopez Munoz, Juan Manuel & al. (éds). *Le discours rapporté dans tous ses états* (Paris : L'Harmattan), 35-53
- Blair, J. Anthony. 2004. « Argument and its Uses », *Informal Logic* 24/2, 137-151
- Bres, Jacques & Aleksandra Nowakowska. 2006. « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive », Perrin, Laurent (éd.). *Le sens et ses voix* (Metz : Recherches linguistiques), 21-48
- Doury, Marianne. 2003. « L'évaluation des arguments dans les discours ordinaires. Le cas de l'accusation d'amalgame », *Langage et Société* 105, 9-37
- Doury, Marianne. 2004. « La position du chercheur en argumentation », *Semen* 17, 149-163.
- Doury, Marianne. 2012. « Preaching to the Converted. Why Argue When Everyone Agrees? », *Argumentation* 26/1, « Special Issue : Persuasion and Argumentation », 99-114
- Ducrot, Oswald. 2004. « Argumentation rhétorique et argumentation linguistique », Doury, Marianne & Sophie Moirand (éds). *L'argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation* (Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle), 17-35
- Ducrot, Oswald et Jean-Claude Anscombe. 1983. *L'argumentation dans la langue* (Bruxelles : Mardaga)
- Ducrot, Oswald & Jean-Marie Schaeffer. 1995. *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* (Paris : Seuil)
- Dufour, Michel. 2008. *Argumenter. Cours de logique informelle* (Paris : Colin)
- Govier, Trudy. 1996. *A Practical Study of Argument* (Belmont : Wadsworth)
- Grize, Jean-Blaise. 1982. *De la logique à l'argumentation* (Genève : Droz)
- Grize, Jean-Blaise. 1990. *Logique et langage* (Paris : Ophrys)
- Grize, Jean-Blaise. 1996. *Logique naturelle et communications* (Paris : PUF)
- Jacquin, Jérôme & Raphaël Micheli. 2012. « Entre texte et interaction : propositions méthodologiques pour une approche discursive de l'argumentation en sciences du langage », Neveu Frank (éd.), *Actes du 3ème Congrès mondial de linguistique française*, [en ligne], <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20120100128>
- Johnson, Ralph. 2000. *Manifest Rationality. A Pragmatic Theory of Argument* (Mahwah : Erlbaum)
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1998. « La notion d'interaction en linguistique : origine, apports, bilan », *Langue française* 117, 51-67
- Micheli, Raphaël. 2009. « La construction de l'objet dans quelques approches discursives et interactionnelles de l'argumentation : une perspective métathéorique », Atayan, Vahram & Daniela Pirazzini (éds.). *Argumentation : théorie – langue – discours* (Frankfurt : Lang), 19-30

- Micheli, Raphaël (éd). 2011. *A Contrario* 16, « L'argumentation au carrefour des disciplines : sciences du langage et sciences sociales », [en ligne], <http://www.cairn.info/revue-a-contrario-2011-2.htm#fiche>
- Micheli, Raphaël. 2012. « Arguing without Seeking to Persuade ? Elements for a Non Persuasive Conception of Argumentation », *Argumentation* 26/1, « Special Issue : Persuasion and Argumentation », 115-126
- O'Keefe, Daniel J. 2012. « Conviction, Persuasion, and Argumentation: Untangling the Ends and Means of Influence », *Argumentation* 26/1, « Special Issue : Persuasion and Argumentation », 19-32
- Perelman, Chaïm & Lucie Olbrechts-Tyteca. 2000 [1958]. *Traité de l'argumentation* (Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles)
- Plantin, Christian. 1990. *Essais sur l'argumentation* (Paris : Kimé)
- Plantin, Christian. 1996a. *L'argumentation* (Paris : Seuil)
- Plantin, Christian. 1996b. « Le trilogue argumentatif. Présentation de modèle, analyse de cas », *Langue française* 112, 9-30
- Plantin, Christian. 2005. *L'argumentation* (Paris : PUF)
- Plantin, Christian. 2012. « Persuasion or Alignment ? », *Argumentation* 26/1, « Special Issue : Persuasion and Argumentation », 83-97
- Snoeck Henkemans, Francisca. 2003. « Complex Argumentation in a Critical Discussion », *Argumentation* 17/4, 405-419
- Toulmin, Stephen. 1958. *The Uses of Argument* (Cambridge : CUP)
- Van Eemeren, Frans. 2003. « A Glance Behind the Scenes : the State of the Art in the Study of Argumentation », *Studies in Communication Sciences* 3/1, 1-23
- Van Eemeren, Frans & Rob Grootendorst. 2004. *A Systematic Theory of Argumentation. The Pragmatic-Dialectical Approach* (Cambridge : CUP)

---

## Notes

- 1 Notre propos porte en effet prioritairement sur cet espace, ce qui se traduit dans le choix des travaux avec lesquels nous engageons un dialogue critique approfondi. Cela ne nous empêchera toutefois pas, comme on le verra, d'intégrer à la réflexion des recherches non francophones qui ne s'inscrivent pas directement dans le champ des sciences du langage (on pense ici principalement à la logique informelle et à la pragma-dialectique – deux courants très productifs dans la recherche anglophone sur l'argumentation).
- 2 On reconnaît bien sûr ici la distinction, pertinente dans l'espace francophone des sciences du langage, entre les approches situant l'argumentation « dans le discours » et celles situant l'argumentation « dans la langue ». Voir, pour deux points de vue opposés sur cette distinction, Amossy 2011 : 10-12 et Ducrot 2004.
- 3 Voir Micheli 2009, 2012, ainsi que Jacquin et Micheli 2012.
- 4 Nous n'entrons donc pas ici dans l'examen du couple « convaincre/persuader », qui n'est pas directement utile à notre propos (voir, pour une synthèse actuelle, O'Keefe 2011), et nous utilisons désormais l'expression « visée persuasive » comme terme couvrant.
- 5 Dans une contribution récente, Marianne Doury (2012) analyse de façon pénétrante l'une de ces situations de consensus afin de faire ressortir les limites d'une définition de l'argumentation basée uniquement sur la visée persuasive.
- 6 Nous utilisons ici une analogie pour mieux illustrer notre propos, en imaginant un filtre à travers lequel on « passe » différents discours : le filtre devrait, s'il fonctionne bien, laisser passer les discours qui relèvent de l'argumentation et retenir ceux qui n'en relèvent pas.
- 7 On retrouve ici l'influence de la célèbre définition de Perelman et Olbrechts-Tyteca, pour qui l'argumentation ne vise pas exclusivement à « provoquer l'adhésion [à une thèse] », mais peut aussi simplement rechercher à « accroître » celle-ci (2000 [1958] : 5).
- 8 Cette position, qui tend à identifier l'activité argumentative avec l'activité discursive en général, est très inspirée des importants travaux du philosophe et logicien suisse Jean-Blaise Grize, fondateur de la « logique naturelle ». Grize définit l'argumentation comme une schématisation, c'est-à-dire « l'élaboration, par le moyen de la langue, d'un micro-univers que A présente à B dans l'intention d'obtenir un certain effet sur lui » (1982 : 188). L'argumentation est ainsi abordée d'un point de vue « large », comme « une démarche qui vise à intervenir sur l'opinion, l'attitude, voire le comportement de quelqu'un. Encore faut-il préciser que ces moyens sont ceux du discours » (1990 : 40).

9 De nombreux genres où l'argumentation se déploie peuvent être décrits de façon similaire : on mentionnera la lettre d'acceptation ou de refus d'un candidat à un poste, où il ne s'agit pas de persuader le candidat, mais bien de justifier publiquement une décision en montrant qu'elle peut être étayée sur la base de critères relatifs à l'embauche dans le domaine professionnel concerné.

10 Nous reprenons ici une hypothèse développée plus longuement dans Jacquin et Micheli 2012.

11 Nous empruntons cette expression à Bres et Nowakowska (2006).

12 Nous nous limitons ici volontairement aux cas où le discours autre fait l'objet, à l'intérieur du discours en train de se faire, d'un « tracé de frontière » (Authier-Revuz 2004 : 53) : l'analyse argumentative du positionnement gagnerait toutefois certainement à intégrer, outre les phénomènes ayant trait à l'hétérogénéité énonciative représentée, ceux ayant trait aux formes non marquées du dialogisme.

---

### ***Pour citer cet article***

#### Référence électronique

Raphaël Micheli, « Les visées de l'argumentation et leurs corrélats langagiers : une approche discursive », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2012, Consulté le 25 juin 2014. URL : <http://aad.revues.org/1406>

---

### ***À propos de l'auteur***

**Raphaël Micheli**  
Université de Lausanne

---

### ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

---

### ***Résumés***

Le présent article a pour objectif de contribuer au débat théorique et méthodologique portant sur la définition qu'il convient d'octroyer à la notion d'« argumentation » et sur les conditions qui président à l'observabilité des processus argumentatifs dans les discours. On tente de montrer comment une approche discursive peut traiter deux problèmes souvent débattus dans le champ des études argumentatives. (1) Peut-on, sur le plan pragmatique, identifier une (ou plusieurs) visée(s) permettant de saisir ce que l'argumentation, en tant que « fait de discours », a de spécifique par rapport à d'autres faits de discours ? (2) Peut-on corréler les visées identifiées sur le plan pragmatique avec des formes relativement stables qui assurent le caractère « reconnaissable » de l'argumentation dans la matérialité langagière ? C'est ainsi la double question des visées de l'argumentation et de leurs corrélats langagiers qui est au centre du propos : l'enjeu est de formuler une série de propositions méthodologiques, en discutant quelques contributions récentes qui ont marqué l'approche discursive de l'argumentation dans l'espace francophone.

## **The Aims of Argumentation and their Linguistic Correlates: A Discursive Approach**

This paper aims at contributing to the theoretical and methodological debate bearing on the definition of “argumentation” and the observation of argumentative processes in linguistic data. It shows how a discursive approach can deal with two issues that are often discussed in the field of argumentation studies. (1) On a pragmatic level, is it possible to identify one (or several) aim(s) allowing to understand what is specific to the verbal activity of argumentation, as opposed to other verbal activities? (2) Is it possible to correlate such pragmatic aims with forms, so as to account for argumentation in the materiality of language? The paper thus deals both with the aims of argumentation, and with their linguistic correlates: its objective is to

put forward a series of methodological propositions, and to discuss a few recent contributions that had an impact on the discursive approach to argumentation as developed in francophone research.

***Entrées d'index***

***Mots-clés*** : analyse du discours, argumentation, corrélats langagiers, méthodologie, visées

***Keywords*** : aims, argumentation, discourse analysis, linguistic correlates, methodology

# Argumentation et Analyse du Discours

9 (2012)

L'analyse du discours entre critique et argumentation

---

Christopher Eisenhart et Barbara Johnstone

## L'analyse du discours et les études rhétoriques

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Christopher Eisenhart et Barbara Johnstone, « L'analyse du discours et les études rhétoriques », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2012, Consulté le 10 juin 2014. URL : <http://aad.revues.org/1415>

Éditeur : Université de Tel-Aviv  
<http://aad.revues.org>  
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :  
<http://aad.revues.org/1415>  
Document généré automatiquement le 10 juin 2014.  
Tous droits réservés

Christopher Eisenhart et Barbara Johnstone

# L'analyse du discours et les études rhétoriques

Traduction par Sivan Cohen-Wiesenfeld et Ruth Amossy

## Vue d'ensemble

- 1 *Rhetoric in Detail* rassemble douze études rédigées par des chercheurs se définissant principalement comme des rhétoriciens, qui empruntent leur cadre théorique et/ou méthodologique à l'analyse du discours linguistique. Ces travaux puisent dans un éventail de ressources offertes par l'analyse du discours, dont celles de l'analyse critique du discours (Critical Discourse Analysis ou CDA), de la sociolinguistique interactionnelle, de l'analyse des récits et de l'analyse de corpus informatisée. Ils illustrent l'utilité de l'analyse du discours dans un ensemble de « sites » rhétoriques qui comprennent les discours de la mémoire publique et de l'identité collective, la rhétorique de la science et de la technologie, l'argumentation en langage courant, le discours médiatique et les études sur l'immigration. La méthode que ces projets partagent est ancrée dans l'attention méticuleuse portée aux détails linguistiques des discours sélectionnés, qu'il s'agisse de textes écrits ou de transcriptions de l'oral. Les auteurs adoptent une approche essentiellement qualitative et interprétative, mais celle-ci diffère de la voie qu'empruntent souvent les études rhétoriques en ce qu'elle est orientée vers les corpus plutôt que vers la théorie. Travaillant à partir de textes et de discours oraux particuliers en situation plutôt que de modèles abstraits, ils choisissent des approches qui explorent de façon systématique les raisons pour lesquelles des énoncés particuliers revêtent la forme particulière qui est la leur. Plutôt que de partir de la théorie en cherchant à l'étayer, cette approche prend en compte, d'entrée de jeu, les multiples sources de contraintes textuelles. Si les études qui composent les différents chapitres traitent de questions rhétoriques de façons variées, elles n'en partagent pas moins trois caractéristiques d'ordre méthodologique. Elles sont empiriques, dans le sens où elles sont fondées sur l'observation plutôt que sur la seule introspection ; elles sont ethnographiques en ce qu'elles cherchent à comprendre les fonctionnements rhétoriques du discours et de son contexte à travers les yeux et l'esprit de ceux qui les manient ; et elles sont étayées, retournant sans cesse aux données afin de construire la théorie qui doit en rendre compte.
- 2 Issues d'une heuristique analytique plutôt que d'un cadre théorique préexistant, ces études montrent le potentiel qu'offre aux études de rhétorique et à la critique une théorie fondée sur le discours et caractérisée par l'observation. Dans la mesure où la rhétorique élargit ses centres d'intérêt du programmé au spontané et du public au privé, les rhétoriciens reconnaissent le besoin de trouver de nouvelles méthodes [...] L'analyse du discours peut à son tour découvrir de nouveaux instruments. Les premiers théoriciens du discours dans la tradition intellectuelle gréco-romaine étaient les philosophes et les sophistes qui décrivaient et enseignaient la parole publique aux citoyens dont la voix avait un impact dans la nouvelle Athènes démocratique du 5<sup>e</sup> siècle av. J-C ; les auteurs de cet ouvrage viennent revigorer cette tradition, plus particulièrement en Amérique du Nord, au sein de la « nouvelle rhétorique » du 20<sup>e</sup> siècle. Selon des modalités neuves, plusieurs de ces études empruntent les instruments analytiques traditionnels de la rhétorique – figures du discours, *topoi*, lignes d'arguments, invention et style, *ethos*, *logos* et *pathos* – montrant comment ils peuvent nourrir et être nourris par l'attention que portent les analystes du discours à la façon dont le lexique et la syntaxe peuvent évoquer des styles, des genres, des textes et locuteurs préalables, créant par là même des relations sociales et des mondes expérimentaux dans le discours oral et écrit.

## Méthodes et problématiques dans les études de rhétorique nord-américaines

- 3 Les rhétoriciens ont toujours adopté une approche inclusive et accueillante en matière de méthode analytique. En plus de l'usage qu'ils font du vocabulaire analytique de la rhétorique classique, les praticiens ont emprunté et adapté des méthodes provenant d'autres disciplines, reprenant par exemple à la philosophie le raisonnement fondé sur l'intuition, et à la théorie littéraire et sociologique les techniques de l'« explication de textes » et une variété de perspectives critiques et théoriques. Ces instruments ont été développés pour répondre aux questions que soulevaient les genres soigneusement programmés, et souvent institutionnels, qui constituaient l'objet principal de la critique rhétorique. Cependant, les centres d'intérêt des rhétoriciens s'élargissent désormais de la sphère publique à la sphère privée, de la rhétorique officielle à la rhétorique vernaculaire, de l'art oratoire aux discours écrits et aux multimédias, et des discours soigneusement travaillés à celui, spontané, qui émerge des situations rhétoriques fugaces de la vie quotidienne. Aujourd'hui on s'interroge, non seulement sur la rhétorique politique, mais aussi sur celle de l'histoire et de la culture populaire ; non seulement sur la rhétorique de la sphère publique mais aussi sur celle de la rue, du salon de coiffure ou de l'internet ; non seulement sur la rhétoricité de l'argument formel mais aussi sur celle de l'identité personnelle. Pour traiter de ces nouvelles questions et de ces « sites », il importe d'ajouter aux méthodes traditionnelles de nouvelles techniques d'analyse du langage des textes et des discours oraux, ainsi que des modalités de description des contextes socioculturels et matériels du discours [...].

### Contexte et agentivité

- 4 Parmi les pratiques les plus fondamentales de la rhétorique, on compte l'étude du discours en contexte. Dans son traité de rhétorique, Aristote discutait des composantes de la situation de discours et établissait très clairement le rapport de la rhétorique au discours public et civique. La restriction au discours civique que s'était imposée la rhétorique n'est plus de mise, mais la prémisses centrale selon laquelle le discours doit être modelé par le contexte est toujours d'actualité.
- 5 Tout aussi fondamental est l'intérêt de la rhétorique envers le pouvoir et les choix que le rhéteur – orateur ou scripteur – exerce dans une situation donnée. Certaines définitions du discours rhétorique voient sa spécificité dans le fait qu'il constitue un discours destiné à effectuer un changement dans la situation pour laquelle il a été forgé, et doté de la capacité de le faire. Il en résulte que l'agentivité est un trait essentiel des espaces au sein desquels sont traités des problèmes rhétoriques. Leff, par exemple, discute de l'agentivité comme d'une source de tension entre les conceptions du moi des Lumières et les critiques post-modernes de ces conceptualisations, dans une tradition sophistique et cicéronienne qu'il rebaptise « rhétorique humaniste » :

l'approche humaniste implique une conception de l'agentivité dont l'ambiguïté est féconde, et qui positionne l'orateur à la fois comme individu guidant un auditoire, et comme membre d'une communauté façonné et contraint par les exigences de l'auditoire. [Cette tradition peut comprendre] une certaine méfiance à l'égard de la théorie abstraite non seulement dans le domaine de la rhétorique, mais aussi dans celui de l'éthique et du politique ; la conviction que le discours, particulièrement celui qui permet le débat contradictoire, joue un rôle fondamental dans la vie publique ; une valorisation et une idéalisation de l'éloquence qui implique un lien étroit avec la vertu ; et une conception de celle-ci qui la relie résolument à l'activité politique (Leff 2011 [2003], 1 et 2).

- 6 La tentative de définir et d'étudier les espaces rhétoriques et les tensions entre l'agentivité rhétorique et les contraintes qu'on reconnaît peser sur le texte, s'est avérée l'un des problèmes théoriques les plus féconds de la rhétorique contemporaine (cf. Bitzer 1968 ; Vatz 1973). Et c'est en relation avec cet espace de questionnement que les études rhétoriques ont relevé le défi de rendre compte de l'interaction entre l'agentivité rhétorique et le contexte. Durant ces dernières décennies, un travail inspiré de la théorie de la sphère publique d'Habermas (1989) a permis de penser cette intersection de façon fructueuse. L'un des soucis majeurs des études

rhétoriques est l'étude du discours concret d'un agent dans la sphère publique. Comme l'écrit Hauser,

Au mieux, la rhétorique de la démocratie est impure selon les critères de la raison posés par les Lumières. En conséquence, certains penseurs comme Habermas, qui a été l'un des plus grands champions d'une conception du discours comme point d'ancrage conceptuel de la démocratie, ont considéré que la prédilection de la rhétorique pour la stratégie était problématique. Mais exclure les processus rhétoriques de notre appréciation des débats courants de la démocratie exclut en même temps l'agentivité qui permet de prendre des décisions démocratiques. Avant de pouvoir réhabiliter la vie publique, nous devons comprendre comment les discours qui s'y déroulent concrètement la modèlent. Sinon, toute critique ou remède mis en avant reste purement analytique, produisant des conclusions issues d'hypothèses posées *a priori* sur ce que sont les standards rationnels/idéologiques d'un accord « valide », mais qui manquent d'un référent empirique sous la forme de la méthode discursive réelle à laquelle les membres de la sphère publique ont recours (Hauser 1999 : 273).

- 7 Le programme de Hauser consiste dès lors à adopter une attitude empirique dans l'étude de la façon dont les rhéteurs agissent dans l'espace public, valorisant l'étude des discours vernaculaires aux dépens des généralisations théoriques fondées sur une lecture solitaire des discours institutionnels. Ceci entre en résonance avec le conseil d'Asen (2004) suggérant de développer un sens de la citoyenneté démocratique en passant de « *ce* qui constitue la citoyenneté à la question de savoir *comment* la citoyenneté procède », et avec le conseil de Simons (2000 : 448-9) de « procéder à partir du particulier, du local, de l'unique – vers une théorie de l'événement spécifique – à partir de laquelle on pourrait dériver un sens des limites, possibilités et compromis mis en jeu par la sélection de cette option plutôt que d'une autre ». Illustrant cette quête, Johnstone (1996) utilise l'analyse du discours pour investiguer la façon dont le complexe de l'agentivité rhétorique et du contexte se constitue dans le discours, et McCormick (2003) se concentre sur les analyses rhétoriques des discours vernaculaires susceptibles de bénéficier de l'apport de la CDA.
- [...]

## Qu'est-ce que l'analyse du discours ?

- 8 Les linguistes qui se veulent des spécialistes d'analyse du discours examinent ce que l'étude de l'utilisation du langage peut nous apprendre sur le langage lui-même et sur les locuteurs. A l'encontre des linguistes de la tradition chomskyenne, ils analysent des textes écrits, ou des transcriptions de discours oraux ou en langage des signes, plutôt que de se fonder sur leurs propres intuitions grammaticales. Ils s'intéressent à la structure et à la fonction de fragments de discours ou de textes au-delà de l'unité de la phrase ; ils examinent comment la structure des phrases est influencée par leur fonctionnement dans les contextes linguistiques et sociaux dans lesquels elles se déploient. Par « discours » ils entendent des exemples réels de conversation, d'écrits ou de communication linguistique dans d'autres media. Certains d'entre eux tentent explicitement de relier les caractéristiques du discours pris dans ce sens avec des aspects de ce que les chercheurs de la tradition foucauldienne appellent le « discours » : des corpus d'idées et de pratiques sociales en circulation pouvant inclure des façons de parler. D'autres ont des objectifs différents. Certains s'intéressent aux types de questions auxquelles les linguistes se sont toujours confrontés : comment le langage est-il représenté dans l'esprit, quelle est la meilleure manière de modéliser la production et l'interprétation du discours, comment le langage s'acquiert, change, etc. D'autres explorent les liens entre les phénomènes discursifs et sociaux dans une grande variété de contextes, comprenant la communication institutionnelle, la construction discursive de l'identité et de la mémoire, le discours politique, le comportement organisationnel, la communication au sein de la famille etc.
- 9 Comme d'autres courants de la linguistique contemporaine, l'analyse du discours puise ses racines historiques dans la philologie du dix-neuvième siècle, c'est-à-dire dans une étude diachronique (historique) du langage qui a comme objet l'exégèse des textes. A la suite de l'appel de Ferdinand de Saussure (1916) à recentrer l'étude du langage sur la structure synchronique, les approches dominantes de la plus grande partie du vingtième siècle se sont attachées aux sons, aux phrases et aux propositions plutôt qu'au discours suivi. Au début des

années 1960, cependant, des linguistes de diverses traditions intellectuelles commencèrent à converger vers deux idées-forces sur le discours reliées entre elles : 1) l'idée selon laquelle la structure des expressions et des phrases est déterminée en partie par la manière dont elles fonctionnent dans les conversations et dans les textes, et 2) l'idée que les textes et les conversations sont modelés, tout comme les phrases, sur des modèles de structure reproductibles qui pourraient être considérés comme une « grammaire ». En Grande-Bretagne, M. A. K. Halliday, à partir du travail de J. R. Firth, commença à développer une « grammaire systémique fonctionnelle » et à s'interroger sur la cohésion des phrases à l'intérieur des textes (Halliday 1994 ; Eggins 1994). Aux Etats-Unis, Kenneth Pike et d'autres linguistes associés au *Summer Institute of Linguistics* développèrent une méthode similaire de compréhension de la structure de la phrase et du discours basée sur la fonction, qu'ils appelèrent la grammaire tagmémique (Pike 1967). En même temps, l'émergence de la sociolinguistique variationniste, de l'analyse conversationnelle, de la sociolinguistique interactionnelle et de l'ethnographie de la communication, mit le discours à la portée des étudiants dans les domaines respectifs de l'évolution du langage, de la sociologie du langage et de la linguistique anthropologique (Labov 1963, 1972 ; Sacks, Schlegoff et Jefferson, 1974 ; Ten Have 1999 ; Gumperz et Hymes 1972).

- 10 En France, les linguistes marxistes commencèrent à explorer la manière dont l'idéologie est construite et révélée par le discours (Pêcheux 1969). Un peu plus tard, les linguistes influencés par la théorie sociale de l'école de Birmingham portèrent à l'attention des anglophones une approche critique similaire du discours, suggérant que, puisque l'analyse du discours ne peut jamais être purement descriptive, son but devait être de révéler comment le pouvoir circule, généralement de manière invisible, à travers le discours (Fairclough 1992, 2003 ; Wodak 1996, 2005). Cette approche, la *Critical Discourse Analysis*, garde une grande influence [...]. Les autres travaux en analyse du discours sont plus éclectiques, et font appel à la pragmatique, à la sociolinguistique, à la linguistique interactionnelle et aux divers courants de la théorie de l'argumentation, de la rhétorique, de la sociologie, de la littérature et de l'anthropologie. De nombreux analystes, en particulier ceux dont la discipline d'origine est la linguistique, continuent d'être intéressés essentiellement par des questions de langue, mais l'utilisation de l'analyse du discours, quelle qu'en soit sa définition, comme méthode d'analyse systématique et approfondie est devenue de plus en plus interdisciplinaire. Les manuels ne partent plus du présupposé selon lequel tous les spécialistes d'analyse du discours sont des linguistes ; une formation en analyse du discours est parfois proposée dans le contexte de programmes « d'études du discours » dans le cadre de diverses spécialisations universitaires ; et des périodiques comme *Discourse Studies*, *Discourse in Society*, *Discourse and Communication* et *Text and Talk* publient les travaux de chercheurs relevant de filiations disciplinaires variées.

## Une approche heuristique du discours

- 11 Les analyses du discours illustrées ici prennent toutes pour point de départ le travail d'Alton L. Becker (1995 ; voir également Johnstone 2008). Nous partons d'une technique heuristique, d'une approche particulariste, interprétative mais systématique qui a pour but de découvrir pourquoi un texte donné est tel qu'il est. Les spécialistes d'analyse du discours travaillent à partir de types de matériaux variés, y compris des transcriptions d'interactions enregistrées sur des supports audio ou vidéo, des documents écrits, des textes transmis par la tradition orale comme des proverbes, ou des reproductions de communication en ligne. Leur matériel est parfois uniquement verbal et parfois comprend des photos, des gestes, des regards et d'autres modalités. Mais quel que soit le type de discours considéré, la question de base posée par l'analyste est toujours : « Pourquoi ce segment de discours est-il tel qu'il est ? Pourquoi ne peut-il être différent ? Pourquoi ces mots particuliers, dans cet ordre particulier ? »
- 12 Pour répondre à ces questions, nous devons évidemment réfléchir à ce sur quoi porte le « texte », car il est clair que ce dont une personne parle a un impact sur ce qu'elle dit et sur la manière dont elle le dit. Nous devons également prendre en considération la personne qui parle, qui écrit ou qui signe, et celle qui est considérée, dans un contexte socioculturel particulier, comme responsable de ce qui est dit ; qui était le public visé ainsi que les auditeurs

ou lecteurs réels, car il est clair que les participants à une situation et la manière dont leur rôle est défini influencent ce qui est dit et la manière dont c'est dit. Nous devons penser à ce qui a motivé le texte, dans quelle mesure il est adapté à l'ensemble de ce que les gens font conventionnellement avec le discours dans un tel contexte, et dans quelle mesure son canal ou ses canaux de production influencent sa forme. Nous devons réfléchir sur le langage employé, sur le comportement que ce langage encourage les orateurs et les scripteurs à adopter, et sur ce qu'il est relativement difficile de faire avec un tel langage. Nous devons réfléchir également à la structure du texte et à la manière dont il s'intègre dans des structures plus larges d'ensembles de textes ou d'interactions.

13 On peut répartir les questions à poser sur un texte en six grandes catégories. Chacune d'entre elles correspond à une des manières dont les contextes modèlent les textes, et inversement. Chacun de ces aspects de la construction du texte est à la fois une source de contrainte – une raison qui fait que les textes sont d'un certain type et pas d'un autre – et une source de créativité, dans la mesure où les locuteurs, les signataires et les scripteurs s'expriment en manipulant les modèles devenus conventionnels.

- Le discours est modelé par le monde, et modèle le monde.
- Le discours est modelé par le langage, et façonne le langage.
- Le discours est modelé par les participants, et façonne les participants.
- Le discours est modelé par le discours antérieur, et modèle les possibilités de discours futur.
- Le discours est modelé par son moyen de diffusion, et en transforme les possibilités.
- Le discours est modelé par son but, et il modèle des buts possibles.

14 [...] Ces six observations sur le discours constituent une heuristique de l'exploration systématique des éléments potentiellement intéressants et importants pour l'étude d'un texte ou d'un ensemble de textes. Une « heuristique » est un ensemble de procédures de découverte à appliquer méthodiquement, ou un ensemble de thèmes à prendre en considération systématiquement. Contrairement à des instructions, les procédures d'une heuristique n'ont pas besoin d'être suivies dans un ordre particulier, et il n'existe pas de manière fixe de les suivre. Une heuristique n'est pas une suite mécanique d'étapes, et rien ne garantit que son utilisation conduise à une explication définitive unique. Une bonne heuristique fait appel à de multiples théories plutôt qu'à une seule. Celle que nous utilisons ici nous oblige à penser, par exemple, à la manière dont le discours est modelé par les idéologies qui font circuler le pouvoir dans la société, mais nous enjoint également à penser à la façon dont le discours est modelé par la mémoire de discours antérieurs, ainsi que par d'autres sources de créativité ou de contrainte. Il est possible que nous finissions par décider, pour chaque cas particulier, que l'approche la plus utile est celle qui permet de voir comment le pouvoir circule dans le discours, ou celle qui nous aide à décrire « l'intertextualité », ou à découvrir les relations entre le texte et son support, le langage utilisé, ou encore les buts de ses producteurs ou leurs relations sociales. L'heuristique est un premier pas qui aide l'analyste à discerner quelles sont les théories nécessaires pour relier les observations particulières sur le discours faites dans le cours de sa démarche, à des affirmations générales sur le langage, la vie humaine ou la société. C'est une manière d'ancrer l'analyse dans le discours, plutôt que de partir d'une théorie choisie d'avance et d'utiliser des textes pour la mettre à l'épreuve ou l'illustrer.

## Situer l'heuristique dans la théorie rhétorique

15 Chacun des six éléments de notre analyse heuristique fait appel à un courant de pensée sur le langage et la communication qui est, du moins en partie, déjà familier aux rhétoriciens. L'idée selon laquelle les textes et leur interprétation sont à la fois forgés par le monde et le forgent à leur tour est enracinée dans la théorie rhétorique et linguistique sur le rôle de la référence dans la production et l'interprétation du discours. Le discours émerge du ou des univers qui sont présumés exister en dehors de lui, l'univers des producteurs et interprètes de textes. Le fait qu'un discours soit considéré comme portant ou non sur quelque chose influe sur la manière dont il est interprété. Un discours qui est considéré comme ne se référant à rien est susceptible d'être considéré comme insensé ou fou ; il peut être le résultat d'une expérience

linguistique comme le dadaïsme en poésie, ou bien être requis par un rituel. La tradition de la pensée occidentale sur le langage a eu tendance à privilégier le discours référentiel et à imaginer que le discours reflète (au moins idéalement) le monde préexistant. Mais, comme nous l'ont continuellement montré les philosophes (Foucault 1980), les rhétoriciens (Burke 1945) et les linguistes (Sapir 1949 ; Whorf 1941) du 20<sup>e</sup> siècle, l'inverse est également vrai, et peut-être plus vrai encore : l'univers humain est façonné par le discours.

16 Lorsque nous signalons la manière dont les textes et leurs interprétations sont modelés par les ressources structurelles disponibles, nous alléguons le fait (bien connu des rhétoriciens qui s'intéressent au style et à la disposition) qu'il existe des moyens conventionnels de structurer des textes à tous les niveaux. Parler une langue, comme l'anglais ou le coréen, signifie utiliser des moyens conventionnels de structurer des syllabes (un nouveau mot anglais peut commencer par la syllabe *pri* mais pas par *ngi*), des mots (le *s* qui marque le pluriel d'un mot en anglais se place après la racine, pas avant), des phrases (dans les phrases affirmatives en anglais le sujet précède généralement le verbe). Il existe de même des manières conventionnelles d'organiser les unités de discours plus grandes, certaines étant spécifiques d'une culture et d'autres le résultat de processus de cognition humains. Ceci inclut des façons de passer de l'information familière à l'information nouvelle, par exemple, de l'exemple à la généralité ou inversement, ou bien des questions aux réponses.

17 L'affirmation selon laquelle le discours est façonné par les relations interpersonnelles des participants et aide inversement ces relations à s'organiser, doit évoquer les conceptions traditionnelles de l'auditoire et de l'*ethos* rhétorique, ou les nouvelles façons de penser la manière dont la position et le rôle du locuteur se modèlent et s'autorisent mutuellement, dans le contexte de structures de pouvoir plus larges. Les relations interpersonnelles liées au discours comprennent les relations entre les locuteurs et les scripteurs, les auditoires et les allocutaires tiers représentés dans les textes, ou impliqués dans leur production et leur interprétation.

18 Une autre observation de l'heuristique, selon laquelle le discours est façonné par les attentes créées par le discours familier et les nouvelles instances de discours nous aident à constituer nos attentes concernant le discours futur, devrait également être familière aux rhétoriciens pratiquant les théories contemporaines sur le genre (Miller 1984 ; Swales 1990) et l'intertextualité (Bakhtine 1986). Les relations intertextuelles nous permettent d'interpréter les nouvelles instances de discours en référence aux activités et aux catégories stylistique et formelles familières. Les utilisations du discours sont aussi variées que les cultures humaines, mais les activités récurrentes relatives au discours engendrent des processus relativement fixes, qui incluent souvent des façons de parler et des types de textes eux aussi fixes et passés à l'état de routine.

19 Les spécialistes de rhétorique visuelle (Handa 2004 ; Prelli 2006) et ceux intéressés par la multimodalité (Hodge et Kress 1988 ; Levine et Scollon 2004 ; Scollon et Scollon 2003) devraient également être ouverts à l'idée selon laquelle le discours est tributaire des limites et des possibilités offertes par les supports médiatiques qu'il emprunte, et inversement les capacités de ces derniers sont forgées par leur utilisation par le discours. Finalement, l'observation selon laquelle le discours est façonné par son but est à la racine de la discipline de la rhétorique et, inversement, le fait que le discours puisse élaborer des buts possibles doit recevoir un écho chez tous ceux qui se penchent sur le fonctionnement de la rhétorique épideictique et délibérative dans des contextes contemporains.

20 Commencer à interroger les textes par tous les moyens suggérés par l'heuristique signifie que l'analyse part des textes et d'une réflexion systématique sur les contextes pertinents possibles. Le résultat en est une description large, multidimensionnelle et dense (Geertz 1983). Ceci fait, le chercheur est en mesure de se concentrer sur une ou deux questions, adoptant l'une des diverses approches possibles pour étoffer les détails. Nous accordons une attention systématique à la manière dont les textes et les discours sont produits et prennent forme, ainsi qu'aux caractéristiques structurelles et sémantiques des exemples particuliers de textes et de discours.

## L'analyse du discours dans la recherche contemporaine en rhétorique

21 Si de nombreux critiques rhétoriques ne sont guère familiers de l'analyse du discours, ils côtoient des collègues qui en ont l'expérience. Les spécialistes de rhétorique et de composition des départements d'Anglais ont longtemps considéré la linguistique comme une source d'idées et de méthodes (voir Cooper et Greenbaum 1986 ; Raskin et Weiser 1987). Les spécialistes de composition Barton et Stygall notent que « l'analyse du discours est la base des études de composition : chaque étude dans le champ est basé implicitement ou explicitement sur l'analyse de textes et/ou de discours dans divers contextes » (Barton et Stygall 2002 : 1). L'ouvrage de Barton et Stygall rassemble des travaux de linguistes et de rhétoriciens (ou de chercheurs qui travaillent dans les deux domaines à la fois) ayant un rapport avec l'écriture en général, l'écriture universitaire, l'écriture d'une seconde langue, et le discours scientifique et professionnel, de même que l'analyse du discours dans des cours de composition. Le livre de Bazerman et Prior (2004) se concentre sur les méthodes d'étude de l'écriture, y compris l'analyse du discours linguistique. Les étudiants intéressés par l'analyse de texte quantitative peuvent se servir du manuel de Geisler ; Kaufer et ses collègues (Kaufer et Butler 2000 ; Kaufer et *al.* 2004) ont quant à eux développé un système automatique d'analyse de texte basé sur des principes de rhétorique. L'analyse critique du discours a également eu des échos chez les étudiants de littérature (Gee 2005). Dans les départements de communication d'Amérique du Nord, l'analyse du discours est souvent pratiquée non par les rhétoriciens, mais par les chercheurs en communication interpersonnelle ou organisationnelle, en discours des médias, ou en argumentation. Les ethnographes de la communication comme Philipsen (1992) et Carbaugh (2005) font de l'analyse du discours, de même que les chercheurs reliés à la tradition du « langage comme interaction sociale » tels que Tracy (2002) et Fitch (1998). Jacobs et Jackson (1982) ont développé une théorie de l'argumentation basée sur les principes de l'analyse conversationnelle, et l'analyse critique du discours est populaire dans les programmes de communication. Cependant, les chercheurs qui considèrent leurs travaux comme relevant de la critique ou de la théorie rhétoriques doivent encore prendre connaissance d'une série d'articles qui leur présentent l'analyse du discours et leur montrent son utilité pour répondre aux types de questions qu'ils posent. Les approches de l'analyse du discours présentées et illustrées dans *Rhetoric in Detail* ont pour but d'illustrer les nombreuses manières dont une attention minutieuse et rigoureuse portée au langage peut être féconde pour les rhétoriciens.

---

### **Bibliographie**

- Asen, Robert. 2004. « A Discourse Theory of Citizenship », *Quarterly Journal of Speech* 90, 189-211
- Bakhtin, Michael. 1986. *Speech Genres and Other Late Essays*, trad. Vern W. McGee, Emerson, Caryl & Michael Holquist (éds) (Austin : University of Texas Press)
- Barton, Ellen & Gail Stygall. 2002. *Discourse Studies in composition* (Cresskill, NJ : Hampton Press)
- Bazerman, Charles & Paul Prior (éds). 2004. *What writing does and how it does it : An Introduction to analyzing texts and Textual Practices* (Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum)
- Becker, Alton. L. 1995. *Beyond Translation : Essays towards a Modern Philology* (Ann Arbor : University of Michigan Press)
- Bitzer, Lloyd. 1968. « The Rhetorical Situation », *Philosophy and Rhetoric* 1, 1-14
- Burke, Kenneth. 1945. *A Grammar of Motives* (Berkeley : University of California Press)
- Carbaugh, Donald. 2005. *Cultures in Conversation* (Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum)
- Cooper, Charles & Sidney Greenbaum (éds). 1986. *Studying Writing : Linguistic Approaches*. Vol. 1, *Written Communication Annual* (Beverly Hills, CA : Sage)
- Eggs, Suzanne. 1994. *An Introduction to Systemic Functional Linguistics* (London & New-York : Pinter)

- Fairclough, Norman. 2003. *Analyzing Discourse : Textual Analysis for Social Research* (London : Routledge)
- Fairclough, Norman. 1992. *Discourse and Social Change* (Cambridge, UK : Polity)
- Fitch, Kristine. 1998. *Speaking Rationally : Culture, Communication and Interpersonal Connections* (London : Guilford Press)
- Foucault, Michel. 1980. *Power/Knowledge : Selected Interviews and Other Writings, 1972-1977* (New York : Pantheon)
- Gee, James Paul, 2005. *An Introduction to Discourse Analysis : Theory and Method* (London : Routledge)
- Geertz, Clifford. 1983. *Local Knowledge : Further Essays in Interpretive Anthropology* (New York : Basic Books)
- Gumperz, John & Dell Hymes (éds). 1972. *Directions in Sociolinguistics : The Ethnography of Communication* (New York : Holt Rinehart Winston)
- Habermas, Jürgen. 1989. *The Structural Transformation of the Public Sphere : An Inquiry Into a Category of Bourgeois Society* (Cambridge : Polity)
- Halliday, Michael Alexander Kirkwood. 1994. *An Introduction to Functional Grammar* (London : Edward Arnold)
- Handa, Carolyn. 2004. *Visual Rhetoric in a Digital World : A Critical Sourcebook* (Boston : Bedford/St. Martins)
- Hauser, Gerard A. 1999. *Vrenucalor Voices. The Rhetoric of Publics and Public Spheres* (Columbia : University of South Carolina Press)
- Hodge, Robert & Gunther Kress. 1988. *Social Semiotics* (Cambridge, UK : Polity)
- Jacob, Scott & Sally Jackson. 1982. « Conversational Argument : A Discourse Analytic Approach », Cox J. Robert & Charles A. Willard. *Advances in Argumentation Theory and Research* (Carbondale & Edwardsville, IL : Southern Illinois University Press), 205-237
- Johnstone, Barbara. 2008. *Discourse Analysis* (Oxford : Blackwell)
- Kaufer, David & Brian Butler. 2000. *Designing Interactive Worlds with Words : Principles of Writing as Representational Composition* (Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum)
- Kaufer, David Suguru Ishizaki, Brian Butler & Jeff Collins. 2004. *The Power of Words : Unveiling the Speaker and Writer's Hidden Craft* (Mahwah, NJ : Lawrence Elbaum)
- Labov, William. 1972. *Sociolinguistics Patterns* (Philadelphia : University of Pennsylvania Press)
- Labov, William. 1963. « The social Motivation of a Sound Change », *Word* 19, 237-309
- Leff, Michael. 2001. « Lincoln at Cooper Union : Neo-Classicism Revisited », *Western Journal of Communication* 65, 323-348
- Levine, Philip & Ron Scollon (éds). 2004. *Discourse and Technology : Multimodal Discourses Analysis* (Washington D.C. : Georgetown University Press)
- McCormick, Christine B. (2003). « Metacognition and Learning », Reynolds, William M, Gloria E. Miller, & Irving B. Weiner (éds.). *Handbook of Psychology* Vol. 7, « Educational Psychology » (New York : Wiley), 79-102
- Miller, Carolyn. 1984. « Genre as Social Action », *Quarterly Journal of Speech*, 89 (2), 109-131
- Pêcheux, Michel. 1969. *Analyse automatique du discours* (Paris : Dunod)
- Philipsen, Gerry. 1992. *Speaking Culturally : Explorations in Social Communication* (Albany, N.Y : State University of New York Press)
- Pike, Kenneth. 1967. *Language in Relation to a Unified Theory of the Structure of Human Behavior* (The Hague : Mouton)
- Prelly, Lawrence. 2006. *Rhetorics of Display* (Columbia : University of South Carolina Press)
- Raskin, Victor & Irwin Weiser (éds). 1987. *Language and Writing : Applications of Linguistics to Rhetoric and Composition* (Norwood, N.J. : Ablex)
- Sapir, Edward. 1949. *Selected Writings of Edward Sapir in Language, Culture and Personality* (Berkeley : University of California Press)
- Sacks, Harvey, Emanuel Schlegoff & Gail Jefferson. 1974. « A Simplest Systematics for the Organization of Turntaking for Conversation », *Language* 50, 696-735
- Saussure, Ferdinand. 1916. *Cours de linguistique générale* (Paris : Payot)

- Scollon, Ron & Suzie Scollon. 2003. *Discourses in Place : Language in the Material World* (London : Routledge)
- Swales, John. 1990. *Genre Analysis : English in Academic and Research Settings* (Cambridge : Cambridge University Press)
- Ten Have, Paul. 1999. *Doing Conversation Analysis : A Practical Guide* (London : Sage Publications)
- Tracy, Keren. 2002. *Everyday Talk : Building and Reflecting Identities* (London : Guilford)
- Vatz, Richard E. 1973. « The Myth of the Rhetorical Situation », *Philosophy and Rhetoric* 6 (3), 154-161
- Wodak, Ruth. 1996. *Disorders of Discourse* (London : Longman)

### ***Pour citer cet article***

#### Référence électronique

Christopher Eisenhart et Barbara Johnstone, « L'analyse du discours et les études rhétoriques », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2012, Consulté le 10 juin 2014. URL : <http://aad.revues.org/1415>

### ***À propos des auteurs***

#### **Christopher Eisenhart**

University of Massachusetts at Dartmouth

#### **Barbara Johnstone**

Carnegie Mellon University

### ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

### ***Résumés***

Ce texte est une introduction à un ouvrage intitulé *La rhétorique en détail*, qui se propose de montrer l'importance de l'analyse du discours pour les études de rhétorique telles qu'elles sont aujourd'hui pratiquées aux Etats-Unis. Il insiste sur la façon dont une attention soutenue à la matérialité du langage peut enrichir les diverses branches de la rhétorique contemporaine en présentant une méthode fondée sur l'étude concrète des textes qui vise à dégager leur logique interne. Il offre ce faisant une définition de l'analyse du discours, une réflexion sur la question de l'agentivité, et une « heuristique » dans le sens d'un « un ensemble de procédures de découverte à appliquer méthodiquement ».

### **Discourse Analysis and Rhetorical Studies**

This text is the introduction to a book entitled *Rhetoric in Detail* that is intended to demonstrate the importance of Discourse Analysis for American Rhetorical Studies. It emphasizes the contribution that close attention to language can make to various branches of contemporary rhetoric, and offers an empirical approach based on the study of actual texts and talk, looking for their internal logic. It provides a definition of Discourse Analysis as well as an approach to the question of agency, and a heuristic in the sense of a “set of discovery procedures for systematic application”

### ***Entrées d'index***

**Mots-clés :** agentivité, analyse du discours, heuristique, rhétorique

**Keywords :** agency, discourse analysis, heuristic, rhetoric

**Notes de la rédaction** Dans ce numéro qui porte essentiellement sur la relation entre l'analyse du discours et l'argumentation rhétorique, nous avons tenu à insérer d'importants extraits

du texte rédigé en 2008 par deux chercheurs américains, Christopher Eisenhart et Barbara Johnstone, en introduction à un ouvrage collectif illustrant l'apport de l'analyse du discours (sur laquelle Barbara Johnstone a écrit un important livre de synthèse [Johnstone 2008]) à la rhétorique comme discipline dotée d'un statut important aux USA. Le texte traduit est repris à : Johnstone, Barbara & Christopher Eisenhart (éds). 2008. *Rhetoric in Detail : Discourse analyses of rhetorical talk and text* (Amsterdam & Philadelphia : John Benjamins), 3-14.

# Argumentation et Analyse du Discours

9 (2012)

L'analyse du discours entre critique et argumentation

---

Dominique Maingueneau

## Que cherchent les analystes du discours ?

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Dominique Maingueneau, « Que cherchent les analystes du discours ? », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2012, Consulté le 14 juin 2014. URL : <http://aad.revues.org/1354>

Éditeur : Université de Tel-Aviv

<http://aad.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://aad.revues.org/1354>

Document généré automatiquement le 14 juin 2014.

Tous droits réservés

Dominique Maingueneau

## Que cherchent les analystes du discours ?

- 1 Bien que l'analyse du discours n'ait émergé que dans les années 1960, aujourd'hui nous avons facilement tendance à considérer que son existence va de soi et à travailler à l'intérieur de tel ou tel cadre théorique ou méthodologique sans nous interroger sur les caractéristiques de l'ensemble de ce champ, sans doute parce qu'il apparaît particulièrement hétérogène. Dans cet article nous allons nous efforcer de prendre quelque recul en mettant en évidence un certain nombre de partages de divers ordres qui permettent de le structurer.

### Que signifie « analyse » ?

- 2 Notre premier geste va être de nous intéresser au terme « analyse », pourtant présent dans « analyse du discours », auquel on ne prête pas toujours attention. Or dans certaines conjonctures ce terme a pu constituer un enjeu important. C'est ce qu'on voit en particulier dans les débuts de l'analyse du discours en France.
- 3 Si 1966 a été la grande année du structuralisme français, 1969 a été celle de l'analyse du discours française. C'est en effet en 1969 que la revue *Langages* a publié un numéro spécial, édité par J. Dubois et J. Sumpf, dont le titre était précisément « L'Analyse du discours » et qu'a paru l'ouvrage de M. Pêcheux *Analyse automatique du discours*. C'est aussi en 1969 que M. Foucault a fait paraître *l'Archéologie du savoir*, dont l'influence sur l'analyse du discours a été considérable.
- 4 Le numéro de *Langages* utilisait le terme « analyse du discours » de manière ambiguë : à la fois comme titre de l'ensemble du numéro et comme celui d'un de ses articles, traduction d'un texte de Z. Harris paru dans *Language* (1952) dix-sept ans auparavant. C'est d'ailleurs Harris qui est l'inventeur du label « analyse du discours ». Pour lui « discourse » désigne des unités de taille supérieure à la phrase et, en structuraliste, il utilise « analyse » dans son sens étymologique, celui d'une décomposition. On sait que l'épistémologie structurale repose sur la distinctivité et le test de commutation, et Harris ne fait pas autre chose qu'étendre à des textes la procédure de commutation. Néanmoins, dans cet article il envisage de mettre ces régularités en relation avec des phénomènes d'ordre social :

L'analyse distributionnelle à l'intérieur d'un seul discours, considéré individuellement, fournit des renseignements sur certaines corrélations entre la langue et d'autres formes de comportement. La raison en est que chaque discours suivi est produit dans une situation précise — qu'il s'agisse d'une personne qui parle, ou d'une conversation, ou de quelqu'un qui se met de temps en temps à son bureau pendant un certain nombre de mois pour écrire un type défini de livres dans une certaine tradition, littéraire ou scientifique (1969 : 11).

- 5 Une telle attitude n'est pas sans faire penser à celle du structuralisme littéraire français des années 1960 qui postulait qu'il fallait commencer par une analyse immanente du texte pour le mettre ensuite en relation avec un hors-texte de nature socio-historique. On est bien loin de tout ce qui entoure aujourd'hui les problématiques du « discours », qui se refusent précisément à dissocier l'étude des formes et des « comportements », qui récusent l'opposition même entre un intérieur et un extérieur des textes, considérés comme des structures closes.
- 6 Les autres contributions de ce numéro spécial de *Langages* ne partagent pas du tout la même conception du discours et de l'analyse du discours que celle de Harris, alors même que c'est la première publication collective sur ce thème. On y trouve par exemple un article de la psychanalyste Luce Irigaray (« L'énoncé en analyse ») qui se focalise sur l'interaction asymétrique entre les interlocuteurs des séances de psychanalyse. Ici « discours » prend une inflexion très différente, qui met au centre l'énonciation. Il en va de même pour l'article de Jean Dubois, qui a codirigé le numéro : il accorde une place centrale aux processus d'énonciation, avec l'intention de rompre avec certains présupposés majeurs du structuralisme linguistique.
- 7 Dubois a joué un rôle important dans le développement de l'analyse du discours en France. Sur le plan institutionnel, il a légitimé le nouvel espace de recherche en lui donnant accès à cette revue *Langages* dont le prestige était alors considérable. Il semble qu'il ait vu dans

l'analyse du discours une manière de renouveler les travaux sur les relations entre lexique et société, voie déjà largement balisée par G. Matoré (1953) ou R.-L. Wagner (1967). Il était lui-même l'auteur d'une thèse importante sur le vocabulaire social et politique à la fin du 19<sup>e</sup> siècle (Dubois, 1962) ; le développement d'une analyse du discours lui apparaissait sans doute comme le moyen d'associer ses préoccupations de linguiste de la langue (il a publié à partir de 1965 une série de manuels de linguistique française, d'inspiration d'abord structuraliste puis générativiste) et son intérêt pour l'inscription sociale de la langue. Ce qui lui importait, c'était d'exploiter avec un éclectisme certain les ressources offertes par la linguistique. De fait, à la suite de la publication de ce numéro 13 de *Langages*, la conception la plus répandue de l'analyse du discours a été celle d'un territoire aux frontières floues où l'on étudiait 1) des textes de tous genres (ce qui tranchait avec les corpus habituels des facultés de lettres), 2) avec des outils empruntés à la linguistique, 3) pour améliorer notre compréhension des relations entre les textes et des situations socio-historiques. Dans cette perspective le terme « analyse » fonctionne comme un simple équivalent d'« étude ».

- 8 Michel Pêcheux n'a pas participé à ce numéro de *Langages*. Son projet était d'ailleurs bien différent de celui de Dubois. Chez lui, l'analyse du discours s'ancrait essentiellement dans la linguistique structurale et dans la psychanalyse : le courant lacano-althussérien était alors à son zénith. Pêcheux apparaissait comme une sorte de psychanalyste du discours : on décomposait le texte en phrases et l'ordinateur groupait celles-ci en « domaines », en ensemble de paraphrases, qui étaient censés révéler des processus idéologiques à l'œuvre dans le texte. Dans ce dispositif théorique et méthodologique, on comprend que des mots comme « analyse » et « analyste » aient joué un rôle clé : « analyse » désigne en effet aussi bien la psychanalyse que l'étude du discours et « analyste » aussi bien le psychanalyste que le spécialiste du discours.
- 9 L'influence de *L'Archéologie du savoir* de M. Foucault sur l'analyse du discours française a été beaucoup plus indirecte que celle de Dubois ou de Pêcheux, mais considérable. Si Dubois et Pêcheux entendaient s'appuyer sur la linguistique, l'auteur de *L'Archéologie du savoir* la récuse. En outre, Foucault récuse les démarches qu'il dit « allégoriques », qui comme celles de Pêcheux cherchent à mettre un jour une sorte d'inconscient textuel :

L'analyse de la pensée est toujours *allégorique* par rapport au discours qu'elle utilise. Sa question est infailliblement : qu'est-ce qui se disait donc dans ce qui était dit ? L'analyse du champ discursif est orientée tout autrement ; il s'agit de saisir l'énoncé dans l'étroitesse et la singularité de son événement ; de déterminer les conditions de son existence, d'en fixer au plus juste les limites, d'établir ses corrélations aux autres énoncés qui peuvent lui être liés, de montrer quelles autres formes d'énonciation il exclut. On ne cherche point, au-dessous de ce qui est manifeste, le bavardage à demi silencieux d'un autre discours ; on doit montrer pourquoi il ne pouvait être autre qu'il n'était [...] (1969 : 40).

- 10 Ce que Foucault nomme « discours » n'a pas de relation directe avec l'usage de la langue. Ces lignes sont révélatrices :

Ce qu'on décrit comme des « systèmes de formation » ne constitue pas l'étage terminal des discours, si par ce terme on entend les textes (ou les paroles) tels qu'ils se donnent avec leur vocabulaire, leur syntaxe, leur structure logique ou leur organisation rhétorique. L'analyse reste en deçà de ce niveau manifeste, qui est celui de la construction achevée [...] si elle étudie les modalités d'énonciation, elle ne met en question ni le style ni l'enchaînement des phrases ; bref, elle laisse en pointillé la mise en place finale du *texte* (1969 : 100).

- 11 Dans ce passage, le mot « analyse » n'évoque aucune procédure de décomposition linguistique des énoncés et il ne fait l'objet d'aucun investissement théorique, à la différence de ce qui se passe dans le courant lacano-althussérien dont participe Pêcheux.
- 12 On le voit, même dans un espace aussi restreint que celui de Paris en 1969, dès les débuts de l'analyse du discours des conceptions très diverses sont apparues simultanément. On n'aurait pas grande difficulté à identifier dans la recherche contemporaine des prolongements de ces trois attitudes. La première (Dubois) s'inscrit de manière privilégiée dans les sciences du langage pour analyser les pratiques discursives d'une société ; une seconde (Pêcheux) s'appuie sur la linguistique au nom d'une visée critique d'ordre à la fois philosophique et politique ; une troisième (Foucault) s'éloigne des sciences du langage pour embrasser de vastes configurations, où se mêlent textes, institutions, comportements.

- 13 Aujourd'hui, quand les chercheurs utilisent le terme « analyse du discours », en général ils ne prêtent pas non plus grande attention au mot « analyse », qui semble implicitement considéré comme un synonyme d'« étude ». Il y a néanmoins quelques exceptions. Ainsi Barbara Johnstone, qui dans son manuel *Discourse analysis* (2008 : 4) se demande : « Why “discourse analysis” rather than “discourseology”...or “discourseography”? » Sa réponse est que l'analyse du discours « typically focuses on the analytical process », car elle examine « aspects of the structure and function of language in use ». Mais B. Johnstone donne aussi à « analyse » un sens beaucoup plus large :

One way of analyzing something is by looking at it in a variety of ways. An analysis in this sense might involve systematically asking a number of questions, systematically taking several theoretical perspectives, or systematically performing a variety of tests. Such an analysis could include a breaking-down into parts. It could also include a breaking-down into functions (What is persuasive discourse like? What is narrative like?), or according to participants (How do men talk in all-male groups? How do psychotherapists talk? What is newspaper writing like?), or settings (What goes on in classrooms? In workplaces? In sororities?), or processes (How do children learn to get the conversational floor? How do people create social categories like “girl” or “foreigner” or “old person” as they talk to and about each other? (2008 : 4-5)

- 14 Il semble qu'ici B. Johnstone prête au terme « analyse » des vertus qui sont en réalité celles de n'importe quelle démarche des sciences humaines et sociales digne de ce nom. On est loin de la problématique de Harris ou de celle de Pêcheux, où « analyse » était étroitement associé à une perspective structuraliste.
- 15 En fin de compte, dans l'usage l'interprétation du mot « analyse » interagit avec celle du mot « discours » qui, on le sait, est particulièrement instable, selon qu'on adopte un point de vue de linguiste ou un point de vue proche de celui de Foucault. C'est ainsi que pour James Paul Gee (2011: IX) ou B. Johnstone (2008 : 3) « discourse » signifie « language in-use », et pour Brian Paltridge (2006 : 2) « language beyond the word, clause, phrase and sentence that is needed for successful communication ». A l'opposé, pour M. Jorgensen and Louise Philips (2002 : 1) c'est « a particular way of talking about and understanding the world (or an aspect of the world) ».

## L'analyse du discours comme discipline

- 16 Beaucoup de spécialistes ne font pas de distinction entre « analyse du discours » et « études de discours » (« discourse studies ») ; d'autres au contraire donnent des définitions très restrictives de l'analyse du discours. Levinson, par exemple, établit une différence (1983 : 286-288) entre « discourse analysis » et « conversation analysis », considérées comme deux approches des interactions orales. Dans le droit fil de son origine structuraliste, « discourse analysis » est ainsi référé aux recherches qui décomposent les conversations en unités hiérarchisées : par exemple le modèle proposé par E. Roulet à Genève dans les années 1980-1990. A présent, si nous regardons le manuel *Conversation Analysis and Discourse Analysis* (2005) de Robin Wooffitt, on peut voir que lui aussi considère la « conversation analysis » et la « discourse analysis » comme deux « methodological approaches to the study of talk » (2005 : 1), mais il fait remonter le terme « discourse analysis » aux travaux de Gilbert and Mulkay sur la sociologie de la connaissance scientifique et y inclut la psychologie discursive de Potter and Wetherell.
- 17 Dans ma propre perspective (Maingueneau, 1995), l'analyse du discours est seulement une des disciplines des études de discours : rhétorique, sociolinguistique, psychologie discursive, analyse des conversations, etc. Chacune de ces disciplines est gouvernée par un intérêt spécifique. L'intérêt de l'analyse du discours est d'appréhender le discours comme articulation de textes et de lieux sociaux. Son objet n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un certain dispositif d'énonciation. La notion de « lieu social » ne doit pas être prise dans un sens trop immédiat : ce lieu peut être une position dans un champ symbolique (politique, religieux...). En conséquence, l'analyse du discours accorde un rôle clé aux genres de discours, qui ne sont pas considérés comme des types de textes, dans une perspective taxinomique, mais comme des dispositifs de communication, de nature à la fois sociale et linguistique.

- 18 Si l'analyse du discours est définie par un intérêt spécifique, cela signifie qu'elle n'a pas de données qui lui soient réservées : elle peut étudier les mêmes données que d'autres disciplines du discours, mais à travers son point de vue spécifique. En outre, au cours de la même recherche, l'analyste peut prendre le point de vue de plusieurs disciplines, en les subordonnant à l'intérêt propre de sa discipline. On ne peut pas nier néanmoins que chaque discipline du discours ait des données préférentielles : à l'évidence, l'analyse du discours est moins intéressée par les conversations ordinaires que par les journaux, et l'analyste des conversations moins intéressé par la publicité qu'un spécialiste de rhétorique.

## Les trois populations

- 19 Très schématiquement, on peut répartir les *discursivistes* en trois populations, étant entendu que le même individu peut selon les circonstances passer de l'une à l'autre.
- 20 On peut inclure dans un premier groupe les chercheurs dont la visée est d'ordre « paraphilosophique ». Les questionnements liés au discours leur permettent de réfléchir sur des sujets tels que la différence sexuelle, la subjectivité, le pouvoir, l'écriture, la dissidence... C'est particulièrement le cas de quelques chercheurs relevant des « cultural studies » qui se réclament de la « Theory » poststructuraliste. On peut mentionner, par exemple, G. C. Spivak (1987, 1990, 1999) qui, au carrefour de l'analyse textuelle, de la philosophie, du féminisme et du marxisme s'attache à critiquer les paradigmes occidentaux. On peut également songer, dans le domaine des sciences politiques, à la théorie de l'hégémonie défendue par Laclau et Mouffe (1985) qui s'appuie sur une théorie de la fixation du sens dans un système de différences :

We call *articulation* any practice establishing a relation among elements such that their identity is modified as a result of the articulatory practice. The structured totality resulting from the articulatory practice, we will call *discourse*. The differential positions, insofar as they appear articulated within a discourse, we will call *moments*. By contrast, we will call *elements* any difference that is not discursively articulated (1985: 105).

- 21 Cette orientation paraphilosophique est présente dès les origines des études de discours. En France, dès la fin des années 1960, quand émerge l'analyse du discours, on a vu qu'ont coexisté des approches linguistiques (qui domine dans le numéro spécial de la revue *Langages* 13) et des approches qui ont une portée essentiellement critique et philosophique, comme celle de M. Pêcheux, dont à cet égard le logiciel d'« Analyse Automatique du Discours » (Pêcheux, 1969) ne doit pas faire illusion : il visait avant tout à intervenir politiquement dans un débat épistémologique sur les fondements des sciences sociales. Il s'agissait de fonder « une théorie du discours comme théorie générale de la production des effets de sens » ; une théorie qui « ne peut en aucune façon se substituer à une théorie de l'idéologie, pas plus qu'à une théorie de l'inconscient, mais peut *intervenir* dans le champ de ces théories » (Pêcheux, 1969 : 110). C'est Pêcheux qui met « intervenir » en italique : l'analyse du discours tel qu'il l'entend « intervient », elle ne se laisse enfermer dans aucune discipline constituée, fût-ce celle qui se donne l'idéologie pour objet.
- 22 Cette exterritorialité d'une analyse du discours qui circule dans un espace qui n'est ni proprement philosophique ni véritablement intégré dans les sciences humaines et sociales, on la retrouve par exemple à la fin des années 1970 chez deux chercheurs alors proches de Pêcheux, J.-F. Courtine et J.-M. Marandin. De leur point de vue, l'analyse du discours est un lieu transitoire à partir duquel il devient possible de critiquer philosophiquement la sémantique non-marxiste.

L'analyse du discours n'existe que par les marges des disciplines, dites sciences humaines, par ces problèmes qui font retour aux portes closes des nouvelles positivités. Nous le savons pour la linguistique : l'analyse du discours n'est peut-être qu'un long détour pour mettre en cause le postulat d'autonomie de la syntaxe et l'oubli par la linguistique de toute histoire, même et surtout de la sienne. En ce sens, l'analyse du discours n'est qu'une discipline transitoire, artefact de la conjoncture théorique ; en ce sens, elle est nécessaire (1981 : 32).

- 23 Dans le second groupe de discursivistes, de loin le plus nombreux, on peut inclure ceux qui utilisent l'analyse du discours comme « méthode qualitative », disponible dans la boîte à outils des sciences humaines et sociales. Ce type de chercheurs considère les approches en termes de

discours comme des instruments qui permettent de traiter des corpus et de les interpréter. Leur but principal n'est pas d'enrichir les concepts et les méthodes qu'ils utilisent ; ils travaillent en effet à l'intérieur des cadres qui ont été définis par la discipline à laquelle ils appartiennent : géographie, sociologie, sciences politiques... Le discours est considéré comme donnant des indices qui permettent au chercheur d'accéder à des « réalités » hors du langage.

- 24 Le risque d'un tel usage de l'analyse du discours est d'effacer, ou du moins de brouiller la frontière entre l'étude du discours et l'« analyse de contenu » (Berelson 1952, Bardin 1977), qui propose des techniques pour extraire de l'information de documents mais ne prend pas en compte leur structuration linguistique. L'opposition à l'analyse de contenu a pourtant joué un rôle important dans certains actes fondateurs de l'espace du discours. Pêcheux, par exemple, a mené une critique sans concession de l'analyse de contenu, qui, selon lui, prétend « accéder au sens d'un segment de texte, en traversant sa structure linguistique (1969 : 4). Lui fait écho Régine Robin, pour qui « ces études négligent le niveau discursif en tant que tel, comme si les idéologies ne se donnaient pas aussi en tant que système de représentations dans des discours et comme si l'ordre du discours, sa structure ne comportait pas d'implications idéologiques » (1973 : 63). On retrouve des termes voisins chez N. Fairclough, qui récuse « une tendance à considérer le langage transparent, [...] à croire que le contenu social des données linguistiques peut être lu sans prêter attention au langage proprement dit » (1992/2001 : 20).
- 25 Le troisième groupe de discursivistes se situe au centre de cet espace de recherche : il inclut les chercheurs du champ des études de discours qui s'efforcent de maintenir un équilibre entre la réflexion sur le fonctionnement du discours et la compréhension de phénomènes d'ordre socio-historique ou psychologique. La plupart ont un fort ancrage dans les sciences du langage. C'est ce groupe qui donne en quelque sorte son assise au champ de recherche dédié au discours.
- 26 En cela, ils se distinguent de ceux dont la démarche est plutôt paraphilosophique, qui énoncent des thèses générales sur le discours qu'ils se contentent d'illustrer à l'aide d'analyses ponctuelles de fonctionnements textuels. Ils s'opposent aussi à ceux qui, bien qu'ils se réclament d'une approche « discursive », pratiquent en fait une forme d'analyse de contenu, cherchant avant tout à repérer dans les textes un certain nombre d'indicateurs significatifs qui leur permettent d'accéder à des représentations ou à des conjonctures socio-historiques.

## Unités topiques et non-topiques

- 27 Après avoir parlé des chercheurs qui pratiquent l'analyse du discours, j'en viens au discours lui-même. Comme j'ai déjà eu l'occasion de le souligner (Maingueneau 2003), le discours est abordé à travers deux types de catégories, que j'appelle « topiques » et « non-topiques ». D'un côté, l'analyse se porte sur des structures au-delà de la phrase qui sont en quelque sorte prédécoupées par les pratiques sociales, d'un autre côté elle élabore des corpus qui traversent les frontières des textes et des genres de discours. Ces unités « non-topiques » elles mêmes se laissent diviser en unités « transverses » et en unités « construites ». Ce n'est qu'un premier repérage, qui exigera d'être enrichi ; il ne peut de toute façon définir a priori toutes les catégories possibles, dans la mesure même où l'ensemble de l'activité de recherche est foncièrement ouverte, où l'existence même d'un espace d'études du discours dans les sciences humaines et sociales n'a rien de définitif et participe d'une certaine conjoncture historique.

## Les unités topiques

- 28 Les unités que j'appelle *topiques* correspondent à des espaces déjà « prédécoupés » par les pratiques verbales. On peut les appréhender à deux niveaux : celui des unités englobantes (type de discours, lieu discursif, champ discursif, locuteur), et celui des unités qu'elles englobent (genres de discours et positionnements). Mais de toute façon on aboutit toujours à une unité de base, le genre de discours. C'est le mode de groupement de ces genres qui définit des catégories de niveau supérieur.
- 29 Le terme « type de discours » reçoit diverses valeurs, selon les auteurs et les traditions. Dans l'analyse du discours francophone, l'usage dominant, que nous suivons ici, est de désigner par là des groupements de genres dans une unité supérieure, stabilisée par un ensemble cohérent de pratiques sociales. Mais le principe qui préside à ces groupements peut relever de deux ordres très divers : celle des sphères d'activité (type de discours administratif, publicitaire,

télévisuel...), et celle des lieux d'activités, des institutions (un hôpital, un collège, une agence immobilière, une préfecture, etc.). Dans ce dernier cas, le réseau de genres de discours est celui des genres très divers qui coexistent dans ce lieu.

30 Le type de discours est un principe de groupement qui correspond à une logique de co-appartenance de genres à une même sphère ou un même lieu d'activité. Mais ce n'est pas du tout la même chose d'aborder le discours politique comme réseau de genres couvrant un secteur déterminé de la société (les productions des partis, les discours au Parlement, les débats télévisés, etc.) ou comme un champ discursif dans lequel s'affrontent des positionnements concurrents, qui se délimitent réciproquement. Certes, les productions discursives que l'on regroupe sous l'étiquette « le discours du Parti Socialiste » relèvent de multiples genres de discours (journal quotidien, tracts, programmes électoraux, etc.), mais ce qui lui confère son identité, c'est d'être un positionnement qui s'oppose à d'autres dans le champ politique.

31 Dans cette perspective, les mêmes genres politique peuvent être groupés et abordés de trois manières différentes : 1) comme genres du type de discours politique, 2) comme genres produits à l'intérieur d'un appareil de tel ou tel parti (une cellule, le siège central, un congrès...), 3) comme relevant d'un même positionnement.

### Les unités transverses

32 Les unités transverses, comme l'indique leur nom, ne sont pas découpées par les usagers et ne sont pas enfermées dans les frontières d'un domaine, elles en traversent un nombre très variable, selon le type d'unité concernée. Ces unités transverses peuvent être de nature linguistique ou de nature communicationnelle. Le terme « registre » est plutôt utilisé pour celles qui sont de nature linguistique.

33 Les registres, définis sur des bases linguistiques, peuvent être d'ordre énonciatif; ainsi la fameuse typologie établie E. Benveniste (1966) entre « histoire » et « discours », qui a été complexifiée par la suite. Il existe aussi des typologies fondées sur la manière dont sont structurés les textes : ainsi les « séquences » de Jean-Michel Adam (1992). La notion est donc susceptible de recouvrir des choses assez diverses. Ils peuvent aussi être étroitement corrélés à des types de situations de communication, interférant avec des termes comme « style » ou « variété linguistique ». On en a une illustration chez Halliday, qui associe le registre à la diversité des situations de communication (Halliday 1978). A priori l'analyse du discours comme discipline du discours n'a pas vocation à définir et caractériser ces registres linguistiques, mais elle est constamment amenée à les prendre en compte. Ils constituent en effet une articulation privilégiée entre le système linguistique et les genres.

34 Quant aux unités transverses d'orientation *communicationnelle*, elles reposent sur des critères où se mêlent dans des proportions très variables traits linguistiques et fonctionnels ; on connaît le célèbre schéma des six fonctions de Jakobson ; mais il en existe d'autres, qui s'efforcent de classer les textes en postulant que le langage est diversement mobilisé selon qu'il accomplit telle ou telle fonction dominante : « discours comique », « discours de vulgarisation », « discours didactique », « discours informatif »... Même s'il arrive que certains investissent certains genres privilégiés, ils ne peuvent pas y être enfermés : la vulgarisation, par exemple, est la finalité fondamentale de certains magazines ou manuels, mais elle apparaît aussi dans les journaux télévisés, dans la presse quotidienne, etc.

### Les unités construites

35 Les unités « construites » présentent la particularité d'impliquer beaucoup plus fortement le chercheur, qui, même s'il n'en est pas toujours pleinement conscient, construit ses corpus à partir de catégories topiques, autour de points de fixations qui ne sont pas des domaines découpés par les pratiques sociales. Les unités de ce type supposent une prise de risque beaucoup plus grande, et il n'est pas étonnant qu'elles soient maniées de manière privilégiée par les chercheurs qui se réclament de perspectives « critiques ».

#### *Les formations discursives*

36 La « formation discursive » me paraît relever de ce type d'unité, à condition de lui donner un sens plus restreint qu'à l'accoutumée. C'est, on le sait, une notion qui vient de l'analyse

du discours francophone, de M. Foucault précisément, qui l'a introduite en 1969 dans l'*Archéologie du savoir*. En fait, elle souffre et bénéficie tout à la fois d'une double paternité : celle de Michel Foucault, et celle de Michel Pêcheux (Haroche, Henry, Pêcheux 1971). Chez Michel Foucault l'introduction du concept de formation discursive se fait précisément après un travail qui a consisté à dissoudre les unités familiaires (genre, discipline, œuvre...), autant dire des unités que nous dirions « topiques » : « J'ai pris soin de n'admettre comme valable aucune de ces unités qui pouvaient m'être proposées et que l'habitude mettait à ma disposition » (1969 : 44). Dès lors, il s'agit de « constituer, à partir de relations correctement décrites, des ensembles discursifs qui ne seraient pas arbitraires mais seraient cependant demeurés invisibles » (1969 : 42). La formulation de Foucault montre toute la difficulté de l'entreprise : comment construire une unité qui serait à la fois invisible sans être purement arbitraire ?

37 Chez Michel Pêcheux (Haroche, Henry, Pêcheux 1971), le terme de « formation discursive » s'inscrit dans le réseau conceptuel de Louis Althusser et de ses collaborateurs qui analysaient la société à l'aide des termes « formation sociale » et « formation idéologique ». La formation discursive est définie comme « déterminant *ce qui peut et doit être dit* (articulé sous la forme d'une harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, etc.) à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée » (Pêcheux *et al.* : 102). La parenthèse ouverte dans l'extrait de Pêcheux (« articulés sous la forme... ») peut *a priori* faire l'objet d'une double lecture, selon que l'on met l'accent sur « ce qui peut et doit être dit » ou sur « articulé sous la forme d'une harangue... ». C'est la « position » qui est déterminante, et le genre de discours ne semble pas être autre chose que le lieu où se manifeste quelque chose qui par essence est caché. C'est à l'intérieur des formations discursives que s'opère « l'assujettissement du sujet » idéologique, notion clé de la théorie althussérienne.

38 Ce qui apparaît ainsi commun aux démarches, pourtant bien différentes, de Foucault et Pêcheux, c'est que la formation discursive se présente comme une unité en quelque sorte masquée par les unités topiques, un système de règles invisibles. L'analyste est celui qui trace de nouvelles scissions dans l'espace prédécoupé du discours. Il me paraît préférable de revenir à la perspective originaire de Pêcheux et Foucault, celle d'unités profondément inscrites dans l'histoire et qui traversent les unités topiques.

Ces unités se construisent autour d'un foyer, dont la nature est très variable. Des unités comme « le discours raciste », « le discours postcolonial », « le discours libéral », « le discours patronal », « le discours antillais », par exemple, sont constamment employées en analyse du discours. Elles ne peuvent pas être délimitées par des frontières autres que celles qu'a posées le chercheur. Les corpus auxquels elles correspondent peuvent contenir des énoncés relevant de types et de genres de discours les plus variés ; ils peuvent même, selon la volonté du chercheur, mêler corpus d'archives et corpus construits pour la recherche (sous forme de tests, d'entretiens, de questionnaires...). Le chercheur est obligé de constituer des corpus hétérogènes ; s'il rassemble un corpus constitué de textes du même genre il perd ce qui fait l'intérêt heuristique de la formation discursive.

La constitution de corpus hétérogènes ne signifie pas nécessairement qu'on échappe à l'homogène : à un niveau supérieur on peut réduire l'hétérogénéité du corpus en considérant que ses multiples constituants convergent vers un foyer unique, quelque « mentalité » du patronat ou des racistes par exemple qui, à des degrés et selon des stratégies divers, serait inconsciemment partagée par les multiples énoncés concernés. C'est d'ailleurs ce que postulent plus ou moins explicitement un certain nombre de travaux qui se réclament de l'Analyse Critique du Discours : il existerait une sorte de force cachée qui se manifesterait de multiples façons à travers les énoncés racistes ou colonialistes.

40 Les formations discursives que nous venons d'envisager sont construites autour d'une identité productrice d'énoncés, qui sont censés symptomatiques de cette identité. Une autre manière de construire une formation discursive, c'est de définir un corpus autour d'un foyer thématique : ce qui suscite une production discursive à un moment et dans un espace donnés, d'extension très variable (« les demandeurs d'asile », « l'avortement », « le 11 septembre »...).

### *Les parcours*

- 41 Construire un parcours, c'est déployer à travers l'interdiscours un réseau d'éléments (qui peuvent être des unités lexicales, des groupes de mots, des phrases, des fragments de textes, des textes), sans viser à dégager des espaces de cohérence, à constituer des totalités. Le chercheur entend au contraire déstructurer les unités instituées en définissant des cheminements inattendus, mettant ainsi à jour des relations insoupçonnées à l'intérieur de l'interdiscours. Les recherches en termes de parcours sont aujourd'hui considérablement facilitées par l'existence de logiciels qui permettent de traiter de très vastes ensembles de textes.
- 42 Des parcours qui portent sur un élément procédural (tel type de métaphore, telle forme de discours rapporté, de dérivation suffixale, de construction syntaxique, de connexion textuelle...), à moins qu'ils ne soient effectués sur un ensemble discursif bien spécifié (tel genre ou type de discours, tel positionnement, tel registre communicationnel), n'intéressent que faiblement l'analyste du discours. Il se consacrera plutôt à des parcours fondés sur des matériaux d'ordre lexical ou textuel : par exemple la reprise ou les transformations d'une même formule dans une série diversifiée de textes, ou encore les multiples recontextualisations d'un « même » texte. Le travail qui a été mené sur la formule « épuration ethnique » et ses substituts par A. Krieg-Planque (2003) est à cet égard significatif : il n'est pas question de chercher le « vrai » sens de la formule, mais avant tout d'explorer une dispersion, une circulation.
- 43 Il ne peut pas y avoir analyse du discours sans unités topiques, mais celles-ci ne peuvent à elles seules rendre raison du fonctionnement du discours. Replier le champ de l'analyse du discours sur les unités topiques est sans doute rassurant, mais c'est dénier la réalité du discours, qui est par nature intrication des unités façonnées par l'usage du discours et de l'interdiscours à travers lequel se construisent parcours et formations discursives. L'interdiscours n'est pas un ajout contingent au discours. Pas plus qu'on ne conçoit une analyse de discours qui ignorerait les unités topiques, on ne conçoit une analyse du discours conséquente qui pourrait ignorer que ces unités émergent de l'interdiscours et en redistribuent sans cesse les éléments. Toute clôture apparaît en fait traversée par une relation constitutive et multiforme à l'interdiscours ; ce que l'analyse du discours francophone exprime en termes de « primauté de l'interdiscours sur le discours » et d'autres, inspirés par M. Bakhtine, en termes de « dialogisme ». Comprendre le mode d'inscription du discours dans l'interdiscours, c'est accéder à l'identité de ce discours, et non s'en détourner.
- 44 La dualité unités topiques/non-topiques ne signifie pas que l'analyse du discours soit hétérogène, mais qu'elle est creusée par une faille constitutive, dans la mesure où le discours est inscription dans l'interdiscours. Il est impossible de faire une synthèse entre une approche qui s'appuie sur des frontières et une approche qui les déjoue : cette dernière se nourrit des limites par laquelle la première s'institue. Entre les deux il y a une asymétrie irréductible. Le sens est à la fois frontière et subversion de la frontière, à la fois négociation entre des lieux de stabilisation de la parole et des forces qui excèdent toute localité.

### **Attitudes herméneutiques et non-herméneutiques**

- 45 Si nous considérons à présent de quelle façon sont abordés les discours, on peut distinguer deux grandes attitudes, que je qualifierai d' « herméneutique » et de « non-herméneutique ».
- 46 L'attitude herméneutique vise à dévoiler, à dé-couvrir ce que les textes sont censés cacher. En revanche, l'attitude non-herméneutique vise à intégrer les éléments dans des unités complexes (des textes, des genres, des configurations discursives), sans partir du principe que les textes sont faits pour cacher quelque chose.
- 47 La démarche de Pêcheux offre un bon exemple d'attitude herméneutique. En brisant la continuité des textes, il entendait faire apparaître des relations invisibles que le texte était voué à cacher et qui en même temps le constituaient. On a vu qu'une telle démarche se situe à l'opposé de celle de Foucault dans l'*Archéologie du savoir*, qui articulait les divers composants de l'activité discursive intégrée dans une praxis sociale.
- 48 L'attitude herméneutique qui prévaut en analyse du discours a en règle générale une visée dénonciatrice. Il y a en effet depuis le début de la culture occidentale une sorte de symétrie entre une herméneutique qu'on peut dire « claire », tournée vers les textes qui font autorité,

sources de Bien, à travers la lecture desquels l'exégète doit élaborer son identité, et une herméneutique que je dirai « sombre », dans laquelle les relations sont inversées : les textes sont commentés pour ruiner l'autorité qu'ils prétendent avoir, pour mettre en évidence l'inavouable qu'ils masqueraient de façon nécessaire. Cette ambivalence trouve à se dire dans un épisode légendaire de la vie d'Esopé, qui, devant acheter l'aliment le meilleur et l'aliment le pire, acheta chaque fois de la langue, arguant que c'était la meilleure des choses et la pire aussi.

49 L'herméneutique « claire » se voue à l'interprétation des textes prestigieux (littéraires, philosophiques, religieux...). Les institutions qui soutiennent ce dispositif garantissent  
- que le texte considéré est singulier, extra-ordinaire : par lui une Source transcendante délivre un message ;

- que ce message traite de questions portant sur les fondements ;

- que ce message est nécessairement caché ;

- qu'il faut une exégèse, une « lecture » non immédiate du texte pour le déchiffrer : le commun des mortels n'y a pas directement accès. Cette lecture implique à la fois 1) l'existence de techniques complexes, qui font l'objet d'un apprentissage, 2) une relation privilégiée du lecteur avec la Source du texte. Mais ici un débat récurrent oppose ceux qui privilégient la légitimation conférée par la maîtrise de techniques à ceux qui privilégient l'expérience personnelle, le charisme.

50 Tout texte qui s'inscrit dans cette herméneutique claire est un monument, il demeure, toujours au-delà de la contingence des interprètes qui s'attachent à lui. Plus il est interprété, plus il apparaît énigmatique. Dans un tel dispositif, le texte est censé recéler un « autre sens », qui ne peut être ni littéral ni trivial. Toute évidence ne peut donc être que suspecte : même les textes qui paraissent les plus transparents exigent du destinataire qu'il découvre du sens caché.

51 Face à ce dispositif herméneutique « clair » se trouve le dispositif « sombre », celui qu'impliquent par exemple de nombreux travaux d'Analyse Critique du Discours. Ses présupposés sont opposés :

- Le texte à interpréter n'a pas besoin d'être extra-ordinaire ; l'herméneutique sombre peut porter sur n'importe quel texte : de la conversation ordinaire au texte religieux en passant par les journaux. L'analyste doit résister à deux tentations symétriques : se laisser abuser par le caractère d'évidence qu'impose subrepticement le texte « ordinaire », ou par l'autorité trompeuse du texte qui est censé extra-ordinaire. L'exégèse a en effet ici une force désacralisante : même quand le texte se veut extra-ordinaire, il est ramené à l'ordinaire. A travers le texte ce n'est pas une Source transcendante qui s'exprime, mais une ou des puissance(s) négative(s) (intérêt de classe, racisme, machisme...), qui ressortissent à la préservation d'une domination.

52 Contrairement à l'herméneutique « claire », réservée à des textes prestigieux, l'herméneutique « sombre » aborde toutes sortes de textes, y compris les échanges les plus familiers. L'interprète, par son analyse, montre qu'il est supérieur aux textes qu'il étudie. L'analyse, au lieu de rendre le texte plus énigmatique, réduit la profusion du sens : derrière la beauté des apparences, on retrouve le racisme, le sexisme, l'intolérance... Mais comme dans l'herméneutique « claire », il faut une méthodologie appropriée pour rendre visible ce que les textes sont voués à cacher ; en outre, la compétence technique ne suffit pas : pour bien travailler, l'interprète est censé adhérer à certaines valeurs reconnues par la communauté.

## Approches critiques et non-critiques

53 La distinction entre attitudes herméneutiques et non-herméneutiques interfère avec la distinction entre approches critiques et non-critiques, mais ils appartiennent à deux ordres distincts : une étude peut être critique et non-herméneutique ou herméneutique et non-critique. C'est le cas par exemple dans de nombreux travaux sur le discours politique : ils recherchent des intérêts cachés derrière les textes sans adopter pour autant un point de vue critique sur le discours.

54 Pour beaucoup, la Critical Discourse Analysis est une approche du discours qui est spécialisée sur quelques thèmes : racisme, sexisme, antisémitisme, fascisme... En fait, il existe des approches critiques de diverses formes, des plus « maximalistes » aux plus « minimalistes ».

55 Pour la perspective « maximaliste », les sciences humaines et sociales doivent prendre part à un projet de transformation de la société. L'analyse du discours doit critiquer à la fois certains usages du discours et les conditions mêmes de la connaissance. Il ne saurait donc y avoir de différence entre approches critiques et non-critiques : une véritable analyse du discours doit être critique. C'était la position de M. Pêcheux et de ses collaborateurs qui considéraient que l'analyse du discours impliquait une transformation sociale gouvernée par la pensée marxiste. C'était aussi, dans un contexte théorique très différent, la position de la « théorie critique » (*Kritische Theorie*) de l'école de Francfort (M. Horkheimer) qui reprenait certains aspects du marxisme pour défendre l'idée que la philosophie et les sciences sociales devaient développer des relations étroites entre théorie critique et pratique sociale.

56 Pour une perspective « minimaliste », en revanche, la frontière entre analyse du discours et analyse critique du discours est préservée : l'approche critique est seulement une branche de l'analyse du discours qui est spécialisée dans la critique de dysfonctionnements sociaux. Ainsi, l'analyse critique ajoute seulement une orientation critique à une analyse du discours qui, par nature, n'est pas critique. Pour le dire simplement, l'analyse du discours décrit des pratiques alors que l'analyse critique montre comment le discours peut cacher des relations de pouvoir, des préjugés discriminatoires, etc.

57 Mais il n'est pas besoin d'adopter une conception maximaliste pour penser que l'analyse du discours possède par nature une dimension critique, même quand les chercheurs ne se réclament pas explicitement d'une visée critique. L'analyse du discours, sans se prétendre critique au sens habituel du terme, repose sur des évaluations, par la sélection même des énoncés qu'elle étudie. L'infinité des corpus possibles fait que les objets qu'elle se donne sont « rares », qu'à un moment donné, très peu de textes font l'objet d'une investigation d'ordre discursif : le seul fait de s'intéresser à tel ou tel corpus est inévitablement un acte de positionnement, l'affirmation d'une importance. Les choix qu'opèrent les chercheurs sont nécessairement liés à des intérêts d'ordres très divers. Ce n'est pas un hasard si à ses débuts l'analyse du discours française a privilégié les corpus politiques et parmi eux presque exclusivement ceux empruntés à la gauche ; il a fallu attendre les années 1980 pour que les corpus de droite soient pris en compte, et encore s'agit-il essentiellement de l'extrême droite. Si les partis centristes ou de la droite modérée, qui jouent pourtant un rôle clé dans la vie politique, n'ont jusqu'ici guère été étudiés, c'est sans nul doute parce que ce n'était pas de l'intérêt des analystes. Reconnaître de tels intérêts, c'est simplement appliquer à l'étude du discours ce qui vaut de tout discours. J. P. Gee emploie à ce propos le terme « politique » :

We will see that language-in-use is everywhere and always 'political' [...] By 'politics I mean how *social goods* are thought about, argued over, and distributed in society. "Social goods" are anything that a group of people believes to be a source of power, status, value, or worth (2005 : 1-2).

58 Le caractère critique des études de discours se révèle plus nettement dans leur attitude qu'on pourrait dire foncièrement désacralisante, en ce sens qu'un « discursiviste » se refuse à considérer que certaines zones de la production verbale pourraient être inaccessibles : une analyse du discours philosophique ou littéraire est tout aussi légitime qu'une analyse des graffitis, des conversations, des tracts publicitaires ou des textes administratifs. On retrouve d'ailleurs là une des valeurs assumées dans l'histoire par la notion de « critique » : au 17<sup>e</sup> siècle, on parlait de « critique » pour l'étude rationnelle des textes anciens et en particulier de la Bible. On peut évoquer ici l'*Histoire critique du vieux Testament* (1678) de Richard Simon : le texte sacré y était traité comme un texte profane. L'analyse du discours elle aussi a pour effet inévitable de dissiper l'aura qui entoure certains textes fétichisés.

59 Au-delà, le seul fait d'analyser le fonctionnement d'un texte ou d'une conversation a déjà une force critique. L'analyse du discours conteste un certain nombre d'illusions constitutives de l'idéologie spontanée des locuteurs : en particulier celle de croire qu'ils disent ce qu'ils pensent, qu'ils utilisent le langage comme un simple instrument, que le discours reflète une réalité déjà là, etc. Toute analyse du discours implique que l'on assume une perte de maîtrise des Sujets, et plus radicalement la catégorie même du Sujet, dispersée dans une pluralité de pratiques discursives réglées et dominé par un interdiscours. Au-delà de visées militantes

immédiates, c'est par nature une activité subversive, qui touche à des illusions constitutives des sujets parlants.

- 60 L'analyse du discours n'est en effet réellement critique que si elle n'autonomise pas les textes, qu'elle les rapporte à des pratiques sociales et à des intérêts situés. Une analyse du discours religieux ou scientifique, par exemple, implique la prise en compte des institutions qui produisent et gèrent ces textes, et pas seulement de leurs contenus. Or une telle démarche a une force critique considérable : l'attention prêtée aux institutions qui rendent possible un discours est plus déstabilisante que bien des dénonciations qui ne portent que sur les contenus.
- 61 L'affirmation de l'existence d'un « ordre du discours » met ainsi en suspens toute tentative de naturalisation de la relation entre le discours et le monde. En bref, toute approche du discours implique un effort d'arrachement aux fausses évidences.
- 62 De toute façon, les attitudes ouvertement critiques et non-critiques s'impliquent l'une l'autre. Une bonne analyse critique exige que l'on s'appuie sur une prise en compte précise des fonctionnements textuels ; réciproquement, l'étude du fonctionnement du discours oblige à assumer le fait que le discours n'est jamais neutre, qu'il est toujours porté par des intérêts.

## Conclusion

- 63 Par nature, la position des études de discours dans les sciences humaines et sociales est à la fois forte et faible. Elle est forte parce que ces recherches sont situées au carrefour de tous les champs de savoir : toutes les disciplines sont soumises à l'ordre du discours, dans la mesure où le discours est le lieu où se construit la réalité sociale et où toute entreprise de connaissance relève du discours. Mais sa position est faible également. La plupart des chercheurs en sciences humaines et sociales minimisent son rôle avec d'autant plus de facilité qu'elle apparaît comme un surplus décoratif à ces massifs que sont la société, la psyché ou le langage.
- 64 Le monde contemporain est un monde où on étudie du « discours », comme la Grèce antique était un monde où il y avait de la rhétorique. L'une et l'autre sont des pratiques discursives inscrites dans l'histoire, indissociables des sociétés qui leur donnent sens. L'analyse du discours n'est pas une discipline nouvelle, qui est venue combler un manque, prendre en charge des phénomènes jusqu'ici négligés, comme si le monde des choses attendait qu'on s'intéresse à un secteur jusque là en pointillés, en manque d'analyse, comme si à Saussure il suffisait d'ajouter Bakhtine, à une linguistique de « langue » une linguistique de la « parole ». Si l'analyse du discours a émergé, c'est parce qu'il s'est produit une transformation dans la configuration du savoir, et pas seulement le comblement d'un vide à l'intérieur de la linguistique. On ne dira donc pas que l'analyse du discours « exporte » ses démarches vers la sociologie, l'histoire, la psychologie... : ces dernières n'« importent » des concepts d'ordre discursif que dans la mesure où elles sont déjà travaillées par ce qui a rendu possible l'émergence des études de discours.

---

## Bibliographie

- Adam, Jean-Michel. 1992. *Les textes : types et prototypes* (Paris : Nathan)
- Bardin, Laurence. 1977. *L'analyse de contenu* (Paris : PUF)
- Berelson, Bernard. 1952. *Content Analysis in Communication Research* (Glencoe, IL : Free Press)
- Courtine, Jean-Jacques & Jean-Marie Marandin. 1981. « Quel objet pour l'analyse du discours ? », Conein, Bernard, Jean Jacques Courtine, Françoise Gadet, Jean-Marie Marandin & Michel Pêcheux. (éds.). *Matérialités discursives* (Lille : Presses Universitaires de Lille), 21-34
- Dubois, Jean. 1962. *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872* (Paris : Larousse)
- Dubois, Jean & Joseph Sumpf (éds.). 1969. « L'Analyse du discours », *Langages* 13
- Fairclough, Norman. 1992/2001. *Discurso e mudança social* (Brasilia : Editora Universidade de Brasilia), trad. de *Discourse and Social Change* (Oxford, UK, & Cambridge, MA : Polity Press & Blackwell)
- Foucault, Michel. 1969. *L'Archéologie du savoir* (Paris : Gallimard)
- Gee, James Paul. 2005. *An Introduction to Discourse Analysis* (New York & London : Routledge)

- Goffman, Erwin. 1981. *Forms of talk* (Oxford : Blackwell)
- Halliday, Michael. 1978. *Language as social semiotics* (London : Edward Arnolds)
- Haroche, Claudine, Paul Henry & Michel Pêcheux. 1971. « La sémantique et la coupure saussurienne », *Langages* 24, 93-106
- Harris, Zellig.Sabbetai. 1969. « L'Analyse du discours », *Langages* 13, 8-45
- Irigaray, Luce. 1969. « L'énoncé en analyse », *Langages* 13, 111-122
- Johnstone, Barbara. 2008. *Discourse analysis* (Oxford : Blackwell)
- Jørgensen, Marianne & Louise Philips. 2002. *Discourse analysis as Theory and Method* (London : Sage)
- Krieg-Planque, Alice. 2003. « *Purification ethnique* ». *Une formule et son histoire* (Paris : CNRS Editions)
- Laclau, Ernesto & Chantal Mouffe. 1985. *Hegemony and Socialist Strategy. Towards a Democratic Radical Politics* (London : Verso)
- Levinson, Stephen.1983. *Pragmatics* (Cambridge : CUP)
- Maingueneau, Dominique. 1987. *Nouvelles tendances en analyse du discours* (Paris : Hachette)
- Maingueneau, Dominique. 1995. « Présentation », *Langages* 117, 5-11
- Maingueneau, Dominique. 1999. « Analysing self-constituting discourses », *Discourse studies* 1 : 2, 175-200
- Maingueneau, Dominique. 2003. « Quelles unités pour l'analyse du discours ? », *Romanistisches Jahrbuch* 53, 109-118
- Maingueneau, Dominique. 2011. « Pertinence de la notion de formation discursive en analyse du discours », *Langage et Société* 135, 87-99
- Matoré, Georges. 1953. *La méthode en lexicologie* (Paris : Didier)
- Paltridge, Brian 2006. *Discourse analysis* (London : Continuum)
- Pêcheux, Michel. 1969. *Analyse automatique du discours* (Paris : Dunod)
- Spivak, Gayatri Chakravorty. 1987. *In Other Worlds : Essays in Cultural Politics* (London : Methuen)
- Spivak, Gayatri Chakravorty. 1990. *The Post-Colonial Critic : Interviews, Strategies, Dialogues*, Harasym Sarah, éd. (London : Routledge)
- Spivak, Gayatri Chakravorty. 1999. *A Critique of Post-Colonial Reason : Toward a History of the Vanishing Present* (Cambridge, MA : Harvard University Press)
- Wagner, Robert-Léon. 1967. *Les vocabulaires français* (Paris : Didier)
- Wooffitt Robin. 2005. *Conversation Analysis and Discourse Analysis. A Comparative and Critical Introduction* (London : Sage)

### ***Pour citer cet article***

#### Référence électronique

Dominique Maingueneau, « Que cherchent les analystes du discours ? », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2012, Consulté le 14 juin 2014. URL : <http://aad.revues.org/1354>

### ***À propos de l'auteur***

**Dominique Maingueneau**  
Université Paris-Sorbonne

### ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

## Résumés

Cet article s'efforce de décrire comment est structuré le champ de l'analyse du discours. Dans un premier temps il considère la signification qui est donnée au terme « analyse », en revenant sur les principaux courants de l'analyse du discours française à la fin des années 1960. Il réfléchit ensuite sur la diversité des études de discours et propose une distinction entre les « études de discours » et les « disciplines du discours », qui ont chacune un point de vue spécifique sur le discours. Il souligne ensuite la diversité des chercheurs qui pratiquent des approches discursives ; il les divise en trois groupes : ceux dont l'approche est paraphilosophique, ceux pour qui l'étude du discours est une simple « méthode qualitative » des sciences humaines et sociales et ceux qui, s'appuyant en général sur la linguistique, s'efforcent de maintenir un équilibre entre conceptualisation et travaux empiriques. Les unités sur lesquelles travaillent ces spécialistes du discours peuvent être divisées en deux grandes catégories : des « unités topiques », prédécoupées par l'activité sociale (en particulier le genre de discours), et des « unités non-topiques » ; ces dernières peuvent être « transverses » (il s'agit alors de « registres ») ou « construites » par le chercheur lui-même. Les deux dernières sections de l'article s'intéressent à la démarche de l'analyste du discours : elle peut être « herméneutique » ou non, « critique » ou non ; mais toute étude du discours possède par nature une dimension critique.

## What Do Discourse Analysts Look For?

The purpose of this article is to propose an overview of the field of discourse analysis. Firstly, it considers the meaning of the term “analysis” by taking into account the main trends of French discourse analysis in the late 1960's. . Then it reflects on the diversity of the field of discourse studies by making a distinction between “discourse studies” and “discourse disciplines”, with each having a specific viewpoint on discourse. The scholars who work on discourse are divided into three groups: those whose approach is “paraphilosophical”, those who consider discourse analysis as a mere “qualitative method” for Human and Social Sciences, and those who – as a rule they draw on linguistics – try to keep a balance between conceptualization and empirical analysis. The corpora these specialists of discourse work with can be divided into two main categories: “topical units”, which have been divided up by social activity (particularly discourse genres) and “non-topical” units; the latter can be “transverse” (in this case they are “registers”) or “constructed” by the researcher. The last two sections of the article focus on the attitude of discourse analysts: it can be “hermeneutical” or not, “critical” or not; but by its nature discourse analysis always has a critical dimension.

## Entrées d'index

**Mots-clés** : analyse critique du discours, analyse du discours, attitude herméneutique, discours, unités non-topiques, unités topiques

**Keywords** : critical discourse analysis, discourse, discourse analysis, hermeneutical attitude, non-topical units, topical units

# Argumentation et Analyse du Discours

9 (2012)

L'analyse du discours entre critique et argumentation

---

Lotta Lehti

## Le blog de politicien : un espace de subjectivité affichée ?

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Lotta Lehti, « Le blog de politicien : un espace de subjectivité affichée ? », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2012, Consulté le 17 juin 2014. URL : <http://aad.revues.org/1391>

Éditeur : Université de Tel-Aviv

<http://aad.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://aad.revues.org/1391>

Document généré automatiquement le 17 juin 2014.

Tous droits réservés

Lotta Lehti

# Le blog de politicien : un espace de subjectivité affichée ?

## Introduction

- 1 L'écriture de nombreux types et genres de discours se caractérise par un certain degré de subjectivité. Ainsi, pour ne prendre que ces deux exemples, la polémique suppose une prise de position forte et explicite (Kerbrat-Orecchioni 1997 [1980] : 170), alors que certains genres journalistiques sont traditionnellement considérés comme neutres et impartiaux (Koren 2004). Or, l'émergence des nouvelles technologies et des possibilités de publication instantanée et sans intermédiaires a bouleversé les enjeux de l'exposition et du gommage de la subjectivité du sujet. Koren (2009) nomme ce phénomène « subjectivité décomplexée », expression qui renvoie à l'exposition franche et ouverte de la prise de position du sujet parlant, faisant partie aujourd'hui des conventions de plusieurs genres numériques. En parlant en particulier des blogs, Miller et Shepherd (2004) les considèrent comme le lieu d'un « art de soi » (*art of the self*) qui permet d'exposer le privé sur un forum public.
- 2 Le présent article s'intéresse à un genre particulier, à savoir le blog de politicien, avec l'objectif de voir dans quelle mesure il s'agit d'un espace de subjectivité affichée. Pour ce faire, nous examinerons quels sont les modes et le degré de la subjectivité dans ce genre, en mettant l'accent sur l'inscription de la subjectivité dans le langage et sur l'impact de son degré d'intensité. L'étude se concentre sur les billets postés par les politiciens auteurs de blog et laisse de côté les commentaires des lecteurs.
- 3 La notion de genre de discours sera entendue ici comme une pratique sociale, un prototype de situation communicative récurrente (Miller 1984). De ce point de vue, toutes les situations communicatives qu'accueille le format blog ne peuvent guère être décrites par un seul prototype<sup>1</sup>, car le blog est avant tout un format, accessible par le médium internet. Au sein de ce format, il est possible de repérer des situations communicatives récurrentes, c'est-à-dire des genres, parmi lesquels le blog de mode, le blog d'événement et le blog de politicien, auquel nous nous intéressons dans le présent article. Opérant sur un niveau plus général, Miller et Shepherd (2009) distinguent deux genres majeurs au sein du blog : le blog personnel (*personal blog*) et le blog d'affaires publiques (*public affairs blog*). Ils caractérisent le premier par l'exposition de la vie privée en public et le désir de construire une image de soi, alors que le but des blogs de la deuxième catégorie est l'action et le changement social (*ibid.*). Le blog de politicien, que nous distinguons d'ailleurs du « blog politique » renvoyant à tout blog traitant de thèmes politiques mais écrits par des citoyens, contient des éléments tantôt du blog personnel, tantôt du blog d'affaires publiques. Comme l'ont indiqué notamment Janoschka (2010), Suomela-Salmi (2009) et Jereczek-Lipińska (2007), l'un de ses objectifs principaux est la construction d'une image crédible de l'auteur. De plus, les sujets abordés dans les blogs des politiciens sont souvent, mais non exclusivement, liés à l'auteur et à ses activités ou opinions. Les blogs des politiciens contiennent pourtant également des éléments qui renvoient au blog d'affaires publiques selon la division de Miller et Shepherd (2009). En effet, dans certains blogs ou billets de blog, le politicien milite ouvertement en faveur ou contre une cause politique ou sociale. Cependant, l'objectif de projeter une image de soi ne naît guère de motifs exhibitionnistes, comme c'est le cas dans un blog personnel : il s'agit plutôt de persuader les électeurs de la crédibilité de la personne politique. La construction de l'image de soi participe du travail et de la campagne politiques, ce qui relève du blog d'affaires publiques.
- 4 L'inscription de la subjectivité dans le langage des blogs a été, à notre connaissance, peu étudiée. Parmi ces travaux, nous pouvons mentionner celui de Herring et Paolillo (2006), qui constatent une augmentation de l'usage des pronoms de la première personne dans les blogs « journaux extimes » (*diary blogs*) en comparaison avec les blogs « filtres » (*filter blogs*)

consistant en des listes d'hyperliens. Myers (2010 : 95-128) explore les voies de la subjectivité (*stance*) dans divers blogs, se concentrant sur l'expression et la formulation des opinions. Quant aux blogs des politiciens, Janoschka (2010) les examine du point de vue de la politesse linguistique et du marketing politique, considérant la subjectivité exprimée par exemple par l'usage des pronoms personnels comme une stratégie persuasive, sans entrer dans le détail du degré d'expression de la subjectivité.

## De la subjectivité dans le langage

- 5 La subjectivité est ici comprise dans un sens large, tel que défini par Hancil (2011 : 7) : il s'agit de l' « expression, explicite ou implicite, des émotions et attitudes de l'énonciateur dans la construction et la cohésion discursives ». Kerbrat-Orecchioni (1997 [1980] : 157), à qui nous avons emprunté le titre de cette section, souligne l'omniprésence et la nature graduelle de l'expression de la subjectivité :

[T]oute séquence discursive porte la marque de son énonciateur, mais selon des modes et des degrés divers. La seule attitude légitime, c'est d'admettre que toute séquence se localise quelque part sur l'axe qui relie les deux pôles infiniment éloignés de l'objectivité et de la subjectivité ; la seule entreprise rentable, c'est d'essayer d'en identifier, différencier et graduer les divers modes de manifestation.

- 6 C'est cette démarche que nous adoptons dans la présente étude. Nous allons ainsi examiner si les billets des blogs de politiciens manifestent une subjectivité élevée, voire intense, ou si la subjectivité exprimée est d'un degré moindre. De plus, nous verrons comment la subjectivité est inscrite dans le discours. Nous esquissons un continuum allant du pôle subjectif (c'est-à-dire du langage « dans lequel l'énonciateur s'avoue explicitement » (Kerbrat-Orecchioni 1997 [1980] : 71) vers le pôle objectif (celui du langage « qui s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel » (*ibid.*)).
- 7 Le principe sous-jacent de l'étude est le postulat de la linguistique énonciative (Benveniste 1966, Kerbrat-Orecchioni 1997 [1980]) selon lequel tout langage est subjectif car il porte des traces de l'énonciateur. Sur le plan plus pratique, l'article étudie la subjectivité dans le sens de la prise de position telle qu'elle est définie par Amossy et Koren (2004) : il s'agit de « s'impliquer personnellement sur une question qui autorise des réponses différentes, quand elle ne suscite pas des différends ». A la différence de la notion d'engagement, cependant, la prise de position « ne milite pas nécessairement pour une cause, ni ne tente de changer la face des choses » en ce qui concerne une situation sociale ou politique donnée. Ainsi, la prise de position se réfère à toute mise en mots des positionnements, des façons de voir et des questionnements du sujet parlant, alors que l'engagement renvoie à « une volonté délibérée et affichée de militer pour une cause et contribuer à effectuer des modifications de fait dans une situation sociale et politique donnée » (*ibid.*). Comme toute forme de subjectivité, la prise de position est graduée et peut se manifester à des degrés d'intensité différents.
- 8 Selon Charaudeau (1992 : 648), le sujet parlant exprime son point de vue par rapport à trois objets : « à l'interlocuteur, à ce qu'il dit, et à ce que dit l'autre » et cela s'effectue dans le langage par l'organisation des catégories de la langue. Dans ce triple positionnement de l'énonciateur, la référence à l'interlocuteur et aux paroles des autres fait surgir l'intersubjectivité, qui est une dimension essentielle de la subjectivité : celle de la constante adaptation à autrui. Benveniste (1966 : 260) constate que la subjectivité se trouve dans une réalité dialectique englobant le « moi » et l'« autre » dans laquelle ces deux participants sont définis par leur relation mutuelle.
- 9 Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, les genres imposent souvent des conventions, tacites ou explicites quant à l'intensité de l'expression de la subjectivité. Selon Amossy et Koren (2004), « certains genres plus que d'autres autorisent le locuteur à s'engager personnellement ; d'autres le contraignent, sous peine de violation de contrat, à s'interdire toute intervention, voire à dissimuler les traces de sa présence ». Parallèlement, en ce qui concerne l'affichage des émotions, Plantin (2011 : 191) note que « certains genres discursifs exigent le contrôle et la répression des émotions ; dans d'autres au contraire, leur exhibition est obligatoire ». Par exemple, les genres de la presse écrite peuvent être situés dans

l'espace soit de l'information, soit de l'opinion, selon le degré de subjectivité exprimée (cf. notamment Adam 1997, Grosse 2001, Herman et Jufer 2001). Les conventions génériques tacites n'éliminent pourtant pas l'omniprésence de la subjectivité. Ainsi, par exemple, Cohen-Wiesenfeld (2004) a montré que même dans le discours diplomatique, fortement caractérisé par l'objectivité, le langage contient des marqueurs de la position prise de l'auteur. Koren (2004) remarque que le masque d'objectivité qu'adoptent les journalistes les empêche de voir « l'idéologie socialement approuvée » qu'ils défendent dans leur écriture, qu'ils conçoivent comme impartiale.

## Corpus et méthode

10 Le corpus de l'étude est constitué de 874 billets de blogs, soit les billets postés dans 80 blogs de politiciens français pendant le mois de septembre 2007. Cette période a été choisie au hasard mais avec l'objectif d'examiner les blogs en dehors d'une période de campagne électorale. Les politiciens auteurs de ces blogs représentent des partis différents (PS, UMP, Verts, MoDem, FN, PRG) et des fonctions différentes (conseillers municipaux, généraux et régionaux, maires, députés, sénateurs, ministres, députés européens). Le corpus représente la totalité des blogs de politiciens que nous avons trouvés par la démarche suivante : d'abord, deux sites (qui n'existent plus) nous ont fourni les adresses des blogs des socialistes et, respectivement, des conservateurs. Nous avons également fait une recherche Google avec les noms des députés (selon la liste du site de l'Assemblée Nationale) accompagnés par des mots tels que « blog », « blogue », « weblog », « journal » et « carnet ». Finalement, les blogs repérés nous ont donné accès à tout un réseau de blogs de politiciens à travers les listes des sections permanentes, intitulées par exemple « blogs d'amis » ou « blogs militants ». Les blogs inclus dans le corpus répondent aux critères suivants :

1. le blog inclut une section de commentaires et des archives maniables ;
2. l'auteur du blog est le politicien lui-même (au moins en apparence) ;
3. l'auteur est un politicien élu pour une fonction ; par conséquent, les blogs des membres de parti, partisans, électeurs ou assistants parlementaires, par exemple, ne sont pas inclus.

11 Dans l'analyse des exemples tirés du corpus, nous respectons l'orthographe d'origine, y compris les déviations de la norme.

12 Ce même corpus a été employé dans une catégorisation des blogs de politicien en sous-genres en fonction de la scénographie choisie dans les différents types de billets, repérée à travers les critères de la théorie du genre : l'usage du format, le but communicatif, les rôles des participants et l'organisation textuelle (Lehti 2011). La typologie élaborée comprend cinq sous-genres, à savoir le journal intime (*diary*), la vitrine (*scrapbook*), le tableau d'affichage (*notice-board*), la réflexion (*essay*) et la polémique (*polemic*). Ces cinq types représentent les pratiques communicatives suivantes : premièrement, le journal intime sert surtout à rendre le travail du politicien plus transparent par la présentation des tâches du politicien et du déroulement de sa journée de travail. Tisseron (2011 : 84) définit l'extimité comme « le processus par lequel des fragments du soi intime sont proposés au regard d'autrui afin d'être validés ». Dans notre corpus, l'extimité porte sur l'exposition de la vie de la personne politique en public, y compris les tâches professionnelles. Quant au blog vitrine, il sert, lui aussi, à accroître la transparence, mais également à informer les lecteurs de sujets politiques variés : un blog vitrine est une plateforme de publication de documents parus ailleurs, par exemple de communiqués de presse, discours, articles de presse et interviews. Un tableau d'affichage est un sous-genre d'annonces courtes présentées pêle-mêle, avec deux tendances majeures : ce type englobe d'une part les invitations à l'action – répondre aux questions, participer à un événement ou acquérir un produit, entre autres – et d'autre part des faits divers portant sur une large gamme de sujets. Les deux derniers types, la réflexion et la polémique, traitent tous les deux de questions politiques et se différencient par leur mode d'argumentation et par leur style : contrairement à la réflexion, qui présente une question sans prise de position intense, la polémique est marquée par une opposition de thèses antagonistes et un ton qui s'apparente à la violence verbale.

- 13 La présente analyse de la prise de position dans le genre du blog de politicien est effectuée dans le sillage de cette typologie. À défaut de pouvoir analyser en détail le corpus entier, nous décrirons le degré de subjectivité investi dans chaque sous-genre à travers des exemples prototypiques. Notre méthode mobilise des critères aussi bien qualitatifs (marqueurs de subjectivité) que quantitatifs (degré d'intensité), combinaison qui n'est pas anodine. L'accent est pourtant mis sur les critères qualitatifs et la catégorisation quantitative est loin d'imposer des clivages exacts entre les classes. L'identification des marqueurs de subjectivité et de leur intensité est effectuée à travers une interprétation globale du discours plutôt que par l'application de critères préétablis. Dans l'analyse qui suit, nous donnons pourtant la priorité au niveau lexical. Il va de soi que l'évaluation globale de la prise de position ne peut se faire isolément du propos référentiel ; les traits langagiers seront analysés en interaction avec le sujet que traite le billet. C'est sous ces auspices que l'analyse qui suit présentera, à travers huit exemples, une répartition des sous-genres – journal intime, tableau d'affichage, vitrine, réflexion et polémique – en trois catégories selon le degré de subjectivité investi : forte, intermédiaire et faible. Le sous-genre du journal intime manifeste des degrés nettement variables de prise de position ; il est par conséquent présenté dans deux catégories d'intensité.

## La prise de position des politiciens auteurs des blogs

### Subjectivité forte

- 14 Comme nous l'avons déjà mentionné dans la section 2, la notion de prise de position ne délimite pas les sujets face auxquels la position est prise. Dans les cas où la prise de position est intense, deux tendances principales ont pourtant été repérées dans le corpus. D'une part, certains politiciens expriment une prise de position intense en traitant de leurs propres expériences et activités. D'autre part, une prise de position intense est souvent exprimée par rapport aux thèmes politiques, ce qui fait d'ailleurs émerger un engagement dans le sens du terme défini dans la section 2. La première tendance réfère au sous-genre du journal intime et la seconde à celui de la polémique. Ces deux sous-genres sont respectivement illustrés par les exemples (1) et (2).
- 15 Dans l'exemple (1), la prise de position intense est exprimée par une affectivité et une émotivité élevées. Il s'agit d'un billet tiré du blog du conseiller régional de l'Île de France Jean-Luc Romero (UMP, <http://www.romero-blog.fr/>) :

(1) (numéros de ligne et italiques rajoutés, caractères gras et soulignement comme dans l'original)

1. **Sheila à l'Olympia**
  2. **Après cette dure semaine à suivre le chemin de la libération de Maïa, je vais**
  3. **retrouver un peu de chaleur amicale en assistant à l'unique représentation de *mon***
  4. **amie Sheila à l'Olympia.** Sachant les moments difficiles que *je* vivais ces derniers
  5. jours, elle *m'*a appelé le week-end dernier pour *me* proposer de venir la revoir à
  6. l'Olympia.
  7. C'est donc avec un vrai plaisir que j'irai l'applaudir dans cette salle mythique qu'est
  8. l'Olympia.
  9. J'irai voir l'amie, la fidèle présidente d'honneur d'Elus Locaux Contre le Sida et ce soir
  10. surtout la grande chanteuse populaire qu'elle est depuis plus de 40 ans.
- (21 septembre 2007)

- 16 Dans (1), la présence massive du pronom personnel et possessif de la première personne du singulier (7 occurrences, en italiques) indique qu'il s'agit d'un discours autocentré. L'auteur prend position tantôt par l'expression de ses émotions, tantôt par l'éloge de la chanteuse Sheila et de son concert. Les émotions présentes ou passées sont exprimées par les expressions « cette dure semaine » (ligne 2) et « les moments difficiles que je vivais » (l. 4) dans lesquelles l'émotion éprouvée par l'auteur n'est pas explicitée mais connotée par les adjectifs décrivant ses journées précédentes : « dur et difficile »<sup>2</sup>. Ces expressions signalent une prise de position intense, au sens où le politicien expose ses propres sentiments de chagrin et de frustration, voire d'indignation, face à un thème à la fois délicat et fondamental (cf. le billet de Jean-Luc Romero du 15 septembre 2007 : « Je reste révolté qu'on doive quitter notre pays pour arrêter de souffrir quand il n'y a plus d'espoir de rémission »). À ces émotions négatives s'oppose

la réaction positive à l'avenir que suscite le concert : « je vais retrouver un peu de chaleur amicale » (l. 2-3), « C'est avec un vrai plaisir que j'irai » (l. 7).

17 La prise de position dans ce billet est encore plus intense en ce qui concerne l'expression de l'axiologie positive envers le concert à venir et la chanteuse ; il s'agit d'un discours apologétique. L'auteur évalue le concert par : « chaleur amicale » (l. 3), « l'unique représentation » (l. 3) et « l'applaudir dans cette salle mythique qu'est l'Olympia » (l. 7-8). Dans ces expressions, le substantif « chaleur », les adjectifs « amicale, unique » et « mythique » et le verbe « applaudir » (dans un sens figuratif) expriment l'affectivité en même temps qu'ils décrivent leurs dénotés : ils « énoncent, en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet » (Kerbrat-Orecchioni 1997 [1980] : 84). Parallèlement, l'auteur exprime son affection et admiration à la chanteuse par : « mon amie » (l. 3-4), « l'amie » (l. 9), « la fidèle présidente » (l. 9) et « la grande chanteuse populaire qu'elle est depuis plus de 40 ans » (l. 10). Le substantif « amie » est à la fois une description de l'objet et une évaluation affective qualifiant la relation entre l'auteur et la chanteuse ; les adjectifs « fidèle » et « grande » décrivent la personne mais expriment également l'estime ; enfin, le syntagme « qu'elle est depuis plus de 40 ans » décrit la carrière tout en soulignant son importance. L'effet conjugué de ces expressions de prise de position tantôt face aux émotions de l'auteur, tantôt face au concert et à la chanteuse, témoigne d'une subjectivité élevée, voire intense, qui est monnaie courante dans un billet de blog de type journal intime.

18 Plantin (2011 : 191) constate que dans le discours politique en général, l'affichage des émotions est souvent un outil de l'*ethos*, de la construction d'une image crédible de soi, et cela est sans doute le cas dans (1) également. L'exemple (1) signale que les conventions tacites du genre en question n'appellent pas un tel affichage des émotions. Contrairement à (1), qui consiste en des émotions déclarées, les exemples suivants vont démontrer que le blog de politicien permet une grande variation dans le degré d'émotivité du discours.

19 Le billet (1) peut être également interprété comme un récit personnel dans une démarche continue de persuasion en faveur de la légalisation de l'euthanasie. Comme le montre Duranti (2006), les récits personnels sont employés dans les campagnes politiques de différentes façons pour construire une image crédible de la personne politique. Même si le présent récit (1) ne porte pas directement sur l'euthanasie, il expose l'adhésion de Romero à sa cause à travers l'émotivité par laquelle il réagit à la récente étape négative de sa lutte. Dans cette interprétation plus globale, (1) participe également de la notion d'engagement dans le sens de militer pour une cause politique ou sociale.

20 L'exemple (2) représente l'écriture polémique et constitue, par conséquent, un exemple univoque de la concordance partielle des notions de prise de position et d'engagement, car le billet représente une volonté de militer pour une cause dans la société. L'élément clé d'une polémique consiste, selon Amossy (2008), dans l'usage d'une tonalité agressive du langage au service de la confrontation de thèses. La tonalité agressive, pouvant aller jusqu'à la violence verbale, est définie par Amossy comme un discours argumentatif d'opposition qui enfreint d'une part les règles de la politesse - atteinte à la face de l'autre - et, d'autre part, les règles de la discussion rationnelle (2008 : 99). Comme exemples de la violence verbale, on peut citer l'attaque directe - l'accusation, la dénomination dévalorisante, etc. -, les ressources du pathétique - la colère, la compassion envers la victime de l'opposant, etc. - et les ressources de l'humeur - l'ironie, le sarcasme etc. (2008 : 95).

21 L'exemple (2) est tiré du blog du Conseiller régional d'Île de France et conseiller municipal de Persan, Emmanuel Maurel (PS, <http://emmanuelmaurel.canalblog.com/>). Il traite l'un des sujets politiques les plus fréquents dans les blogs des politiciens pendant le mois de septembre 2007 : l'amendement du recours aux tests ADN dans la vérification des liens familiaux des immigrés. Le billet dont (2) est extrait est écrit entièrement dans le même style polémique :

(2) (numéros de ligne rajoutés)

1. Il y aurait beaucoup à dire de la conception purement biologique de la famille
2. qu'implique un tel dispositif. Adoption, famille recomposée, etc. : dans les cerveaux
3. malades des promoteurs de l'amendement ADN, les étrangers ne sont pas concernés par

4. ce genre de subtilités.
  5. Mais il y a plus abject encore. On croyait les tests ADN réservés à la criminologie et à
  6. la recherche scientifique et médicale. Des apprentis sorciers proposent désormais de
  7. franchir une étape majeure : l'utilisation à des fins politiques. Comme dans « le meilleur
  8. des mondes », comme dans « bienvenue à Gattaca », la génétique participerait du
  9. contrôle social. Une fois la brèche ouverte, il n'y a plus de limites. Et
  10. l'expérimentation sur les plus vulnérables précède souvent la généralisation à d'autres
  11. catégories. Lorsque celles-ci se décident à réagir, il est trop tard. Autant que des salauds
  12. Mariani et Hortefeux sont des irresponsables : ils mettent le doigt dans un engrenage
  13. infernal.
- (17 septembre 2007)

- 22 Dans (2), les pronoms de la première personne sont absents et par conséquent la subjectivité diffère de celle qui s'exprime dans (1) : c'est la surabondance d'axiologiques, cette fois négatifs, qui constitue le degré élevé de subjectivité. La subjectivité forte est de nature agressive, et elle est employée pour s'opposer aux adversaires politiques – ce billet peut par conséquent être qualifié de polémique. Il porte atteinte à la face de l'adversaire et il enfreint également les règles de la discussion rationnelle. Par exemple, l'auteur se réfère aux personnes en charge de l'amendement par les expressions « les cerveaux malades des promoteurs de l'amendement ADN » (l. 3), « des apprentis sorciers » (l. 6), « salauds » (l. 11) et « irresponsables » (l. 12) qui expriment une évaluation subjective forte et négative de leur caractère. Sur le plan rhétorique, ces expressions sont considérées comme des arguments *ad hominem* car ils attaquent la personne au lieu de se concentrer sur le sujet du litige (cf. Amossy 2006 : 139-140), ce qui transgresse les règles de la discussion rationnelle. De plus, l'auteur décrit les étrangers comme des victimes de l'amendement en les caractérisant par « les plus vulnérables » (l. 10), et emploie ainsi un adjectif affectif-axiologique au superlatif. L'extrait (2) contient également une sous-estimation ironique « ce genre de subtilités » (l. 4) qui se réfère aux formes de parenté autres que celle, biologique, auxquelles les immigrés n'auraient pas accès si l'amendement était adopté.
- 23 Ensuite, les références à l'amendement en soi expriment un jugement fort, voire une exagération. L'adjectif « abject » (l. 5) et le syntagme « un engrenage infernal » (l. 12-13) représentent des évaluatifs affectifs-axiologiques intenses. De plus, le scénario que l'auteur voit engendré par la possible adoption de l'amendement est décrit par des références intertextuelles dramatiques : il se réfère à un roman et à un film (*Le meilleur des mondes* d'Aldous Huxley [1931] et *Bienvenue à Gattaca* réalisé par Andrew Niccol [1997]), qui portent tous deux sur la thématique de l'eugénisme extrême sous-jacent à la manipulation du patrimoine génétique des fœtus humains. Ces scénarios sont rattachés à l'amendement actuel par l'avertissement « Une fois la brèche ouverte, il n'y a plus de limites » (l. 9). En plus des arguments *ad hominem* décrits ci-dessus, cette description dramatique et hyperbolique de la situation causée par le parti opposé est, selon Koren (2003), typique de l'écriture polémique.
- 24 Une prise de position intense, telle qu'illustrée par (1) et (2), témoigne de l'aisance de l'expression de la subjectivité dans le genre du blog de politicien. Pourtant, si l'expression de la subjectivité est décomplexée, surtout dans les billets dits polémiques, elle ne l'est pas automatiquement dans les journaux extimes ou dans les autres types de blogs. Dans la partie qui suit, nous allons explorer des formes de subjectivité moins manifestes, et pourtant présentes.

## Subjectivité de degré intermédiaire

- 25 L'un des cinq sous-genres repérés dans les blogs des politiciens est la réflexion. Elle se distingue de la polémique surtout par un degré moins élevé de subjectivité (cf. Lehti 2011 : 1620-1624). Dans une réflexion, la personne politique présente l'analyse d'un sujet politique ou sociétal sans complètement cacher sa prise de position. Cependant, à la différence de la polémique, la subjectivité n'y est pas intense. L'exemple (3) du blog du sénateur du Finistère François Marc (PS, <http://www.francois-marc.com/blog>) est une réflexion sur l'état actuel de la subsistance des agriculteurs :

(3) (numéros de ligne rajoutés, caractères gras et soulignement (hyperlien) comme dans l'original)

### 1. La course poursuite des prix agricoles

2. Beaucoup d'agriculteurs rencontrés ces derniers jours m'ont fait part de leurs
  3. inquiétudes quant à la réduction de leur marge financière.
  4. L'indice des prix agricoles révèle une importante progression des prix des matières
  5. premières : **+ 0,4 % pour le mois de juillet et + 3,9 % par rapport à juillet 2006.**
  6. Les prix de l'énergie augmentant à nouveau : + 0,8 % sur un mois.
  7. **La principale augmentation concerne les aliments pour animaux** qui continuent à
  8. progresser, majoritairement ceux pour veaux (**+ 19,9 % sur un an**) et pour porcins
  9. (+ 14,1 %). Les prix des engrais phosphatés renchérissent également (+ 14,5 % sur
  10. un an).
  11. Aujourd'hui les coûts de production agricoles grimpent **jusqu'à étouffer les prix**
  12. **rémunérateurs agricoles et limiter dangereusement les revenus agricoles.**
  13. Je considère que l'action revendicatrice des syndicats agricoles pour une juste marge,
  14. indispensable à la survie du secteur, est dès lors très légitime en ce qui concerne les
  15. « marges arrières ». Les agriculteurs doivent pouvoir vivre correctement de leur
  16. travail...
- (14 septembre 2007)

- 26 Dans (3), l'auteur prend position par des termes axiologiques et affectifs mais cette subjectivité n'est pas intense, car au cœur du billet on trouve des expressions qui énoncent « une propriété objective, facilement vérifiable, du dénoté » (Kerbrat-Orecchioni 1997 [1980] : 73), notamment les chiffres liés au développement des coûts de production agricole (l. 2-10). La prise de position, de degré intermédiaire, est manifeste dans les expressions suivantes : à la deuxième ligne, l'auteur expose son attachement à la cause en citant les discussions qu'il a menées avec les personnes concernées. Le quantifieur « beaucoup » (l. 2) est relatif et exprime l'évaluation du sujet parlant ; par l'usage de « beaucoup », l'auteur souligne l'importance du problème. De plus, l'auteur décrit et évalue l'état d'âme des agriculteurs par le substantif « inquiétudes » (l. 3). Dans les lignes 11-12, l'auteur donne son évaluation de la situation : le verbe figuratif « étouffer » (l. 11) et l'adverbe « dangereusement » (l. 12) expriment une prise de position relativement intense. Finalement, les deux dernières lignes explicitent l'opinion de l'auteur. Le verbe d'opinion « considère » (l. 13), combiné au pronom de la première personne du singulier, est une indication explicite de la prise de position de l'auteur. Les adjectifs « juste » (l. 13), « indispensable » (l. 14) et « légitime » (l. 14) sont des évaluatifs axiologiques qui expriment des jugements de valeur. La déclaration à la fin du billet contenant le verbe modal « devoir » (Les agriculteurs doivent pouvoir vivre [...], l. 15-16) inclut une modalité déontique qui sert à « caractériser des jugements essentiellement prescriptifs qui [...] s'appuient sur des institutions (des systèmes de conventions) » (Gosselin 2010 : 361). Ainsi, l'auteur exige que les tiers indéfinis rendent possible ou assurent la possibilité aux agriculteurs de pourvoir à leur subsistance. De plus, l'adverbe « correctement » (l. 15) dans cette déclaration implique un jugement axiologique de ce qui est un niveau de vie souhaitable et normal, sans que l'auteur précise ce niveau.
- 27 Ce qui distingue (3) du billet polémique (2) est surtout le degré de subjectivité investi. Comme nous venons de le voir, (2) manifeste une prise de position intense alors que le pivot de (3) est l'énumération des faits. Même si (3) ne prétend pas à la neutralité, le degré de subjectivité y est moins élevé que dans (2). De plus, l'élément d'attaque contre un opposant ou un autre discours est absent dans (3) : il s'agit d'une simple expression de protestation contre l'état des choses actuel.
- 28 La subjectivité du politicien auteur d'un blog est naturellement présente dans tous les billets étiquetés comme journal intime car ils sont liés à sa personne et ses activités. Ces textes sont caractérisés par un usage fréquent des pronoms de la première personne indiquant non seulement la subjectivité déictique mais également l'expression des expériences de l'auteur. Pourtant, l'intensité de la prise de position varie considérablement dans cette catégorie, comme nous le montre (4), en comparaison à l'affectivité de (1) dans la sous-section précédente. L'exemple (4) est tiré du blog du maire de Grenoble Michel Destot (PS, le site n'existe plus) :

(4) (numéros de ligne rajoutés)

**1. Rencontre avec les habitants de Saint-Laurent**

2. J'ai évidemment repris depuis le début du mois de septembre le rythme hebdomadaire
3. de mes rencontres avec les habitants dans les différents quartiers de Grenoble. Après

4. Mistral et la Villeneuve, j'étais aujourd'hui en fin d'après-midi dans le quartier
  5. Saint-Laurent.
  6. L'occasion évidemment de faire le point sur les principaux chantiers de rénovation des
  7. immeubles de la rue Saint-Laurent mais aussi d'échanger sur notre volonté de
  8. réaménager les berges de l'Isère. Une volonté qui s'inscrit dans le cadre du projet
  9. Cœur de Ville, Cœur d'Agglo dont la mise en œuvre se poursuit actuellement avec
  10. la mise en accessibilité du Jardin de Ville et l'aménagement de la gare basse du
  11. Téléphérique.
- (20 septembre 2007)

- 29 Le billet (4) contient plusieurs expressions déictiques (je, mes, notre, aujourd'hui, actuellement) qui lient le texte au moment de l'énonciation, à la personne politique et à la communauté. Même si les pronoms de la première personne rendent le discours autocentré, la subjectivité déictique est considérée par Kerbrat-Orecchioni (1997 [1980] : 149) comme étant « objective », dans la mesure où les expressions déictiques (temporelles, spatiales, personnelles) ne font pas l'objet d'un jugement évaluatif. Malgré l'objectivité des déictiques, Charaudeau (1992 : 158-159) remarque que le pronom « nous » est employé fréquemment dans le discours politique d'une manière stratégique. Dans le cas de (4), le pronom possessif « notre » (l. 7) réfère aux acteurs de la politique municipale dont le maire est le porte-parole.
- 30 En plus de la subjectivité déictique dans (4), l'auteur exprime une prise de position positive vis-à-vis des projets présentés lors de la rencontre. Cette prise de position se transmet par l'usage du substantif « volonté » (l. 7 et 8) qui signifie « [c]e que souhaite, ce que désire une collectivité, un groupe » (Larousse en ligne, s. v. « volonté ») et comporte ainsi une évaluation positive à la fois du processus de réaménagement et de l'objet de celui-ci, la zone des berges de l'Isère. En plus de cette évaluation positive, la subjectivité de l'auteur est exprimée par l'adverbe « évidemment » (l. 2 et 6). Il est une indication des modalités épistémiques, modalités que Gosselin (2010 : 325) appelle des « vérités subjectives », dans la mesure où elles « ne renvoient pas à une réalité indépendante des sujets qui la considèrent, mais à l'évaluation subjective de cette réalité ». Ainsi, l'adverbe « évidemment » dans (4) exprime une évaluation subjective de l'évidence de la prédication de la première phrase (« J'ai repris depuis le début du mois de septembre le rythme hebdomadaire de mes rencontres ») et du substantif « l'occasion ».
- 31 L'effet conjugué des expressions subjectives analysées est celui d'une intensité peu élevée : la prise de position n'est guère intense dans (4). De plus, même si (4) est marquée par la perspective subjective du récit personnel de la rencontre avec les habitants et de la mise en avant des réalisations de sa communauté, l'auteur est présenté uniquement dans son rôle de maire : il informe le lecteur de ses activités professionnelles et des réalisations de sa communauté, au lieu de dévoiler sa vie privée ou ses propres expériences et émotions comme dans (1). En outre, les opinions politiques de l'auteur ne sont pas accentuées.
- 32 Quant aux autres types, le sous-genre du tableau d'affichage, fonctionnant comme un recueil d'annonces ou publicités, accueille un éventail de sujets et de manières de dire. Parmi ces billets, nous nous concentrons sur ceux qui se focalisent sur l'acte perlocutionnaire du lecteur. L'exemple (5), du blog national<sup>3</sup> du sénateur de l'Orne Alain Lambert (<http://www.alain-lambert-blog.org/>) en est un exemple. Parallèlement à (2), le billet traite de l'amendement de loi sur l'imposition des tests ADN aux immigrés afin de vérifier les liens familiaux. Si la plupart des billets portant sur cette thématique dans notre corpus expriment une opposition fervente, (5) offre un exemple d'écriture qui semble objective mais représente pourtant une prise de position claire :

(5) (numéros de ligne rajoutés)

**1. Immigration : le recours aux tests ADN**

2. L'annonce de l'amendement au projet de loi sur l'immigration, adopté par la commission
3. des lois de l'Assemblée Nationale, a lancé une vive polémique. Il prévoit le recours aux
4. tests ADN pour les futurs candidats au regroupement familial dans le but de restreindre
5. l'immigration mais aussi de rendre impossible la possession de faux papiers.
6. Plusieurs questions se posent alors :
7. Cet amendement vous semble-t-il opportun?
8. D'après vous, quels en sont les avantages et les inconvénients?
9. Et aussi peut-on penser l'immigration en dehors de l'Union européenne et de l'espace

10. Schengen?

11. Avant de contribuer au débat par le biais de vos commentaires, que j'espère nombreux,

12. vous êtes invités à visionner une vidéo sur ce sujet en cliquant ici !

13. Le sujet est très sérieux et surtout délicat, c'est pourquoi il m'a semblé utile d'en faire le

14. sujet d'un débat digne entre nous. En sages, comme d'habitude.

(18 septembre 2007)

33 Parmi les 25 bloggeurs qui représentent l'UMP dans notre corpus, Lambert est l'un des deux qui parlent de cet amendement controversé proposé par leur parti ; alors que parmi les 43 bloggeurs socialistes et les 8 bloggeurs de l'UDF-Modem, ce sujet est abordé par 12 auteurs (écrivant au total 14 billets sur le sujet) qui, sans exception, expriment leur opposition. Dans (5), Lambert ne révèle pas son opinion sur l'amendement ; au lieu de cela, il invite les lecteurs à exprimer la leur. Cet acte illocutoire de requête (d'avis) est une manifestation explicite de l'intersubjectivité, soit de la prise en compte du destinataire.

34 L'intensité de la prise de position dans (5) n'est pourtant pas à juger à l'aune de l'expression de l'adhésion au propos référentiel de l'amendement ou de la politique d'immigration en général, mais à celle du débat en soi, initié par les questions directes des lignes 7-10. À ce propos, la prise de position est exprimée par l'expression « que j'espère nombreux » (l. 11), où le verbe « espérer » indique une modalité boulique qui exprime « des désirs, des volontés, des souhaits » (Gosselin 2010 : 351). Dans (5), l'espoir est attaché au nombre futur des commentaires. Un autre marqueur de prise de position est le point d'exclamation (l. 12) qui renforce l'invitation adressée au lecteur. De plus, les expressions évaluatives positives « débat digne entre nous » (l. 14) et « en sages » (l. 14) expriment l'adhésion de l'auteur à ce débat, en même temps qu'elles transmettent la politesse langagière par l'attention accordée au lecteur et par son souhait que personne ne soit insulté dans le futur débat. Finalement, aux lignes 11-14, l'auteur emploie des pronoms de la première personne du singulier et du pluriel et de la deuxième personne du pluriel. Le « nous » ici inclut le lecteur, il est employé pour appeler celui-ci à se solidariser (cf. Charaudeau 1992 : 159). Le degré de la prise de position exprimé dans ce billet – surtout par le biais de l'intersubjectivité – peut être caractérisé comme intermédiaire : la subjectivité est clairement présente sans être pour autant le pivot du texte.

35 En plus des invitations à l'action, le sous-genre du tableau d'affichage contient des annonces courtes de sujets variés qui manifestent également un degré de subjectivité investi intermédiaire, presque faible. L'exemple (6) du blog du conseiller municipal du Havre Marc Migraine (UDF-MoDem, <http://www.auhavre.com/blog2/>) représente ce type :

(6) (numéros de ligne et italiques rajoutés)

1. **tout baigne**

2. A fin août, le trafic cumulé du port du Havre s'établit à 52,8 millions de tonnes

3. (avitaillement inclus). soit une hausse de 8,3%.

4. L'activité conteneurs reste très bien orientée, sur les huit premiers mois de l'année 17,4

5. Mt de tonnes ont été traités. Les vracs solides progressent de 27,8%, à 3 Mt ; le trafic

6. des vracs liquides reste stable à 30,9 Mt à fin août 2007. Le trafic transmanche entre

7. Le Havre, Portsmouth et Newhaven est en hausse : 262 000 passagers transportés entre

8. janvier et août 2007 (+ 40,1 %).

9. d'autre part les travaux concernant les six nouveaux postes à quai de Port 2000 ont

10. démarré et les installations devraient être livrées entre 2009 et 2010 avec un début

11. d'exploitation en 2011 après la mise en place des équipements.

(11 septembre 2007)

36 Ce billet (6) est caractérisé par l'énumération des faits, notamment des chiffres, pourcentages et dates concernant le trafic et les constructions du port du Havre. Ce qui distingue (6) du sous-genre de la réflexion (exemple 3) est la brièveté du billet et l'absence de toute opinion de l'auteur. Une prise de position positive, voire promotrice, est néanmoins repérable dans le texte. Premièrement, le titre « tout baigne » (l. 1) exprime une évaluation positive de la situation. Ensuite, l'expression évaluative « très bien orientée » (l. 4) marque le contentement de l'auteur vis-à-vis des activités portuaires. Troisièmement, le verbe auxiliaire devoir au conditionnel « devraient être livrées » (l. 10) indique non seulement une modalité épistémique sur la probabilité de la réalisation des installations basée sur le savoir de l'auteur, mais

également, dans ce contexte, une modalité appréciative, car il inclut un effet « de mise en perspective éventuelle » (Charaudeau 1992 : 473) qui exprime une hypothèse souhaitée. En outre, il est nécessaire de mentionner que le registre informel du titre (l. 1) rajoute un léger élément humoristique au billet en le distinguant ainsi d'un style complètement neutre et objectif.

## Subjectivité faible

37 Cette dernière sous-section de l'analyse se concentre sur des billets où le langage laisse voir un taux faible de subjectivité. Cette écriture « neutre » est surtout de mise dans les billets nommés vitrines qui publient des documents initialement parus ailleurs, tels que communiqués de presse, discours prononcés, articles de journaux ou émissions de télévision (à travers des hyperliens ou en format de vidéoclips). Dans les termes de Charaudeau (1992 : 649-650), dans ces cas « le Propos est un Texte déjà produit par un autre locuteur, et le sujet parlant n'aurait donc à jouer qu'un rôle de rapporteur (dont on sait qu'en réalité il peut être plus ou moins objectif) ». Dans les billets vitrines, la prise de position des politiciens est souvent faible au texte qu'ils présentent.

38 Les textes publiés sont souvent introduits d'une façon brève, comme dans (7), qui est tiré du blog du conseiller municipal de Vertou Laurent Dejoie (UMP, <http://www.laurentdejoie.com/>) et dans (8), du blog du conseiller municipal du Plessis Robinson Benoît Marquaille (PS, <http://www.benoitmarquaille.blogs.com/>) :

(7)

### **SARKOZY à NANTES**

Nicolas SARKOZY, après avoir rendu hommage à Guy MÔQUET à Chateaubriant, a prononcé un discours sur la fonction publique à l'Institut Régional d'Administration de NANTES. Vous pouvez lire, écouter ou voir son discours intégral. ([Cliquez ici](#))  
(19 septembre 2007)

(8)

### **Les élus socialistes au Conseil général demandent un « Vélib' » pour le 92**

Les élus socialistes ont interpellé le président du Conseil Général pour que soit rapidement lancée la consultation d'appel d'offres pour doter notre département d'un réseau de location de vélos similaire à celui existant pour la ville de Paris.

[Voir le communiqué de presse sur le site du groupe socialiste](#)

(17 septembre 2007)

39 L'auteur de (7) donne le lien vers le discours de Sarkozy et dans (8), il s'agit d'un communiqué de presse. Les introductions à ces liens sont relativement neutres, malgré la conjonction « pour que » (8) qui exprime un but envisagé, et par conséquent la prise de position de l'auteur. De plus, à la fin des billets (7) et (8) respectivement, les auteurs inscrivent le destinataire dans le langage par les actes directifs d'offre (d'hyperliens), ce qui témoigne de l'intersubjectivité ; dans (7), le pronom « vous » est affiché, alors que dans (8) l'acte est réalisé par un infinitif.

40 Il est toutefois important de souligner que, comme le note Myers (2010 : 95), même la publication d'une simple liste d'hyperliens dans un blog implique un positionnement, dans la mesure où elle dévoile les préférences et intérêts de l'auteur. Mais, si le choix d'aborder sur l'*agora* numérique le discours de Sarkozy ou le communiqué de presse des élus socialistes est subjectif, ce qui est en jeu ici est plutôt la notion d'engagement que celle de la prise de position. Les propos référentiels des deux billets sont politiques et leur affichage témoigne d'une volonté de militer avec les siens pour des causes partagées.

41 Nous considérons néanmoins les blogs vitrines tels que (7) et (8) comme des exemples d'une prise de position faible, car même si le choix du document présenté est subjectif et l'intersubjectivité explicite, le langage en soi contient peu de marqueurs de prise de position. L'auteur n'exprime pas d'émotion ou d'évaluation envers le document qu'il présente. Il nous semble par conséquent qu'un blog vitrine est un bulletin relativement neutre et que dans ce sous-genre, la prise de position de l'auteur est moins importante que la simple diffusion de l'information.

## Conclusion

- 42 L'analyse proposée dans cet article concernant la prise de position dans les blogs des politiciens illustre un continuum du langage allant du pôle « subjectif » vers le pôle « neutre ». Ce continuum suggère que ce genre permet de nombreux degrés et modes d'inscription de la subjectivité dans le discours. Contrairement à l'idée générale qu'on se fait du format blog comme le lieu d'une exposition franche et ouverte de la subjectivité, le genre du blog de politicien ne manifeste pas nécessairement de la subjectivité : si le langage des billets du type polémique et de certains billets du type journal extime témoigne d'un degré fort de subjectivité investi, le tableau d'affichage, certains billets du type journal extime et la réflexion manifestent un degré intermédiaire de prise de position – et, parmi ces trois, le tableau d'affichage est surtout marqué par l'intersubjectivité. Finalement, les blogs vitrines révèlent un taux faible de subjectivité : la prise de position est peu inscrite dans le langage.
- 43 La variation dans l'expression de la prise de position atteste de l'hétérogénéité inhérente au genre du blog de politicien. Ce genre ne semble pas imposer de conventions tacites en ce qui concerne les modes et le degré de subjectivité investi : il permet une variation considérable. Le genre est également hybride ; comme le montre la dénomination des sous-genres, c'est un lieu par excellence de mélange de genres. Qui plus est, le blog de politicien est un lieu où s'interpénètrent de nombreux types de discours (discours politique, discours médiatique, etc.), champs discursifs (discours socialiste, discours républicain, etc.) et registres communicationnels (discours polémique, discours apologétique, etc.). Toute cette hétérogénéité configure un genre dans lequel la similarité d'un texte à l'autre se trouve plus dans les facteurs contextuels (format, participants) que dans le matériau langagier. Cette hétérogénéité permet également l'usage du genre à des buts persuasifs variés ; en ce qui concerne la construction d'une image crédible de l'auteur, le présent article démontre que l'*ethos* créé peut varier d'un polémiqueur engagé à un médiateur neutre.
- 44 Le corpus de l'étude décrit un moment dans l'histoire d'un genre émergent, les blogs de politiciens français pendant le mois de septembre 2007. Ce travail offre une possibilité de comparaison diachronique ; l'expression de la subjectivité de ce corpus pourrait être comparée à celle d'un corpus plus récent. En 2007, le blog était l'une des premières formes du média social adoptées par les politiciens, alors qu'aujourd'hui, en 2012, de nombreux politiciens emploient également Twitter et Facebook, par exemple. Il serait intéressant d'examiner si l'arrivée de ceux-ci a eu une influence sur les blogs, et d'explorer selon quelles modalités les politiciens gèrent leur identité numérique à travers les différents genres et formats.

---

## Bibliographie

- Adam, Jean-Michel. 1997. « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite », *Pratiques*, 94, 3-18
- Amossy, Ruth. 2006. *L'argumentation dans le discours* (Paris : Colin)
- Amossy, Ruth. 2008. « Modalités argumentatives et registres discursifs : le cas du polémique », Gaudin-Bordes, Lucile & Geneviève Salvan (éds). *Les registres : Enjeux stylistiques et visées pragmatiques* (Louvain-la-Neuve : Bruylant-Academia)
- Amossy, Ruth & Roselyne Koren. 2004. « Présentation », *Semen*, 17
- Benveniste, Émile. 1966. *Problèmes de la linguistique générale* (Paris : Gallimard)
- Charaudeau, Patrick. 1992. *Grammaire du sens et de l'expression* (Paris : Hachette)
- Cohen-Wiesenfeld, Sivane. 2004. « L'inscription de la subjectivité dans le discours diplomatique », *Semen*, 17
- Duranti, Alessandro. 2006. « Narrating the political self in a campaign for U.S. Congress », *Language in Society*, 35 (4), 467-497
- Gosselin, Laurent. 2010. *Les modalités en français. La validation des représentations* (Amsterdam, New York : Rodopi)
- Grosse, Ernst-Ulrich. 2001. « Evolution et typologie des genres journalistiques », *Semen*, 13

- Hancil, Sylvie. 2011. « Avant-propos ». Hancil, Sylvie (éd.). *Marqueurs discursifs et subjectivité* (Mont-Saint-Aignan : Publications des universités de Rouen et du Havre), 7-11
- Herman, Thierry & Nicole Jufer. 2001. « L'éditorial, "vitrine idéologique du journal" ? », *Semen*, 13
- Herring, Susan C. & John C. Paolillo. 2006. « Gender and genre variation in weblogs », *Journal of Sociolinguistics*, 10 (4), 439-459
- Janoschka, Anja. 2010. « Direct e-communication : Linguistic weapons in a political weblog ». Okulska, Urszula & Piotr Cap (éds). *Perspectives in Politics and Discourse* (Amsterdam : John Benjamins), 215-236
- Jereczek-Lipińska, Joanna. 2007. « Le blog en politique – outil de démocratie électronique participative ? », *Glottopol*, 10, 162-172
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1997 [1980]. *L'énonciation : De la subjectivité dans le langage* (Paris : Colin)
- Koren, Roselyne. 2003. « Stratégies et enjeux de la "Dépolitisation par le langage" dans un corpus de presse actuelle », *Recherches en Communication*, 20, 65-83
- Koren, Roselyne. 2004. « Argumentation, enjeux et pratique de l'"engagement neutre" : le cas de l'écriture de presse », *Semen*, 17
- Koren, Roselyne. 2009. « De la parole "représentative" à la parole "participative" : le journalisme politique revisité par *La gazette d'arrêt sur images* », présentation au colloque *Le français parlé dans les medias*, Université de Lausanne, 1-4 septembre 2009
- Larousse dictionnaire, <http://www.larousse.com/en/dictionaries/french/>
- Lehti, Lotta. 2011. « Blogging politics in various ways : A typology of French politicians' blogs », *Journal of Pragmatics*, 43 (6), 1610-1627
- Miller, Carolyn R. 1984. « Genre as social action », *Quarterly Journal of Speech*, 70, 151-167
- Miller, Carolyn R. & Dawn Shepherd. 2004. « Blogging as Social Action : A Genre Analysis of the Weblog », Gurak, Laura, Smiljana Antonijevic, Laurie Johnson, Clancy Ratliff & Jessica Reyman (éds). *Into the Blogosphere : Rhetoric, Community, and Culture of Weblogs* (en ligne)
- Miller, Carolyn R. & Dawn Shepherd. 2009. « Questions for genre theory from the blogosphere », Giltrow, Janet & Dieter Stein (éds.). *Genres in the Internet* (Amsterdam : John Benjamins), 263-290
- Myers, Greg. 2010. *Discourse of Blogs and Wikis* (London : Continuum)
- Plantin, Christian. 2011. *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné* (Bern : Peter Lang)
- Suomela-Salmi, Eija. 2009. « La construction de soi dans les blogs des politiciens français », Havu, Eva, Mervi Helkkula & Ulla Tuomarla (éds). *Du côté des langues romanes : Mélanges en l'honneur de Juhani Härmä* (Helsinki : Société Néophilologique), 265-281
- Tisseron, Serge. 2011. « Intimité et extimité », *Communications*, 88, 83-91

---

## Notes

- 1 Ces situations varient par exemple d'une personne publiant ses tenues du jour (<http://www.estelleblogmode.com/>) à un comité d'organisation d'un colloque scientifique offrant des informations sur l'évènement (<http://blogs.helsinki.fi/dialog3/>).
- 2 Jean-Luc Romero, président de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD) militant pour la légalisation de l'euthanasie active, se réfère ici au décès de l'actrice française Maïa Simon. La comédienne, atteinte d'un cancer incurable, a voyagé en Suisse pour avoir recours à un « suicide médicalement assisté » car la législation française l'interdit.
- 3 En 2007, Alain Lambert avait deux blogs : l'un appelé « national » et l'autre étiqueté comme « régional » (le site n'existe plus). Ce dernier était consacré aux sujets liés à la circonscription de l'auteur, le département de l'Orne.

---

## Pour citer cet article

Référence électronique

Lotta Lehti, « Le blog de politicien : un espace de subjectivité affichée ? », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2012, Consulté le 17 juin 2014. URL : <http://aad.revues.org/1391>

---

### *À propos de l'auteur*

**Lotta Lehti**  
Université de Turku

---

### *Droits d'auteur*

Tous droits réservés

---

### *Résumés*

Le blog de politicien est un genre discursif hybride dont les conventions tacites permettent une large variation en ce qui concerne les sujets et les manières d'écrire. L'article examine l'inscription de la subjectivité dans le langage des billets de blog écrits par des politiciens, afin de présenter les différents modes et degrés de manifestation de la subjectivité dans ce genre. L'analyse d'un corpus de 80 blogs de politiciens français, étudié à travers des exemples prototypiques des cinq sous-genres repérés au sein du genre, démontre que les billets constituent un continuum allant du pôle « subjectif » vers le pôle « neutre », et que le genre permet aussi bien une affectivité et des polémiques intenses qu'une objectivité de médiateur et l'effacement de la prise de position de l'auteur.

### **The Politician's Blog: A Space for Displaying Subjectivity?**

Politician's blog is a hybrid genre where tacit conventions allow a large variety of topics and writing styles. The article examines the marking of subjectivity in the language of the politicians' blog posts, in order to present the ways and degrees in which subjectivity is manifested in the genre. The analysis of a material of 80 French politicians' blogs, examined through prototypical examples of five sub-genres identified in the material, reveals that the posts form a continuum from the "subjective" pole towards the "objective" one, and that the genre allows the expression of intense affect and fierce polemics as well as objective mediation and the concealment of the author's opinions.

### *Entrées d'index*

**Mots-clés** : blog de politicien, discours politique, ethos, genre, subjectivité dans le langage

**Keywords** : ethos, genre, political discourse, politicians' blog, subjectivity in language

# Argumentation et Analyse du Discours

9 (2012)

L'analyse du discours entre critique et argumentation

---

Thierry Herman

## **Fairclough, Isabela & Norman Fairclough. 2012. *Political Discourse Analysis. A Method for Advanced Students* (London : Routledge)**

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Thierry Herman, « Fairclough, Isabela & Norman Fairclough. 2012. *Political Discourse Analysis. A Method for Advanced Students* (London : Routledge) », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2012, Consulté le 18 juin 2014. URL : <http://aad.revues.org/1373>

Éditeur : Université de Tel-Aviv

<http://aad.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://aad.revues.org/1373>

Document généré automatiquement le 18 juin 2014.

Tous droits réservés

Thierry Herman

## Fairclough, Isabela & Norman Fairclough. 2012. *Political Discourse Analysis. A Method for Advanced Students* (London : Routledge)

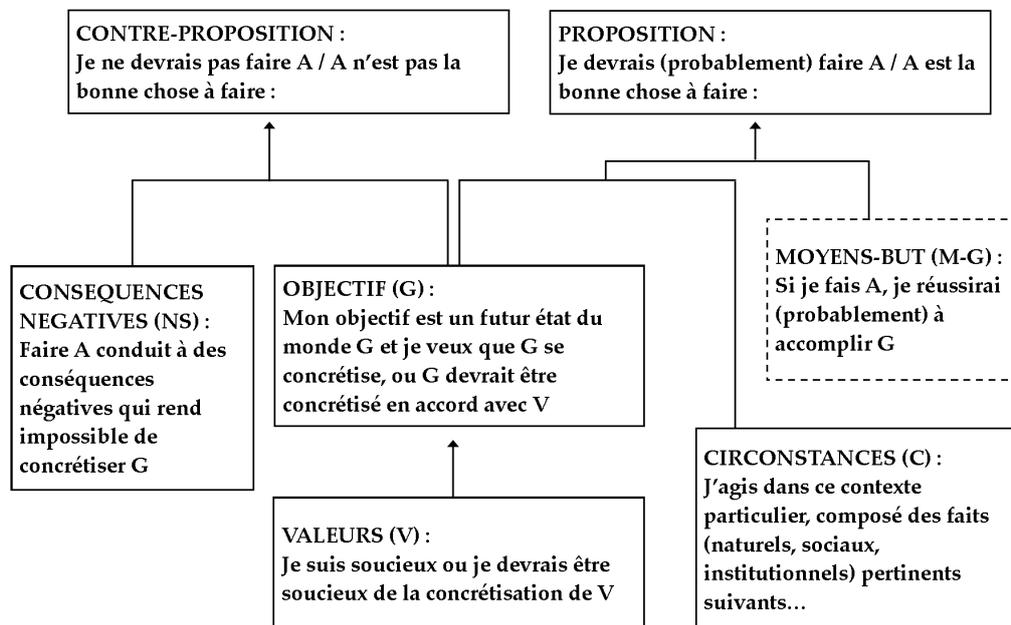
- 1 Dans une publication nommée « Argumentation et analyse du discours », proposer le compte rendu du stimulant ouvrage d'Isabela et Norman Fairclough constitue une évidence. Si les travaux de Norman Fairclough sont largement connus et forment un des piliers de la Critical Discourse Analysis (CDA) avec Teun van Dijk et Ruth Wodak, le « tournant argumentatif » pris avec l'impulsion probable de Isabela Fairclough - précédemment auteure de « Discourse Analysis and Argumentation Theory » (Ietcu 2006) - offre un point de rencontre novateur entre argumentation et analyse de discours. Cet ouvrage fait partie des rares monographies issues de l'analyse du discours dont le sujet porte presque exclusivement sur la question de l'argumentation, et plus précisément de l'argumentation pratique (*practical argumentation*) dans le cadre du discours politique.
- 2 Les auteurs proposent des outils d'analyse constituant à leurs yeux une double nouveauté : d'une part, ils offrent un modèle d'analyse inédit, quoiqu'inspiré de travaux antérieurs dont Audi (2006) et Walton (2007), d'autre part, cet angle argumentatif d'analyse constitue un enrichissement, à divers titres, des traditions d'analyse du discours politique, que ce soit dans le champ socio-politique ou en CDA. Plusieurs passages du livre visent à montrer en quoi le modèle proposé entre en lien avec des théories ou des concepts existants (théories de l'imaginaire, l'agir communicationnel de Habermas, la question de l'idéologie et de la manipulation, etc.). La richesse de cet ouvrage est triple : d'abord, dans les trois premiers chapitres, la présentation du modèle d'analyse, précédée d'un parcours théorique sur l'analyse du discours politique et la nature de la politique, est élaborée de manière très soignée et détaillée ; ensuite, les trois derniers chapitres mettent en œuvre le modèle en passant au crible plusieurs discours liés de près ou de loin à la crise économique de 2008 ; enfin, les liens établis avec des travaux d'inspiration proche sont scrupuleusement expliqués.
- 3 Cette grande rigueur, manifestée d'un bout à l'autre de l'ouvrage, est parfois déroutante : si le lecteur ne connaît pas les courants et concepts évoqués, le sens ou l'utilité de certains détours théoriques risquera de lui échapper. L'exemplification des propos théoriques constitue un autre obstacle : certes, la partie des exemples est conséquente (117 pages, pour exactement le même nombre de pages concernant la partie théorique), mais un peu tardive : la démarche théorique n'offre guère de répit et seul le troisième chapitre présente une exemplification bienvenue. Un troisième obstacle vient enfin de la densité de la mise en page d'un texte parfois austère : les caractères sont petits, l'écriture est tassée et les chapitres longs. Présenter cela comme un manuel - *textbook* - en quatrième de couverture, même pour des « étudiants avancés » (sous-titre), fait quelque peu lever les sourcils. S'il fait l'effort de surmonter ces obstacles, le lecteur trouvera toutefois un propos clair et sans faux-fuyant dans les explications, les visées ou les conclusions ainsi que des pans de réflexion qui sont susceptibles de nourrir ses propres interrogations.
- 4 Dès l'introduction, un modèle du genre, les auteurs posent leurs prémisses et leurs intentions de manière limpide. Leur intention principale est de proposer une nouvelle approche d'analyse du discours politique, contribuant au développement de la CDA, et cette approche se fonde sur la prémisse que le discours politique est d'abord et avant tout de l'argumentation, en particulier de l'argumentation pratique, c'est-à-dire motivant une action ou une décision (1). Ce projet implique, c'est une des critiques récurrentes faites dans l'ouvrage, que l'analyse - classique en CDA - des représentations sociales manifestées dans les discours manque en partie son but en oubliant que les discours « offrent des raisons pour l'action » (95). Le discours politique vu ainsi est exclusivement d'ordre délibératif (toute séquence de narration est subsumée à

l'objectif de prise de décision ou d'action). On peut seulement regretter que cette prémisse martelée à plusieurs reprises semble occulter du champ politique les discours purement épideictiques, faisant du genre délibératif la condition nécessaire du discours politique.

5 Par ailleurs, ce projet implique non seulement un gain de puissance descriptive liée à une nouvelle approche, mais aussi une prise de position quant à une démarche critique de l'argumentation pratique. En tant que représentants de la CDA, Isabela et Norman Fairclough considèrent description et évaluation comme l'avant et le revers d'une même pièce. Ceci est affirmé comme une évidence se passant de justification : « L'analyse du discours politique a besoin d'incorporer aussi bien des points de vue descriptifs que normatifs » (12). L'introduction finit par préciser encore des possibilités de mécompréhension que les auteurs souhaitent écarter : ils reconnaissent que le discours politique n'est pas forcément entièrement argumentatif tout en affirmant que toute séquence narrative ou descriptive s'inscrit dans le cadre de l'argumentation pratique qu'ils défendent ; ils affirment que le discours politique est par essence délibératif, mais reconnaissent que toute délibération n'est pas forcément un idéal démocratique où chaque personne concernée a pu s'exprimer ; ils refusent la dissociation que certains proposent entre pouvoir et raison ainsi que la critique selon laquelle les modèles normatifs de l'argumentation sont utopiques. Ils précisent encore ne pas déclarer que les décisions sont déterminées par la raison plutôt que par l'émotion ; enfin ils attachent une importance particulière à la question des valeurs, y compris dans les faits et leur manière de décrire le monde.

6 Dans le premier chapitre, les auteurs précisent leur position au sein de l'analyse du discours politique afin de justifier la prééminence qu'ils donnent à l'argumentation pratique. Tout en marquant leur allégeance à la dimension critique inspirée de van Dijk – l'analyse doit se concentrer sur la question de la reproduction ou de la contestation du pouvoir dans le discours –, les auteurs inscrivent aussi leur propos dans la lignée d'Aristote, en particulier en ce qui concerne la question de la délibération dans *l'Éthique à Nicomaque*. Le reste du chapitre propose d'abord d'examiner les points communs et les différences de leur approche avec celles de deux traditions récentes en CDA (Paul Chilton [2004], puis Ruth Wodak [2009]), puis d'entrer en discussion avec plusieurs travaux issus de la théorie politique (Mouffe, Rancière, Habermas entre autres) pour montrer « le rôle crucial de la délibération » (34).

7 Le cœur du propos de l'ouvrage se situe véritablement au deuxième chapitre avec la mise en place de leur modèle d'analyse de l'argumentation pratique (décider ce qu'il faut faire), qu'ils opposent de manière classique au raisonnement théorique (établir ce qui est vrai). En prenant appui essentiellement sur le travail d'Audi (2006), les auteurs construisent un modèle de base de la structure de l'argumentation pratique fondé sur cinq composantes : les prémisses sont les circonstances (C) données de l'action (faits sociaux, naturels et institutionnels) ainsi que l'objectif de l'acteur (G), cette dernière prémisse étant elle-même fondée sur la prémisse des valeurs (V) qui concernent l'acteur. Ces prémisses aboutissent en conclusion à une proposition d'action (A). Mais l'ensemble de l'argumentation pratique présentant une relation de problème-solution, la quatrième prémisse des moyens (M-G) pour réaliser le but désiré s'insère aussi dans le schéma. Ce premier type d'argumentation présomptive fonctionne sur le schème suivant : en fonction des buts et des circonstances présentes, il faudrait appliquer les moyens M pour réaliser A. Mais il existe pour les auteurs un deuxième schème de l'argumentation pratique, fondé lui sur les conséquences. L'auteur d'une argumentation peut prendre appui tant sur les conséquences désirables pour justifier son propos, que sur le rejet des conséquences négatives qui empêcheraient la réalisation du but (G). Il s'agit précisément du processus de délibération entre différents choix et leurs conséquences. Au final, leur modèle est schématisé ainsi (51, je traduis) :



Délibération : proposition et contre-proposition

- 8 Il est bien clair qu'un tel modèle est un outil d'analyse de l'argumentation précieux pour mettre au jour une démarche générale ou une stratégie d'argumentation pratique, présentant ainsi une forme d' « instantané » de la structure argumentative d'un texte, mais qu'il ne rend pas justice de la description d'un processus argumentatif, comme les auteurs le reconnaissent eux-mêmes (89). Il n'en reste pas moins qu'il donne une véritable ossature à une proposition politique et s'offre comme un préalable important à toute description ou analyse de texte politique. Les auteurs découvrent eux-mêmes qu'une précédente analyse d'un texte de Tony Blair (2000) souffrait de son manque d'inscription dans la démarche politique (86-95), à savoir : « que faut-il faire en réponse aux événements et circonstances problématiques, étant donné certains objectifs et certaines valeurs ? » (95) Le travail des auteurs consiste à établir un cadre primaire d'analyse qui agit au niveau macro d'une totalité textuelle et non au niveau des micro-enchaînements argumentatifs. Cela conduit parfois à un faible niveau d'attention à la matérialité linguistique de l'argumentation, à ses composantes sémantiques ou énonciatives. Ainsi, l'excellente analyse sémantique du terme « changement » dans le discours de Blair (87) paraît presque déconnectée du reste de l'ouvrage, comme si, parfois, la « reconstruction de l'argumentation » (125) suffisait à l'analyse.
- 9 La question de l'évaluation de l'argumentation est ensuite abordée en tenant compte de la perspective logique (arguments rationnellement persuasifs), la perspective dialectique (arguments raisonnables dialectiquement) et la perspective rhétorique (arguments efficaces). Sans renoncer à l'évaluation des arguments, les auteurs reconnaissent l'importance de la dimension rhétorique dans un contexte politique : en effet, « les arguments politiques sont intrinsèquement faillibles et ils sont avancés dans un contexte de connaissance incomplète, d'incertitude et de risque, où de multiples facteurs contingents peuvent avoir un impact sur les stratégies d'action les plus soigneusement élaborées ; ils sont sous-tendus par des conflits de valeur et d'intérêt persistants et insolubles » (59). Dans un tel contexte, les auteurs ne renoncent cependant pas à évaluer les argumentations. Contre la tentation relativiste, ils considèrent comme cardinales les valeurs des droits de l'homme ; et, contre la tentation de s'ériger en juge d'application des peines, ils estiment que la démarche dialectique de questionnement des argumentations – à la lumière des questions critiques de Walton – permet de repérer leurs possibles problèmes. Les auteurs s'appuient aussi sur le but général de l'argumentation tel qu'il est vu par l'école pragma-dialectique (la résolution raisonnable de la différence d'opinions) pour déterminer que l'argumentation pratique en contexte politique vise idéalement à aboutir à une décision raisonnable, c'est-à-dire une décision qui n'est pas forcément la meilleure ou la plus rationnelle mais celle qui répond le mieux à une série de questions critiques. En ce sens, la démarche dialectique subsume les considérations rhétoriques. Isabela et Norman

Fairclough ne proposent pas une liste a priori de questions qu'il faudrait poser devant toute argumentation pratique, mais mettent en évidence trois familles de questions : celles qui « défient l'acceptabilité rationnelle des prémisses (ou leur vérité) » (63), celles qui font échouer le raisonnement proposé (64) et celles qui réfutent la conclusion (64). Au sein de ces familles, ils suggèrent quelques questions au passage, mais semblent en fait plutôt faire confiance à la sagacité des analystes en ce qui concerne l'établissement des questions critiques. Il apparaît ainsi que la démarche évaluative proposée évite habilement les écueils classiques des approches normatives : ainsi, ils promeuvent une procédure critique *a posteriori* et non des prescriptions *a priori*, et écartent de leur vocabulaire, en mettant en évidence le caractère raisonné et raisonnable des argumentations, la question de leur validité, de leur justesse, de leur bienséance ou de leur qualité.

10 Dans leur troisième chapitre, les auteurs discutent d'abord des liens entre leur approche de la CDA et la critique en sciences sociales (en distinguant une vision normative et une vision explicative), puis des apports de leur approche argumentative à la critique des discours propre aux différentes écoles de CDA. Leur éclairage dans cette deuxième partie du chapitre porte sur les concepts clés de représentation, d'idéologie, de définitions persuasives, de manipulation, d'imaginaires discursifs (Jessop 2008), de légitimation et de pouvoir. La discussion, intéressante, permet de bien cerner le corps théorique de la CDA, d'autant qu'elle est nourrie par l'analyse d'un exemple de discours, celui de Tony Blair déjà mentionné. Ce chapitre est ainsi constellé de courtes mais riches réflexions, par exemple sur le langage chargé émotionnellement, sur le schème de la rationalisation – où l'on offre des arguments qui peuvent persuader l'auditoire mais qui ne correspondent pas aux raisons réelles – ou encore sur la question du pouvoir « dans le discours » ou « derrière le discours » (Fairclough 1989).

11 Les trois derniers chapitres permettent de mettre à l'épreuve le modèle théorique par diverses analyses de cas (discours parlementaires, extraits du *Guardian*, débat au sein de la House of Commons). Ces exemples montrent que le modèle résiste plutôt bien à l'analyse, à ceci près que les auteurs créent parfois de nouvelles « boîtes » dans leur schéma comme l'argument d'autorité (142) alors que ce schème n'est explicitement pas de l'argumentation pratique. On trouve parfois des prémisses non rubriquées (148) qui apparaissent dans un schéma sans que l'on sache très bien les raisons de cette apparition. Le chapitre 5 est particulièrement focalisé sur la question de la lutte entre des valeurs qui sous-tendent l'argumentation. C'est l'occasion de relever que l'un des mérites du modèle proposé est de mettre sur table les prémisses des valeurs qui sont souvent implicites dans d'autres modèles ou schémas d'argumentation, alors qu'elles déterminent, pour I. et N. Fairclough, les objectifs de l'argumentation. Le chapitre 6 enfin est consacré à la délibération en tant que genre (que les auteurs opposent au débat en tant que type d'activité). L'exemple choisi suit les différentes étapes de l'argumentation proposées dans l'école pragma-dialectique, entre autres, et son analyse montre que l'approche de l'analyse du discours politique proposée ici est très structurelle ; de fait, la perspective rhétorique, pourtant considérée au sein de l'analyse dialectique n'apparaît que rarement. Il reste que les analyses et les évaluations faites dans ces chapitres sont souvent bien vues et stimulantes.

12 Dans leur conclusion, les auteurs résument l'ouvrage et reviennent sur ce qu'ils considèrent être les contributions de leur ouvrage à la théorie de l'argumentation, à la CDA et à l'analyse politique. Ils estiment par exemple, à juste titre selon nous, que leur livre corrige une relative négligence dans la théorie de l'argumentation à propos de l'argumentation pratique et nous ne pouvons que saluer l'effort de clarification que propose leur modèle. Sur le plan de l'évaluation du discours, ils estiment avoir développé le questionnement critique dans une approche dialectique ; nous sommes un peu moins convaincus sur l'attention accordée dans le chapitre théorique à ces questions critiques, mais convaincus que leur approche, très directement inspirée de Walton, est la plus prometteuse pour une approche normative. Le principal apport à la CDA est selon eux que l'analyse et l'évaluation de l'argumentation constituent une base appropriée pour une critique normative ou explicative de la politique (241). En effet, l'effort de reconstruction de l'argumentation, les analyses faites le montrent, permet de cerner les enjeux et déterminer les faiblesses potentielles d'un discours politique.

- 13 Au final, les Fairclough proposent un ouvrage dense, rigoureux, sérieux jusque dans les exemples analysés, qui a l'avantage de faire mieux comprendre les courants de la CDA ainsi que l'originalité de leur position. Même si la dimension très linguistique de l'analyse française du discours semble peu accentuée dans leur ouvrage, on trouvera un intérêt plus fort pour l'argumentation dans cette approche que dans tout autre courant de la CDA offrant ainsi des points de convergence certains avec, par exemple, l'analyse argumentative du discours de Ruth Amossy (2010 [2000]).

---

### **Bibliographie**

- Amossy, Ruth. 2010 [2000]. *L'argumentation dans le discours* (Paris : Colin)
- Audi, Robert. 2006. *Practical Reasoning and Ethical Decision* (London : Routledge)
- Chilton, Paul. 2004. *Analysing Political Discourse : Theory and Practice* (London : Routledge)
- Ietcu, Isabela. 2006. *Discourse Analysis and Argumentation Theory : Analytical Framework and Applications* (Bucarest : Editura Universitatii din Bucuresti)
- Fairclough, Norman. 1989. *Language and Power* (London : Longman)
- Fairclough, Norman. 2000. *New labour, New Language* (London : Routledge)
- Jessop, Bob. 2008. *State Power* (Cambridge : Polity Press)
- Walton, Douglas. (2007). « Evaluating practical reasoning », *Synthese* 157, 197-240
- Wodak, Ruth. 2009. *The Discourse of Politics in Action* (London : Palgrave Macmillan)

---

### **Référence(s)**

- Fairclough, Isabela & Norman Fairclough. 2012. *Political Discourse Analysis. A Method for Advanced Students* (London : Routledge), 266 p., ISBN 978-0-415-49923-1

---

### **Pour citer cet article**

Référence électronique

Thierry Herman, « Fairclough, Isabela & Norman Fairclough. 2012. *Political Discourse Analysis. A Method for Advanced Students* (London : Routledge) », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2012, Consulté le 18 juin 2014. URL : <http://aad.revues.org/1373>

---

### **À propos de l'auteur**

**Thierry Herman**  
Universités de Neuchâtel et de Lausanne

---

### **Droits d'auteur**

Tous droits réservés

# Argumentation et Analyse du Discours

9 (2012)

L'analyse du discours entre critique et argumentation

---

Ruth Amossy

## **Haddad, Galit. 2012. 1914-1919. Ceux qui protestaient (Paris : Les Belles Lettres)**

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Ruth Amossy, « Haddad, Galit. 2012. 1914-1919. Ceux qui protestaient (Paris : Les Belles Lettres) », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2012, Consulté le 21 juin 2014. URL : <http://aad.revues.org/1413>

Éditeur : Université de Tel-Aviv  
<http://aad.revues.org>  
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :  
<http://aad.revues.org/1413>  
Document généré automatiquement le 21 juin 2014.  
Tous droits réservés

Ruth Amossy

## Haddad, Galit. 2012. *1914-1919. Ceux qui protestaient* (Paris : Les Belles Lettres)

- 1 Avec *1914-1919. Ceux qui protestaient* (2012), Galit Haddad nous offre une somme impressionnante sur un sujet qui ne peut manquer de susciter l'intérêt général : la question de la protestation contre la guerre pendant la (Grande) guerre. Sans doute est-ce avant tout un livre d'historienne, foisonnant de détails sur la guerre de 1914-18, utilisant des procédures d'analyse empruntées aux disciplines historiques, et en partie fondé sur des archives inédites : les rapports du contrôle postal des combattants de la II<sup>e</sup> armée. Mais ce travail doit retenir l'attention des analystes du discours et de l'argumentation dans la mesure où il se concentre sur le discours du front et de l'arrière pour en dégager la logique interne et le développement dans la durée. Haddad souligne bien la nécessité d'établir une différence entre acte et discours de protestation : « le premier comprend tout refus actif d'obéissance à l'autorité militaire » (les révoltes individuelles, les mutineries,...), alors que le second « renvoie à une dimension purement discursive » (28) - même si la ligne de partage n'est pas toujours nette dans la mesure où les rébellions actives s'accompagnent souvent d'une parole protestataire. Or, c'est sur la spécificité du discours de protestation que l'auteur dit vouloir concentrer son attention. Même si elle tend à minimiser sa formation d'analyste du discours argumentatif - elle a publié divers articles très intéressants dans ce domaine (Haddad 2002, 2003, 2004) -, elle insiste sur le fait que son analyse se distingue des travaux historiques antérieurs dans la mesure où ceux-ci « ne se consacrent pas assez selon nous aux dimensions argumentatives de leur objet » (51). Dans les termes de Stéphane Audoin-Rouzeau, éminent spécialiste de la Première guerre mondiale, qui a préfacé l'ouvrage : « C'est précisément à la *manière de dire* et aux argumentaires que s'attache en priorité, et avec une rare finesse, Galit Haddad » (9). Dès lors, l'un des enjeux (non déclarés) du travail est, à nos yeux, théorique : il s'agit de voir comment l'analyse argumentative du discours peut enrichir l'analyse historique, mais aussi comment l'approche historique influe sur celle de l'analyse du discours.
- 2 L'un des intérêts de l'ouvrage est qu'il permet de repenser dans toute sa complexité et ses nuances la notion de « pacifisme » souvent prise en bloc et comprise de façon réductrice. Il s'agit ici de l'examiner telle qu'elle a pu s'exprimer durant une période de guerre, où tous ceux qui critiquaient ou refusaient la guerre étaient marginalisés quand ils n'étaient pas traités de défaitistes et de traîtres à la patrie. Pour ce faire, l'auteure explore deux espaces discursifs distincts, qui doivent néanmoins selon elle être étudiés ensemble : le monde des tranchées et le « front intérieur ». Tous deux imprégnés de la même culture de guerre, ils présentent cependant selon Haddad une différence marquée, celle qui sépare le pacifisme de l'arrière de la protestation combattante. Dans cette perspective, la notion de pacifisme est prise dans le sens d'une contestation « dont le socle est politique ou idéologique » : elle se réfère à une doctrine (en l'occurrence, principalement à l'Internationale). Haddad définit par contraste la protestation – celle des combattants, motivée par leur seule expérience des combats - comme « toute position qui s'élève contre une chose que l'on refuse d'admettre », sans nécessairement se référer à une doctrine (27). Cette distinction, au départ quelque peu rudimentaire, appelle à examiner dans quelles situations de discours, dans quels genres de discours et au gré de quels raisonnements partagés, des civils et des combattants pris dans la tourmente et contraints dans leur liberté d'expression, ont pu faire entendre une voix dissidente pendant la guerre de 14-18.
- 3 L'ordre du livre est strictement chronologique. Il s'agit là d'un choix délibéré, qui permet d'examiner chaque discours protestataire comme le résultat d'une situation singulière qui le détermine dans ses argumentaires et ses modalités discursives. On ne saurait trop insister sur l'importance de cette approche historique pour l'analyse du discours. Ce sont les circonstances factuelles (ce qui se passe très précisément à ce moment précis de la guerre) et discursives (ce qui se dit et s'écrit au même moment) qui font naître un certain type de parole contestataire. Ce sont elles qui autorisent la construction d'un argumentaire donné et

déterminent la façon dont il lui est donné de se déployer à l'intention d'un auditoire daté. Ce n'est donc pas seulement d'année en année, mais aussi d'une phase de la guerre à l'autre, qu'on suit les aléas de l'argumentation contre la guerre dans toutes ses variétés. En particulier, on peut voir comment le discours des lettres de combattants recueillies par le contrôle postal évolue en relation directe avec les opérations militaires et apparaît comme le résultat des circonstances plutôt que de convictions pacifistes. L'une des conclusions importantes de la recherche consiste à montrer que c'est dans les périodes où les soldats perdent confiance en une possibilité de victoire qu'une parole contestataire se fait entendre dans leur correspondance. 1918, par exemple, est marqué par un discours subversif durant la première partie de l'année où la confiance en la victoire disparaît, alors que plus tard, lorsque les alliés ont repris l'avantage et que la victoire a semblé toute proche, le discours patriotique de l'entrée en guerre a resurgi massivement en effaçant toute trace de protestation.

- 4 Si le discours combattant est directement lié aux aléas de la guerre, celui de l'arrière dit « front intérieur », qui s'indexe à une parole doctrinaire, est beaucoup moins tributaire des circonstances. Il n'en varie pas moins selon les périodes, et l'ouvrage suit avec attention toutes ses manifestations au cours des ans en montrant comment il en vient à s'exprimer dans des genres divers et à développer des argumentaires spécifiques. Il faut d'abord distinguer le moment du pacifisme solitaire en une période de patriotisme intransigeant, de la protestation pacifiste collective. En effet, le premier moment d'éveil qui suit la victoire de la Marne ne fait entendre que deux voix dissidentes : celle de l'intellectuel Romain Rolland et celle de l'anarchiste Sébastien Faure. C'est plus tard, avec la « brutalisation » de la guerre en 1915, que surgissent les protestations collectives : celle des femmes, des instituteurs et des ouvriers ; des syndicalistes, des socialistes et des anarchistes. Les situant dans leur contexte précis, l'ouvrage précise les genres auxquels les scripteurs ont recours en notant qu'on trouve là une véritable littérature polémique constituée de tracts, pamphlets, brochures illégales ou circulaires clandestines. On peut seulement regretter que l'auteure ne s'attarde pas un peu plus longuement (comme elle le fait pour les lettres et les rapports du contrôle postal) sur les contraintes et les possibilités de ces différents genres de discours, et se cantonne dans la dimension factuelle (en soi intéressante pour tous les matériaux qu'elle rassemble et présente).
- 5 Au-delà du niveau factuel, cependant, c'est l'analyse des argumentaires qui est la plus intéressante. Ainsi, par exemple, le discours des femmes est examiné dans sa dimension intertextuelle pour montrer dans quelle mesure il reprend uniquement les thèses pacifistes en vigueur ou fait intervenir la dimension du *gender*. Une brochure diffusée en décembre 1915 par le groupe dirigé par Gabrielle Duchêne (et saisie par la police), intitulée *Un devoir urgent pour les femmes*, ne porte ainsi dans son réquisitoire contre la guerre aucune trace de genre sexué. Mais elle offre une représentation particulière de l'homme qui, de héros, devient un être fragile et impuissant qu'il revient désormais - dans une inversion totale des rôles - à la femme de protéger. Si la spécificité des arguments avancés par des groupes particuliers est mise en évidence, une étude dénommée « Le socle de la protestation pacifiste » présente dans leur globalité les argumentaires développés en 1915 par les pacifistes de tous bords. Ainsi, après la victoire de la Marne, s'exprime le refus d'une prolongation qui n'a plus aucune raison d'être des combats – permettant en même temps de justifier à la fois l'élan patriotique initial des pacifistes français au moment où il s'agissait d'une guerre de défense courte, et leur revirement présent. En même temps, on trouve une dénonciation des raisons alléguées pour poursuivre les combats, présentées dans leur dimension manipulatoire, et une image de la guerre imposée et subie plutôt que consentie. Un procédé d'inversion des valeurs de la culture de guerre place ainsi le déshonneur du côté de la guerre et l'honneur du côté de la paix. Comme l'appel à pactiser avec l'ennemi n'a guère de chance de se faire entendre, ce sont les horreurs de la guerre qui sont invoquées dans une tentative de « visualiser » la violence guerrière par l'image corporelle des cadavres et des corps mutilés « dans un vocabulaire presque médical » (76). En même temps, on fait entendre la protestation de l'ennemi contre la guerre ; on tente de modifier l'image de l'Allemand en insistant sur le fait que la violence fait partie de l'expérience de guerre et est partagée par les deux camps – ce qui déconstruit l'opposition de agresseur/agressé, bourreau/victime. Haddad note que le discours pacifiste ne recourt pas à cette époque

au phénomène encore imparfaitement intériorisé du deuil, et ne fait pas un argument des larmes et de la souffrance de ceux qui ont perdu un être cher.

- 6 On n'évoquera pas ici tous les argumentaires que déploie le livre en les ancrant dans leur contexte spécifique – la richesse et la complexité de l'entreprise ne le permettent pas dans les limites étroites de ce compte rendu. Il faut cependant souligner que, parallèlement à la protestation de l'arrière, l'ouvrage montre comment se forment et évoluent les argumentaires des combattants à partir de leurs correspondances. Il s'agit essentiellement d'extraits de lettres recopiés par le contrôle postal chargé - à partir d'une grille de lecture préétablie - de repérer, de catégoriser, voire de commenter, toute parole qui pourrait paraître subversive. Cette approche permet de traiter de la contestation qui émerge chez les combattants sans avoir à parcourir une masse épistolaire composée de choix nécessairement aléatoires. On peut voir ainsi – entre autres – comment à la fin de l'année 1916, l'ennemi devient peu à peu ceux qui dirigent la guerre, alors que le Boche apparaît de plus en plus comme une victime et un double de l'épistolier. C'est que les combattants prennent conscience de l'impasse de la guerre aussi bien que de l'impréparation des armées. L'analyse montre ainsi que le discours « mutin » de 1917 se trouve en fait déjà dans une phase d'incubation en 1916. Elle souligne aussi l'erreur des autorités militaires qui, à l'époque, cherchent à expliquer la protestation combattante par la seule influence du pacifisme de l'arrière.
- 7 En complément des argumentaires, le livre présente une analyse qualitative du lexique qui rend compte de l'état d'esprit de l'époque, en tenant compte aussi bien des formules patriotiques que du vocabulaire de la contestation. On trouve ainsi des remarques sur le verbe « tenir » ou sur les formules « on les aura » et « aller jusqu'au bout », d'abord tout puissants, puis retournés dans leur emploi polémique par la protestation combattante : elle montre que c'est uniquement à l'avantage des profiteurs de la guerre que ces mots d'ordre sont brandis. De même, dans l'utilisation massive du terme « massacre » et « abattoir », déjà utilisés dans les témoignages antérieurs du champ de bataille, « se lit une tentative de distinguer entre une modalité de la violence où le sujet reste actif, et une autre où seule la passivité est de mise » (211). Par contre, des termes comme « cadavre » ou « mutilé » restent absents d'une correspondance destinée aux proches et visant à les rassurer. Le lexique de l'animalité vient, quant à lui, révéler les conditions inhumaines des tranchées. L'ouvrage présente également une excellente étude qualitative – publiée antérieurement dans la revue *Mots* (Haddad 2004) – sur les fortunes du terme de « défaitiste » à la fin de l'année 1917. Ces études d'unités lexicales mises en contexte et étudiées dans leur apparition, leur évolution et leur usage argumentatif, permettent de comprendre comment les discours du « consentement » et de la « protestation » sont ancrés dans un vocabulaire spécifique qui vient cimenter des façons de penser et de dire.
- 8 En suivant minutieusement l'évolution des événements pour présenter à chaque moment les documents qui témoignent d'une forme de contestation, Haddad prend soin de replonger ceux-ci dans le discours social qui circule à l'époque et auquel toute protestation reste étrangère. Ce choix permet non seulement de mettre en relief la singularité de la protestation idéologique ou combattante, mais aussi de lui donner tout son sens en l'insérant dans la totalité de l'interdiscours où elle émerge. C'est ainsi, par exemple, que Haddad tente de « comprendre les mutins à travers leur discours, mais aussi à travers le discours de ceux qui les désapprouvent » (224). On peut d'abord voir, dans le discours des mutins, comment aux argumentaires déjà en circulation s'ajoute « un acte collectif et concret de protestation », marqué par l'emploi du « nous ». Les rebelles construisent dans leurs lettres un *ethos* individuel et collectif de bons combattants prêts à accomplir leur devoir, mais qui ont le droit de demander des explications et de s'insurger contre les conditions matérielles qui leur sont imposées. Dans la réaction des soldats qui les blâment, on découvre une véritable rupture de la solidarité régimentaire. Les dénonciations sont de principe, en termes de devoir et d'honneur du régiment, mais elles découlent aussi de la frustration causée par les sanctions collectives. Les lettres de l'arrière, quant à elles, marquent une nette désapprobation face aux actes d'indiscipline. Cependant, Haddad ne se contente pas d'examiner les correspondances : elle analyse aussi le discours des rapports du contrôle postal pour y dévoiler « les stratégies langagières qui permettaient de construire de manière cohérente

9

la thèse du complot révolutionnaire » que ces rapports privilégiaient. Soulignant qu'il s'agit là d'une prise de position biaisée, l'ouvrage avance et étaye une thèse toute différente : à la lumière des documents qu'il étudie, il s'avère que la protestation combattante portait surtout sur la manière d'atteindre les objectifs de la Défense nationale, et non sur ces objectifs mêmes. Dans ce travail qui suit d'un bout à l'autre de la guerre, et jusqu'en 1919, la parole combattante et celle des divers individus et groupes protestataires (comme par exemple le député Brizon qui a fait entendre la première protestation au Parlement et a prophétiquement dénoncé à la fin du conflit armé une manière de sceller la paix porteuse de guerres futures), l'auteur met en relief la configuration du discours contre la guerre pendant la guerre. La mise en avant des argumentaires et des choix lexicologiques permet de montrer comment les tenants de la paix justifient leurs positions à leurs propres yeux et tentent de faire partager leurs raisonnements par un public dans l'ensemble peu disposé à leur prêter une oreille attentive. L'essentiel de l'analyse discursive porte sur la façon dont les circonstances historiques changeantes et l'interdiscours dans son double aspect, doctrinaire et populaire, ont pu faire émerger une parole contre la guerre au plus fort des combats. Il se concentre sur la façon dont cette parole contestataire a élaboré des raisonnements qui tentent de battre en brèche le *credo* général et de se propager malgré la primauté de la culture de guerre et la sévérité de la censure militaire. A travers l'attention portée aux aspects lexicologiques, argumentatifs et interdiscursifs d'une parole de protestation toujours minutieusement située, *Ceux qui protestaient* permet de retrouver la logique d'une époque sur laquelle les contemporains ne cessent de s'interroger. En brassant large, le livre éclaire aussi bien les mystères du « consentement » que ceux des mutineries, des protestations et du pacifisme de 14-18. Il répond ainsi à l'affirmation de Marc Angenot selon laquelle « l'essentiel, en termes d'historicité », ce ne sont pas les thèses elles-mêmes mais « les raisonnements par lesquels un humain du passé invitait un auditoire déterminé à admettre pour crédible et à 'adopter' » les thèses en questions (2012 : 42) – démarche qui permet de déterminer les limites du « pensable et du raisonnable » d'une époque. C'est dans ce sens que ce travail jette un pont entre l'Histoire et l'analyse du discours dans son versant argumentatif. Sans doute serait-il intéressant de la confronter à d'autres tentatives de croiser les deux disciplines, et d'en tirer les enseignements – mais ceci nous mènerait trop loin...

---

### **Bibliographie**

Angenot, Marc. 2012. « La notion d'arsenal argumentatif : l'inventivité rhétorique dans l'histoire », Frydman, Benoît & Michel Meyer (eds), *Chaim Perelman (1912-2012). De la nouvelle rhétorique à la logique juridique* (Paris : PUF)

Haddad, Galit. 2002. « Double adresse et censure : une argumentation pacifiste au Parlement français – l'opposition de Pierre Brizon (1916). Siess, Jürgen & Gisèle Valency (éds), *La double adresse* (Paris : L'Harmattan), 65-86

Haddad, Galit. 2003. « Un échange épistolaire : Romain Rolland et Jean Richard Bloch sur la guerre de 1914-1918 ». Amossy, Ruth & Dominique Maingueneau (éds), *L'analyse du discours dans les études littéraires* (Toulouse : PUM), 149-160

Haddad, Galit. 2004. « La querelle du 'défaitisme' en 1917 », *Mots* 76, 59-74

---

### **Référence(s)**

Haddad, Galit. 2012. *1914-1919. Ceux qui protestaient* (Paris : Les Belles Lettres), 436 pages, ISBN 978-2-251-44439-0

---

### **Pour citer cet article**

Référence électronique

Ruth Amossy, « Haddad, Galit. 2012. *1914-1919. Ceux qui protestaient* (Paris : Les Belles Lettres) », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2012, Consulté le 21 juin 2014. URL : <http://aad.revues.org/1413>

---

### ***À propos de l'auteur***

**Ruth Amossy**

Université de Tel Aviv, ADARR

---

### ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

---